Groupe CGI Inc.

Rapport annuel 2015

Le rapport annuel 2015 de CGI comprend deux volumes :

Volume 1 : Revue annuelle 2015

et

Volume 2 : Résultats de l'exercice 2015

Le Volume 1 du rapport annuel commence à la page suivante.

(cette page ne fait pas partie du rapport annuel)

Services-conseils en management et en technologies de l'information Intégration de systèmes Gestion déléguée des technologies de l'information Gestion des processus d'affaires

Revue annuelle 2015

CONSTRUIRE SUR
40 ANS
D'ENGAGEMENT

CGI

La force de l'engagement™





CONTENU

2 Construire sur 40 ans d'engagement

Serge Godin, fondateur et président exécutif du conseil, et Michael E. Roach, président et chef de la direction

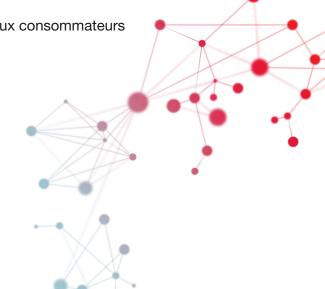
- 4 CGI en chiffres
- 5 La voix de nos clients 2015

PERSPECTIVES SECTORIELLES

- 6 Services financiers
- 10 Santé
- 12 Services publics (électricité, gaz, eau et gestion des déchets)
- 14 Transport
- 15 Pétrole et gaz
- 16 Transformation numérique
- 22 Gouvernements
- 26 Secteur manufacturier
- 28 Commerce de détail et services aux consommateurs
- 30 Communications
- 31 Services postaux et logistique
- 32 L'innovation@CGI

À PROPOS DE CGI

- 36 Responsabilité sociale
- 38 Présence mondiale
- **40** Équipe de direction
- 42 La Constitution de CGI
- 43 Tournée vers l'avenir...







Serge Godin Fondateur et président exécutif du conseil



Michael E. Roach Président et chef de la direction

Construire sur 40 ans d'engagement

Dans le cadre des célébrations de la 40° année d'activité de CGI, Serge Godin et Michael E. Roach partagent les principes de base du succès durable de CGI et discutent de l'avenir prometteur de l'entreprise.

2016 marque la 40° année d'activité de CGI. Au moment de sa fondation, les ordinateurs personnels en étaient à leurs balbutiements et la création d'une entreprise de services en technologies de l'information (TI) était certainement un nouveau phénomène. Au cours des quatre dernières décennies et au fil des changements, qu'est-ce qui a guidé CGI?

Serge: Nous avons conçu cette entreprise afin qu'elle soit plus qu'un lieu de travail — nous sommes une famille. L'objectif premier que nous poursuivons depuis notre fondation est un rêve collectif: Créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers. Ce rêve incarne les principes selon lesquels nos membres ont du plaisir à travailler ensemble et se sentent investis et engagés, en tant que propriétaires, à répondre de la meilleure façon possible aux besoins de nos clients.

Michael : Le fait que la fondation de CGI se soit articulée autour d'un rêve a été une source puissante de motivation. Il n'y a, dans ce rêve, aucune allusion à la taille et aux actifs financiers de l'entreprise. Le rêve est axé sur le cœur de notre entreprise : nos membres. Nos professionnels sont dédiés à leur entreprise et sont fermement déterminés à offrir l'expertise et les capacités requises pour aider nos clients à atteindre leur plein potentiel. Le fait que la vaste majorité de nos membres soient actionnaires de l'entreprise témoigne de cet engagement; ils portent attention aux détails de nos activités quotidiennes et s'investissent cœur et âme, avec talent, au service de nos clients.

Serge : Nous sommes également guidés par nos Assises de gestion, qui comprennent la Constitution de CGI — soit notre rêve, notre vision, notre mission et nos valeurs — ainsi que nos politiques, cadres de gestion, processus, mesures et principes opérationnels communs. Les Assises de gestion comprennent tous les

Les Assises de gestion de CGI

La constitution de CGI Code d'éthia Orientations et plans stratégiques Gouvernance d'entreprise et des opérations Modèle organisationnel et ajustements Cadres de gestion Processus d'unité d'affaires Processus corporatifs Cadre de gestion du partenariat Cadre de gestion du partenariat membre actionnaire Intégration Rencontres d'équipe Règles de divulgation · Communications Programme d'évaluation de la satisfaction Programme d'évaluation de la satisfaction la satisfaction

éléments nécessaires pour bâtir et exploiter une entreprise et sont appliquées de façon uniforme à l'échelle de CGI en vue d'assurer une exécution cohérente et de grande qualité de nos mandats, et ce, peu importe où nous exerçons nos activités dans le monde. Les Assises de gestion nous ont permis d'aspirer à devenir une institution tout en demeurant entrepreneuriale et d'être ce que nous sommes aujourd'hui, soit l'une des plus importantes entreprises de services en technologies de l'information et en gestion des processus d'affaires au monde.





Cette Revue annuelle présente les perspectives collectives des conversations que nous avons eues avec nos clients tout au long de l'année. Elle expose également la façon dont nous les avons aidés à offrir davantage de valeur aux consommateurs et citoyens. Où les clients se situent-ils dans le modèle d'affaires de CGI?

Serge: L'excellence opérationnelle s'inscrit dans l'ADN de CGI. Nous organisons des rencontres d'évaluation de la satisfaction de nos clients tout au long de l'année afin d'être au fait de nos réussites ainsi que des améliorations à apporter. De plus, chaque année, dans le cadre de notre processus de planification stratégique, nous consultons nos clients afin de comprendre leurs priorités stratégiques d'affaires et informatiques (TI) et d'aligner nos priorités aux leurs. Toutes ces conversations se tiennent en personne. Cette démarche constitue un facteur clé de différenciation quant à la façon dont nous interagissons avec nos clients et illustre notre intégration de l'amélioration continue à notre modèle d'affaires.

Michael : Dans le secteur des services en TI, tout repose sur les clients. Au fil des ans, ils nous ont exposé la direction qu'ils comptaient emprunter et ce qu'ils attendaient de nous, et nous avons continuellement réagi en faisant évoluer nos modèles de proximité client et de prestation mondiale de services. Notre modèle de proximité prévoit que CGI exerce ses activités là où ses clients prennent leurs plus importantes décisions d'affaires. Nous sommes présents localement en vue de fournir l'engagement, la responsabilisation et la rapidité nécessaires pour répondre aux besoins de nos clients et être leur partenaire et expert de choix. Nous bonifions cette approche en mettant à profit l'expertise de nos membres du monde entier, qui proposent des idées, des solutions et les meilleures pratiques, ce qui complète notre engagement local. Nous travaillons avec nos clients pour déterminer ensemble la meilleure façon d'exécuter le travail, sur place, au pays, sur le continent ou à l'international, en tenant compte des éléments particulièrement importants pour les clients : le prix, la qualité et la gestion des risques.

Cette année, les perspectives dégagées des conversations avec nos clients ont clairement révélé l'urgence de faire évoluer leurs projets de transformation numérique. Comment CGI peut-elle les aider à réaliser cet objectif?

Serge: Nous vivons dans un monde qui évolue rapidement et qui est rempli de formidables possibilités; les consommateurs et les citoyens s'attendent donc à de meilleurs services. Dans l'optique de cette révolution numérique, les TI sont essentielles pour nos clients afin d'accroître leur productivité. Les dépenses mondiales liées aux services en TI continuent d'augmenter. Les clients sont à la recherche d'un partenaire pouvant les aider à tirer le meilleur parti de leurs investissements et à mettre en œuvre les stratégies et les solutions appropriées qui leur permettront de devenir des organisations numériques axées sur le client.

Michael : Les technologies ont évolué au point où elles offrent actuellement la possibilité aux organisations de les mettre en œuvre rapidement et de les exploiter en vue de transformer leur façon de mener leurs activités. La transformation numérique arrime à la fois les volets d'affaires et informatiques (TI) des activités de nos clients — elle est essentielle à leur stratégie de croissance. Au fil de votre lecture de notre Revue annuelle, vous remarquerez que chaque section met de l'avant notre détermination à aider nos clients en leur fournissant une réponse efficace — réponse qui favorise l'innovation requise pour accélérer la réalisation de leurs objectifs opérationnels. Nous sommes fiers de jouer un rôle de premier plan dans cette aventure. Nous avons l'expertise et les capacités nécessaires pour contribuer au succès de nos clients dans le monde numérique.

À quoi les clients peuvent-ils s'attendre de CGI dans les 40 prochaines années?

Michael: Les clients veulent établir un partenariat avec notre entreprise puisque nous nous engageons à consolider et à développer nos activités, maintenant et au cours des années à venir. Par conséquent, nos clients peuvent être assurés que lorsqu'ils signent une entente à long terme avec CGI, ils peuvent compter sur nous pour être là à leurs côtés et tenir nos engagements. Notre modèle d'affaires est conçu de façon à assurer la croissance et la durabilité de l'entreprise. Les clients peuvent s'attendre à ce que CGI réaffirme son engagement en matière de croissance et ajoute de nouvelles capacités afin de mieux les servir, et ce, partout dans le monde. Merci pour 40 années exceptionnelles. Nous avons parcouru beaucoup de chemin et je vous assure que le meilleur reste à venir.

Serge: CGI est un consolidateur et demeurera un consolidateur. Dans les années à venir, seule une poignée de sociétés de services en TI subsisteront et CGI sera l'une d'elles. Au cours des 40 dernières années, nous avons doublé la taille de l'entreprise en moyenne tous les quatre ans. Notre aspiration stratégique est de doubler à nouveau sa taille afin que nous puissions continuer à toujours mieux vous servir, vous, nos clients. À tous ceux avec qui nous avons eu le privilège de travailler, merci. L'avenir n'a jamais semblé si prometteur.



CGI en chiffres

CGI est une entreprise financièrement solide et en croissance, forte de quatre décennies de performance reconnue. Nos capacités globales, avec 400 emplacements dans le monde, conjuguées à notre modèle de proximité client, nous procurent l'envergure et l'instantanéité requises pour répondre rapidement aux besoins de nos clients. Nos experts mettent à profit une connaissance sectorielle approfondie et des perspectives multisectorielles pour aider nos clients à innover en vue de procurer une valeur ajoutée aux consommateurs et aux citoyens.

Résultats financiers 2015

- Revenus de 10,3 milliards \$
- Carnet de commandes de 20,7 milliards \$
- Nouveaux contrats signés d'une valeur de 11,6 milliards \$

La croissance rentable inscrite dans l'histoire de CGI

La croissance rentable de CGI découle de l'exécution rigoureuse de sa stratégie de croissance interne et par acquisition — croissance qui s'est avérée essentielle à la réalisation de sa vision : être un leader de classe mondiale en technologies de l'information (TI) et en gestion des processus d'affaires qui contribue au succès de ses clients.

2 | 138 000 \$

65 000 | 10,3 G\$ 2006 25 000 | 3,5 G\$ 1 800 | 122 M\$ 1996 1986 450 | 22 M\$

1976

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.



La voix de nos clients 2015

Dans le cadre du programme *La voix de nos clients* de CGI, nous réalisons chaque année des entrevues approfondies en personne afin d'établir un dialogue entre nos professionnels et nos clients, dans l'ensemble de nos secteurs d'activité cibles. Les éléments stratégiques recueillis lors de ces entretiens, où nous abordons les principales priorités de nos clients, nous permettent d'affiner notre réflexion, de guider nos investissements et de faire évoluer notre stratégie afin de mieux les servir en tant que partenaire et expert de choix.

En 2015, nous avons réalisé **965 entrevues approfondies en personne avec nos clients** — 44 % auprès de dirigeants des fonctions d'affaires et 56 % avec des dirigeants des fonctions informatiques (TI) — dans **10 secteurs d'activité** et **17 pays**. À l'échelle mondiale, les clients visent à devenir des **organisations numériques axées sur le client** et leurs priorités en TI sont alignées sur leurs priorités d'affaires en vue d'atteindre cet objectif.

Principales tendances mondiales

- Répondre aux attentes croissantes des consommateurs et des citoyens pour des services améliorés, partout et en tout temps
- Devenir des organisations numériques pour satisfaire les attentes des consommateurs et des citoyens
- Respecter les exigences de plus en plus rigoureuses en matière de conformité réglementaire
- Composer avec les pressions soutenues exercées sur les budgets et les coûts
- Assurer la protection de l'organisation grâce à la cybersécurité

Principales priorités en TI

- Transformer l'organisation et se connecter avec tous les intervenants (clients/citoyens, partenaires, fournisseurs) en vue de devenir une entreprise numérique
- Favoriser la modernisation des TI pour accroître l'agilité, réduire les coûts d'exploitation et investir dans le changement en vue de se transformer en entreprise numérique
- Renforcer les capacités permettant de tirer parti des avantages de l'exploitation des données massives (big data) et de l'information commerciale
- Protéger nos partenaires grâce à une cybersécurité accrue
- Adopter de nouveaux modèles de prestation de services pour réduire à la fois les coûts d'exploitation et les dépenses consacrées au changement (logiciel service [SaaS], informatique en nuage [cloud], gestion déléguée/impartition)



Le programme La voix de nos clients de CGI est une discussion que nous avons en personne avec nos clients — avec les équipes de direction (fonctions d'affaires) et les dirigeants des fonctions informatiques — afin de savoir ce qu'ils attendent de nous en tant que fournisseur de services et de déterminer les technologies dont ils ont besoin pour assurer la croissance de leur entreprise. Cette année, les conversations se sont articulées autour d'un thème central : la transformation numérique. Il est certainement plus facile pour les nouveaux acteurs du marché d'adopter le modèle numérique. Cependant, la plupart de nos clients et des intervenants du marché sont des organisations matures dotées de plateformes TI intégrées et complexes. Cette complexité nécessite le recours à un partenaire qui peut les aider à aborder le virage numérique en mettant à leur disposition divers services : services-conseils, approche la mieux adaptée de transformation numérique, solutions numériques novatrices et intégration des systèmes qui y sont associés, ainsi que services d'impartition des TI et en gestion des processus d'affaires qui réduisent les coûts et la complexité liés à l'exploitation et à la transformation des systèmes. La Revue annuelle de cette année témoigne de la façon dont CGI aide ses clients à aborder leur virage numérique et à réaliser leur transformation avec succès.

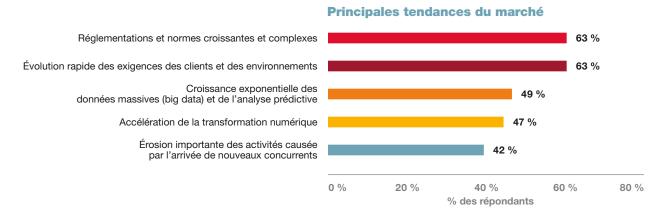
George D. Schindler, chef des opérations, CGI

Accélérer l'adoption de modèles d'affaires innovants grâce à la transformation numérique

CGI offre des services à 22 des 30 plus grandes banques au monde et à 13 des 20 plus importantes compagnies d'assurance au monde. Nos activités couvrent les secteurs des services bancaires de détail, des marchés des capitaux et des transactions bancaires ainsi que ceux de l'assurance de dommages, de l'assurance vie et de prévoyance. Nous collaborons avec nos clients afin de les aider à accélérer leur transformation vers des modèles d'affaires numériques, à moderniser et à automatiser les infrastructures existantes, et à mettre en œuvre des mesures de contrôle en matière de réglementation et de cybersécurité.

Nous sommes à l'écoute.

Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2015, nous avons réalisé **200 entrevues en personne** auprès de nos clients du secteur des services financiers dans **14 pays** afin de discuter des tendances du marché ainsi que de leurs principales priorités d'entreprise et en TI.



Principales priorités en TI





Nous innovons. Nous produisons des résultats.

En réponse à ces tendances et à ces priorités, CGI innove dans des domaines cruciaux tels que la transformation numérique, la modernisation des paiements, la configuration et l'évaluation des produits ainsi que la cybersécurité afin de produire les résultats dont les clients ont besoin pour réussir.

Services bancaires

Domaines d'innovation

Pressions budgétaires — Tandis que davantage de banques orientent leur budget vers le changement plutôt que sur l'exploitation, CGI leur offre du soutien : élaboration d'une feuille de route des TI, transformation de l'infrastructure existante, déploiement de l'informatique en nuage (cloud) et du logiciel service (SaaS), et impartition (externalisation). (CGI se positionne en tant que Leader du rapport Service Provider Landscape with PEAK Matrix™ Assessment 2015 de Everest Group dans la catégorie Services bancaires — Impartition des TI - Fournisseurs.)

Résultats

- Réduction substantielle des budgets d'exploitation permettant un investissement accru dans le changement
- Transition des dépenses d'exploitation vers les dépenses d'investissement
- Plateformes mondiales de pointe pour stimuler la croissance et offrir une expérience client améliorée

Transformation numérique des activités — Nous offrons des services de transformation numérique, notamment l'élaboration de la stratégie, l'analyse avancée des données, la prestation de services omnicanale et l'automatisation de l'expérience du consommateur.

- Vision à 360° des consommateurs grâce à des sources de données internes et externes
- Démonstrations de faisabilité pour de nouvelles technologies (p. ex., registre des transactions ou block chain)
- Développement agile et offre de nouveaux services à valeur ajoutée
- Déploiement de capacités omnicanales

Modernisation des paiements — Nous participons activement à la modernisation de l'infrastructure de paiement à l'échelle internationale et auprès de nos clients des services bancaires. Nous leur proposons également des systèmes qui traitent et filtrent des billions de dollars en transactions par jour.

- Conception et mise en œuvre des mesures de modernisation des paiements de l'industrie et des banques
- Mise en œuvre de nouveaux services de paiement à valeur ajoutée, axés sur le consommateur
- Efficacité accrue des services liés aux activités de paiement dans toute la banque

Conformité et cybersécurité — CGI aide les banques à se conformer aux nouvelles réglementations, à gérer les risques et à adopter les meilleures technologies en matière de cybersécurité pour accroître le contrôle des activités et la performance.

- Technologies et outils d'autoapprentissage innovants
- Analyse avancée des données et renseignements en temps réel
- Limitation des risques grâce à la gestion déléguée des services de sécurité

CGI est un partenaire stratégique clé pour la transformation de BMO afin de satisfaire les besoins de nos clients.

Steve Tennyson, chef de la direction informatique, BMO Banque de Montréal Toronto, Canada

vices-financiers

Assurance

Domaines d'innovation

Résultats

Cyberassurance — Dans ce domaine émergent, nous aidons les assureurs à aborder l'univers de la cyberassurance en leur fournissant une meilleure compréhension de tous les volets de la cybersécurité et de l'assurance et en leur offrant des solutions et des services complets de cyberassurance.

- Offre de produits de cyberassurance appropriés et au moment opportun dans le cadre du processus de souscription
- Atténuation des risques grâce à la gestion déléguée des services de sécurité

Stratégie et gestion de produits — Grâce à des solutions reconnues comme Ratabase, CGI permet aux assureurs de concevoir, de développer et de lancer de nouveaux produits le plus rapidement possible. En ayant recours à des technologies avancées telles que l'Internet des objets (IoT) et l'analyse des données, nous aidons également les assureurs à mieux évaluer les risques assurables, notamment le comportement au volant et l'état de santé de leurs clients. Cette approche se traduit par une réduction du nombre de réclamations et des primes.

- Capacité de tester et de déployer des produits et des scénarios de produits de façon plus efficace
- Solutions pouvant être intégrées à un vaste éventail de plateformes et services de mise en œuvre et services-conseils de pointe
- Développement de produits qui répondent aux besoins précis des consommateurs grâce à l'exploitation de la puissance de l'analyse des données et de l'Internet des objets (IoT)

Renseignements sur le risque d'assurance — La plateforme de renseignements sur le risque d'assurance de CGI communique d'importantes quantités de données dans toute la chaîne de valeur de l'assurance et transforme ces renseignements précieux en occasions d'affaires. Chaque année, nous procurons aux assureurs, aux courtiers et aux agents établis au Canada plus de 15 millions de rapports sur les renseignements relatifs au risque.

 Capacité de gérer l'information, de dégager des modèles, d'analyser les tendances et d'adapter leurs stratégies afin de leur conférer un avantage concurrentiel

Transformation des systèmes essentiels — CGI soutient la transformation des systèmes essentiels (métiers) du secteur de l'assurance pour plus de 200 assureurs dans le monde entier grâce à des technologies numériques, d'analyse des données et de gestion de la clientèle avancées.

- Développement et lancement de nouveaux services à valeur ajoutée
- Accélération de la mise sur le marché
- Expérience client améliorée





LähiTapiola prolonge son contrat d'impartition avec CGI pour réduire ses coûts d'exploitation et accélérer sa transformation grâce à un nouveau modèle d'exécution des services TIC

Après un partenariat de deux ans et demi, LähiTapiola, la plus importante compagnie d'assurance de la Finlande, a prolongé son entente d'impartition (externalisation) avec CGI jusqu'en 2021 en vue de transformer les services en technologies de l'information et des communications (TIC) au sein de l'entreprise afin de répondre à ses besoins futurs. En raison d'une importante fusion exigeant la réalisation de projets majeurs liés aux systèmes d'information ainsi que de la nécessité de recourir à des services TIC offrant une efficacité et une souplesse accrues, LähiTapiola a mis sur pied avec CGI la coentreprise LTC-Otso afin d'externaliser son unité interne des TI.

Grâce à un nouveau modèle de prestation de services et à de nouvelles ressources, LähiTapiola bénéficie d'une réduction de ses coûts d'exploitation et peut ainsi investir davantage dans des projets de changement, y compris des technologies de transformation numérique qui favorisent la mise en place de nouveaux services novateurs pour ses clients. LTC-Otso met à profit un centre de services partagés en Finlande ainsi que des ressources à l'international pour réaliser des économies et offrir de nouvelles technologies.

LähiTapiola a procédé à la transition de son unité interne des TI vers l'impartition de ses services TIC. Grâce à la création de cette coentreprise, LähiTapiola et CGI ont établi un partenariat de grande qualité dont les résultats ont une incidence sur les deux entreprises.

Mikko Vastela, chef de la direction informatique, LähiTapiola Espoo, Finlande



Des solutions conçues par CGI qui produisent des résultats

- Nos logiciels financiers assurent le transfert de 5 billions \$ par jour à l'échelle mondiale.
- Nous avons réalisé plus de 350 implantations de nos solutions de recouvrement et de constitution de dossiers de prêt.
- HotScan, le logiciel de détection des sanctions de CGI, filtre 64 % des opérations mondiales de change.
- CGI Trade360, notre plateforme de financement des opérations commerciales en mode logiciel service (SaaS), soutient les services mondiaux de financement commercial de plus de 30 000 utilisateurs de portails dans plus de 80 pays.
- CGI soutient la gestion de plus d'un billion \$ en actifs grâce à ses solutions de gestion de portefeuille, de fonds de placement et d'administration des régimes.
- Plus de 160 organisations des secteurs privé et public dans 10 pays tirent profit des solutions de gestion de la trésorerie et des actifs de CGI.
- Ratabase de CGI, solution de tarification et d'établissement des prix, a été mise en œuvre avec succès dans plus de 100 compagnies d'assurance de dommages et d'assurance vie.
- Chaque année, CGI procure aux assureurs, aux courtiers et aux agents plus de 15 millions de rapports sur les renseignements relatifs au risque.

Améliorer le processus décisionnel

et les résultats grâce aux données

CGI offre des services liés à la prestation de soins, au paiement, à la recherche, au développement et à la réglementation en matière de santé. Plus de 1 000 établissements de santé, 3 millions de fournisseurs et 6 milliards de dossiers médicaux et de régimes d'assurance s'appuient sur nos solutions et nos services afin de répondre aux besoins de plus de 195 millions de personnes.

Nous sommes à l'écoute.

Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2015, nous avons réalisé **55 entrevues en personne** auprès de nos clients du domaine de la santé dans **9 pays** afin de mieux comprendre les défis de ce secteur dynamique. La hausse des coûts et les attentes croissantes des consommateurs confirment la nécessité de moderniser les systèmes existants et d'exploiter la mobilité, l'informatique en nuage (cloud) et les services partagés. Tandis que l'analyse des données revêt une importance de plus en plus grande, la cybersécurité figure au bas de la liste des priorités, et ce, en dépit de nombreuses intrusions notoires

Principales tendances du marché Réduction des coûts alors que l'augmentation 72 % des dépenses de santé devient intenable Vieillissement de la population qui requiert des soins plus coûteux Attentes croissantes en matière de qualité et 59 % de transparence des services Importants changements réglementaires entraînés par les réformes du système de santé Adoption d'une culture de paiement selon la valeur (service rendu à l'usager) plutôt que de rémunération à l'acte 0 % 20 % 60 % 80 % 40 % % des répondants

Principales priorités en TI





Nous innovons. Nous produisons des résultats.

En réponse aux occasions d'affaires et aux défis de ses clients, CGI fait preuve d'innovation afin d'améliorer l'efficacité, la prise de décision et les résultats pour le secteur de la santé.

| Domaines d'innovation | Résultats |
|---|---|
| Analyse en matière de santé — Nos clients tirent des renseignements précieux à partir des données recueillies grâce à nos solutions Data2Diamonds, de sécurité des patients en tant que service et d'optimisation des entreprises de soins de santé. | Amélioration de la sécurité des patients Optimisation des ressources Prévention de la fraude |
| Soins axés sur le patient — CommunityCare360 de CGI favorise la mobilité et rationalise la prestation des soins en reliant les patients, les cliniciens, les travailleurs en soins à domicile et les premiers intervenants. | Responsabilisation des consommateurs, des patients et des travailleurs de la santé Visibilité du plan de soins par tous les intervenants Temps accru accordé aux patients |
| Gestion financière — Nos services en TI de gestion déléguée des technologies et des appareils médicaux permettent à nos clients de se concentrer sur la transformation et non sur la technologie. | Coûts réduits de gestion des appareils médicaux Réaffectation des ressources pour la transformation de la prestation des services |
| Fraude, pertes et abus en matière de réclamations — Les solutions et les services de CGI pour réduire la fraude, les pertes et les abus liés aux réclamations ont permis aux fournisseurs de régimes d'assurance de recouvrer 2,1 milliards \$ en paiements erronés. Nous aidons également nos clients à détecter et prévenir la fraude liée aux réclamations et à y remédier, avant et après le versement du paiement. | Repérage de recouvrements potentiels de réclamations des frais médicaux et pharmaceutiques Économies de coûts importantes |
| Gestion du contenu d'entreprise — La solution Sovera de CGI rationalise les processus pour plus de 1 000 établissements de santé et gère plus de 6 milliards de fichiers patients. | Amélioration de la productivité et réduction des coûts Gestion améliorée du cycle des revenus |
| Interopérabilité — Le système intégré de gestion des dossiers cliniques électroniques e-CareLogic de CGI s'intègre à divers systèmes cliniques au sein de l'hôpital et dans tous les environnements de soins. | Soutien du cheminement complet du patient Sauvegarde de la valeur des systèmes existants |
| Recherche et développement (R et D) — CGI aide les sociétés pharmaceutiques et des sciences de la vie à gérer un portefeuille diversifié en recherche et développement. | Coûts réduits Amélioration de la conformité réglementaire |
| Cybersecurité en tant que service — CGI aide ses clients à améliorer leurs options en matière de sécurité et de confidentialité grâce à nos équipes d'experts et à une technologie de pointe. Nos centres de gestion de la sécurité repèrent et surveillent constamment les cybermenaces. | Niveaux supérieurs de confidentialité, de sécurité et de conformité réglementaire Coûts réduits |

Exploiter le pouvoir des données et de l'analyse sur la santé

CGI collabore avec ses clients pour tirer des renseignements précieux grâce à la visualisation des données ainsi qu'à l'analyse prédictive et prescriptive des données et autres techniques d'analyse.

- L'analyse prédictive examine les comportements antérieurs pour « prédire » les résultats probables. Grâce à nos services et solutions visant à réduire la fraude, les pertes et les abus liés aux réclamations, nous aidons les régimes d'assurance à repérer les fraudes et les risques potentiels avant qu'ils ne se produisent.
- L'analyse prescriptive évalue l'incidence des résultats probables en vue de « prescrire » le meilleur résultat possible. La solution d'optimisation des entreprises de soins de santé de CGI optimise les stratégies d'ordonnancement des salles d'opération et aide les hôpitaux à comprendre comment les décisions prises dans un service peuvent avoir une incidence sur l'établissement dans son ensemble. Notre service de gestion de la sécurité des patients permet aux hôpitaux de mieux prédire et prévenir les événements dommageables pouvant porter atteinte à la sécurité des patients.
- La possibilité de visualiser des données sur un graphique ou dans un diagramme est cruciale, tout particulièrement en raison de l'augmentation exponentielle des volumes de données. Nous aidons nos clients à mettre à profit la **visualisation des données** pour analyser, par exemple, les habitudes de visites à l'hôpital en vue de trouver des façons de réduire les coûts tout en maintenant ou en améliorant la santé des patients.

Ces exemples ne constituent que quelques-unes des innovations de CGI en matière d'analyse sur la santé. Nous explorons d'autres avenues en génomique, entre autres.

Nous avons réalisé avec succès un projet novateur d'analyse prescriptive, le premier du genre en soins de santé au Canada, afin de déterminer les meilleures options possible pour gérer la qualité et le coût des soins ainsi que l'accès aux soins. La solution d'optimisation des entreprises de soins de santé de CGI est un outil puissant d'aide à la décision qui nous permet de modéliser et d'évaluer l'incidence d'une décision ou d'une action donnée sur l'ensemble des processus de l'hôpital ou de l'organisation.

D^r **Lawrence Rosenberg**, président-directeur général, CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, et professeur titulaire en chirurgie et médecine, Université McGill Montréal, Canada

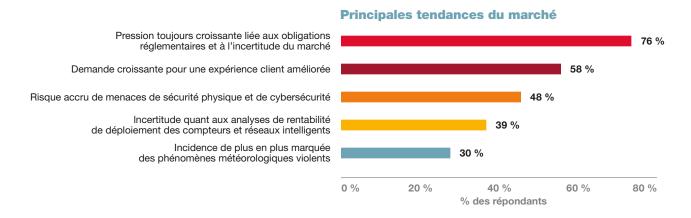
SERVICES PUBLICS (ÉLECTRICITÉ, GAZ, EAU ET GESTION DES DÉCHETS)

Transformer l'expérience numérique des consommateurs tout en favorisant l'excellence opérationnelle

CGI soutient plus de 250 clients des secteurs du gaz, de l'électricité et de l'eau dans le monde et est partenaire de 8 des 10 plus importantes sociétés du secteur en Europe et en Amérique du Nord. Notre offre couvre l'ensemble de la chaîne de valeur client — de la production au transport, à la distribution et à l'approvisionnement des détaillants.

Nous sommes à l'écoute.

Nos clients du secteur investissent dans des technologies avancées, dont le numérique, la mobilité, l'informatique en nuage (cloud), les données massives (big data) et la cybersécurité afin de garantir l'excellence opérationnelle, plus précisément dans les domaines de la conformité et de la sécurité, et afin d'offrir une expérience client qui s'apparente davantage à celle offerte par le commerce de détail. Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2015, nous avons réalisé **85 entrevues en personne** auprès de nos clients dans **15 pays** afin d'en apprendre davantage sur leurs grands défis et les principales occasions de leur secteur.



Principales priorités en TI

• Soutenir l'engagement des clients par le numérique et la transition vers un nouveau système d'approvisionnement énergétique par l'harmonisation des technologies numériques • Réduire les risques et améliorer la conformité réglementaire en allouant une plus grande part du budget en TI à la cybersécurité • Obtenir une visibilité et un contrôle opérationnel accrus grâce à la convergence et à la modernisation des technologies d'information et d'exploitation • S'adapter aux changements réglementaires de façon plus efficace aussi bien pour les activités opérationnelles que commerciales Générer davantage de renseignements exploitables et de valeur dans l'ensemble des activités grâce à une gestion améliorée des données en temps réel



Nous innovons. Nous produisons des résultats.

CGI aide les grandes sociétés du secteur dans le monde entier à transformer leurs activités essentielles grâce à des solutions innovantes et reconnues sur le marché, à des services complets et à des capacités mondiales de prestation de services.

Domaines d'innovation

Résultats

Optimisation des réseaux des services publics - CGI élabore et met en œuvre des stratégies, des feuilles de route et des technologies avancées de transformation pour concevoir et exploiter des réseaux de services publics optimisés.

- Vue d'ensemble afin de maximiser les investissements liés aux réseaux intelligents
- Stratégies pour atteindre les objectifs d'affaires
- Meilleur équilibre des attentes des partenaires

Gestion des actifs d'entreprise – La suite de gestion des actifs et des ressources (ARM) de CGI gère l'ensemble des travaux, des actifs et des ressources liés au transport et à la distribution des sociétés de services publics.

- Performance améliorée des actifs à coût réduit
- Amélioration de la conformité réglementaire
- Efficacité accrue et intégration des flux de travaux et des systèmes

Solutions numériques de service à la clientèle - Nous offrons des solutions axées sur le client : de gestion de la facturation, des paiements, de l'efficacité énergétique et du lancement de produits, y compris la solution d'échange d'énergie en temps réel (« Realtime Energy eXchange » ou « REX ») qui relie des groupes d'utilisateurs finaux aux marchés du commerce de l'énergie pour l'achat et la vente de produits énergétiques.

- Davantage de données disponibles sur les clients et des services conçus pour les consommateurs
- Lancement de nouveaux produits et services pour répondre aux besoins en constante évolution des clients
- Stabilité accrue des prix de l'énergie misant sur la souplesse

Exploitation de réseaux - De la surveillance en temps réel à la gestion des pannes et à la cybersécurité, nos solutions avancées de gestion des réseaux mettent à profit des technologies innovantes pour les réseaux, les compteurs et les données afin de créer de la valeur.

- · Automatisation et efficacité accrues des réseaux
- Meilleur délai d'intervention en cas de pannes ou de phénomènes météorologiques violents
- Amélioration du service à la clientèle et de la conformité réglementaire

Convergence TI-TO - CGI a été nommée « market leader » pour ses services d'intégration de pointe en technologies de l'information et en technologies opérationnelles (TI-TO) dans le rapport Ovum 2014-2015 ainsi que pour sa contribution à des projets notoires tels que celui d'Energias de Portugal (EDP).

- Partage et qualité des données d'entreprise accrus
- Détermination de cas d'usages intégrés en TI-TO
- Davantage d'agilité pour répondre à l'évolution de la demande

Production - La solution primée de gestion d'énergie renouvelable (RMS) de CGI supervise 6 000 éoliennes situées dans 300 parcs éoliens répartis dans 9 pays pour Energias de Portugal Renewables (EDPR).

- Surveillance et commande à distance en vue de réduire les coûts
- Interventions rapides en cas de pannes afin de réduire la durée d'indisponibilité
- Protection, fiabilité et sécurité accrues

Infrastructure de marchés centraux de l'énergie - CGI a conçu et élaboré 11 centres d'information du marché de l'énergie dans le monde. Elle a également été choisie pour le développement et l'exploitation du système principal du marché central de l'industrie de l'eau du Royaume-Uni à compter de 2017.

- Amélioration de la collecte, de l'analyse, de la transparence et de l'accessibilité des données
- Réduction du temps de traitement et du nombre d'erreurs
- Amélioration de la souplesse, de l'évolutivité et de la sécurité

Technologies intelligentes - La participation de CGI à des projets notoires de réseaux intelligents, dont Low Carbon London, lui a permis d'être reconnue comme leader mondial en matière d'intégration de systèmes de réseaux intelligents.

- Amélioration de la gestion des données et augmentation des connaissances tirées des données
- Davantage de choix pour les consommateurs et meilleure qualité des services
- Intégration aux systèmes, aux réseaux et aux activités des acteurs du marché

Collaborer avec Smart DCC Limited au programme de mise en œuvre des compteurs intelligents de la Grande-Bretagne

La Grande-Bretagne est l'un des marchés énergétiques les plus libéralisés et concurrentiels au monde. Afin de minimiser les obstacles pour les consommateurs quant à leur choix d'un fournisseur d'énergie, la Grande-Bretagne met en place au cœur du marché la Data Communication Company (DCC). CGI développe, met en œuvre et assurera l'exploitation de la solution reliant les compteurs pour le gaz et l'électricité aux systèmes de gestion des sociétés de services publics. La solution permettra à ces sociétés, grâce aux relevés intelligents, de remettre des bénéfices nets



d'une valeur de 18,8 milliards £ aux consommateurs, et au profit de l'économie et de l'environnement.

Offrir un accès sécurisé aux 53 millions de compteurs intelligents pour le gaz et l'électricité à l'ensemble des fournisseurs d'énergie au détail et des entreprises de distribution constitue un défi sans pareil dans le monde. CGI met à profit sa vaste expérience en compteurs intelligents au sein des marchés ouverts pour assurer le développement, la mise en œuvre et l'exploitation des systèmes qui permettront à la DDC d'offrir un accès sécurisé à l'infrastructure de compteurs intelligents de la Grande-Bretagne.

Jonathan Simcock, directeur général, Smart DCC Ltd. Londres, Royaume-Uni

Améliorer l'expérience passager et accroître l'efficacité

CGI travaille avec 140 clients des secteurs du transport aérien, ferroviaire, maritime et routier et du transit régional. Nous leur offrons une expertise et des solutions qui bonifient l'expérience globale des passagers, stimulent l'innovation et améliorent l'efficacité opérationnelle.

Nous sommes à l'écoute.

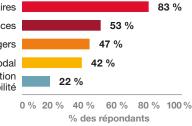
Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2015, nous avons réalisé 38 entrevues en personne auprès de clients du secteur du transport dans 11 pays afin de mieux comprendre la dynamique du marché avec laquelle ils doivent composer et les priorités stratégiques qui en découlent. Les clients mettent l'accent sur les solutions novatrices qui améliorent l'expérience passager, mais doivent également gérer les pressions budgétaires croissantes. Les investissements en technologie sont perçus comme la voie à suivre pour accroître l'efficacité et la capacité à s'adapter au contexte en pleine évolution de ce secteur, en dépit de budgets statiques.

Principales priorités en TI

- Concevoir des infrastructures modernes
- Accroître la cybersécurité et la sécurité physique
- Investir dans la transformation numérique et la mobilité
- Tirer davantage de valeur commerciale des données
- Moderniser les systèmes TI

Principales tendances du marché

Gestion des pressions budgétaires Investissements dans des technologies novatrices Gestion de l'évolution des demandes des passagers Amélioration de l'intégration du transport multimodal Investissements dans la transformation numérique et la mobilité



Nous innovons. Nous produisons des résultats.

Grâce à sa compréhension approfondie des secteurs d'activité et des besoins de ses clients, CGI propose des solutions numériques novatrices qui favorisent la transformation numérique, améliorent la cybersécurité, optimisent l'expérience passager et modernisent les infrastructures et les systèmes.

Domaines d'innovation

Résultats

Transformation numérique — Nous proposons les stratégies et technologies numériques qui aident nos clients à lancer des offres novatrices et à accroître leur efficacité. Par exemple, grâce à CGI, Rijkswaterstaat (Pays-Bas) a transformé les voitures de ses inspecteurs routiers en espaces de travail numériques en vue d'accroître l'efficacité de la gestion des incidents et la maintenance de leurs

- · Infrastructures agiles
- Systèmes de transport intelligents
- Expérience passager améliorée
- Amélioration de l'efficacité et de la gestion de la main-d'œuvre

Cybersécurité - Nos experts en sécurité évaluent, gèrent et font évoluer les capacités de nos clients en matière de cybersécurité afin de les protéger contre les cybermenaces croissantes et en constante évolution.

- Sécurité accrue des passagers
- Protection contre les attaques visant l'infrastructure
- Protection des données personnelles

Expérience passager - Nous offrons des solutions reconnues de renseignements sur les clients telles que nos applications mobiles permettant de connaître le taux d'occupation des trains (iNStapp) et l'heure d'arrivée des trains (My Train) ainsi que notre solution de planification d'itinéraire (Helsinki Journey Planner).

- Amélioration de la qualité du service à la clientèle
- Satisfaction et fidélisation accrues des passagers
- Amélioration de l'efficacité opérationnelle

Analyse prédictive - Nous aidons nos clients à saisir, à analyser et à utiliser les données en temps réel, grâce, notamment, à notre solution d'analyse intelligente des données pour le réseau d'autobus d'Helsinki (Finlande) et à la solution Traffic360 de CGI, utilisée par les administrations routières pour accomplir l'audit opérationnel des systèmes de péage des exploitants d'autoroutes.

- Augmentation des données et des renseignements en temps réel
- Efficacité accrue en matière de gestion des données
- Amélioration de la performance et réduction des coûts

Modernisation des TI - CGI favorise la modernisation de toute la chaîne d'approvisionnement et soutient les secteurs du transport aérien et maritime grâce à ses solutions de gestion des ventes à bord Pro Logistica et LS NAV. (Actuellement, • 28 lignes aériennes dans le monde entier utilisent la plateforme Pro Logistica.)

- Portrait à 360° de la clientèle
- Automatisation accrue
- Rationalisation des activités et économies

🌠 Nous sommes responsables du transport d'environ 50 millions de passagers et 10 millions de colis chaque année. Afin d'améliorer la qualité de nos services et de l'information que nous gérons, tout en répondant aux exigences croissantes de nos clients en matière de services, nous avons choisi CGI pour procéder à la transformation numérique de nos activités. CGI a mis en œuvre un système complet qui nous permet d'accroître l'efficacité de nos activités de gestion des ventes de billets grâce à une tarification et à un accès aux horaires dynamiques. Ces services contribuent à l'amélioration de l'expérience client, à l'augmentation des ventes par l'entremise des canaux numériques et à l'optimisation efficace du parc de véhicules de notre entreprise. 🔰

Jukka Ylitalo, directeur des opérations, Matkahuolto Helsinki, Finlande

Exploiter la technologie pour se différencier de la concurrence

Affichant un bilan reconnu pour l'excellence de ses services, CGI est le partenaire de **toutes les principales sociétés pétrolières et gazières dans le monde**. Nous offrons des services pour l'ensemble de la chaîne de valeur client, de l'exploration à la production, au raffinage, à l'approvisionnement, à la distribution et au commerce électronique de détail interentreprises et interentreprises orienté client (B2B2C).

Nous sommes à l'écoute.

Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2015, nous avons réalisé **27 entrevues en personne** auprès de clients du secteur pétrolier et gazier dans **9 pays**. Compte tenu de la fluctuation des prix, de l'incertitude géopolitique et de la difficulté croissante d'accéder aux réserves, nos clients cherchent à réduire leurs coûts, à accroître la productivité des réserves, à utiliser judicieusement leurs actifs, à établir des partenariats stratégiques, à améliorer la conformité et à générer davantage de profits en aval — de façon sécurisée et durable.

Principales priorités en TI

• Atténuer les menaces de cybersécurité

- Adopter de nouveaux modèles de prestation de services tels que l'informatique en nuage (cloud) et le logiciel service (SaaS) pour réduire le coût des TI
- Exploiter l'analyse de données massives (big data) pour améliorer l'interprétation des données en vue d'une prise de décision éclairée
- Intégrer les TI en amont de la chaîne afin d'optimiser la qualité de l'information et d'obtenir une valeur ajoutée immédiate

Principales tendances du marché



Nous innovons. Nous produisons des résultats.

En raison de la chute importante du prix du pétrole, les sociétés doivent composer avec des pressions extrêmes en matière de génération de revenus et de réduction des coûts. CGI aide ses clients en concevant, développant et proposant des mesures concrètes afin de relever ces défis et de réagir aux tendances et aux priorités du secteur.

Domaines d'innovation

Résultats

Analyse des données d'entreprise — Nous aidons nos clients à gérer l'information en tant qu'actif d'entreprise pour toute la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière et tirons des renseignements précieux des données géologiques, de production, sur les consommateurs et les achats.

- Utilisation des connaissances tirées des données en tant que facteur de différenciation concurrentielle
- Mise à profit du potentiel caché des données liées à l'activité sismique pour favoriser une meilleure prise de décision

Applications de sous-surface et de puits — Nous gérons des portefeuilles d'applications cruciales pour les grandes sociétés pétrolières et gazières.

 Amélioration de l'exploration et augmentation des réserves récupérables, conjuguées à une réduction des coûts et à la stimulation de l'innovation

Comptabilité des hydrocarbures — Notre solution Exploration2Revenue (X2R) optimise les systèmes d'arrièreguichet des activités en amont grâce aux technologies mobiles, numériques et en nuage (cloud).

- Réduction du coût total des opérations
- · Capacité de se concentrer sur les opérations de base

Programmes de paiement et de fidélisation — Chaque année, les systèmes de CGI traitent 1,5 milliard de transactions par carte essence et gèrent 100 milliards \$ en paiements par carte essence.

 Fidélisation accrue des clients envers les détaillants, favorisant une croissance rentable

Cybersécurité — Nous offrons des services-conseils et gérons le déploiement, l'exploitation et la maintenance des réseaux de commande de processus pour les activités en amont et en aval.

 Amélioration des réflexes ou des comportements en matière de sécurité

Santé, sécurité et environnement — 95 % des déplacements en mer du personnel du secteur pétrolier et gazier britannique sont contrôlés par VantagePoB de CGI. Notre solution ProSteward360 rationalise la conformité aux réglementations mondiales sur les matières dangereuses.

- Gestion améliorée des risques, de la conformité et des incidences
- Gestion efficace de la main-d'œuvre

Commerce de l'énergie et gestion des risques — Nous aidons nos clients à gérer les fonctions de service à la clientèle et d'arrière-guichet, la livraison matérielle et la logistique.

- · Standardisation et efficience accrues
- Optimisation des coûts et de la conformité réglementaire

Grâce à notre association avec CGI et à ses vastes compétences sectorielles et techniques en matière de solutions de sous-surface et de puits, nous sommes heureux de tirer à nouveau profit de ses services complets de gestion des applications, fondés sur un modèle hybride et adapté de prestation de services.

Bettina Bachmann, vice-présidente, logiciels de sous-surface et de puits, Solutions mondiales de Shell La Haye, Pays-Bas







En 2015, nous avons réalisé 965 entrevues en personne auprès des dirigeants des fonctions d'affaires (métiers) et des fonctions informatiques (TI) de nos clients, dans tous les secteurs d'activité et pays où nous exerçons des activités. Ces discussions nous ont clairement démontré que, pour la première fois depuis la crise financière mondiale de 2008, nos clients redéfinissent leurs priorités d'entreprise non seulement autour de la stricte réduction des coûts, mais également d'initiatives à fort potentiel de revenus, telles que le lancement de nouveaux services et produits.

Ces priorités traduisent la motivation de nos clients de devenir des **organisations numériques axées sur le client**.

L'augmentation des exigences des consommateurs et des citoyens, qui souhaitent des interactions cohérentes, omnicanales et personnalisées avec les entreprises et les gouvernements, accentue l'importance de procéder à une transformation numérique. Nos clients doivent également composer avec le resserrement des exigences réglementaires, les risques en matière de cybersécurité, les pressions budgétaires et les bouleversements du marché liés à l'arrivée de nouveaux concurrents accordant la priorité au numérique (« digital first »).

Toutefois, les efforts de transformation de nos clients en vue de relever ces défis sont freinés par plusieurs facteurs. Leurs systèmes d'information, développés au fil des ans, accroissent la complexité et les coûts de cette transformation numérique et réduisent leur capacité à la financer et à la réaliser. En ce qui concerne les coûts, 65 % de nos clients affirment ne pas avoir été en mesure de réduire leurs coûts et de modifier la répartition de leurs dépenses afin d'investir davantage dans la transformation. Environ 18 % des dépenses d'investissement TI de nos clients sont consacrés à la transformation numérique, et près de 60 % de nos clients nous ont indiqué avoir entamé une telle transformation.

Nous aidons nos clients à effectuer le virage numérique. CGI est un partenaire innovant dont l'objectif est d'aider ses clients à diminuer leurs coûts afin de financer et d'accélérer la transformation.





Contribuer à l'essor de la France numérique

Au cours de la dernière année, CGI a élaboré une vision de l'avenir de l'industrie numérique en France. Ce type d'initiative est encouragé par le gouvernement français en vue de faire de la France la nation phare du numérique en Europe et dans le monde entier.

La vision de CGI, fruit de nombreuses rencontres avec des clients et des représentants gouvernementaux, consiste à utiliser les technologies numériques pour stimuler la croissance économique; à valoriser l'image des métiers du numérique, notamment auprès des femmes; et à accroître la compétitivité et la sécurité. De plus, CGI s'est associée à quatre grandes écoles afin de former un groupe de travail auquel participent des étudiants, futurs leaders de la France numérique, dans le but de s'assurer que la vision développée englobait les principaux sujets liés à l'économie numérique.

À la suite de cette étude, en juin 2015, CGI a publié un livre blanc s'adressant aux représentants gouvernementaux, aux clients et au grand public, intitulé « Le numérique, une chance à saisir pour la France ». Cette initiative se poursuit aujourd'hui, grâce au livre blanc et aux multiples projets qui en découlent et contribuent au discours de CGI au profit d'une France numérique.

CGI s'est inscrite dans une démarche de contribution à la concertation nationale organisée par le Conseil national du Numérique à la demande du gouvernement et de contribution plus généralement à l'écosystème d'innovation. Il faut que toutes les entreprises qui sont présentes en France aient cette démarche d'imprégnation de l'écosystème d'innovation.

Axelle Lemaire, secrétaire d'État chargée du numérique France



CGI propose un ensemble d'offres et d'accélérateurs de transformation numérique afin d'aider ses clients à devenir des organisations numériques axées sur le client.

- Expérience client numérique Offrir aux consommateurs et aux citoyens une expérience unifiée, personnalisée et omnicanale
- Collecte de données numériques Utiliser l'analyse de données massives (big data) pour mieux comprendre les besoins des consommateurs et des citoyens et réduire les coûts et la complexité de la gestion des données
- Internet des objets (IoT) Tirer profit des objets connectés afin d'offrir de nouveaux services et processus permettant de se différencier sur le marché
- Nouveaux modèles de prestation de services, notamment l'informatique en nuage (cloud) et le logiciel service (SaaS) — Favoriser l'innovation, la flexibilité et les économies grâce à des services infonuagiques sécuritaires offrant la disponibilité et la performance dont les clients ont besoin
- Modernisation des paiements Aider nos clients à gérer des volumes croissants de transactions grâce à des processus optimisés et moderniser les systèmes de paiement pour les rendre souples, évolutifs, conformes et sécurisés
- Cybersécurité Protéger les partenaires grâce à l'évaluation et à l'analyse des risques potentiels, à la surveillance constante des menaces et à la mise en place des moyens de défense nécessaires
- Impartition Gérer les fonctions d'affaires et de TI pour le compte de nos clients afin de dégager des économies et de mettre à leur disposition des modèles innovants
- Modernisation des TI Proposer une stratégie et des services complets visant à transformer les applications, les infrastructures et les processus existants en vue de bâtir une organisation numérique axée sur le client
- Stratégie de gestion du capital humain Aider nos clients dans leur stratégie de gestion des professionnels en TI afin d'attirer et de fidéliser les meilleurs profils pour gérer les fonctions opérationnelles et stratégiques TI de l'organisation

Ces outils sont utilisés de différentes façons, selon le secteur d'activité de nos clients. À partir de l'analyse de nos entrevues client et de notre expérience du marché, nous avons constaté que les leaders réalisent leur transformation numérique selon les méthodes ci-dessous afin d'en garantir le succès.



Type de secteur d'activité Ac

Actions des leaders du numérique

de consommateurs (communications, commerce de détail et services aux consommateurs, banques)

Informatique en nuage (cloud) de deuxième génération; généralisation du sans-fil; employés et agents numériques; outils de collaboration; écosystème de partenariats et de connectivité; analyse prédictive

Actifs importants

Forte densité

(transport, secteur manufacturier, services publics)

Relations avec le client; médias sociaux; élimination stricte du papier; promotion du libre-service mobile pour les employés, les clients et les agents

Risques et investissements élevés

(pétrole et gaz, assurance, santé, gouvernements)

Plateformes et données mutualisées; investissement dans des outils numériques pour les employés; services électroniques; promotion de la collaboration interne et renforcement de la cybersécurité

Accompagner nos clients

dans leur démarche numérique

CGI collabore avec ses clients en leur proposant des innovations concrètes et des solutions axées sur les activités leur permettant de réduire leurs coûts d'exploitation et d'investir les économies ainsi réalisées dans la transformation de l'organisation. Nous sommes à l'écoute de nos clients et comprenons leurs besoins et leurs objectifs d'affaires, et jouons un rôle de partenaire actif dans la réussite de leur transformation numérique. Voici quatre exemples d'accélérateurs de transformation numérique contribuant au succès de nos clients.

Redéployer les économies réalisées pour accélérer la transformation

Les organisations sont freinées dans leurs efforts de transformation numérique à la fois par la pression sur le chiffre d'affaires et la hausse des coûts. Beaucoup d'organisations ne trouvent pas d'autre solution que de consacrer davantage de ressources aux services en TI et, dans certains cas, sans que cette décision soit fondée sur une feuille de route stratégique. Pour éviter des budgets TI excessifs, les clients doivent faire une distinction claire entre les dépenses informatiques qui contribuent à la différenciation concurrentielle et celles qui permettent le fonctionnement opérationnel de l'entreprise.

Grâce à ses services d'impartition des TI et à ses offres de services numériques, conjugués à ses options mondiales de prestation de services les mieux adaptées, CGI peut aider ses clients à **réduire leurs budgets consacrés aux TI de 30** % à 40 % au fil du temps, en mettant l'accent sur la modernisation des TI, la mise hors service d'applications obsolètes et l'adoption d'outils et de processus d'automatisation. Dans le cadre de nos offres de transformation numérique, nous collaborons avec nos clients en vue de les aider à rationaliser les processus, à développer les outils de collaboration avec leurs partenaires, peu importe où ils exercent leurs activités et à offrir une expérience client numérique à moindre coût. À terme, les économies ainsi réalisées peuvent être réinvesties dans les activités TI qui accélèrent leur transformation.

La modernisation des paiements comme moteur principal de transformation

CGI collabore avec ses clients afin de favoriser une transmission aisée, sécurisée et fiable de l'ensemble des messages et transactions dans tout le cycle de vie des paiements. Notre offre CGI Payments360 — un portefeuille intégré de solutions et de services conçus dans le but précis de soutenir la transformation de l'ensemble du cycle de vie des paiements — nous permet d'aider nos clients à transformer leurs processus d'affaires et à intégrer des technologies sous-jacentes. Grâce à ces services, nos clients sont en mesure d'élaborer des stratégies efficaces de transfert de fonds, tout en continuant de tirer parti de leurs investissements existants et en acquérant la souplesse nécessaire pour s'adapter rapidement à l'évolution des exigences des consommateurs.

Forte d'une expérience de prestation de services dans de nombreux secteurs d'activité à l'échelle mondiale, CGI est le partenaire idéal pour procéder à la transformation de l'ensemble du cycle de vie des paiements et maîtrise les technologies émergentes telles que le registre des transactions (block chain) et le registre distribué de consensus.

Assurer la protection des entreprises

Dans un monde de plus en plus connecté, les entreprises et les gouvernements procèdent à une transformation afin d'améliorer les services qu'ils offrent aux consommateurs et aux citoyens. Cette connectivité généralisée présente toutefois des risques accrus en matière de cybersécurité. Dans la réalité actuelle, le risque zéro n'existe pas; même les organisations les plus vigilantes sont exposées aux risques. Néanmoins, les citoyens et les consommateurs veulent avoir la certitude que leurs données sont sécurisées.

CGI aide ses clients à intégrer des mesures de sécurité concernant tous les aspects de leurs activités, qu'il s'agisse de l'infrastructure, des réseaux, des applications mobiles, de la formation des employés ou de la continuité des affaires. Nous aidons nos clients à protéger leur entreprise par l'évaluation et l'analyse des risques informatiques potentiels, la surveillance constante des menaces en temps réel et la mise en place des moyens de défense nécessaires en vue d'assurer la continuité des activités. (Pour en savoir davantage, visitez cgi.com/cyberblogue.)

Tirer des renseignements précieux de l'analyse des données

La plupart des organisations utilisent de multiples canaux de communication : les sites Web, les médias sociaux, les capteurs, les applications mobiles, les centres d'appels et les interactions en personne. La transformation numérique consiste à réinventer ces canaux en modifiant la façon d'établir des relations, d'échanger des données, d'exécuter des transactions, de recueillir des données et de créer de la valeur.

Pour réussir dans le monde numérique, CGI croit qu'une entreprise doit se concentrer à la fois sur la mise en place d'une culture axée sur le client et sur la poursuite de l'excellence opérationnelle, tout en s'assurant que les données pertinentes sur les consommateurs et les produits provenant de divers canaux sont accessibles et exploitables en vue d'améliorer les résultats d'affaires. CGI utilise l'analyse de données massives (big data) afin d'aider les clients à tirer une valeur commerciale des données. Nous leur proposons notamment la méthodologie Data2Diamonds pour la conception et la mise en œuvre de solutions d'analyse des données. Plus les organisations accèdent à des données de qualité, que nous appelons diamants (« Diamonds »), plus il leur est facile de les analyser et plus le potentiel d'en tirer de la valeur est important. (Pour en savoir davantage, visitez cgi.com/blogue/analyse-donnees-massives.)



Cet outil opérationnel commun [de navigation GPS] est le premier en son genre dans le secteur des services d'urgence. Il couvre l'ensemble de la chaîne d'activités, de la réception de l'appel au centre d'intervention d'urgence à l'arrivée des équipes de secours sur la scène de l'incident. Cet outil constitue une plateforme partagée par tous les services d'urgence. Le projet évolue déjà grâce à la possibilité d'ajouter les services de police au système.

Janek Laev, directeur général, centre d'intervention d'urgence de l'Estonie Tallinn, Estonie

Les cyberattaques se multiplient et les conséquences financières sur leurs victimes sont considérables. Nous tenons à proposer à nos clients la meilleure couverture possible d'assurance et d'assistance en cas de sinistre contre ces nouveaux risques. Pour cela, nous pensons essentiel de s'appuyer sur un diagnostic précis mettant en évidence les cyberrisques auxquels nos clients sont exposés. Notre objectif est de leur proposer une protection adéquate et personnalisée comprenant un plan de traitement des risques ainsi qu'une couverture en cas de sinistre. La croissance et la complexité des attaques aujourd'hui font que nos clients ont plus que jamais besoin d'optimiser leur protection. L'expertise de CGI en matière de cybersécurité est donc cruciale. Nos expertises combinées nous positionnent clairement comme un partenaire de confiance pour nos clients.

Dominique Le Chevallier, directeur technique groupe, Verspieren Wasquehal, France

CGI est le partenaire officiel de UK Sport en matière d'intégration de systèmes. Elle travaille en étroite collaboration avec son équipe du renseignement sportif à la mise en place de capacités durables de gestion des données et d'analyse qui permettront à UK Sport de conserver un avantage concurrentiel et d'améliorer la qualité de la prise de décision. UK Sport collabore avec l'équipe de CGI dédiée à la transformation numérique pour renforcer ses capacités internes en vue de réaliser les objectifs de ses projets d'intégration de systèmes. L'expertise et le soutien offerts par CGI permettent à UK Sport de mettre en œuvre une solution robuste s'appuyant sur les meilleures pratiques, tout en respectant un échéancier très serré.

Simon Timson, directeur de la performance, UK Sport Londres, Royaume-Uni





Exemples de communiqués de presse parus en 2015

- Le conseil de la ville d'Édimbourg octroie un contrat d'une durée de sept ans et d'une valeur de 186 MΣ à CGI pour des services de transformation numérique et d'impartition des TIC (voir la page 25 pour en savoir davantage)
- Dans le domaine des transactions bancaires, CGI lance de nouveaux outils pour aider les banques à investir judicieusement dans leur transformation en vue d'atteindre leurs objectifs stratégiques
- Sondage de CGI sur les préférences des consommateurs du secteur bancaire : « Accélérer la transformation numérique au service du " bien-être financier " des clients »
- CGI désignée comme leader par NelsonHall pour sa gestion déléguée des services de sécurité mondiaux
- Le nouveau centre de cybersécurité de CGI en Finlande fournira un soutien local en tout temps et bénéficiera de l'appui de ressources mondiales
- CGI et le leader du transport DB Schenker élargissent leur entente d'impartition en vue de couvrir davantage d'applications essentielles
- CGI et ELEXON signent une entente d'impartition de 20 M£ sur trois ans pour la gestion des TI et des processus d'affaires
- CGI Unify360 : solution unifiée de gestion des TI traditionnelles et infonuagiques offrant aux clients une visibilité complète et centralisée de l'ensemble de leurs services en TI
- CGI assure avec succès la transformation des centres de traitement de données de l'entreprise australienne APA Group
- CGI conclut une entente avec plusieurs localités du Michigan en vue de leur fournir un système fiable de gestion intégré (ERP) fondé sur le logiciel service (SaaS)
- La North Wales Police octroie un contrat de service de cinq ans à CGI dans les domaines des technologies de l'information et des communications (TIC) en mode délégué
- · L'organisme finlandais d'assurance sociale Kela choisit CGI pour moderniser sa gestion de documents
- CGI choisie pour fournir la solution nationale d'enquête de sécurité du Royaume-Uni
- Mitsubishi Hitachi Power Systems Europe confie la gestion de son infrastructure TI à CGI
- CGI s'associe à des organismes estoniens pour développer un système novateur d'intervention d'urgence
- Le ministère de la Défense britannique sélectionne CGI pour sa solution de gestion de dossiers de santé électroniques intégrés



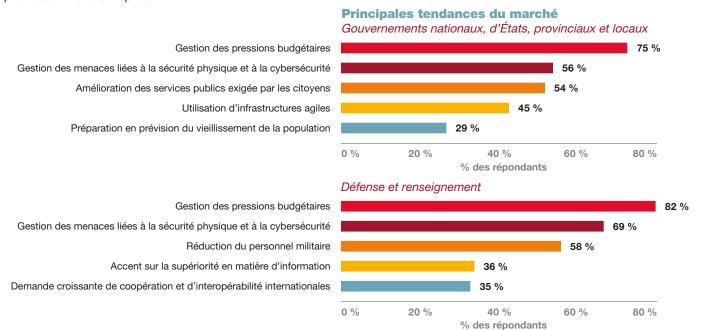
Innover pour offrir des services

numériques essentiels aux gouvernements

CGI a aidé **plus de 2 000 clients gouvernementaux dans 15 pays** à élaborer avec succès des programmes de transformation. Nous collaborons avec des gouvernements nationaux, d'États, provinciaux et des administrations locales pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies numériques leur permettant d'atteindre leurs objectifs de transformation, notamment en matière de gestion financière et administrative, de sécurité publique et de justice, de services à la personne et de santé, d'éducation et de protection environnementale. Pour les organismes et les ministères de la défense, du renseignement et de l'industrie spatiale, nous contribuons à l'atteinte des objectifs des missions liés à la sécurité nationale, à la logistique, aux opérations, aux communications, aux simulations, aux infrastructures, à la santé du personnel militaire, aux enquêtes de sécurité sur le personnel et à l'observation de la Terre.

Nous sommes à l'écoute.

Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2015, nous avons réalisé **326 entrevues en personne** auprès de clients gouvernementaux dans **12 pays** afin de discuter des tendances du marché ainsi que de leurs principales priorités en TI et d'entreprise.







Nous innovons. Nous produisons des résultats.

CGI collabore avec des organisations gouvernementales du monde entier pour les aider à atteindre leurs objectifs de transformation et à offrir de meilleurs services aux citoyens tout en améliorant leur efficacité opérationnelle. Nous connaissons d'expérience toute la puissance que les technologies numériques peuvent conférer à la réalisation de la transformation lorsque la valeur qu'elle procure s'harmonise clairement à une vision et à des résultats définis.

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE À TOUS LES NIVEAUX DE GOUVERNEMENT

Nous aidons nos clients à planifier et à mettre en œuvre des solutions qui leur permettront d'aborder le virage numérique. L'innovation est un élément clé de ce processus. Nous conjuguons notre expertise sectorielle, nos meilleures pratiques, nos solutions de propriété intellectuelle et nos services complets à la vaste expérience issue de partenariats avec des clients en vue de proposer les meilleures idées et les solutions novatrices qui leur permettront de réaliser leur transformation.

- Gouvernement numérique Nous aidons des organisations du secteur public dans le monde entier à transformer la façon dont elles interagissent avec les citoyens et leur fournissent des services, tout en améliorant l'excellence opérationnelle et en réduisant les coûts.
- Régions et villes de l'avenir Nous proposons des solutions complètes qui aident nos clients à créer des collectivités ayant une meilleure qualité de vie, et davantage de prospérité, de durabilité et de sécurité. Nous les aidons à harmoniser leur stratégie et leurs feuilles de route et leur procurons des services technologiques et de mise en œuvre qui visent notamment à améliorer la participation citoyenne, les services à la personne, le transport, le tourisme et l'administration gouvernementale. (Apprenez-en davantage : cgi.com/fr/solutions-villes-avenir-citoyens.)
- Défense intelligente CGI aide ses clients du domaine militaire à tirer profit de leurs investissements actuels tout en bénéficiant d'idées novatrices et de technologies éprouvées. Nous jumelons des innovations technologiques, procédurales et opérationnelles à des relations locales de longue date avec nos clients. Nous offrons des solutions rentables qui optimisent les opérations militaires et assurent l'interopérabilité entre les partenaires locaux et multinationaux.

CGI a mesuré toute l'importance du projet et joué son rôle de façon exceptionnelle. Ensemble, nous avons franchi une étape majeure lors de l'exercice Noble Ledger 2014, au terme duquel nous avons été jugés « prêts au combat ».
Cette réalisation est un véritable exemple de collaboration et d'innovation.

Lieutenant-général Volker Halbauer, commandant du quartier général 1er corps germano-néerlandais (1GNC) Münster, Allemagne

Grâce à CGI et au système de gestion intégré (ERP) CGI Advantage, l'État de l'Alabama a transformé ses principaux processus d'affaires et mis en place un système intégré et moderne offrant l'ensemble des capacités de gestion des ressources d'entreprise dont nous avons besoin pour exercer nos activités comme nous le désirons.

Thomas L. White Jr., CPA, contrôleur de l'État Département des Finances de l'Alabama Montgomery, Alabama, États-Unis



OUTILS NUMÉRIQUES

Domaines d'innovation

Résultats

Participation citoyenne — Nous offrons des solutions numériques novatrices, notamment dans les domaines du signalement des crimes grâce aux médias sociaux, de l'inscription électronique des électeurs, de l'intervention d'urgence, de la collaboration numérique et de la numérisation des biens culturels, pour aider les gouvernements à créer des liens entre les citoyens, les organisations et les programmes d'initiatives locales.

- Amélioration de la participation citoyenne à la vie publique
- Engagement accru des collectivités
- Amélioration de la sécurité publique

Services aux citoyens — Nous aidons nos clients à concevoir et à mettre en œuvre des services axés sur les citoyens et mettons à profit nos solutions de propriété intellectuelle telles que notre réseau mondial de centres d'appels Atlas360 et nos capacités de logiciel service (SaaS) pour satisfaire les demandes des citoyens. De plus, la solution de gestion de cas de CGI permet d'automatiser les flux de travaux et la collaboration pour la gestion des cas, des dossiers et des demandes.

- Amélioration des services aux citoyens
- · Efficacité accrue
- Coûts réduits

Modernisation des TI — Nous aidons nos clients à moderniser et à simplifier leurs systèmes et leur infrastructure grâce à l'informatique en nuage (cloud), à la gestion déléguée, aux services partagés et à la prestation locale de services ainsi que par des approches de financement à même les bénéfices.

- Coûts et risques réduits
- Amélioration de la performance et de la prestation de services
- Agilité accrue pour répondre aux exigences changeantes

Analyse et intégrité des données — Nos services Data2Diamonds aident les gouvernements à saisir, à gérer, à intégrer et à analyser d'importants volumes de données. Nos solutions de gestion et d'analyse de données permettent à nos clients de fournir de l'information sécuritaire, pertinente et en temps opportun, et ce, dans des environnements souvent complexes et hostiles.

- Visibilité et données en temps réel pour une prise de décision éclairée
- Partage sécuritaire de l'information

Mobilité et Internet des objets (IoT) — Nous aidons nos clients à améliorer les services offerts aux citoyens et l'efficacité du travail grâce à nos services et solutions de mobilité et d'IoT, y compris nos solutions de propriété intellectuelle de gestion des équipes mobiles (PragmaCAD), de prestation de soins axés sur le patient (CommunityCare360 de CGI), de gestion des espaces publics (IBOR) et de bornes de recharge pour véhicules électriques (CiMS).

- Productivité accrue
- Capacité d'offrir des services aux citoyens partout et en tout temps
- Gestion de la circulation et durabilité améliorées

Cybersécurité — Nous collaborons avec nos clients pour aborder les questions de sécurité dans tout ce que nous faisons, de l'évaluation des risques au développement des applications, à la surveillance, à la prévention et à la continuité des affaires.

- Postures de sécurité améliorées
- Confiance accrue dans les opérations
- · Sensibilisation accrue

Mise en œuvre de l'informatique en nuage (cloud) — Nous favorisons l'adoption par nos clients de services en nuage et leur procurons la gouvernance, la sécurité et la visibilité appropriées grâce à des nuages sécurisés pour les gouvernements. La solution Unify360 de CGI offre des options de gestion des TI en nuage et sur place en une seule application.

- Réduction des risques
- Visibilité et connaissance accrues de l'ensemble de la prestation des services en TI traditionnelle sur place et infonuagique (cloud)

Gestion financière et modernisation — Les solutions de pointe de CGI en matière de gestion intégrée, de fiscalité et de recouvrement (y compris la solution d'entreprise Momentum, le système de gestion intégré [ERP] Raindance, CGI Advantage et Collections360 de CGI pour les gouvernements) améliorent la gestion des finances et des revenus de centaines de clients.

- Exactitude, responsabilisation et transparence accrues
- Amélioration de la performance financière et opérationnelle
- Augmentation des revenus

Offrir des solutions sécuritaires, fiables et novatrices pour le secteur spatial

Nous travaillons au sein de l'industrie spatiale pour offrir des systèmes sécuritaires et essentiels pour d'importants programmes de navigation satellite, d'observation de la Terre et de communication satellite. Notre leadership intellectuel est régulièrement partagé avec les organisations commerciales pour les aider à relever leurs défis d'affaires. Nous avons acquis une réputation solide pour résoudre des défis techniques de taille, aider nos clients à accroître la valeur de leurs investissements et fournir une protection accrue contre les menaces à la sécurité de l'équipement et de l'information.







Des services de transformation numérique et d'impartition des TIC pour la ville d'Édimbourg

CGI a été sélectionnée par le conseil de la ville d'Édimbourg pour offrir des services de transformation numérique et d'impartition des technologies de l'information et des communications (TIC) afin de réaliser la mise en œuvre de services numériques intégrés au sein de l'organisation, tout en améliorant l'efficacité et en générant des économies de coûts. Ce contrat prévoit également l'élargissement de la bande passante des écoles primaires et secondaires, permettant ainsi d'offrir aux étudiants un meilleur accès aux outils éducationnels en ligne.

CGI procédera également à la mise à jour des systèmes TIC dans l'ensemble des secteurs de services du conseil de la ville ainsi qu'à l'automatisation et à l'intégration des processus d'arrière-guichet grâce à un nouveau système de gestion intégré (« Enterprise Resource Planning » ou « ERP »). Ce nouveau système ERP intégrera les plateformes numériques destinées aux citoyens afin de réduire les coûts et d'en augmenter la capacité, tout en améliorant la qualité des services et en assurant une participation citoyenne efficace et efficiente.

Les gens sont au cœur de notre organisation, qu'il s'agisse des citoyens, du personnel de la ville ou des acteurs du secteur économique. Parmi les avantages que nous procurera cette entente, CGI nous permettra d'accélérer la mise en place de capacités en ligne améliorées, lesquelles offriront aux citoyens et aux entreprises une flexibilité accrue pour interagir avec le conseil et, s'ils le désirent, effectuer leurs transactions en ligne. Ces capacités offriront également à nos employés la possibilité d'assurer une exécution plus efficace dans l'ensemble des nombreux services offerts par le conseil.

Conseiller municipal Alasdair Rankin, responsable du comité sur les finances et les ressources du conseil de la ville d'Édimbourg Édimbourg, Royaume-Uni

Des solutions conçues par CGI qui produisent des résultats

- Les clients de CGI du domaine de la fiscalité et du revenu des États-Unis ont perçu des revenus supplémentaires de 4 milliards de dollars, ce qui n'aurait pas été possible sans les solutions de CGI.
- Nous avons mis en œuvre ou modernisé avec succès plus de 500 systèmes de gestion intégrés (ERP) pour les gouvernements fédéral, d'États et locaux des États-Unis.
- Depuis 10 ans, nous fournissons au Crown Prosecution Service, le service des poursuites pénales de l'Angleterre et du pays de Galles, la technologie dont il a besoin pour **poursuivre en justice plus de 15 millions d'accusés**.
- Nous soutenons plus de 50 millions de prestataires du régime d'assurance maladie Medicare des États-Unis par l'entremise du site Medicare.gov, qui, avec l'aide de CGI, a été rendu plus accessible et axé sur l'utilisateur.
- La police communautaire (Burgernet) connaît aux Pays-Bas un immense succès grâce à l'aide de CGI; plus de 1,5 million de citoyens y participent à l'échelle nationale.
- CGI aide des clients tels que le Quartier général du 1^{er} corps germano-néerlandais (1GNC) à mettre en œuvre des solutions qui **soutiennent l'approche de « défense intelligente » de l'OTAN.** Le portail de commandement et de contrôle du 1GNC est interopérable avec l'ensemble des structures de l'OTAN.
- CGI développe la solution d'enquête sur le personnel des services de sécurité nationale du Royaume-Uni qui gérera plus de 200 000 demandes d'attestation de sécurité chaque année.
- CGI fait partie de l'équipe du Centre européen d'opérations spatiales qui a guidé Rosetta et Philae, son atterrisseur, avec succès.
- Nous avons mis en œuvre des systèmes qui produisent des images et des données satellites météorologiques pour l'Europe, l'Asie-Pacifique et l'Afrique.

SECTEUR MANUFACTURIER

Faciliter la transformation numérique

au-delà des frontières de l'organisation

CGI offre ses services à une large gamme de clients du secteur manufacturier dans de nombreux segments, dont les industries minière et métallurgique, les pâtes et papiers, les produits chimiques, les industries aérospatiale et automobile, la haute technologie, l'électronique et autres produits industriels.

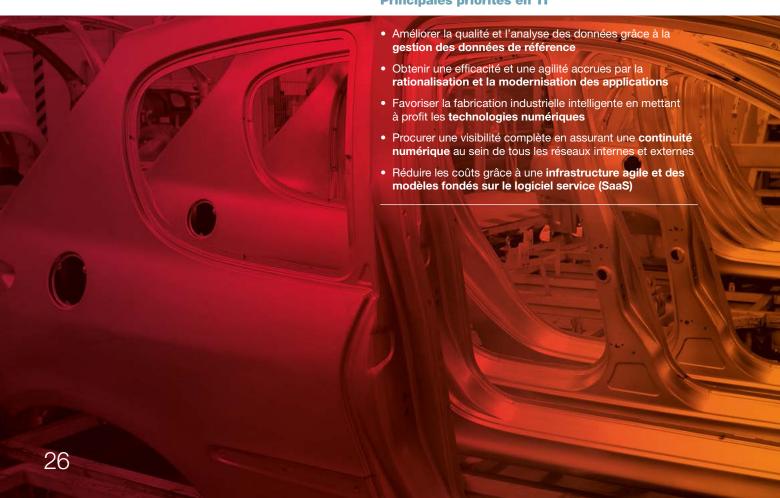
Nous sommes à l'écoute.

Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2015, nous avons réalisé **66 entretiens en personne** auprès de dirigeants des fonctions d'affaires et des fonctions informatiques (TI) issus de divers segments du secteur manufacturier dans **10 pays**. Parmi les principales préoccupations de ces dirigeants figurent la réduction des coûts et l'amélioration de l'agilité opérationnelle ainsi que l'innovation, l'accélération de la mise sur le marché et le développement de nouveaux services. Pour la première fois, les médias sociaux et la numérisation des échanges avec les consommateurs se classent également en tête de liste. La transformation numérique de l'industrie manufacturière s'avère nécessaire pour permettre aux entreprises d'atteindre l'agilité requise pour être concurrentielles. De nouvelles technologies doivent être mises à profit et la philosophie traditionnelle des échanges d'entreprise à entreprise (B2B) doit être étendue jusqu'au consommateur dans une logique qui va des fournisseurs jusqu'aux consommateurs (B2B2C). Ces pressions incitent les entreprises à se concentrer sur l'optimisation de leurs processus internes et externes, sur la personnalisation de leurs produits, ainsi que sur le développement d'offres dont la valeur est augmentée par des services.

Principales tendances du marché Pressions toujours plus fortes pour réduire les coûts Attention accrue portée à l'innovation Rôle clé des pays de la zone BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) dans la croissance Utilisation accrue des médias sociaux Mise en œuvre de la fabrication industrielle intelligente ou numérique 17 % 0 % 30 % 60 % 90 %

Principales priorités en TI

% des répondants





Nous innovons. Nous produisons des résultats.

En réponse à ces tendances et à ces priorités, CGI aide ses clients à tirer parti des TI pour les soutenir dans le cadre de leur transformation numérique.

Domaines d'innovation

Résultats

Transformation des processus d'affaires — Nous proposons l'amélioration et la numérisation des processus dans toute la chaîne de valeur. Nous assurons la modernisation des TI, la rationalisation et la standardisation du portefeuille d'applications, ainsi que l'impartition (externalisation) informatique.

- Réduction des coûts
- Amélioration de la visibilité dans toute la chaîne de valeur
- Productivité accrue et accélération de la mise sur le marché

Optimisation de la chaîne d'approvisionnement — Nous aidons nos clients grâce à des services-conseils en management et en TI ainsi que par la sélection et la mise en œuvre de technologies. Notre solution Atlas des manufacturiers est une méthodologie reconnue pour optimiser les systèmes TI et les opérations de fabrication.

- Excellence opérationnelle de bout en bout
- Mise en place de la fabrication industrielle intelligente
- Capacités accrues à personnaliser les produits

Excellence en matière de systèmes d'exécution de la fabrication (MES) — Notre gamme de services d'exécution de la fabrication comprend l'élaboration de la stratégie, la sélection et la mise en œuvre des technologies ainsi que la gestion des systèmes pendant toute leur durée de vie. CGI siège au conseil d'administration de la Manufacturing Enterprise Solutions Association (MESA) depuis 9 ans. (Apprenez-en davantage sur notre 16° enquête annuelle sur les produits MES : cgi.com/fr/manufacturier/enquete-produits-MES.)

- Amélioration de la visibilité et de la maîtrise des activités en usine
- Réduction des coûts et augmentation de l'efficacité

Internet des objets (IoT) — Nous collaborons avec nos clients pour mettre en œuvre des solutions faisant appel à l'Internet des objets (IoT), à la mobilité ainsi qu'à d'autres technologies sous-jacentes dans des domaines tels que la maintenance de terrain et prédictive.

- Mise en place de la fabrication industrielle intelligente
- Amélioration de la productivité et de la qualité
- Capacités accrues à développer de nouveaux services

Analyse de données massives (big data) — Nous utilisons l'approche Data2Diamonds, l'analyse prédictive ainsi que les données issues de la chaîne d'approvisionnement et des consommateurs pour extraire de l'information exploitable à partir des gigantesques volumes de données provenant des produits et systèmes de nos clients.

- Renseignements de meilleure qualité et exploitables à propos des consommateurs
- Expérience client améliorée

Cybersécurité — Accroître la vitesse d'intervention en cas d'atteinte à la sécurité exige des changements fondamentaux au niveau des processus. Nous aidons nos clients à évaluer et à diminuer les cyberrisques, nous offrons un suivi continu en temps réel et nous mettons en place les processus et les mesures de protection nécessaires.

- Niveaux plus élevés de sécurité et de conformité
- Capacité de promouvoir le partage des données en toute sécurité
- Assise solide en vue de la transformation numérique de l'industrie manufacturière 4.0

Vision à 360° des consommateurs : Nissan Europe accroît l'efficacité de ses activités marketing

Présente dans 23 pays et dans des marchés fort différents, Nissan Europe affichait un taux de fidélisation de ses clients inférieur à celui de ses concurrents. En vue d'atteindre des objectifs d'affaires cruciaux, Nissan devait obtenir une vision à 360° des consommateurs afin de soutenir ses activités de vente et de marketing pour la totalité du cycle de vie du client. CGI a collaboré à la conception et à l'intégration de la solution, et est actuellement responsable de l'hébergement et de l'exploitation du système complet. Voici quelques-unes de ses composantes.

- Une base de données client soutenant la vision à 360° des consommateurs
- Une plateforme robuste assurant la qualité des données grâce à la structuration, au nettoyage, à la mise en correspondance et à l'enrichissement des données issues de 100 sources internes et externes
- Une plateforme dédiée aux campagnes marketing

Il a fallu peu de temps pour constater les bénéfices dégagés. Le taux de conversion a augmenté grâce à une connaissance et une segmentation accrues des consommateurs. L'introduction de cotes précises, comme la « date prévue de rachat d'une voiture », s'est avérée particulièrement utile pour améliorer significativement l'atteinte ciblée des clients et la performance des campagnes publicitaires. La solution a été déployée dans 16 pays en Europe et d'autres mises en œuvre sont également prévues.

Nissan n'était pas une entreprise axée sur les données et possédait de l'information essentielle disséminée dans plusieurs systèmes, ce qui imposait plusieurs contraintes. La vision à 360° des consommateurs nous permet d'intégrer les sources de données, de sélectionner l'information la plus pertinente dans chacune d'elles et de bâtir une vision complète et à jour de chaque consommateur. Ces connaissances nous permettent d'améliorer l'expérience client. CGI a joué un rôle déterminant en nous permettant de remédier à la fragmentation de nos données et de créer une source fiable et unique de données sur nos consommateurs. Nous sommes désormais en mesure de mieux segmenter et cibler nos clients et d'ainsi répondre à leurs attentes, et nous affichons dorénavant un taux de conversion nettement supérieur.

Nicolas Verneuil, directeur général de l'expérience client, Nissan Europe Montigny, France

COMMERCE DE DÉTAIL ET SERVICES AUX CONSOMMATEURS

Personnaliser l'expérience client omnicanale grâce

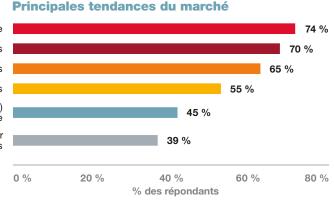
à la transformation numérique des activités

CGI offre des services à plus de **700 clients dans le monde, dans les domaines du commerce de détail, de la vente en gros, des biens de consommation courante et des services aux consommateurs**. Nous apportons une valeur ajoutée dans l'ensemble de la chaîne de valeur, du fournisseur au consommateur final. Nous collaborons avec nos clients afin de les aider à concevoir, à exploiter et à gérer leurs activités.

Nous sommes à l'écoute.

Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2015, nous avons réalisé **76 entrevues en personne** auprès de nos clients du secteur du commerce de détail et des services aux consommateurs dans **11 pays**. Lors de ces entrevues, nous avons constaté que la convergence des mondes physique et numérique demeure une priorité. Les comportements d'achat des consommateurs continuent de changer et leurs attentes ne cessent de croître. Les détaillants doivent donc mettre en œuvre des stratégies omnicanales cohérentes afin d'améliorer et de personnaliser l'expérience client dans son ensemble et de proposer des offres en temps réel, afin de développer la fidélisation, la différenciation et la croissance.

Mise en place d'une expérience omnicanale intégrée et cohérente
Amélioration de l'expérience numérique des consommateurs
Nécessité de mettre en place des infrastructures TI souples et agiles
Gestion des attentes croissantes des consommateurs
Meilleure utilisation de l'analyse de données massives (big data)
et de l'analyse prédictive
Amélioration de la cybersécurité afin de se protéger
contre les violations de données



Principales priorités en TI





Nous innovons. Nous produisons des résultats.

CGI aide des organisations mondiales de premier plan du commerce de détail et des services aux consommateurs à mettre à profit l'innovation, que ce soit à travers l'intégration des mondes physique et numérique (« phygital »), l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement, l'obtention de données en temps réel sur les consommateurs, ou le suivi et le traçage en matière de surveillance de la sécurité.

Domaines d'innovation

Résultats

Transformation numérique et mobilité - Nous offrons des services d'intégration des mondes physique et numérique (« phygital ») afin de créer une expérience client hybride, en mettant à profit un vaste éventail de technologies, telles que la mobilité, l'Internet des objets (IoT), l'informatique en nuage (cloud), les balises de localisation (beacons), les solutions de points de vente mobile couplées avec un profilage de la clientèle, et les technologies portables.

- Achats en tout temps, en tout lieu et à partir de tout type d'appareil
- Expérience d'achat cohérente et personnalisée sur tous les canaux

Optimisation des TI et des processus d'affaires - CGI offre une vaste gamme de services-conseils en management et en TI en vue d'optimiser les systèmes et les processus dans toute la chaîne de valeur.

- · Agilité accrue pour répondre aux exigences en constante évolution du marché et des clients
- Visibilité opérationnelle complète sur tous les canaux
- Coûts réduits

Analyse de données massives (big data) et analyse prédictive - Nous procurons des données en temps réel sur les comportements des consommateurs grâce aux technologies les plus récentes, telles que l'analyse prédictive.

- Meilleure compréhension des attentes des consommateurs
- Capacité de générer des renseignements exploitables à partir des données afin d'améliorer l'expérience client
- Personnalisation accrue

Cybersécurité - CGI offre des capacités complètes de cybersécurité et de surveillance en temps réel ainsi que des services de gestion déléguée de la cybersécurité.

- Amélioration du niveau de protection des données des organisations et des consommateurs
- Repérage proactif et résolution en temps réel des cybermenaces

CGI travaille en partenariat avec le groupe Clarins à la transformation de la gestion de sa chaîne d'approvisionnement et de ses ventes

Le groupe Clarins collabore avec CGI à une initiative stratégique visant la transformation de ses processus de gestion pour sa chaîne d'approvisionnement et ses ventes. Avec l'aide de CGI, le groupe Clarins a mis en œuvre de nouvelles technologies et de nouveaux processus en vue d'améliorer l'efficacité opérationnelle, l'établissement du budget et des prévisions et de réduire le niveau des stocks, tout en simplifiant l'environnement TI dans son ensemble.



La transformation des processus de gestion de notre chaîne d'approvisionnement et de nos ventes constitue un programme stratégique pour le groupe Clarins. À titre de partenaire d'affaires au sein de l'entreprise, notre mission est d'améliorer la performance de la production, des ventes et des finances, que nous mesurons par des indicateurs tels que le taux d'exécution des commandes et le fonds de roulement. Au cours des quatre dernières années, CGI a été un partenaire fiable et persévérant qui nous a soutenus dans la réalisation de cette transformation complexe de nos fonctions d'affaires et informatiques.

Denis Martin, chef des opérations, le groupe Clarins Paris, France

La solution Mobilog de CGI révolutionne la gestion des équipes mobiles de Lassila & Tikanoja

Les 4 000 préposés à l'entretien ménager de Lassila & Tikanoja utilisent la solution Mobilog de CGI pour assurer la gestion de tâches administratives récurrentes telles que l'enregistrement des heures de travail. L'application mobile pour téléphones intelligents conjugue de l'information liée à l'heure et à l'emplacement à une technologie de communication courte distance; la saisie manuelle des heures de travail comme les feuilles de temps sur support papier ne sont désormais plus nécessaires. Par conséquent, Lassila & Tikanoja a été en mesure d'accroître son efficacité et sa productivité, et de réaliser des économies de coûts grâce à une gestion améliorée de ses équipes mobiles.



Nous sommes une entreprise diversifiée et nos services requièrent des équipes mobiles. Cette transformation a été favorablement accueillie par nos employés. La nécessité d'obtenir des approbations par téléphone, par exemple, a clairement diminué.

Harri Karjalainen, chef de la direction informatique, Lassila & Tikanoja Helsinki, Finlande

Aider nos clients à gagner la bataille du numérique pour conquérir les consommateurs

Grâce à son bilan reconnu pour l'excellence de ses services, CGI collabore avec 6 des plus importants fournisseurs de services de communications dans le monde.

Nous sommes à l'écoute.

Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2015, nous avons réalisé **62 entrevues** en personne auprès de nos clients du secteur des communications dans **13 pays**. Ces entreprises misent sur l'expansion de leurs services dans des marchés complémentaires, sur la mise en place d'une expérience client omnicanale et sur l'innovation numérique pour conquérir les consommateurs au sein de ce marché hautement concurrentiel et réglementé. Elles cherchent à faire évoluer leur écosystème vers de nouveaux partenariats et modèles d'affaires en vue de générer de nouvelles sources de revenus et d'accélérer la mise sur le marché de leurs produits. Pour atteindre ces objectifs, elles doivent moderniser et intégrer leurs systèmes d'exploitation opérationnelle et de soutien à l'activité de l'entreprise.

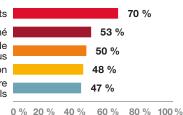
Principales priorités en TI

- Favoriser une plus grande agilité, efficacité et rapidité de mise sur le marché grâce à la transformation des TI
- Personnaliser l'expérience client grâce à des stratégies omnicanales
- Utiliser davantage l'analyse des données et l'intelligence d'affaires (BI)
- Réduire les risques en matière de cybersécurité
- Tirer des avantages tangibles de l'Internet des objets (IoT)

Principales tendances du marché

Urgence de fidéliser ou de conquérir des clients

Saturation croissante du marché
Gestion de l'impact des instances de
réglementation sur les revenus
Poursuite de la mondialisation et de la consolidation
Amplification du fossé concurrentiel entre
les fournisseurs traditionnels et non traditionnels



% des répondants

Nous innovons. Nous produisons des résultats.

En réponse à ces tendances et à ces priorités, CGI offre des solutions d'affaires numériques innovantes, des services complets de gestion déléguée ainsi que des options mondiales de prestation de services fondées sur l'excellence opérationnelle.

Domaines d'innovation

Résultats

Transformation des TI et des activités — Nous aidons les fournisseurs de services de communications à faire évoluer leurs systèmes et leurs processus de soutien à l'activité de l'entreprise ainsi que leurs systèmes de collaboration avec leurs partenaires grâce à la gestion déléguée transformationnelle (gestion de grande qualité des applications, des infrastructures et des processus d'entreprise, appuyée par notre réseau mondial de prestation de services) et à des services de modernisation des applications.

- Réduction importante des coûts
- Efficacité opérationnelle accrue
- Capacité à se concentrer sur les activités de base
- · Accélération de la mise sur le marché

Expérience client numérique — Nous conseillons nos clients et leur offrons des solutions en vue d'améliorer l'expérience de leurs consommateurs et le commerce électronique sur tous les appareils et dans tous les magasins.

• Expérience client ominicanale cohérente et personnalisée

Optimisation des coûts dans tous les canaux

• Nouvelles sources de revenus

Analyse de données massives (big data) — Notre méthodologie et nos solutions Data2Diamonds aident les fournisseurs de services de communications à générer de l'information utile à partir des données des consommateurs et issues des opérations, en vue de mieux gérer les désabonnements, le marketing et la gestion prévisionnelle.

- Amélioration de l'expérience et de la fidélisation du client
- Augmentation des revenus grâce à des services ciblés
- Meilleure utilisation des actifs

Cybersécurité — Nos services de cybersécurité à valeur ajoutée pour les fournisseurs de services de communications comprennent l'évaluation des risques, la gestion déléguée des services de sécurité et la gestion des identités et des accès, notamment des solutions biométriques avancées.

 Protection des données des consommateurs et de l'entreprise

Internet des objets (IoT) — Nous aidons nos clients à tirer des avantages tangibles de l'IoT grâce à des services-conseils ainsi qu'à des plateformes de déploiement et de communications de machine à machine.

- Nouvelles sources de revenus
- Économies de coûts

Recouvrement des revenus — Nous faisons en sorte que le recouvrement devienne un actif stratégique qui permet la perception des revenus, la réduction des risques, la fidélisation des clients et la réduction des coûts, grâce à la solution Collections360 de CGI.

- Recouvrement d'importants revenus qui sont habituellement perdus
- Réduction du délai moyen de recouvrement des créances et des coûts opérationnels

Notre réussite dans le domaine de l'Internet des objets (loT) est reconnue par les analystes depuis maintenant quatre ans. Nous sommes heureux de collaborer avec CGI pour l'élaboration de propositions d'IoT novatrices et la création de nouvelles possibilités pour les entreprises dans l'ensemble des secteurs d'activité.

Matt Key, directeur commercial, Vodafone M2M, Vodafone Newbury, Royaume-Uni

Renforcer l'orientation client et réaliser des économies de coûts

CGI possède des décennies d'expérience dans la mise en œuvre de services et de solutions à grande échelle pour les fournisseurs de services de livraison postale, de colis, de livraisons urgentes et de logistique dans le monde entier.

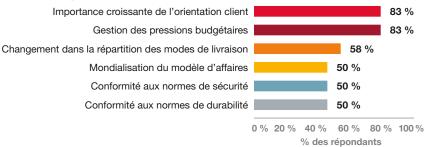
Nous sommes à l'écoute.

Dans un contexte commercial en mutation où les entreprises de services postaux et de logistique continuent de s'ajuster aux changements radicaux apportés à leur modèle d'affaires, l'orientation client et les pressions budgétaires sont les domaines d'intérêt privilégiés par nos clients. La mondialisation entraîne du changement et nos clients cherchent à accroître leur compétitivité tout en se conformant aux normes de sécurité et de durabilité. Dans le cadre de notre processus annuel de planification stratégique de 2015, CGI a réalisé des entrevues en personne auprès de ses clients du secteur des services postaux et de la logistique dans 8 pays afin de comprendre leurs défis et priorités.

Principales priorités en TI

- Moderniser les systèmes TI existants
- Exploiter l'analyse des données massives (big data) et l'intelligence d'affaires (BI)
- Améliorer les systèmes de gestion du transport
- Améliorer la cybersécurité
- Mettre à profit l'Internet des objets (IoT)

Principales tendances du marché



Nous innovons. Nous produisons des résultats.

CGI collabore avec des entreprises de services postaux et de logistique dans le monde entier pour stimuler l'orientation client, les économies de coûts et la compétitivité grâce à la modernisation des TI, à des solutions numériques de transformation des activités, à l'analyse des données massives (big data) et à d'autres technologies avancées.

Domaines d'innovation

Résultats

Modernisation des TI — Nous modernisons les systèmes de nos clients en appliquant une feuille de route unique en matière de modernisation des applications ainsi qu'une approche de gestion des portefeuilles d'applications. Nous leur offrons des systèmes modernes de gestion des actifs d'entreprise, de gestion intégrés (ERP) et de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Par exemple, grâce aux services de développement et de gestion des applications de CGI, 25 millions de résidents des pays nordiques et plus de 2 millions d'entreprises reçoivent 5,9 milliards de lettres, 110 millions de colis et 2,5 milliards de kilogrammes de marchandises livrés par PostNord.

- Réduction des coûts opérationnels
- Collaboration, agilité et durabilité accrues
 Amélioration de l'orientation client

Transformation numérique — Grâce aux technologies numériques et à l'Internet des objets (IoT), nous aidons nos clients à améliorer leurs processus par l'entremise de dispositifs interconnectés et d'une gestion efficace des données.

- Mise en œuvre et intégration d'une approche omnicanale
- Amélioration de l'expérience client
- Durabilité, sécurité et fiabilité accrues

Analyse de données massives (big data) — Dans le cadre du projet européen de recherche iCargo, CGI participe avec d'autres innovateurs à l'exploration et au développement de solutions logistiques afin d'exploiter le pouvoir de l'information en temps réel dans toute la chaîne d'approvisionnement.

- Accès facile, sécurisé et contrôlé aux données
- Meilleure compréhension des comportements et des attentes des consommateurs
- Gestion améliorée des parcs de véhicules

Systèmes de gestion du transport — Nous concevons et mettons en œuvre des systèmes intelligents de gestion du transport, qui transforment et optimisent la planification, l'exécution et le jaugeage pour le transport des marchandises.

- Efficacité opérationnelle accrue
- Réduction des coûts de carburant
- Amélioration de la durabilité

Sécurité physique et cybersécurité — Nos experts en sécurité évaluent, surveillent et préviennent les attaques internes et externes contre la sécurité grâce à des technologies avancées et à des services complets de sécurité.

- Protection des données de l'entreprise et des clients
- Sécurité avancée en nuage (cloud)
- Conformité aux lois et aux réglementations de sécurité actuelles et émergentes

Nous avons des exigences rigoureuses en vue d'offrir des services en TI stables et sécuritaires et nos applications essentielles doivent être disponibles en tout temps. Il est important pour nous d'avoir un partenaire TI qui comprend nos activités et nous offre un soutien continu et de grande qualité, évoluant en fonction de nos besoins. Tout au long de notre relation de longue date avec CGI, nous avons pu bénéficier de services en TI à la fois rentables et de grande qualité.

Tina Rundström, chef de la direction informatique, DB Schenker Sweden Gothenburg, Suède





L'innovation@CGI

Aux clients qui lancent de nouveaux produits et services, qui se mondialisent, qui transforment leur organisation ou qui veulent mener le service à la clientèle et aux citoyens vers de nouveaux sommets, **CGI offre des innovations tangibles qui produisent des résultats**. Chez CGI, nous utilisons l'expression « innovation tangible » pour souligner l'importance que nous accordons à l'innovation qui permet de concrétiser les idées et d'en faire des solutions pratiques et axées sur les résultats.

Dans tous les secteurs d'activité de nos clients, nous faisons appel à des technologies et à des processus novateurs afin de nous assurer qu'ils atteignent un niveau élevé de performance et maximisent leur rendement du capital investi. Qu'il s'agisse de mettre en œuvre de nouveaux systèmes et de nouvelles solutions ou de tirer pleinement profit des investissements actuels des clients, CGI affiche un bilan reconnu quant à sa capacité à développer des solutions et à les faire évoluer afin de répondre aux besoins en constante évolution de ses clients.

Nous adoptons une démarche pratique et collaborative pour aider nos clients à innover au sein de leurs environnements opérationnel et technologique, à chaque étape de la transformation — de l'élaboration de la stratégie à son exécution.

Exploiter de nouvelles idées pour favoriser la transformation des activités de nos clients

Le programme ICE de CGI (Innovation, Créativité et Expérimentation) encourage la génération d'idées novatrices issues d'expériences locales, les évalue et les finance. Il favorise au sein de l'entreprise une culture d'innovation dont bénéficient nos clients.

Dans le cadre du programme ICE, nous lançons à l'échelle de l'entreprise des « appels à l'action » où nous présentons à nos professionnels un défi ou une occasion d'affaires et leur demandons de soumettre leurs idées ou de contribuer à celles de leurs collègues. Chaque idée soumise suit le processus ci-dessous.

- Parrainage de la haute direction et soutien des champions locaux de l'innovation
- Collaboration et évaluation par les pairs
- Sélection par l'unité d'affaires en fonction des besoins de son client local
- Examen par le Conseil sur l'innovation et établissement des priorités
- Financement
- Élaboration de prototypes et démonstrations
- · Validation du concept avec la participation du client

Ce processus continu de collaboration, d'évaluation, de communication et de responsabilisation permet aux meilleures idées d'émerger et de profiter à nos clients. (Apprenez-en davantage sur **cgi.com/ICE**.)

ICE en action

Depuis 2014, le programme ICE a engendré plus de **2 000 candidatures qui se sont traduites par 21 idées cofinancées**. Celles-ci couvrent l'ensemble des secteurs d'activité de nos clients et s'appuient sur des outils de transformation numérique, tels que la mobilité, l'analyse de données massives (big data), l'Internet des objets (IoT) et l'informatique en nuage (cloud). Voici quelques-unes des solutions issues du programme ICE.

Simplifier l'expérience numérique des consommateurs

Obtenir une simple soumission d'assurance automobile peut s'avérer un processus laborieux pour le consommateur. Il lui faut en moyenne six minutes pour remplir les 50 champs du formulaire en quelque 110 clics. Afin de simplifier ce processus et d'aider nos clients du secteur de l'assurance à accroître leur compétitivité, les experts de CGI ont conçu la « soumission en deux clics » (« Two Click Quote »). Cette application permet de téléverser l'information concernant le conducteur, y compris l'historique des réclamations ainsi que les autres renseignements d'assurance relatifs au risque, et d'obtenir immédiatement une soumission.

Exploiter le pouvoir des données et des objets connectés

CGI a développé **StormNet**, une solution avancée de télédétection et de suivi visant à prédire la probabilité d'efflorescences algales nuisibles. La solution s'appuie sur des technologies de pointe en matière de capteurs IoT, d'imagerie par télédétection, de processus infonuagiques (cloud) de traitement de données et d'analyse prédictive. La solution est actuellement développée pour nos clients du secteur gouvernemental fédéral des États-Unis. A l'issue de cette première mise en œuvre, cette solution pourrait être déployée en vue d'en faire bénéficier nos clients du monde entier.

Mettre à profit l'économie à la demande pour offrir de nouveaux services

Afin d'aider ses clients à tirer parti du modèle d'affaires de consommation collaborative, une équipe de CGI en Suède a développé la **plateforme de partage CGI**. La démonstration de faisabilité à l'origine de cette plateforme est l'application Match Drive, qui permet aux entreprises de location de voitures de promouvoir le covoiturage. La plateforme prendra également en charge une gamme de services de partage des actifs qui permettra aux clients de CGI d'offrir de nouveaux services aux consommateurs.

INNOVATION

Offrir des solutions exclusives et éprouvées qui maximisent la performance de nos clients

CGI affiche un bilan solide quant à sa capacité à transformer les idées en solutions commerciales viables qui stimulent la performance et la transformation opérationnelles de ses clients. Nous offrons plus de **150 solutions essentielles de propriété intellectuelle**, synonymes d'innovation pour l'ensemble de nos secteurs d'activité cibles.

Ces solutions s'appuient sur des applications logicielles, des cadres de gestion réutilisables et des services numériques, et sont le résultat de nombreuses années d'investissement visant à approfondir notre connaissance des secteurs économiques et des technologies. Plusieurs de ces solutions offrent à nos clients un soutien à 360 degrés — de la conception au développement, à l'exploitation et à la maintenance de la solution. Grâce à notre portefeuille complet de services, nos clients tirent profit de toute la portée de notre expertise et de nos capacités mondiales de prestation de services.

Partout dans le monde, les solutions de CGI soutiennent des fonctions d'affaires clés en combinant des solutions essentielles de propriété intellectuelle avec des outils numériques, tels que la cybersécurité, la mise en œuvre de l'informatique en nuage (cloud), la mobilité d'entreprise, l'Internet des objets (IoT) et l'analyse des données. Voici quelques-unes de nos principales solutions multisectorielles.

- Crédit, recouvrement, paiement, commerce et opérations de change
- Apprentissage machine et autoapprentissage intelligent (ISL)
- Réseaux et compteurs intelligents
- Optimisation de la chaîne d'approvisionnement et gestion du cycle de vie
- Assistance à la clientèle globale
- Systèmes de gestion intégrés (ERP)
- · Gestion des dossiers électroniques
- · Gestion des cas
- · Gestion des actifs et de la main-d'œuvre mobiles
- Systèmes intelligents de gestion immobilière et de transport

Tandis que les clients travaillent à transformer leurs activités, les solutions de CGI assurent la gestion efficace et économique de leurs investissements existants et accélèrent l'adoption de nouveaux services et de nouvelles solutions rentables. Reconnaissant l'importance cruciale des solutions de propriété intellectuelle de CGI pour nos clients, nous continuons à investir dans notre portefeuille et à l'enrichir en y ajoutant notamment des solutions éprouvées et réutilisables pour l'ensemble de nos secteurs d'activité et de nos marchés géographiques. (Apprenez-en davantage sur cgi.com/solutions.)

Propriété intellectuelle de CGI en action

Notre objectif est d'élaborer des solutions qui maximisent la performance et assurent une transformation réussie des activités de nos clients. Voici quelques exemples de solutions de CGI qui ont profité à nos clients et fait la une en 2015.

- Mettant à profit l'Internet des objets (IoT) et autres technologies numériques, la solution IBOR de CGI assure la gestion centralisée des actifs dans les espaces publics en vue d'optimiser la logistique urbaine et la consommation énergétique, réduisant jusqu'à 40 % les coûts liés à l'éclairage des voies publiques.
- Le système de gestion interactive des bornes de recharge pour véhicules électriques (CiMS) de CGI soutient l'infrastructure intelligente de recharge des véhicules électriques ainsi que la gestion des transactions et des abonnés.
- La solution de gestion des soins axés sur les patients **CommunityCare360 de CGI** est utilisée par plus de 10 000 cliniciens et professionnels mobiles de la santé, augmentant jusqu'à 30 % le temps consacré aux patients traités à domicile.
- CGI a été reconnue pour ses services d'intégration de pointe en technologies de l'information et en technologies opérationnelles (TI-TO) pour les services publics et a été nommée « market leader » en raison de sa position dominante sur le marché par Ovum dans son rapport Ovum Decision Matrix: Selecting an IT-OT Integration Partner, 2014-15.
- CGI Trade360, la plateforme mondiale de service logiciel (SaaS) qui permet aux banques de mener leurs activités de commerce et de comptes ouverts, soutient les échanges commerciaux bancaires de plus de 30 000 utilisateurs de portails dans 80 pays.
- Plus d'un milliard de transactions sont gérées chaque année par les systèmes de CGI: solutions de recouvrement, de financement commercial, de paiement, de souscription d'assurance et de règlement des réclamations.
- CGI a remporté deux prix à titre de meilleur intégrateur de technologies décernés par le Center for Digital Government pour sa collaboration avec la ville de Los Angeles et le Department of Revenue du Kentucky, qui utilisent respectivement la solution CGI Advantage ERP (pour sa gestion financière) et CACS-G (en tant que système de recouvrement conçu pour les gouvernements).
- Nos suites logicielles des solutions Pragma et de gestion des actifs et des ressources (ARM) fournissent des systèmes de gestion des actifs, des interruptions de service et des équipes mobiles à 7 des 20 plus grandes sociétés de services publics dans le monde.
- Nos solutions mondiales, notamment les solutions **Atlas360** et **Case Management (gestion de cas) de CGI**, facilitent la migration des processus d'affaires de nos clients vers le numérique.
- À l'avant-garde du marché de l'énergie depuis deux décennies, CGI a contribué à la conception et à l'élaboration de 11 infrastructures centrales de ce marché dans le monde.



Innover

endingtopics

avec nos clients

L'innovation est au cœur de ce que nous sommes et de ce que nous accomplissons depuis 40 ans. Nos clients choisissent CGI pour les idées, l'approche et les technologies évolutives et pratiques que nous mettons à leur disposition pour atteindre les résultats escomptés. En 2015, nous avons réalisé 5 974 évaluations de la satisfaction des clients en personne et reçu une note moyenne de 8,75 sur 10 à titre « d'expert de choix ». Cet indice mesure la valeur du soutien que nous apportons à nos clients grâce à notre connaissance sectorielle et à notre expertise technologique. Tournés vers l'avenir, nous nous réjouissons d'avoir la possibilité de contribuer au succès de nos clients et de travailler avec eux pour assurer leur transformation vers l'univers numérique.

Notre modèle d'affaires axé sur la proximité permet à CGI d'adopter une approche centrée sur le client qui stimule l'innovation et la satisfaction, tout en affichant un solide bilan en matière d'excellence de l'exécution. Dans l'ensemble de nos activités à l'échelle mondiale, nous rencontrons régulièrement nos clients lors de conférences, de salons professionnels et d'autres événements afin de travailler ensemble pour trouver des solutions qui génèrent des résultats probants.



Bâtir des collectivités durables

de concert avec nos clients

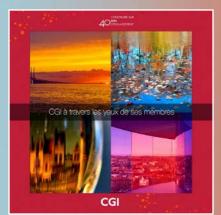
La responsabilité sociale a toujours fait partie intégrante du modèle d'affaires et de la culture de CGI. Grâce à notre modèle opérationnel de proximité, nous forgeons des liens étroits avec nos clients et les collectivités où nous sommes implantés. Nous investissons dans la protection de l'environnement ainsi que dans l'éducation, la santé et autres initiatives sociales qui contribuent au progrès de la société à l'échelle locale, régionale et mondiale.

Tout au long de l'année 2015, CGI a investi dans l'ensemble des collectivités au sein desquelles ses membres vivent et travaillent. Voici quelques exemples de ces projets.

Établir des partenariats avec nos clients en vue de bâtir des collectivités solides

- En février 2015, **Airbus Group** a renouvelé un contrat avec CGI visant à soutenir ses applications RH. Dans le cadre de cette entente, et conformément à l'engagement continu de CGI et Airbus Group en matière de recrutement de personnes en situation de handicap, **le partenariat prévoit l'intégration active de professionnels en situation de handicap au sein des équipes**.
- Dans le cadre d'un projet pilote, les équipes de CGI en Allemagne et aux Pays-Bas ont développé une solution mettant à profit l'Internet des objets (IoT) afin d'améliorer l'efficacité énergétique d'une gare exploitée par notre client Deutsche Bahn.
 Cette solution, qui réduit l'intensité de l'éclairage de moitié durant la nuit, devrait générer des économies d'énergie de 15 %, sans avoir à remplacer la technologie existante, ainsi qu'une réduction des coûts de maintenance en prolongeant la durée de vie des ampoules.
- En 2015, il a également été possible d'observer une réduction de 50 % de l'empreinte carbone des activités de CGI en Finlande comparativement à 2008, année de référence, diminuant ainsi le bilan carbone de la chaîne d'approvisionnement de nos clients.
- En 2015, CGI a représenté la Coalition financière suédoise à titre d'expert lors d'une conférence au Parlement européen. Le thème abordé par le panel, « Un solide partenariat public-privé pour lutter contre l'exploitation sexuelle commerciale des enfants en ligne », a été suggéré par l'European Financial Coalition Against Commercial Sexual Exploitation of Children Online. Notre invitation à participer à cette conférence est le résultat d'un partenariat qui a vu le jour en 2007, lorsque la Skandiabanken, une banque cliente de CGI, nous a demandé de l'aider à mettre au point une solution pour repérer les transactions de paiement liées à la pornographie juvénile. CGI collabore étroitement avec la Coalition financière suédoise, composée de banques, d'institutions financières et d'organisations non gouvernementales (ONG), unies afin de contrer les abus sexuels commis sur des enfants en surveillant les paiements associés à de telles activités.
- CGI a contribué à la revitalisation de la région de la Mauricie, dans la province de Québec, au Canada, par l'ouverture d'un centre d'excellence de classe mondiale à Shawinigan. Nous avons également ouvert un centre d'excellence mondial pour le commerce et les services aux consommateurs à Lille, en France. Chacun de ces centres offrira des options mondiales de prestation de services à nos clients et permettra de créer 300 emplois de qualité en TI au cours des trois prochaines années.

CGI a renouvelé ses inscriptions et figure parmi les principaux indices de responsabilité sociale regroupant les entreprises axées sur la durabilité à l'échelle mondiale, notamment RobecoSAM et l'indice de durabilité S&P Dow Jones, MSCI et ECPI. CGI fait également partie de la série d'indices FTSE4Good.



« CGI à travers les yeux de ses membres »

Dans le cadre des célébrations de notre 40° anniversaire, nous avons créé un livre regroupant les photographies prises par de nos membres. Cette initiative se veut une commémoration de notre engagement à bâtir une entreprise diversifiée sur les plans culturel et géographique qui contribue au succès de nos clients et à nos collectivités. Ce livre illustre et renferme l'essence des collectivités au sein desquelles nous vivons et travaillons. Des paysages et scènes urbaines que nous observons, aux gens et aux passions qui composent nos expériences et nos cultures, ce livre de photos met de l'avant la diversité et la richesse de CGI.





Nos engagements

La responsabilité sociale est l'une des six valeurs fondamentales de CGI. Nous adhérons aux principes énoncés ci-dessous.

- Offrir à nos professionnels des programmes en matière de santé, de mieux-être et de participation à l'actionnariat qui ont une influence positive sur leur bien-être et leur satisfaction
- Former des partenariats avec nos clients afin de fournir des solutions énergétiques et environnementales durables, et de soutenir collectivement des causes caritatives
- Soutenir nos collectivités en appuyant des causes qui contribuent à leur progrès social, économique et environnemental
- Améliorer l'environnement grâce à des pratiques d'exploitation écologiques, des activités communautaires et une offre de services en TI écoresponsables
- Gérer notre entreprise de façon éthique grâce à un solide code d'éthique et à une saine régie d'entreprise
- Reconnaître l'importance de la gestion responsable de notre chaîne d'approvisionnement

cgi.com/
responsabilite-sociale

Jouer un rôle déterminant au sein des collectivités partout dans le monde

- Soutenir la culture du don au Canada CGI a développé un site Web pour la campagne Mes beaux moments, mise de l'avant par la Fondation Rideau Hall et le gouverneur général du Canada. Cette campagne a pour objectif de créer une nouvelle culture du don qui contribue à bâtir un Canada plus fort et bienveillant. Depuis 2005, CGI et ses employés canadiens ont aussi amassé plus de 10 millions \$ au profit de Centraide à l'échelle du pays, changeant ainsi des vies au sein des collectivités canadiennes.
- Améliorer l'accessibilité du bayou Vermilion en Louisiane Une équipe de CGI à Lafayette, en Louisiane, améliore l'accessibilité du bayou Vermilion pour les citoyens. Grâce à l'application géospatiale Paddle Trail créée par CGI, les visiteurs peuvent faire une excursion virtuelle en canot et explorer le bayou. Une version 3D de l'application pour écran tactile sera présentée au Musée des sciences de Lafavette.
- Agir à titre de partenaire numérique pour le projet TEKNIK en France —
 CGI est le partenaire numérique du projet TEKNIK en France. Ce projet
 sollicite l'appui de diverses entreprises en vue de former de jeunes élèves
 dans 14 secteurs d'activité importants et de les aider à découvrir les emplois
 en technologies.
- Appuyer les citoyens du Royaume-Uni CGI agit à titre de mécène du Prince's Trust au Royaume-Uni, organisme qui appuie les jeunes issus de milieux défavorisés en les aidant à acquérir les compétences requises pour poursuivre leur éducation et en les orientant vers le marché de l'emploi. CGI collabore également avec Cre8te Opportunities Limited, une entreprise sociale établie à Édimbourg qui soutient la formation numérique de ses citoyens. De plus, l'équipe des opérations de CGI au R.-U. s'est associée à SportsAid afin d'offrir son soutien aux jeunes talents sportifs de l'avenir. CGI est également le partenaire officiel en matière de services d'intégration des systèmes, de gestion des processus d'affaires et d'impartition des équipes de l'Angleterre, du pays de Galles et de l'Écosse, en vue de leur participation aux Jeux du Commonwealth en 2018.
- Apporter notre soutien aux femmes partout en Inde Les membres de CGI en Inde ont célébré la Journée internationale de la femme en participant à diverses activités de responsabilité sociale dont les femmes de leurs collectivités ont pu profiter : collaboration avec des organismes caritatifs de lutte contre la pauvreté et d'aide aux personnes âgées, camp médical offrant gratuitement des soins à des personnes issues d'un milieu à faible revenu, et soutien aux femmes entrepreneures. Ces actions ont été menées par Women. Who. Win. (W3), communauté formée de professionnelles de CGI en Inde qui milite pour la diversité et l'inclusion.



Une solide présence locale

dans 400 collectivités, partout dans le monde









L'équipe de direction de CGI

L'équipe de direction de CGI comprend des experts chevronnés de l'industrie des services en TI, qui élaborent des stratégies pour répondre aux besoins de nos trois groupes de partenaires — **nos clients, nos membres et nos actionnaires** — et travaillent pour assurer le succès de tous ces partenaires.

Services corporatifs

Serge Godin

Fondateur et président exécutif du conseil

Michael E. Roach

Président et chef de la direction

George D. Schindler Chef des opérations François Boulanger Vice-président exécutif et chef de la direction financière **Benoit Dubé**

Vice-président exécutif, avocat en chef et secrétaire général

Exploitation

ASIE-PACIFIQUE

Colin Holgate

Président

Mark Aston

Asie du Sud-Est

Colin Holgate

Australie

Rakesh Aerath

Centre de prestation de services — Multisectoriels et gouvernements, Inde

Vinayak Hegde

Centre de prestation — Services financiers, Inde

George Mattackal

Centre de prestation — Communications et services d'entreprise, Inde

Sridhar Ramamurthy

Centre de prestation — Services mondiaux d'infrastructure, Inde

Sudhir Subbaraman

Centre de prestation de services — Solutions, Inde

CANADA

Mark Boyajian Président

Réjean Bernard

Services mondiaux d'infrastructure

Shawn R. Derby

Ouest canadien

Michael Godin

Région de la capitale nationale

Rov Hudson

Services aux entreprises de communication

Marie T. MacDonald

Région du Grand Toronto — Services commerciaux et publics

Jay MacIsaac

Provinces de l'Atlantique

Claude Marcoux

Région de Québec

Peter Sweers

Services bancaires et gestion de patrimoine

Guy Vigeant

Région du Grand Montréal

EST, CENTRE ET SUD DE L'EUROPE

João Baptista

Président

Ron de Mos

Pays-Bas

José Carlos Gonçalves

Sud de l'Europe et Brésil

Dariusz Gorzeń

Pologne

Torsten Straß

Allemagne

Štefan Szabó

République tchèque, Slovaquie et est de l'Europe

Frank van Nistelrooij

Services à Shell

Ben Vicca

Belgique

FRANCE, LUXEMBOURG ET MAROC

Jean-Michel Baticle

Président

Philippe Bouron

Services-conseils

Fabien Debû

Est de la France

Laurent Gerin

Centre d'excellence — Innovation

Stéphane Jaubert

Distribution, produits de luxe et grand public et région nord

David Kirchhoffer

Services financiers

Gilles Le Franc

Ouest de la France

Michel Malhomme

Centres de production

Pierre-Dominique Martin

Secteur public/RH/Transport

Sassan Mohseni

Énergie et services publics/ Télécommunications

Hervé Vincent

Secteur manufacturier



Stuart A. Forman

Vice-président principal et chef de la direction informatique globale Julie Godin

Vice-présidente exécutive, Ressources humaines et planification stratégique **Lorne Gorber**

Vice-président exécutif, Communications et relations avec les investisseurs Doug McCuaig

Vice-président exécutif, Services mondiaux de transformation **Luc Pinard**

Vice-président exécutif, Performance de l'entreprise Claude Séguin

Vice-président principal, Développement de l'entreprise et investissements stratégiques

PAYS NORDIQUES EUROPÉENS

Heikki Nikku

Président

Pär Fors Suède

Leena-Mari Lähteenmaa

Services mondiaux d'infrastructure, Pays nordiques européens

Martin Petersen

Danemark

Olav Sandbakken

Norvège

Tapio Volanen

Finlande et Estonie

ROYAUME-UNI

Tim Gregory

Président

David Fitzpatrick

Services mondiaux d'infrastructure

Matthew Grisoni

Pétrole, gaz et industries

Tara McGeehan

Énergie, services publics et télécommunications

Steve Smart

Industrie spatiale, défense, sécurité nationale et cybersécurité

Steve Thorn

Secteur public

Mike Whitchurch

Services financiers et technologies numériques

ÉTATS-UNIS

Dave Henderson

Président

Lynne Bushey

Mid-Atlantic

Dave Delgado

Ouest des États-Unis

Ned Hammond

Services mondiaux d'infrastructure et prestation de services

Christopher James

Solutions sectorielles

John Roggemann

Centre et sud des États-Unis

Steven Starace

Nord-est des États-Unis

Tim Hurlebaus

Président, CGI Federal

Patrick Dougherty

Programmes de défense et stratégie de soutien (GSS)-CGI

Sandra Gillespie

Santé et conformité

Stephanie Mango

Sécurité, services administratifs, judiciaires et correctionnels

Dave Ralston

Government Secure Solutions, CGI Inc.

Tim Turitto

Organismes de réglementation

Kenyon Wells

Diplomatie, assistance et commerce internationaux



La constitution de CGI

Alors que la plupart des entreprises ont une vision et une mission, CGI va plus loin en s'inspirant d'un rêve. Ce rêve met l'accent sur les notions de plaisir au travail et de propriété qui sont essentielles à notre succès. Le rêve de CGI ainsi que notre vision, notre mission et nos valeurs, forment la Constitution de CGI. Grâce aux cadres de gestion et aux programmes fondés sur cette Constitution, les professionnels de CGI ont la possibilité de participer à la vie et au développement de leur entreprise, ce qui, en retour, se traduit par la fidélité de nos clients et la croissance pour nos actionnaires.

Notre rêve

Créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers.

Notre vision

Être un leader de classe mondiale en technologies de l'information et en gestion des processus d'affaires qui contribue au succès de ses clients.

Notre mission

Contribuer au succès de nos clients grâce à des services de la plus grande qualité, compétence et objectivité; leur offrir un leadership intellectuel et des solutions, qui les aideront à atteindre pleinement leurs objectifs en informatique, en processus d'affaires et en gestion. Dans tout ce que nous faisons, nous misons sur le partenariat, l'intrapreneurship, l'esprit d'équipe et l'intégrité, favorisant ainsi le développement d'une entreprise de classe mondiale en technologies de l'information et en gestion des processus d'affaires.

Nos valeurs

PARTENARIAT ET QUALITÉ

Pour nous, le partenariat et la qualité constituent une philosophie et une façon d'être. Nous approfondissons sans cesse notre compréhension des activités de nos clients. Nous développons les meilleures pratiques de gestion, nous y adhérons et nous les intégrons à nos cadres de gestion de la relation client et de prestation des services afin d'établir des partenariats solides et durables. Nous sommes à l'écoute de nos clients et nous avons à cœur leur pleine satisfaction.

OBJECTIVITÉ ET INTÉGRITÉ

Nous faisons preuve de la plus grande indépendance dans le choix des produits, services et solutions que nous recommandons à nos clients. Nous adhérons aux meilleurs standards de qualité, d'objectivité et d'intégrité. Nous n'acceptons aucune rémunération de la part de fournisseurs. Nous agissons toujours de façon honnête et éthique. Nous ne cherchons jamais à tirer d'avantages indus et évitons les conflits d'intérêts, qu'ils soient réels ou perçus.

INTRAPRENEURSHIP ET PARTAGE

Notre succès collectif repose sur notre compétence, notre engagement et notre enthousiasme. Nous favorisons une culture d'innovation et d'autonomie de façon à rendre chacun d'entre nous imputable de la satisfaction de nos clients, assurant ainsi notre croissance rentable. Par le travail d'équipe et le partage de notre savoir-faire et de nos connaissances dans toutes nos activités à l'échelle mondiale, nous offrons à nos clients ce que CGI a de meilleur. En tant que membres de CGI, nous prenons part activement au succès de notre entreprise, et bénéficions de la valeur ainsi créée en participant aux profits et en ayant accès à l'actionnariat.

RESPECT

Dans toutes nos actions, nous sommes respectueux envers nos membres, clients, partenaires d'affaires et concurrents. En tant qu'entreprise mondiale, nous reconnaissons la grande richesse que la diversité nous apporte. Nous célébrons cette diversité tout en adhérant à la culture d'entreprise de CGI.

SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Tous nos efforts visent une performance financière qui se distingue par sa constance et sa solidité afin de soutenir notre croissance à long terme au bénéfice de nos membres et de nos actionnaires. Notre solidité financière nous permet d'investir continuellement dans les capacités de nos membres, dans nos services et dans nos solutions d'affaires au profit de nos clients. Dans ce but, nous gérons nos affaires de manière à réaliser un rendement supérieur aux normes de l'industrie.

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Notre modèle d'affaires, qui en est un de proximité, a été conçu afin de développer des liens étroits avec nos clients et avec nos collectivités. En tant que membres, nous prenons à cœur nos responsabilités sociales et contribuons à l'évolution des collectivités où nous vivons et travaillons.



Tournée vers l'avenir...

40 ans et ce n'est que le début.

En 2016, CGI célèbre sa 40° année d'activité. **Merci à vous, nos clients**, de nous avoir aidés à atteindre ce jalon important. Animés d'un réel engagement, nous avons toujours répondu aux besoins en constante évolution de votre entreprise. À tous ceux avec qui nous avons eu le privilège de travailler, merci.

C'est avec enthousiasme que nous abordons l'avenir.

Cette étape importante ne constitue que le début de l'aventure. Les services en TI sont le levier de la transformation numérique de nos clients, qui cherchent à tirer profit du potentiel que recèlent les organisations numériques axées sur le client et le citoyen. CGI est enthousiaste à l'idée de vous servir en tant que partenaire de confiance et innovant afin de relever ces défis.

L'avenir n'a jamais semblé si prometteur.



Fondée en 1976, CGI est l'une des plus importantes entreprises de services en technologies de l'information (TI) et en gestion des processus d'affaires au monde. Grâce à ses 65 000 professionnels répartis dans 40 pays, CGI aide ses clients à devenir des organisations numériques axées sur leurs clients. Nous offrons des services-conseils en management ainsi que des services d'intégration de systèmes et de gestion déléguée de grande qualité. Ces services sont conjugués à plus de 150 solutions de propriété intellectuelle et aux options mondiales de prestation de services les mieux adaptées en vue d'aider nos clients à réduire leurs coûts d'exploitation et à réinvestir les économies réalisées dans la réussite de leur transformation numérique. CGI affiche un bilan inégalé de 95 % de projets réalisés selon les échéances et budgets prévus. Nos équipes s'arriment aux stratégies numériques des clients afin d'obtenir des résultats probants sur toute la ligne.

cgi.com



La force de l'engagement^{MD}

© 2015 Groupe CGI inc.

CACS-G, CGI Advantage ERP, CGI Atlas360, CGI Collections360, CGI CommunityCare360, CGI Payments360, CGI Trade360, CGI Traffic360, CGI Unify360, Data2Diamonds, Exploration2Revenue, HotScan, La force de l'engagement, Pragma, Pro Logistica, ProSteward360, Ratabase et Sovera sont des marques de commerce ou des marques déposées de Groupe CGI inc. ou de ses sociétés affiliées.

Groupe CGI Inc.

Rapport annuel 2015

Le rapport annuel 2015 de CGI comprend deux volumes :

Volume 1 : Revue annuelle 2015

et

Volume 2 : Résultats de l'exercice 2015

Le Volume 2 du rapport annuel commence à la page suivante.

(cette page ne fait pas partie du rapport annuel)

Résultats de l'exercice **2015** Services-conseils en management et en technologies de l'information Intégration de systèmes Gestion déléguée des technologies de l'information Gestion des processus d'affaires

CONSTRUIRE SUR
40 ANS
D'ENGAGEMENT



La force de l'engagement^{MD}



CONTENU

- 1 Rapport de gestion
- 64 Rapport de la direction et des auditeurs
- **68** États financiers consolidés
- 128 Renseignements à l'intention des actionnaires



Rapport de gestion

Le 11 novembre 2015

Mode de présentation

Le présent rapport de gestion est la responsabilité de la direction, et il a été examiné et approuvé par le conseil d'administration. Le présent rapport de gestion a été établi conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver le rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquitte de ses devoirs principalement par l'intermédiaire de son Comité d'audit et de gestion des risques, dont les membres nommés par le conseil d'administration sont tous indépendants et connaissent bien la finance.

Dans le présent document, nous utilisons les termes « CGI », « nous », « notre », « nos » ou « Société » pour désigner le Groupe CGI inc. Le présent rapport de gestion fournit des informations que la direction juge pertinentes aux fins de l'appréciation et de la compréhension des résultats opérationnels consolidés et de la situation financière de la Société. Il doit être lu avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014. Les méthodes comptables de CGI sont conformes aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par *l'International Accounting Standards Board* (« IASB »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Importance des informations fournies

Le présent rapport de gestion contient des informations que nous jugeons importantes pour les investisseurs. Nous considérons qu'un élément est important s'il provoque, ou s'il est raisonnablement susceptible de provoquer, une variation importante du cours ou de la valeur de nos actions, ou s'il est probable qu'un investisseur raisonnable juge l'information importante pour prendre une décision d'investissement.

Déclarations prospectives

Toutes les déclarations contenues dans le présent rapport de gestion qui ne concernent pas directement et exclusivement des faits historiques constituent des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et de l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée, et constituent de « l'information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces déclarations et cette information expriment les intentions, projets, attentes et opinions de CGI, sous réserve de la matérialisation de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs sur lesquels la Société n'a, dans bon nombre de cas, aucune emprise. Compte tenu de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer considérablement des déclarations prospectives et de l'information prospective. Ces facteurs comprennent notamment, sans s'y limiter, l'échéancier et l'envergure des nouveaux contrats, les acquisitions et autres initiatives d'expansion de la Société; la capacité d'attirer et de fidéliser du personnel compétent; la concurrence au sein de l'industrie des technologies de l'information en constante évolution; la conjoncture économique et commerciale; le risque de change et d'autres risques et hypothèses énoncés dans le rapport de gestion, dans la notice annuelle déposée auprès des commissions des valeurs mobilières du Canada (disponible sur SEDAR à l'adresse <u>www.sedar.com</u>), ainsi que dans le rapport annuel de CGI inclus dans le formulaire 40-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov). L'emploi aux présentes des termes « penser », « estimer », « s'attendre à ce que », « avoir l'intention », « anticiper », « prévoir », « planifier », ainsi que de tout autre terme de nature semblable et de toute autre forme conjuguée de ces termes, ne sert qu'à des fins de déclarations prospectives ou d'information prospective et ces termes ne sont pertinents qu'en date de leur emploi, notamment en ce qui concerne les énoncés relatifs à la performance future. À moins que les lois qui s'appliquent ne l'exigent, CGI décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou l'information prospective consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à l'arrivée d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif. Le lecteur est mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces déclarations prospectives ou à l'information prospective. Vous trouverez à la rubrique 10, « Environnement du risque », de plus amples renseignements sur les risques pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon notable des résultats actuellement prévus.

Mesures financières non conformes aux PCGR et principales mesures du rendement

Le lecteur est prié de noter que la Société présente ses résultats financiers selon les IFRS. Toutefois, nous utilisons un éventail de mesures financières, de ratios et de mesures non conformes aux PCGR pour évaluer notre rendement. Les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et sont donc difficilement comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Elles doivent être considérées comme des données supplémentaires ne remplaçant pas les renseignements financiers préparés selon les IFRS.

Le tableau ci-dessous résume nos mesures non conformes aux PCGR et nos principales mesures du rendement :

Rentabilité

- BAII ajusté (mesure non conforme aux PCGR) Mesure du bénéfice excluant les coûts connexes à l'intégration, les coûts de restructuration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices, car ces éléments ne sont pas directement liés au coût des activités. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité de nos activités. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre et d'analyser les tendances de nos activités. On trouvera un rapprochement du BAII ajusté et de sa mesure la plus proche selon les IFRS pour l'exercice et le trimestre considéré aux pages 23 et 41.
- Bénéfice net avant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR) Mesure du bénéfice net excluant les coûts connexes à l'intégration, les coûts de restructuration, l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition¹ et les ajustements fiscaux. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité de nos activités. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. On trouvera un rapprochement du bénéfice net avant les éléments spécifiques, et de sa mesure la plus proche selon les IFRS pour l'exercice et le trimestre considéré aux pages 25 et 42.
- Bénéfice de base et dilué par action avant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR) Mesure du bénéfice net excluant les coûts connexes à l'intégration, les coûts de restructuration, l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition¹ et les ajustements fiscaux, présenté par action. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité de nos activités, présentée par action. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. Le bénéfice de base et dilué par action conforme aux IFRS pour l'exercice et le trimestre considéré figure aux pages 24 et 41, tandis que le bénéfice de base et dilué par action avant les éléments spécifiques pour l'exercice et le trimestre considéré figure aux pages 25 et 42.
- Bénéfice net Mesure du bénéfice généré pour les actionnaires.
- Bénéfice dilué par action Mesure du bénéfice généré pour les actionnaires, présenté par action, qui suppose l'exercice de tous les éléments dilutifs.

Situation de trésorerie

- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles Mesure des rentrées de fonds générées dans le cadre de la gestion de nos activités commerciales courantes. Nous croyons que nos flux de trésorerie opérationnels robustes témoignent de la souplesse financière qui nous permet d'exécuter notre stratégie d'entreprise.
- Délai moyen de recouvrement des créances (mesure non conforme aux PCGR) Nombre moyen de jours nécessaires pour convertir nos créances clients et nos travaux en cours en rentrées de fonds. On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les revenus différés de la somme des créances clients et des travaux en cours, puis en divisant le résultat de cette opération par les revenus comptabilisés pour le trimestre, sur une période de 90 jours. Les revenus différés excluent les réévaluations à la juste valeur des contrats générateurs de revenus conclus au moment d'un regroupement d'entreprises. La direction surveille cet indicateur de près pour assurer le recouvrement des sommes dues en temps opportun et le maintien d'un niveau suffisant de liquidités, et elle s'engage à un délai moyen de recouvrement des créances cible d'au plus 45 jours. Nous sommes d'avis que cet indicateur est utile pour les investisseurs, car il montre la capacité de la Société à convertir en temps opportun ses créances clients et ses travaux en cours en rentrées de fonds.

Ces bénéfices découlent de l'ajustement de provisions constituées lors de la répartition du prix d'acquisition de Logica. L'établissement de la répartition du prix d'acquisition de Logica plc (« Logica ») ayant été établi, ces ajustements ont dû être inscrits à l'état du résultat. Certains des éléments qui peuvent être compris dans ces bénéfices découlent, par exemple, de l'incidence de la variation des provisions liées aux contrats de clients, du règlement de crédits d'impôt et de la résiliation anticipée de contrats de location.

Croissance

- Croissance en devises constantes (mesure non conforme aux PCGR) Mesure de la croissance des revenus avant l'effet de la variation des taux de change. Pour ce faire, les montants des résultats de la période considérée sont convertis en devises locales au moyen des taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. La direction estime qu'il est utile d'ajuster les revenus de manière à exclure l'incidence des fluctuations des devises afin de faciliter les comparaisons de la performance de l'entreprise d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs pour la même raison.
- Carnet de commandes (mesure non conforme aux PCGR) Le carnet de commandes tient compte de l'obtention de nouveaux contrats, des prolongations et des renouvellements de contrats (« nouveaux contrats » (mesure non conforme aux PCGR)), contrebalancés en partie par les travaux achevés au cours de l'exercice chez les clients ainsi que des modifications de volumes, des annulations et de l'incidence des taux de change sur nos contrats en vigueur. Le carnet de commandes repose sur des estimations de la direction qui peuvent changer. La direction surveille cet indicateur de près étant donné qu'il s'agit d'un indicateur clé des meilleures estimations par la direction des revenus qui seront réalisés dans l'avenir et est d'avis qu'elle est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons.
- Ratio nouveaux contrats/facturation (mesure non conforme aux PCGR) Mesure de la valeur des nouveaux contrats obtenus en proportion des revenus de la période. Cet indicateur permet à la direction de surveiller les initiatives de développement des affaires de la Société pour assurer la croissance de notre carnet de commandes et de nos activités au fil du temps. La direction est d'avis qu'elle est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons. La direction demeure engagée à maintenir un ratio cible supérieur à 100 % sur une période de douze mois. La direction estime que cette période plus longue constitue une mesure plus efficace étant donné que l'envergure et l'échéancier des nouveaux contrats pourraient faire varier la mesure considérablement sur une période de trois mois seulement.

Structure du capital

- Dette nette (mesure non conforme aux PCGR) Mesure établie en soustrayant la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants et les placements non courants de la dette. La direction utilise l'indicateur de la dette nette pour surveiller le levier financier de la Société. Nous estimons que cet indicateur est utile aux investisseurs, car il donne un aperçu de notre santé financière. On trouvera un rapprochement de la dette nette et sa mesure la plus proche selon les IFRS à la page 32.
- Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette (mesure non conforme aux PCGR) Mesure de notre levier financier qui est obtenue en divisant la dette nette par la somme des capitaux propres et de la dette. La direction utilise l'indicateur de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette pour surveiller la proportion de la dette par rapport aux capitaux utilisés pour financer nos activités et pour évaluer notre santé financière. Nous estimons que cet indicateur est utile aux investisseurs, car il donne un aperçu de notre santé financière.
- Rendement des capitaux propres (« RCP ») (mesure non conforme aux PCGR) Mesure du taux de rendement de la participation de nos actionnaires qui correspond au bénéfice net pour les douze derniers mois divisé par les capitaux propres moyens des quatre derniers trimestres. La direction fait appel au RCP pour mesurer l'efficacité avec laquelle elle génère des bénéfices pour les actionnaires de la Société et dans quelle mesure la Société a du succès en utilisant les fonds investis pour faire croître les bénéfices. Nous sommes d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons.
- Rendement du capital investi (« RCI ») (mesure non conforme aux PCGR) Mesure de l'efficacité avec laquelle la Société répartit les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables qui correspond au BAII ajusté après impôt pour les douze derniers mois, divisé par le capital investi moyen des quatre derniers trimestres, soit la somme des capitaux propres et de la dette nette. La direction examine ce ratio pour déterminer dans quelle mesure elle utilise bien ses fonds pour dégager des rendements. Nous sommes d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs pour la même raison.

Modifications apportées aux secteurs opérationnels

Au cours du quatrième trimestre, nous avons raffiné notre présentation de l'information de gestion et notre structure de gestion conformément à notre modèle d'affaires axé sur la proximité de nos clients. De ce fait, la gestion de la Société se fait maintenant au moyen des sept secteurs suivants : États-Unis (« É.-U. »); pays nordiques européens; Canada; France (y compris le Luxembourg et le Maroc) (« France »); Royaume-Uni (« R.-U. »); est, centre et sud de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne) (« ECS ») et Asie-Pacifique (y compris l'Australie, l'Inde et les Philippines) (« Asie-Pacifique »). Le présent rapport de gestion reflète la nouvelle répartition sectorielle, ce qui a entraîné le transfert des activités du sud de l'Europe et du Brésil du secteur opérationnel pays nordiques européens vers le secteur opérationnel ECS. Les résultats sectoriels de l'exercice précédent ont été révisés. Veuillez-vous reporter aux sections 3.4 et 3.6 du présent rapport de gestion ainsi qu'aux notes 28 et 12 des états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements sur nos secteurs et sur l'incidence des modifications apportées aux secteurs opérationnels sur la répartition du goodwill.

Objectifs et contenu du rapport de gestion

- Donner une explication narrative des états financiers consolidés audités du point de vue de la direction;
- Présenter le contexte dans lequel les états financiers consolidés audités doivent être analysés en étoffant les informations fournies au sujet de la dynamique et des tendances qui se dégagent des activités de la Société;
- Fournir des informations permettant au lecteur d'évaluer la probabilité que le rendement passé soit représentatif du rendement futur.

En vue d'atteindre ces objectifs, le rapport de gestion comprend les principales rubriques suivantes :

| Section | Contenu | Page |
|---|--|----------|
| Profil de l'entreprise | Description de nos activités, de la façon dont nous générons des revenus, ainsi que des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités. | |
| | 1.1. À propos de CGI | 7 |
| | 1.2. Vision et stratégie | 8 |
| | 1.3. Environnement concurrentiel | 8 |
| Faits saillants et principales mesures du rendement | Sommaire des principales réalisations de l'exercice considéré, principales mesures du rendement des trois derniers exercices, rendement de l'action de CGI et autres faits saillants. | |
| | 2.1. Faits saillants de l'exercice 2015 | 10 |
| | 2.2. Principales informations annuelles et mesures du rendement | 11 |
| | 2.3. Rendement de l'action | 12 |
| | 2.4. Programme de restructuration | 13 |
| 3. Résultats financiers | Analyse des variations sur douze mois des résultats opérationnels de l'exercice clos le 30 septembre 2015 par rapport à celui clos à la même date en 2014, description des facteurs influant sur les revenus et le BAII ajusté sur une base consolidée et par secteur à présenter et description des facteurs ayant une incidence sur la variation des principales catégories de charges. Cette rubrique comprend aussi une analyse des nouveaux contrats, ventilés par type de contrat, par type de service, par secteur opérationnel et par secteur cible. | |
| | 3.1. Nouveaux contrats et ratio nouveaux contrats/facturation | 14 |
| | 3.2. Taux de change | 15 |
| | 3.3. Répartition des revenus | 16 |
| | 3.4. Variation des revenus et revenus par secteur opérationnel | 17 |
| | 3.5. Charges opérationnelles | 20 |
| | 3.6. BAll ajusté par secteur opérationnel | 21 |
| | 3.7. Bénéfice avant impôt sur les bénéfices3.8. Bénéfice net et bénéfice par action | 23 24 |
| | o.o. Dononce het et benence par action | <u> </u> |

| Section | Contenu | Page |
|--|--|----------------------------------|
| 4. Situation de trésorerie | Analyse des variations des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'investissement et de financement. Cette rubrique comprend aussi une description des sources de financement à la disposition de la Société, des instruments financiers, et des garanties et instruments de financement hors bilan. Les indicateurs de la situation de trésorerie (délai moyen de recouvrement des créances) et de la structure du capital (RCP, ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette et RCI) sont analysés sur douze mois. | |
| | 4.1. États consolidés des flux de trésorerie 4.2. Sources de financement 4.3. Obligations contractuelles 4.4. Instruments financiers et transactions de couverture 4.5. Indicateurs de la situation de trésorerie et des sources de financement 4.6. Instruments de financement hors bilan et garanties 4.7. Capacité de livrer les résultats | 26 29 30 31 32 33 |
| 5. Résultats du quatrième trimestre | Analyse des variations sur douze mois des résultats opérationnels de la période de trois mois close le 30 septembre 2015 par rapport à celle close à la même date en 2014, description des facteurs influant sur les revenus et le BAII ajusté sur une base consolidée et par secteur à présenter ainsi que la trésorerie provenant des activités opérationnelles. 5.1. Taux de change 5.2. Variation des revenus et revenus par secteur opérationnel 5.3. BAII ajusté par secteur opérationnel 5.4. Bénéfice net et bénéfice par action 5.5. États consolidés des flux de trésorerie | 35 36 39 41 43 |
| Sommaire des huit derniers trimestres | Sommaire des principales mesures du rendement des huit derniers trimestres et analyse des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats financiers trimestriels. | 45 |
| 7. Modifications de normes comptables | Sommaire des modifications de normes comptables futures. | 47 |
| 8. Principales estimations comptables | Analyse des principales estimations comptables établies par la direction dans la préparation des états financiers consolidés audités. | 48 |
| Intégrité de la présentation des résultats | Analyse des systèmes d'information, des procédures et des mécanismes de contrôle appropriés pour garantir que les renseignements diffusés à l'intérieur et à l'extérieur de la Société sont complets et fiables. | 51 |
| 10.Environnement du risque | Analyse des risques auxquels sont exposées nos activités commerciales et des conséquences que ces risques pourraient entraîner s'ils se matérialisaient. | |
| | 10.1. Risques et incertitudes10.2. Poursuites judiciaires | 52 61 |

1. Profil de l'entreprise

1.1. À PROPOS DE CGI

Fondée en 1976 et établie à Montréal, au Canada, CGI figure parmi les plus importantes entreprises indépendantes de services en technologies de l'information (« TI ») et en gestion des processus d'affaires au monde. Nous comptons approximativement 65 000 employés à l'échelle mondiale, que nous appelons « membres ». Grâce à notre modèle d'affaires qui privilégie la proximité avec nos clients, nous travaillons en étroite collaboration avec eux à l'échelle locale, afin de mettre à profit notre vaste connaissance de leurs secteurs d'activité et des technologies et de pouvoir répondre rapidement à leurs besoins. Grâce à notre réseau mondial de prestation de services, nous sommes en mesure de leur offrir la meilleure expertise et les ressources les mieux adaptées à leurs besoins.

Nous subdivisons nos services en fonction des catégories énoncées ci-dessous.

- Services-conseils CGI fournit une gamme complète de services-conseils en TI et en management, y compris dans les domaines de la transformation des activités, de la planification stratégique des TI, de l'ingénierie des processus d'affaires et de l'architecture de systèmes.
- Intégration de systèmes CGI adapte des technologies et des applications spécifiques afin de créer des systèmes informatiques évolutifs qui répondent aux besoins stratégiques de ses clients.
- Gestion des fonctions informatiques et d'affaires (« impartition ») Nos clients nous délèguent la responsabilité totale ou partielle de leurs fonctions informatiques ou d'affaires afin d'accroître considérablement leur efficacité et de réaliser des économies de coûts substantielles. Nos options en matière de prestation de services comprennent des centres sur place, au pays, sur le continent et à l'international. Chacune de ces options permet à nos clients d'obtenir une valeur ajoutée unique. Les services fournis dans le cadre d'une entente d'impartition complète peuvent comprendre : le développement, la maintenance et l'intégration des applications; la gestion de l'infrastructure technologique; ainsi que le traitement des opérations et la gestion des processus d'affaires tels que le recouvrement et la gestion de la paie. Nos clients ont toujours la possibilité de mettre à profit notre présence mondiale et notre expérience, notamment dans le cadre de nos services d'informatique en nuage, de gestion déléguée de la sécurité et d'analyse de données. Les contrats d'impartition sont généralement de longue durée, soit de cinq à dix ans.

CGI offre à ses clients une expertise sectorielle approfondie dans plusieurs secteurs d'activité et fait appel à de vastes réseaux d'experts en vue d'entretenir des relations client locales, et ce, partout dans le monde. Cette approche nous permet d'enrichir de façon continue notre connaissance de l'environnement d'affaires de nos clients, de nous adapter à leur environnement et de mettre à leur disposition les connaissances ainsi que les solutions dont ils ont besoin pour réaliser leurs objectifs d'affaires. Nos secteurs cibles représentent 90 % des dépenses mondiales en TI et sont les suivants : gouvernements, services financiers, secteur manufacturier, commerce de détail et services aux consommateurs, services publics, communications, santé, pétrole et gaz, transport et services postaux et logistique. Cette liste reflète notre approche sectorielle de mise en marché. Dans le cadre de ce rapport financier, ces secteurs cibles ont été regroupés comme suit : services financiers, gouvernements, santé, télécommunications et services publics et secteur manufacturier, distribution et détail.

CGI offre plus de 150 solutions et cadres de gestion de propriété intellectuelle essentiels dans tous les secteurs où l'entreprise exerce ses activités en vue de soutenir les fonctions multisectorielles de ses clients. Ce vaste portefeuille de solutions exclusives comprend des applications logicielles, des cadres de gestion réutilisables et des méthodes de prestation de services couvrant plusieurs domaines, y compris des systèmes de gestion intégrés (ERP) ainsi que des solutions de gestion de l'énergie et de la main-d'œuvre, de crédit et de recouvrement, de gestion fiscale, de vérification des réclamations et de dépistage des fraudes.

La qualité supérieure des services que nous fournissons à nos clients fait notre fierté. C'est pourquoi nous avons établi et continuons de maintenir le programme de qualité de l'Organisation internationale de normalisation (« ISO »). C'est en définissant et en mettant en œuvre des normes exigeantes de qualité et de prestation de services, en les contrôlant et en les évaluant que nous sommes en mesure de combler les besoins de nos clients.

1.2. VISION ET STRATÉGIE

La vision de CGI est d'être un leader de classe mondiale en TI et en gestion des processus d'affaires qui contribue au succès de ses clients. Cette vision est née d'un rêve : « créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers. » Afin de réaliser ce rêve, nous avons élaboré une stratégie de croissance fondée sur quatre piliers qui conjuguent la croissance interne et les acquisitions.

Les deux premiers piliers de notre stratégie reposent sur la croissance interne. Le premier pilier est axé sur l'obtention de nouveaux contrats, les renouvellements et les prolongations. Le deuxième pilier vise l'obtention de nouveaux contrats d'impartition d'envergure à long terme mettant à profit nos services complets, notre modèle mondial de prestation de services et notre masse critique.

Le troisième pilier de notre stratégie de croissance prend appui sur l'acquisition d'entreprises de plus petite taille ou servant des créneaux particuliers. Nous ciblons les acquisitions de telles entreprises au moyen d'un programme de repérage stratégique qui cherche systématiquement les cibles qui viendront consolider notre connaissance des secteurs ciblés ou enrichir notre gamme de services et de solutions de propriété intellectuelle. Aujourd'hui, CGI met à profit un réseau mondial de distribution pour ses services et solutions de propriété intellectuelle en vue de favoriser la proximité avec le client et d'accroître la qualité des revenus.

Le quatrième pilier englobe la réalisation d'acquisitions transformationnelles qui nous permettent d'accroître notre présence géographique et notre masse critique. Cette stratégie nous permet de nous démarquer de nos concurrents en vue d'obtenir d'importants contrats d'impartition et de renforcer nos relations avec nos clients. CGI demeure un consolidateur du secteur des services en TI.

Depuis 1976, les membres de CGI, en travaillant ensemble à la réalisation d'une vision et d'un rêve communs, ont bâti une entreprise possédant des connaissances sectorielles approfondies conjuguées à plus de 150 solutions et services novateurs de propriété intellectuelle et à une masse critique dans les principaux marchés géographiques. Tout en demeurant fidèles à nos valeurs, à notre mission et à notre rêve, nous continuons de nous adapter afin de répondre de façon optimale aux changements dans le marché des TI, tout en maintenant un degré de satisfaction élevé chez nos trois parties prenantes : nos clients, nos membres, et nos actionnaires. Aujourd'hui, CGI est présente dans quelque 40 pays, génère des revenus de plus de 10 milliards \$ et aspire à doubler sa taille tous les cinq à sept ans.

1.3. ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

À titre de fournisseur mondial de services complets en TI et en gestion des processus d'affaires, CGI exerce ses activités dans un secteur hautement concurrentiel qui évolue très rapidement. Notre concurrence regroupe un éventail diversifié d'acteurs, y compris des entreprises offrant des services et des logiciels spécialisés à un segment de marché particulier, des fournisseurs mondiaux de services complets en TI ainsi que d'importantes sociétés de conseil et des fournisseurs gouvernementaux. Ces sociétés rivalisent pour offrir des services qui correspondent en tout ou en partie à ceux que CGI fournit à ses clients.

L'aptitude d'un fournisseur à remporter et à conserver des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires dépend de nombreux facteurs, tels que son expertise sectorielle; son bilan d'exécution de mandats selon les échéances et les budgets prévus; le coût total des services; ses investissements dans les solutions d'affaires; sa présence locale; son infrastructure mondiale de prestation de services et la solidité de ses relations avec ses clients. CGI se compare avantageusement à ses concurrents sous tous ces aspects.

En ce qui a trait aux récentes fusions et acquisitions, CGI se positionne comme l'une des rares entreprises mondiales de services en TI qui sont indépendantes de tout fournisseur de logiciels ou de matériel. Cette indépendance nous permet de proposer les technologies les mieux adaptées à nos clients.

Nous disposons de pratiques spécialisées de longue date dans tous nos secteurs cibles et représentons, aux yeux de nos clients, un partenaire qui est non seulement un expert en TI, mais également un spécialiste de leur secteur d'activité. Cette combinaison de connaissances des affaires et d'expertise technologique nous permet d'aider nos clients à s'adapter à l'évolution de leur secteur, tout en façonnant cette évolution.

Notre modèle d'affaires est axé sur la proximité avec le client et est extensible, de façon à nous permettre d'ajouter à notre offre des centres de prestation de services au pays, sur le continent et à l'international. Nous offrons une valeur ajoutée à nos clients grâce à notre observation des principes suivants.

- Des équipes locales responsabilisées Nos équipes vivent et travaillent à proximité de nos clients afin de pouvoir agir rapidement en réponse à leurs besoins. Nos équipes locales parlent la langue de nos clients, comprennent leurs environnement d'affaires, collaborent pour réaliser leurs objectifs et contribuent au succès de leur entreprise.
- Des experts engagés Les professionnels de CGI ont une vaste connaissance des affaires et de la technologie ainsi que des secteurs d'activité de leurs clients afin de les aider à progresser. La majorité de nos professionnels sont également propriétaires de l'entreprise, ce qui renforce leur engagement à contribuer au succès de nos clients.
- Une portée mondiale Notre présence locale est complétée par un vaste réseau mondial de prestation de services, qui assure à nos clients un accès aux capacités et aux ressources les mieux adaptées à leurs besoins en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7).
- Des processus qualité complets Grâce à des cadres de gestion de la qualité et à une évaluation rigoureuse de la satisfaction de ses clients, CGI affiche un solide bilan en matière de projets qui respectent les échéances et les budgets impartis.
- Des innovations tangibles Notre stratégie d'offre de services complets est assortie d'un vaste portefeuille de services et de solutions, visant à aider nos clients à optimiser leurs activités, à leur offrir des services de grande qualité et à stimuler la croissance de leur entreprise. En étroite collaboration avec nos clients et nos partenaires, nous mettons à profit les connaissances intersectorielles acquises afin de maximiser leurs investissements actuels, tout en tirant parti des nouvelles technologies et idées.

Les activités opérationnelles de CGI s'harmonisent aux Assises de gestion de CGI, qui regroupent des politiques de gouvernance et des cadres de gestion perfectionnés. Elles sont le fruit de notre expérience collective et ont été élaborées de façon à rendre notre action aussi efficace que possible. Cette efficacité doit tout d'abord respecter un certain nombre de principes, qui sont eux-mêmes intégrés aux Assises de gestion, notamment : le rêve, la vision, la mission et les valeurs de l'entreprise; l'équilibre entre les intérêts légitimes de nos clients, de nos membres et de nos actionnaires; l'équilibre entre le besoin d'assurer une cohésion et une rigueur dans la gestion de l'entreprise; et notre engagement à promouvoir l'autonomie, l'initiative et l'entrepreneurship.

Depuis 40 ans, CGI exerce ses activités selon les mêmes principes fondamentaux et le même modèle d'affaires axé sur la qualité. Nous croyons que notre capacité à exécuter ce modèle de façon constante nous permettra de continuer à créer de la valeur pour tous nos partenaires. Nous demeurons entièrement fidèles à ces principes fondamentaux, pouvant être résumés ainsi : de solides relations avec nos clients reposant sur une approche de responsabilisation à l'échelle locale, sur des experts engagés, sur des processus complets de qualité et sur une innovation tangible; une stratégie de croissance éprouvée axée sur l'équilibre entre la croissance interne et les acquisitions; un modèle concurrentiel de prestation mondiale de services conjuguant la rapidité des services sur place et la valeur de la prestation de services à distance; une culture d'actionnaire-propriétaire selon laquelle la majorité des employés détiennent des actions de l'entreprise, partageant ainsi l'engagement de CGI envers le succès des clients; ainsi qu'une rentabilité, un flux de trésorerie et un carnet de commandes solides démontrant notre capacité à exploiter une entreprise saine et stable à long terme.

2. Faits saillants et principales mesures du rendement

2.1. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2015

Voici les principales mesures de rendement pour l'exercice :

- Revenus de 10 287,1 millions \$;
- Nouveaux contrats signés pour une valeur de 11,6 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 113,2 %;
- Carnet de commandes de 20,7 milliards \$, en hausse de 2,5 milliards \$;
- BAII ajusté de 1 457,3 millions \$, en hausse de 100,4 millions \$;
- Marge du BAII ajusté de 14,2 %, soit une hausse de 130 points de base;
- Bénéfice net avant les éléments spécifiques de 1 005,1 millions \$, en hausse de 12,5 %;
- Marge du bénéfice net avant les éléments spécifiques de 9,8 %, en hausse de 130 points de base;
- Bénéfice par action après dilution avant les éléments spécifiques de 3,13 \$, en hausse de 11,8 %;
- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 1 289,3 millions \$, soit 12,5 % des revenus;
- Rendement du capital investi de 14,5 %;
- Rendement des capitaux propres de 17,7 %;
- Dette nette de 1 779,6 millions \$, en baisse de 333,7 millions \$.

Les éléments spécifiques comprennent les coûts connexes à l'intégration, déduction faite des impôts, les coûts de restructuration, déduction faite des impôts, l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition, déduction faite des impôts, et les ajustements fiscaux, tel que décrit à la page 25.

2.2. PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES ET MESURES DU RENDEMENT

| Aux 30 septembre et pour les exercices clos à ces dates | 2015 | 2014 | 2013 | Variation 2015/2014 | Variation 2014/2013 |
|---|-------------------|-------------------|-------------------|------------------------|------------------------|
| En millions de dollars canadiens, sauf indication contraire | | | | | |
| Croissance | | | | | |
| Carnet de commandes | 20 711 | 18 237 | 18 677 | 2 474 | (440) |
| Nouveaux contrats | 11 640 | 10 169 | 10 310 | 1 471 | (141) |
| Ratio nouveaux contrats/facturation | 113,2 % | 96,8 % | 102,2 % | 16,4 % | (5,4) % |
| Revenus | 10 287,1 | 10 499,7 | 10 084,6 | (212,6) | 415,1 |
| Croissance sur douze mois | (2,0) % | 4,1 % | 111,3 % | (6,1) % | (107,2) % |
| Croissance en devises constantes ¹ | (4,0) % | (2,9) % | 110,1 % | (1,1) % | (113,0) % |
| Rentabilité | | | | | |
| BAII ajusté ² | 1 457,3 | 1 356,9 | 1 075,6 | 100,4 | 281,3 |
| Marge du BAII ajusté | 14,2 % | 12,9 % | 10,7 % | 1,3 % | 2,2 % |
| Bénéfice net avant les éléments spécifiques ³ | 1 005,1 | 893,5 | 727,7 | 111,6 | 165,8 |
| Marge du bénéfice net avant les éléments | · | | | | |
| spécifiques ³ | 9,8 % | 8,5 % | 7,2 % | 1,3 % | 1,3 % |
| Bénéfice dilué par action avant les éléments spécifiques ³ (en dollars) | 3,13 | 2,80 | 2,30 | 0,33 | 0,50 |
| Bénéfice net | 977,6 | 859,4 | 455,8 | 118,2 | 403,6 |
| Marge du bénéfice net | 9,5 % | 8,2 % | 4,5 % | 1,3 % | 3,7 % |
| Bénéfice dilué par action (en dollars) | 3,04 | 2,69 | 1,44 | 0,35 | 1,25 |
| Situation de trésorerie | | | | | |
| Flux de trésorerie provenant | | | | | |
| des activités opérationnelles | 1 289,3 | 1 174,8 | 671,3 | 114,5 | 503,5 |
| En pourcentage des revenus Délai moyen de recouvrement | 12,5 % | 11,2 % | 6,7 % | 1,3 % | 4,5 % |
| des créances (en jours) ⁴ | 44 | 43 | 49 | 1 | (6) |
| Structure du capital | | .0 | | | (3) |
| Dette nette ⁵ | 1 779,6 | 2 113,3 | 2 739,9 | (333,7) | (626,6) |
| Ratio de la dette nette par | Í | , | , | , , , | , , , |
| rapport aux capitaux propres et à la dette ⁶ | 21,7 % | 27,6 % | 39,6 % | (5,9) % | (12,0) % |
| Rendement des capitaux propres ⁷ | 17,7 % | 18,8 % | 12,3 % | (1,1) % | 6,5 % |
| Rendement du capital investi ⁸ | 14,5 % | 14,5 % | 11,8 % | _ | 2,7 % |
| Bilan | | | | | |
| Trésorerie et équivalents de | 005.0 | 505 7 | 100.0 | (000.6) | 400.5 |
| trésorerie et placements courants Total de l'actif | 305,3 11 787,3 | 535,7 11 234,1 | 106,2 10 879,3 | (230,4) 553,2 | 429,5 354,8 |
| Passifs financiers non courants ⁹ | 1 896,4 | | • | (852,0) | |
| rassiis iirianciers non courants | 1 090,4 | 2 748,4 | 2 489,5 | (052,0) | 258,9 |

La croissance en devises constantes est ajustée pour éliminer l'incidence de la variation des taux de change. Voir la page 17 pour plus de renseignements.

Le BAII ajusté est une mesure financière pour laquelle un rapprochement de cet élément et de sa mesure la plus proche selon les IFRS est présenté à la page 23.

Les éléments spécifiques comprennent les coûts connexes à l'intégration, déduction faite des impôts, les coûts de restructuration, déduction faite des impôts, l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition, déduction faite des impôts, et les ajustements fiscaux, tel que décrit à la page 25.

Le délai moyen de recouvrement des créances est une mesure financière qui est présentée à la page 32.

La dette nette est une mesure financière pour laquelle un rapprochement de cet élément et de sa mesure la plus proche selon les IFRS est présenté à la page 32.

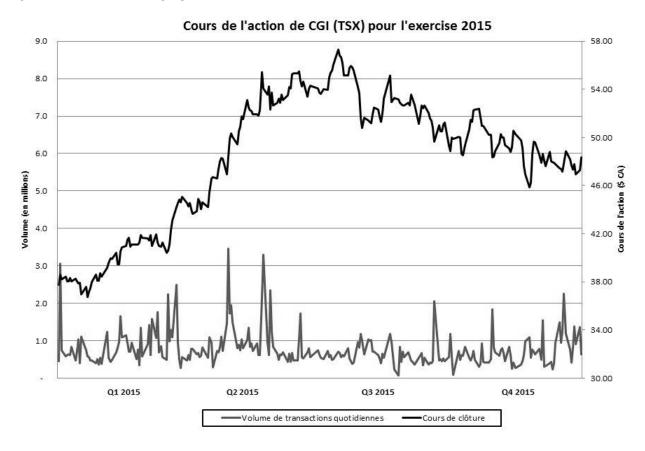
⁶ Le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette est une mesure financière qui est présentée à la page 32.

Le RCP est une mesure financière qui est présentée à la page 32.

⁸ Le RCI est une mesure financière qui est présentée à la page 32.

Les passifs financiers non courants comprennent la tranche non courante de la dette à long terme et les instruments financiers dérivés non courants.

2.3. RENDEMENT DE L'ACTION



2.3.1. Performance du titre au cours de l'exercice 2015

Les actions de CGI sont inscrites à la Bourse de Toronto (GIB.A) ainsi qu'à celle de New York (GIB). Elles figurent dans différents indices comme l'indice S&P/TSX 60.

| Bourse de Toronto | (\$ CA) | Bourse de New York | (\$ US) |
|---------------------------------------|-----------|---------------------------------------|---------|
| Ouverture : | 37,65 | Ouverture : | 33,74 |
| Haut: | 57,69 | Haut: | 46,30 |
| Bas: | 36,35 | Bas: | 31,99 |
| Clôture: | 48,35 | Clôture: | 36,21 |
| Moyenne des transactions | | Moyenne des transactions quotidiennes | |
| quotidiennes au Canada ¹ : | 1 197 371 | à la Bourse de New York : | 250 690 |

¹ Compte tenu de la moyenne des transactions quotidiennes à la Bourse de Toronto et dans les systèmes de négociation parallèles.

2.3.2. Programme de rachat d'actions

Le 28 janvier 2015, le conseil d'administration de la Société a autorisé, avec l'approbation ultérieure de la Bourse de Toronto, le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le rachat d'un nombre maximal de 19 052 207 actions subalternes classe A avec droit de vote aux fins d'annulation, soit 10 % des actions de la Société détenues dans le public à la fermeture des marchés le 23 janvier 2015. Les actions subalternes classe A avec droit de vote peuvent être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à compter du 11 février 2015 jusqu'au 10 février 2016, ou plus tôt si la Société procède au rachat de toutes les actions subalternes classe A avec droit de vote visées par l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ou choisit d'y mettre fin.

Au cours de l'exercice 2015, CGI a racheté 6 925 735 de ses actions subalternes classe A avec droit de vote aux termes de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités en contrepartie de 332,5 millions \$ à un prix moyen de 48,01 \$. Ce rachat comprend un total de 6 350 735 actions subalternes classe A avec droit de vote acquises aux fins de l'annulation entre les mois de mai et septembre 2015 conformément à des ordonnances de dispense d'offre publique de rachat émise par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario à un prix inférieur au cours du marché en vigueur à la Bourse de Toronto au moment du rachat. Au 30 septembre 2015, la Société pouvait racheter jusqu'à 12 126 472 millions d'actions aux termes de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

2.3.3. Actions en circulation et options sur actions en cours

Le tableau qui suit présente le sommaire des actions en circulation et options sur actions en cours au 6 novembre 2015.

| Actions en circulation et options sur actions en cours | Au 6 novembre 2015 |
|---|--------------------|
| Actions subalternes classe A avec droit de vote | 275 660 077 |
| Actions classe B à vote multiple | 33 272 767 |
| Options sur actions subalternes classe A avec droit de vote | 20 281 560 |

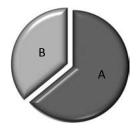
2.4. PROGRAMME DE RESTRUCTURATION

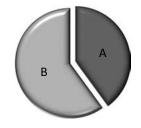
Le 28 juillet 2015, la Société a annoncé qu'elle assumera une charge avant impôts d'environ 60,0 millions \$ au cours du quatrième trimestre de 2015 et du premier trimestre de 2016, afin de favoriser la réalisation des avantages tirés des mesures d'amélioration de la productivité et autres mesures de réduction des coûts. Cette opération devrait se traduire par des économies pendant l'exercice 2016. Une charge totalisant 35,9 millions \$ a été comptabilisée au cours du quatrième trimestre de 2015, et la tranche restante sera comptabilisée au cours du premier trimestre de 2016.

3. Résultats financiers

3.1. NOUVEAUX CONTRATS ET RATIO NOUVEAUX CONTRATS/FACTURATION

Les nouveaux contrats pour l'exercice ont atteint 11,6 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 113,2 %. La répartition des nouveaux contrats conclus au cours l'exercice considéré s'établit comme suit :









| T | 4- | | |
|------|----|-----|-------|
| Type | ae | COL | ııraı |

Prolongations et renouvellements64 %

 Nouvelles ententes36 %

Type de service

- A. Intégration de systèmes et de services-conseils40 %
- B. Gestion de fonctions informatiques et d'affaires (impartition)60 %

| | 04:404 | , , |
|----|----------------------------|-----|
| B. | ÉU21 | % |
| C. | Pays nordiques européens14 | % |
| D. | France11 | % |
| E. | RU14 | % |
| | | |

G. Asie-Pacifique.....1 %

Secteurs cibles

| Α. | Gouvernements28 % |
|----|-----------------------|
| В. | Télécommunications et |
| | services publics27 % |

- C. Services financiers 20 %
- Manufacturier, distribution et détail 18 %

 Services de santé 7 %

L'information concernant nos nouveaux contrats est un indicateur clé de notre volume d'affaires au fil du temps. Cependant, compte tenu des délais de prise d'effet de nos contrats d'impartition et des périodes de transition précédant leur mise en œuvre, les revenus associés à ces nouveaux contrats peuvent fluctuer d'une période à l'autre. Les valeurs initialement comptabilisées peuvent changer avec le temps en raison de leur caractère variable, y compris l'utilisation découlant de la demande, les modifications de la portée des travaux à exécuter découlant de changements des demandes des clients ainsi que les dispositions de résiliation au gré des clients. Par conséquent, l'information concernant nos nouveaux contrats ne doit pas faire l'objet d'une comparaison avec l'analyse de nos revenus ni se substituer à une telle analyse. Il s'agit plutôt d'un indicateur clé de nos revenus futurs utilisé par la direction de la Société pour évaluer la croissance.

Le tableau qui suit présente un sommaire des nouveaux contrats et le ratio nouveaux contrats/facturation par secteur opérationnel :

| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages | Nouveaux contrats pour l'exercice clos le 30 septembre 2015 | Ratio nouveaux contrats/facturation pour l'exercice clos le 30 septembre 2015 |
|---|---|--|
| Total – CGI | 11 640 275 | 113,2 % |
| ÉU. | 2 462 911 | 84,7 % |
| Pays nordiques européens | 1 664 422 | 98,0 % |
| Canada | 3 330 490 | 205,8 % |
| France | 1 311 002 | 101,2 % |
| RU. | 1 600 090 | 111,2 % |
| ECS | 1 171 227 | 99,4 % |
| Asie-Pacifique | 100 133 | 67,1 % |

3.2. TAUX DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et est exposée à la variation des taux de change. Par conséquent, selon les IFRS, nous évaluons les actifs, les passifs et les opérations en devises étrangères en fonction des divers taux de change. Nous présentons tous les montants en dollars canadiens.

Taux de change de clôture

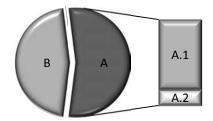
| Aux 30 septembre | 2015 | 2014 | Variation |
|-------------------|--------|--------|-----------|
| Dollar américain | 1,3399 | 1,1209 | 19,5 % |
| Euro | 1,4958 | 1,4156 | 5,7 % |
| Roupie indienne | 0,0205 | 0,0181 | 13,3 % |
| Livre sterling | 2,0252 | 1,8182 | 11,4 % |
| Couronne suédoise | 0,1596 | 0,1554 | 2,7 % |
| Dollar australien | 0,9405 | 0,9791 | (3,9) % |

Taux de change moyens

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2015 | 2014 | Variation |
|--|--------|--------|-----------|
| Dollar américain | 1,2294 | 1,0833 | 13,5 % |
| Euro | 1,4081 | 1,4700 | (4,2) % |
| Roupie indienne | 0,0195 | 0,0178 | 9,6 % |
| Livre sterling | 1,8983 | 1,7953 | 5,7 % |
| Couronne suédoise | 0,1506 | 0,1635 | (7,9) % |
| Dollar australien | 0,9634 | 0,9971 | (3,4) % |

3.3. RÉPARTITION DES REVENUS

Les graphiques suivants fournissent des renseignements additionnels sur la répartition de nos revenus pour l'exercice :







| | | Type de service |
|----|----|--|
| A. | | stion de fonctions informatiques d'affaires (impartition)54 % |
| | 1. | Services en TI44 % |
| | 2. | Services en gestion des processus d'affaires10 % |
| B. | | egration de systèmes et vices-conseils |

| | Répartition géographique | | | | | |
|---|--------------------------|---------------------|--|--|--|--|
| , | ۹. | ÉU | | | | |
| ı | В. | Canada 15 % | | | | |
| (| С. | RU14 % | | | | |
| ı | D. | France 12 % | | | | |
| ı | Ε. | Suède 8 % | | | | |
| ı | F. | Finlande 6 % | | | | |
| (| G. | Reste du monde 16 % | | | | |
| | | | | | | |

| Secteurs cibles | | | | | | |
|-----------------|--|--|--|--|--|--|
| A. | Gouvernements34 % | | | | | |
| B. | Manufacturier, distribution et détail23 % | | | | | |
| C. | Services financiers20 % | | | | | |
| D. | Télécommunications et services publics15 % | | | | | |
| E. | Services de santé8 % | | | | | |

3.3.1. Concentration de la clientèle

Les lignes directrices des IFRS sur les informations sectorielles définissent un seul client comme un groupe d'entités que l'entreprise publiante sait être sous contrôle commun. La Société considère que les gouvernements fédéraux, régionaux et locaux sont chacun considérés comme un seul client. Nos activités auprès du gouvernement fédéral américain, y compris ses diverses agences, ont représenté 14,0 % de nos revenus pour l'exercice 2015, contre 13,4 % pour l'exercice 2014.

3.4. VARIATION DES REVENUS ET REVENUS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Les sept secteurs opérationnels sont divisés selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique : É.-U., pays nordiques européens, Canada, France, R.-U., ECS et Asie-Pacifique.

Le tableau qui suit présente la variation de nos revenus sur douze mois, dans l'ensemble et selon les secteurs opérationnels, en isolant l'incidence de la variation des taux de change entre l'exercice 2015 et celui de 2014. Les revenus par secteur opérationnel pour l'exercice 2014 ont été établis à l'aide des taux de change moyens réels de cette période. L'incidence de la variation des taux de change correspond à la différence entre les résultats réels de la période considérée et les résultats de la période considérée convertis selon les taux de change de l'exercice précédent.

| Powellow considerate to the Company of the Company | | | Variation | |
|---|------------|------------|--------------|-----------|
| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2015 | 2014 | \$ | % |
| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages | 40.007.000 | 10 100 000 | (0.10. 50.0) | (0.0) 0/ |
| Total des revenus de CGI | 10 287 096 | 10 499 692 | (212 596) | (2,0) % |
| Variation, compte non tenu de l'incidence des taux de change | (4,0) % | | | |
| Incidence des taux de change | 2,0 % | | | |
| Variation par rapport à l'exercice précédent | (2,0) % | | | |
| ÉU. | | | | |
| Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change | 2 478 402 | 2 664 876 | (186 474) | (7,0) % |
| Incidence des taux de change | 334 725 | | , | () , |
| Revenus attribuables au secteur opérationnel ÉU. | 2 813 127 | 2 664 876 | 148 251 | 5,6 % |
| | | | | |
| Pays nordiques européens | | | | |
| Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change | 1 752 958 | 1 826 091 | (73 133) | (4,0) % |
| Incidence des taux de change | (113 973) | | | |
| Revenus attribuables au secteur opérationnel pays nordiques européen | 1 638 985 | 1 826 091 | (187 106) | (10,2) % |
| | 1 000 000 | 1 020 031 | (107 100) | (10,2) /0 |
| Canada | | | | |
| Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change | 1 532 203 | 1 638 320 | (106 117) | (6,5) % |
| Incidence des taux de change | 1 516 | | | |
| Revenus attribuables au secteur opérationnel Canada | 1 533 719 | 1 638 320 | (104 601) | (6,4) % |
| France | | | | |
| Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change | 1 339 947 | 1 333 792 | 6 155 | 0,5 % |
| Incidence des taux de change | (56 560) | | | -,- |
| Revenus attribuables au secteur opérationnel France | 1 283 387 | 1 333 792 | (50 405) | (3,8) % |
| | | | | |
| RU. | 4 050 000 | | (00.00=) | (4.0) 0/ |
| Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change | 1 259 960 | 1 283 847 | (23 887) | (1,9) % |
| Incidence des taux de change | 71 327 | 1 000 017 | 47.440 | 0.7.0/ |
| Revenus attribuables au secteur opérationnel RU. | 1 331 287 | 1 283 847 | 47 440 | 3,7 % |
| ECS | | | | |
| Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change | 1 267 220 | 1 327 682 | (60 462) | (4,6) % |
| Incidence des taux de change | (55 992) | | , , | , |
| Revenus attribuables au secteur opérationnel ECS | 1 211 228 | 1 327 682 | (116 454) | (8,8) % |
| Asia Dasifimus | | | | |
| Asie-Pacifique | 444 694 | 405.004 | 19 610 | 4.6.0/ |
| Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change | 30 669 | 425 084 | 19 010 | 4,6 % |
| Incidence des taux de change | 475 363 | 40E 004 | 50 279 | 11 0 0/ |
| Revenus attribuables au secteur opérationnel Asie-Pacifique | 475 363 | 425 084 | 50 279 | 11,8 % |

Pour l'exercice 2015, les revenus se sont établis à 10 287,1 millions \$, soit une diminution de 212,6 millions \$, ou 2,0 %, comparativement à ceux de l'exercice 2014. En devises constantes, nos revenus ont diminué de 424,3 millions \$, ou 4,0 %, alors que les variations des taux de change ont eu une incidence favorable sur nos revenus de 211,7 millions \$, ou 2,0 %. La variation des revenus s'explique par l'expiration de certains contrats dans les services d'infrastructure, particulièrement au Canada, et à l'achèvement en 2014 des projets dans le cadre de la Patient Protection and Affordable Care Act (« ACA ») dans le secteur opérationnel É.-U.

3.4.1. É.-U.

Les revenus du secteur opérationnel É.-U. se sont établis à 2 813,1 millions \$ pour l'exercice 2015, soit une hausse de 148,3 millions \$, ou 5,6 %, par rapport à ceux de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont diminué de 186,5 millions \$, ou 7,0 %. La variation des revenus s'explique en grande partie par les retards dans l'octroi des prestations de services auprès du gouvernement fédéral et par l'achèvement des projets liés à l'ACA pendant l'exercice 2014, le tout en partie contrebalancé par la croissance principalement dans le secteur commercial du fait d'une proportion croissante des revenus tirés des services et solutions fondées sur la propriété intellectuelle dans le secteur cible des services financiers.

Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel É.-U. ont été le secteur gouvernements et le secteur services financiers, qui, ensemble, ont constitué environ 76 % des revenus.

3.4.2. Pays nordiques européens

Les revenus du secteur opérationnel pays nordiques européens se sont établis à 1 639,0 millions \$ en 2015, soit une baisse de 187,1 millions \$, ou 10,2 %, comparativement à ceux de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont diminué de 73,1 millions \$, ou 4,0 %. Cette diminution des revenus est imputable à la baisse du volume des projets en Suède et au Danemark ainsi qu'à une utilisation accrue de nos centres de prestation de services en Asie-Pacifique.

Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel pays nordiques européens ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur gouvernements, qui, ensemble, ont constitué environ 66 % des revenus.

3.4.3. Canada

Les revenus du secteur opérationnel Canada se sont établis à 1 533,7 millions \$ en 2015, soit une baisse de 104,6 millions \$, ou 6,4 %, par rapport à ceux de l'exercice 2014. Cette variation s'explique en grande partie par la baisse du volume des projets et par l'expiration de certains contrats d'infrastructure.

Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel Canada ont été le secteur services financiers et le secteur télécommunications et services publics, qui, ensemble, ont constitué environ 58 % des revenus.

3.4.4. France

Les revenus du secteur opérationnel France se sont établis à 1 283,4 millions \$ en 2015, soit une baisse de 50,4 millions \$, ou 3,8 %, comparativement à ceux de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 6,2 millions \$, ou 0,5 %, du fait surtout de la hausse des revenus provenant des projets de services-conseils dans le secteur cible des gouvernements.

Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel France ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur services financiers, qui, ensemble, ont constitué 63 % des revenus.

18

3.4.5. R.-U.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, les revenus du secteur opérationnel R.-U. se sont établis à 1 331,3 millions \$, soit une hausse de 47,4 millions \$, ou 3,7 %, comparativement à ceux de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont diminué de 23,9 millions \$, ou 1,9 %. Cette diminution des revenus est imputable principalement à la baisse du volume des travaux relativement à certains clients dans le secteur commercial, plus particulièrement le secteur cible manufacturier, distribution et détail et le secteur cible services financiers, en partie contrebalancée par l'obtention de nouveaux contrats dans le secteur cible télécommunications et services publics et le secteur cible gouvernements, ainsi que des demandes de changements supplémentaires apportés à certains contrats de grande envergure.

Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel R.-U. ont été le secteur gouvernements et le secteur télécommunications et services publics, qui, ensemble, ont constitué environ 68 % des revenus.

3.4.6. ECS

Les revenus du secteur opérationnel ECS se sont établis à 1 211,2 millions \$ en 2015, soit une diminution de 116,5 millions \$, ou 8,8 %, comparativement à ceux de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont diminué de 60,5 millions \$, ou 4,6 %. Cette baisse des revenus s'explique par une baisse du volume des travaux relativement à des contrats existants aux Pays-Bas et, dans une moindre mesure, par la réduction progressive prévue des activités en Suisse et en Amérique latine, à l'exception du Brésil.

Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel ECS ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur télécommunication et services publics, qui, ensemble, ont constitué environ 57 % des revenus.

3.4.7. Asie-Pacifique

Les revenus du secteur opérationnel Asie-Pacifique se sont établis à 475,4 millions \$ en 2015, soit une hausse de 50,3 millions \$, ou 11,8 %, comparativement à ceux de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 19,6 millions \$, ou 4,6 %. Cette variation des revenus s'explique par une utilisation accrue des centres de prestation de services à l'échelle des secteurs opérationnels du fait que nos clients continuent de tirer profit de notre réseau mondial de prestations de services.

Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel Asie-Pacifique ont été le secteur télécommunications et services publics et le secteur manufacturier, distribution et détail, qui, ensemble, ont constitué environ 79 % des revenus.

3.5. CHARGES OPÉRATIONNELLES

| Pour les exercices clos les | % des | | | % des Variation | | |
|--|-----------|---------|-----------|-----------------|-----------|----------|
| 30 septembre | 2015 | revenus | 2014 | revenus | \$ | % |
| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages | | | | | | |
| Coûts des services et frais de vente et d'administration | 8 819 055 | 85,7 % | 9 129 791 | 87,0 % | (310 736) | (3,4) % |
| Perte de change | 10 733 | 0,1 % | 13 042 | 0,1 % | (2 309) | (17,7) % |

3.5.1. Coûts des services et frais de vente et d'administration

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, les coûts des services et frais de vente et d'administration ont totalisé 8 819,1 millions \$, ce qui représente une diminution de 310,7 millions \$, ou 3,4 %, comparativement à ceux de l'exercice 2014. En pourcentage des revenus, les coûts des services et frais de vente et d'administration se sont améliorés, passant de 87,0 % à 85,7 %. En pourcentage des revenus, les coûts des services se sont améliorés par rapport à ceux de l'exercice précédent en raison surtout des ressources et charges supplémentaires qui ont été nécessaires pendant l'exercice 2014 pour achever les projets liés à l'ACA. En pourcentage des revenus, les frais de vente et d'administration se sont aussi améliorés du fait de la réalisation des synergies d'affaires et de la mise en œuvre des assises de gestion de CGI découlant de l'intégration de Logica. De plus amples renseignements à l'égard de l'intégration figurent à la page 23.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la conversion des résultats opérationnels de nos établissements à l'étranger, de leur devise au dollar canadien, a eu une incidence négative de 173,2 millions \$ sur les coûts, ce qui a contrebalancé en grande partie l'incidence de change favorable de 211,7 millions \$ découlant de la conversion des revenus.

3.5.2. Perte de change

La Société, en plus de ses couvertures naturelles, a mis en œuvre une stratégie visant, dans la mesure du possible, à gérer son exposition aux fluctuations des taux de change au moyen de l'utilisation efficace d'instruments dérivés. Pour l'exercice 2015, CGI a subi une perte de change de 10,7 millions \$ imputable principalement au calendrier des paiements ainsi qu'à la volatilité et à la variation des taux de change.

3.6. BAII AJUSTÉ PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

| Pour les exercices clos les 30 septembre | Variation | | | |
|---|-----------|-----------|----------|----------|
| Tour les exercices clos les ou septembre | 2015 | 2014 | \$ | % |
| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages | | | | |
| ÉU. | 454 325 | 303 515 | 150 810 | 49,7 % |
| En pourcentage des revenus du secteur opérationnel ÉU. | 16,2 % | 11,4 % | | |
| Pays nordiques européens | 153 841 | 164 721 | (10 880) | (6,6) % |
| En pourcentage des revenus du secteur opérationnel pays nordiques européens | 9,4 % | 9,0 % | | |
| Canada | 343 692 | 361 136 | (17 444) | (4,8) % |
| En pourcentage des revenus du secteur opérationnel Canada | 22,4 % | 22,0 % | | |
| France | 146 615 | 155 695 | (9 080) | (5,8) % |
| En pourcentage des revenus du secteur opérationnel France | 11,4 % | 11,7 % | | |
| RU. | 163 603 | 164 977 | (1 374) | (0,8) % |
| En pourcentage des revenus du secteur opérationnel RU. | 12,3 % | 12,9 % | | |
| ECS | 118 141 | 138 656 | (20 515) | (14,8) % |
| En pourcentage des revenus du secteur opérationnel ECS | 9,8 % | 10,4 % | | |
| Asie-Pacifique | 77 091 | 68 159 | 8 932 | 13,1 % |
| En pourcentage des revenus du secteur opérationnel Asie-Pacifique | 16,2 % | 16,0 % | | |
| BAII ajusté | 1 457 308 | 1 356 859 | 100 449 | 7,4 % |
| Marge du BAll ajusté | 14,2 % | 12,9 % | | |

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, le BAII ajusté a atteint 1 457,3 millions \$, soit une hausse de 100,4 millions \$, ou 7,4 %, comparativement à celui de l'exercice clos le 30 septembre 2014. Compte non tenu des bénéfices non récurrents de 76,3 millions \$ au cours de l'exercice 2014, principalement ceux découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition, le BAII ajusté a augmenté de 176,7 millions \$. Compte non tenu des mêmes éléments non récurrents de 2014, la marge du BAII ajusté s'est établie à 14,2 %, soit une amélioration par rapport à 12,2 % pour l'exercice précédent. La variation favorable s'explique en grande partie par l'achèvement des projets liés à l'ACA qui ont exigé des ressources et des charges supplémentaires en 2014 et par les améliorations de productivité à l'échelle de l'Europe et en Asie-Pacifique.

3.6.1. É.-U.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, le BAII ajusté de notre secteur opérationnel É.-U. s'est établi à 454,3 millions \$, soit une augmentation de 150,8 millions \$ comparativement à celui de l'exercice 2014, alors que la marge a augmenté, pour passer de 11,4 % à 16,2 %. L'amélioration de la rentabilité découle essentiellement des ressources et des charges supplémentaires qui ont été nécessaires pendant l'exercice 2014 pour achever les projets liés à l'ACA et de la hausse du volume des nouveaux projets et des projets existants plus particulièrement dans le secteur cible services financiers du fait d'une meilleure répartition des revenus tirés des services et solutions fondées sur la propriété intellectuelle.

3.6.2. Pays nordiques européens

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, le BAII ajusté du secteur opérationnel pays nordiques européens s'est établi à 153,8 millions \$, comparativement à 164,7 millions \$ pour l'exercice 2014. Compte non tenu d'un gain de 8,5 millions \$ lié la réduction d'un régime de retraite et des bénéfices non récurrents découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition de 11,7 millions \$ pour l'exercice 2014, le BAII ajusté a augmenté de 9,3 millions \$. Compte non tenu

des bénéfices non récurrents en 2014, la marge du BAII ajusté s'est établie à 9,4 %, soit une amélioration par rapport à 7,9 %. Cette augmentation du BAII ajusté et de la marge du BAII ajusté est attribuable en grande partie à la réalisation des synergies liées aux coûts découlant de l'intégration de Logica et à un plus grand recours à la délocalisation à l'étranger afin de réduire notre base de coûts.

3.6.3. Canada

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, le BAII ajusté du secteur opérationnel Canada a atteint 343,7 millions \$, soit une baisse de 17,4 millions \$ par rapport à celui de l'exercice 2014 principalement en raison des facteurs mentionnés à la section revenus. Malgré la diminution des revenus, la marge du BAII ajusté du secteur opérationnel Canada est demeurée solide et stable grâce à sa gestion proactive de sa base de coûts.

3.6.4. France

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, le BAII ajusté du secteur opérationnel France s'est établi à 146,6 millions \$, comparativement à 155,7 millions \$ pour l'exercice 2014. Compte non tenu des bénéfices non récurrents découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition de 20,4 millions \$ et de la renégociation d'un contrat à faible marge en 2014, le BAII ajusté a augmenté de 11,3 millions \$. Compte non tenu des bénéfices non récurrents en 2014, la marge du BAII ajusté est passée de 10,1 % à 11,4 %. Cette augmentation du BAII ajusté et de la marge du BAII ajusté est attribuable en grande partie à la réalisation des synergies liées aux coûts découlant de l'intégration de Logica et à l'amélioration des taux d'utilisation sur douze mois.

3.6.5. R.-U.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, le BAII ajusté du secteur opérationnel R.-U. a totalisé 163,6 millions \$, comparativement à 165,0 millions \$ en 2014. Compte non tenu des bénéfices non récurrents de 17,1 millions \$ découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition se rapportant principalement à la renégociation des contrats de location de bureaux et au règlement de crédits d'impôt au cours de l'exercice 2014, le BAII ajusté a augmenté de 15,7 millions \$, et la marge du BAII ajusté est passée de 11,5 % à 12,3 %. Cette augmentation du BAII ajusté et de la marge du BAII ajusté découle principalement des demandes de changements supplémentaires apportés à certains contrats de grande envergure et d'améliorations de productivité continues.

3.6.6. ECS

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, le BAII ajusté du secteur opérationnel ECS s'est établi à 118,1 millions \$, comparativement à 138,7 millions \$ pour l'exercice 2014. Compte non tenu des bénéfices non récurrents de 17,6 millions \$ découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition en 2014, le BAII ajusté a diminué de 2,9 millions \$ principalement en raison des facteurs mentionnés à la section revenus. La marge du BAII ajusté est passée de 9,1 % à 9,8 % compte non tenu des bénéfices non récurrents. La hausse de la marge découle essentiellement des améliorations de productivité et d'une meilleure répartition de la qualité des revenus.

3.6.7. Asie-Pacifique

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, le BAII ajusté pour le secteur opérationnel Asie-Pacifique s'est établi à 77,1 millions \$, soit une hausse de 8,9 millions \$, alors que la marge a augmenté à 16,2 %, comparativement à 16,0 % pour l'exercice 2014. Cette augmentation de la marge du BAII ajusté pour l'exercice clos le 30 septembre 2015 s'explique en grande partie par la croissance des revenus et la mise en œuvre d'améliorations de productivité supplémentaires dans nos centres de prestation de services mondiaux.

3.7. BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Le tableau ci-dessous fournit un rapprochement de notre BAII ajusté et du bénéfice avant impôt sur les bénéfices, qui est présenté conformément aux IFRS.

| Pour les aversiers els les 20 contembre | | | | | Vari | ation |
|---|-----------|---------------|-----------|------------------|-----------|-----------|
| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2015 | % des revenus | 2014 | % des revenus | \$ | % |
| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages | | | | | | |
| BAII ajusté | 1 457 308 | 14,2 % | 1 356 859 | 12,9 % | 100 449 | 7,4 % |
| Moins les éléments suivants : | | | | | | |
| Coûts connexes à l'intégration | _ | 0,0 % | 127 341 | 1,2 % | (127 341) | (100,0) % |
| Coûts de restructuration | 35 903 | 0,3 % | _ | _ | 35 903 | _ |
| Charges financières nettes | 92 857 | 0,9 % | 99 268 | 1,0 % | (6 411) | (6,5) % |
| Bénéfice avant impôt sur les bénéfices | 1 328 548 | 12,9 % | 1 130 250 | 10,8 % | 198 298 | 17,5 % |

3.7.1. Coûts connexes à l'intégration

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société a engagé au titre des coûts connexes à l'intégration un montant de 127,3 millions \$. Ces coûts avaient trait à la restructuration et à l'arrimage des activités de Logica au modèle d'affaires de CGI. En septembre 2014, nous avions terminé l'intégration de Logica au coût total de 575,5 millions \$ pour dégager des synergies annuelles de plus de 400 millions \$ et améliorer le bénéfice par action. À la fin de l'exercice 2015, un solde de 32,2 millions \$ lié à l'intégration doit encore être déboursé. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 4.1.1. du présent document.

3.7.2. Coûts de restructuration

Pour l'exercice clos le 30 septembre de 2015, la Société a engagé au titre des coûts de restructuration un montant de 35,9 millions \$ ayant trait au programme de restructuration annoncé à l'égard des mesures d'améliorations de productivité.

3.7.3. Charges financières nettes

Les charges financières nettes comprennent essentiellement les intérêts relatifs à notre dette à long terme. La baisse des charges financières nettes pour l'exercice clos le 30 septembre 2015 découle en grande partie des remboursements de la dette à long terme.

3.8. BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action :

| Danielas avaraisas alas las 20 anniambra | | | Variati | on |
|---|-------------|-------------|---------|--------|
| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2015 | 2014 | \$ | % |
| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages | | | | |
| Bénéfice avant impôt sur les bénéfices | 1 328 548 | 1 130 250 | 198 298 | 17,5 % |
| Charge d'impôt sur les bénéfices | 350 992 | 270 807 | 80 185 | 29,6 % |
| Taux d'imposition effectif | 26,4 % | 24,0 % | | |
| Bénéfice net | 977 556 | 859 443 | 118 113 | 13,7 % |
| Marge du bénéfice net | 9,5 % | 8,2 % | | |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | | | | |
| Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à vote multiple (de base) | 311 477 555 | 308 743 126 | | 0,9 % |
| Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à vote multiple (dilué) | 321 422 444 | 318 927 737 | | 0,8 % |
| Bénéfice par action (en dollars) | | | | |
| De base | 3,14 | 2,78 | 0,36 | 12,9 % |
| Dilué | 3,04 | 2,69 | 0,35 | 13,0 % |

3.8.1. Charge d'impôt sur les bénéfices

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, la charge d'impôt sur les bénéfices s'est établie à 351,0 millions \$, soit une augmentation de 80,2 millions \$, comparativement à 270,8 millions \$ pour l'exercice précédent. Notre taux d'imposition, quant à lui, est passé de 24,0 % à 26,4 %. Compte non tenu de l'ajustement fiscal favorable de 11,9 millions \$ pour l'exercice 2014 découlant principalement d'un règlement de passifs d'impôt pris en charge par suite de l'acquisition de Logica, le taux d'imposition aurait été de 25,0 % comparativement à 26,4 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2015. L'augmentation du taux d'imposition est attribuable principalement à l'amélioration de la rentabilité du secteur opérationnel É.-U. où les taux d'imposition en vigueur sont plus élevés.

Le tableau de la page 25 présente la comparaison du taux d'imposition par rapport à celui de l'exercice précédent, compte non tenu des éléments spécifiques.

Le 8 juillet 2015, la loi du Royaume-Uni sur la finance 2015-16 a été publiée et a été quasi adoptée le 26 octobre 2015. Cette loi prévoit une baisse du taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni, qui passera de 20 % à 19 % à partir du 1^{er} avril 2017, et de 19 % à 18 % à partir du 1^{er} avril 2020. Par conséquent, la Société engagera une charge d'impôt supplémentaire d'environ 6,0 millions \$ en raison de la réévaluation de ses actifs d'impôt différé.

Selon les taux en vigueur à la fin de l'exercice 2015 et la répartition actuelle des secteurs d'activité, nous prévoyons que notre taux d'imposition effectif, avant tout ajustement important, se situera entre 26 % et 28 % pour les périodes ultérieures.

3.8.2. Nombre moyen pondéré d'actions

Pour l'exercice 2015, le nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions de CGI en circulation a augmenté par rapport à celui de l'exercice 2014 en raison de l'incidence de l'attribution et de l'exercice d'options sur actions, contrebalancés en partie par l'incidence du rachat d'actions subalternes classe A avec droit de vote.

3.8.3. Bénéfice net et bénéfice par action avant les éléments spécifiques

Le tableau ci-après présente la comparaison par rapport à l'exercice précédent avant les éléments spécifiques, notamment les coûts connexes à l'intégration, les coûts de restructuration, les bénéfices découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition et les ajustements fiscaux :

| David las avayaises also las 20 contambre | | | Variat | ion |
|---|-------------|--------------|-----------|-----------|
| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2015 | 2014 | \$ | % |
| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages | | | | |
| Bénéfice avant impôt sur les bénéfices | 1 328 548 | 1 130 250 | 198 298 | 17,5 % |
| Rajouter: | | | | |
| Coûts connexes à l'intégration | _ | 127 341 | (127 341) | (100,0) % |
| Coûts de restructuration | 35 903 | <u> </u> | 35 903 | _ |
| Déduire : | | | | |
| Impact de la variation de provisions liées à l'acquisition ¹ | _ | 62 075 | (62 075) | (100,0) % |
| Bénéfice avant impôt sur les bénéfices avant les éléments spécifiques | 1 364 451 | 1 195 516 | 168 935 | 14,1 % |
| Marge | 13,3 % | 11,4 % | | |
| | | | | |
| Charge d'impôt sur les bénéfices | 350 992 | 270 807 | 80 185 | 29,6 % |
| Rajouter : | | | | |
| Ajustements fiscaux | _ | 11 900 | (11 900) | (100,0) % |
| Impôt déductible sur les coûts connexes à l'intégration | _ | 29 430 | (29 430) | (100,0) % |
| Impôt déductible sur les coûts de restructuration | 8 352 | - | 8 352 | _ |
| Déduire : | | | | |
| Impôt sur l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition | _ | 10 097 | (10 097) | (100,0) % |
| Charge d'impôt sur les bénéfices avant les éléments spécifiques | 359 344 | 302 040 | 57 304 | 19,0 % |
| Taux d'imposition effectif avant les éléments spécifiques | 26,3 % | 25,3 % | | |
| - | | | | |
| Bénéfice net avant les éléments spécifiques | 1 005 107 | 893 476 | 111 631 | 12,5 % |
| Marge du bénéfice net | 9,8 % | 8,5 % | | |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | | | | |
| Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à vote multiple (de base) | 311 477 555 | 308 743 126 | | 0,9 % |
| Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à vote multiple (dilué) | 321 422 444 | 318 927 737 | | 0,8 % |
| Bénéfice par action avant les éléments spécifiques (en dollars) | | | | |
| De base | 3,23 | 2,89 | 0,34 | 11,8 % |
| Dilué | 3,13 | 2,80 | 0,33 | 11,8 % |

Ces bénéfices découlent de l'ajustement de provisions constituées lors de la répartition du prix d'acquisition de Logica. L'établissement de la répartition du prix d'acquisition de Logica ayant été établi, ces ajustements ont dû être inscrits à l'état du résultat. Certains des éléments qui peuvent être compris dans ces bénéfices découlent, par exemple, de l'incidence de la variation des provisions liées aux contrats de clients, du règlement de crédits d'impôt et de la résiliation anticipée de contrats de location.

4. Situation de trésorerie

4.1. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

CGI finance sa croissance en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités opérationnelles, l'utilisation de ses facilités de crédit, l'émission de titres de créance à long terme et l'émission d'actions. L'une de nos priorités financières est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant efficacement nos actifs, nos passifs et nos flux de trésorerie.

Au 30 septembre 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 305,3 millions \$. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014.

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2015 | 2014 | Variation |
|---|-------------|-----------|-----------|
| En milliers de dollars canadiens | | | |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles | 1 289 310 | 1 174 835 | 114 475 |
| Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement | (257 127) | (321 153) | 64 026 |
| Flux de trésorerie affectés aux activités de financement | (1 303 663) | (414 064) | (889 599) |
| Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 41 027 | (10 102) | 51 129 |
| (Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (230 453) | 429 516 | (659 969) |

4.1.1. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont élevés à 1 289,3 millions \$, ou 12,5 % des revenus, comparativement à 1 174,8 millions \$, soit 11,2 % des revenus, pour l'exercice précédent. Cette hausse résulte en grande partie de l'amélioration continue du bénéfice net de l'ordre de 118,1 millions \$.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2015 | 2014 | Variation |
|--|---------------|----------------|-----------|
| En milliers de dollars canadiens | | | |
| Bénéfice net | 977 556 | 859 443 | 118 113 |
| Amortissement | 424 044 | 444 232 | (20 188) |
| Autres ajustements ¹ | <u>89 451</u> | <u>103 827</u> | (14 376) |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement | 1 491 051 | 1 407 502 | 83 549 |
| Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement : | | | |
| Créances clients, travaux en cours et revenus différés | (25 517) | 209 189 | (234 706) |
| Fournisseurs et autres créditeurs, rémunération à payer, provisions et passifs non courants | (204 169) | (463 685) | 259 516 |
| Autres ² | 27 945 | 21 829 | 6 116 |
| Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement | (201 741) | (232 667) | 30 926 |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles | 1 289 310 | 1 174 835 | 114 475 |

Les autres ajustements comprennent la charge d'impôt différé, (le gain) la perte de change et la charge au titre des paiements fondés sur des actions.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, les flux de trésorerie nets de 201,7 millions \$ affectés à des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont principalement attribuables à l'utilisation nette des provisions pour pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus et des paiements au titre des éléments connexes à l'intégration. Le moment des rentrées et des sorties du fonds de roulement aura toujours une incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Comprend les charges payées d'avance et autres actifs, les actifs financiers non courants, les obligations au titre des prestations de retraite, les instruments financiers dérivés et l'impôt sur les bénéfices.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la variation de la provision pour les coûts connexes à l'intégration :

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2015 | 2014 |
|--|--------|---------|
| En millions de dollars canadiens | | |
| Provision pour les coûts connexes à l'intégration au début de l'exercice | 105,6 | 135,8 |
| Coûts connexes à l'intégration | _ | 127,3 |
| Paiements des coûts connexes à l'intégration | (74,3) | (158,0) |
| Incidence nette sur les éléments hors trésorerie du fonds de roulement | (74,3) | (30,7) |
| Plus: Écart de conversion ¹ | 0,9 | 0,5 |
| Provision pour les coûts connexes à l'intégration à la fin de l'exercice | 32,2 | 105,6 |

¹ L'écart de conversion a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

4.1.2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 257,1 millions \$, comparativement à 321,2 millions \$ pour l'exercice précédent. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie des activités d'investissement.

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2015 | 2014 | Variation |
|--|-----------|-----------|-----------|
| En milliers de dollars canadiens | | | |
| Produit tiré de la vente d'immobilisations | 15 255 | 13 673 | 1 582 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (122 492) | (181 471) | 58 979 |
| Ajouts de coûts liés à des contrats | (78 815) | (73 900) | (4 915) |
| Ajouts d'immobilisations incorporelles | (71 357) | (77 726) | 6 369 |
| Variation nette des placements courants et sortie nette à l'achat de placements non courants | (4 736) | (8 106) | 3 370 |
| Paiement provenant des montants à recevoir à long terme | 5 018 | 6 377 | (1 359) |
| Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement | (257 127) | (321 153) | 64 026 |

La diminution des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 64,0 millions \$ était principalement imputable à l'augmentation du nombre de prêts aux fins de l'acquisition d'actifs et à la diminution d'achats de matériel informatique en raison de certains contrats à long terme qui ont exigé un investissement ponctuel en 2014.

4.1.3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont élevés à 1 303,7 millions \$, comparativement à 414,1 millions \$ pour l'exercice précédent. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie des activités de financement.

| Pour les exercices clos les 30 septembre | 2015 | 2014 | Variation |
|---|------------------|-----------|-----------|
| En milliers de dollars canadiens | | | |
| Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie | _ | (283 049) | 283 049 |
| Variation nette de la dette à long terme | <u>(901 566)</u> | (25 343) | (876 223) |
| | (901 566) | (308 392) | (593 174) |
| Règlements des instruments financiers dérivés | (121 615) | (37 716) | (83 899) |
| Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie | (11 099) | (23 016) | 11 917 |
| Revente d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie | _ | 1 390 | (1 390) |
| Rachat d'actions subalternes classe A avec droit de vote | (323 069) | (111 468) | (211 601) |
| Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote | 53 686 | 65 138 | (11 452) |
| Flux de trésorerie affectés aux activités de financement | (1 303 663) | (414 064) | (889 599) |

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, un montant de 901,6 millions \$ a été affecté à la réduction de l'encours de notre dette à long terme, dont une grande partie, soit 879,7 millions \$, a été attribuée à des remboursements sur notre facilité d'emprunt à terme non garantie. Pour l'exercice précédent, nous avions remboursé un montant net de 308,4 millions \$ sur notre dette à long terme. Par suite des remboursements nets effectués sur l'encours de notre dette à long terme, la Société a affecté 121,6 millions \$ au règlement des swaps de devises connexes au cours de l'exercice 2015.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, nous avons affecté un montant totalisant 323,1 millions \$ pour racheter 6 725 735 actions subalternes classe A avec droit de vote en vertu de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2014, nous avons affecté un montant totalisant 111,5 millions \$ pour acheter 2 837 360 actions subalternes classe A avec droit de vote dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités alors en vigueur. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, un montant de 11,1 millions \$ a été utilisé pour acheter des actions de CGI en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement (« UAR ») de la Société. Pour l'exercice précédent, un montant net de 21,6 millions \$ avait été utilisé pour acheter des actions en vertu du régime d'UAR. De plus amples renseignements à l'égard du régime d'UAR figurent à la note 20 des états financiers consolidés audités.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, nous avons reçu un produit de 53,7 millions \$ à la suite de l'exercice d'options sur actions, comparativement à un montant de 65,1 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2014.

4.1.4. Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, l'incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie a été de 41,0 millions \$. Ce montant n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net, car il a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

4.2. SOURCES DE FINANCEMENT

| En milliers de dollars canadiens | Engagement total | Montants disponibles | Montants impayés |
|---|------------------|-------------------------|------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | _ | 305 262 | _ |
| Placements non courants | _ | 42 202 | _ |
| Facilité renouvelable engagée non garantie ^a | 1 500 000 | 1 456 776 | 43 224 |
| Total | 1 500 000 | 1 804 240 | 43 224 |

^a Comportent des lettres de crédit de 43,2 millions \$ en cours au 30 septembre 2015.

Notre situation de trésorerie et nos lignes de crédit bancaire suffisent au financement de notre stratégie de croissance. Au 30 septembre 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements non courants négociables s'établissaient à 347,5 millions \$.

Les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à terme, lesquels ont tous une échéance de 90 jours ou moins. Les placements non courants négociables comprennent les obligations gouvernementales et de sociétés assorties d'échéances variant de 1 an à 5 ans ayant une note « A » ou supérieure.

Le montant de capital à la disposition de la Société s'élevait à 1 804,2 millions \$. Les ententes de crédit à long terme sont assorties de clauses restrictives qui exigent le maintien de certains ratios financiers. Au 30 septembre 2015, CGI respectait ces clauses restrictives.

Le total de la dette a diminué de 552,6 millions \$, pour s'établir à 2 127,1 millions \$ au 30 septembre 2015, comparativement à 2 679,7 millions \$ au 30 septembre 2014. L'écart s'explique en grande partie par le remboursement de 879,7 millions \$ aux termes de la facilité² d'emprunt à terme non garantie, en partie neutralisé par l'incidence de change de 296,4 millions \$ comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Au 30 septembre 2015, CGI affichait un fonds de roulement négatif de 142,3 millions \$. La Société dispose également de 1,5 milliard \$ aux termes de sa facilité de crédit renouvelable non garantie et elle dégage suffisamment de flux de trésorerie pour continuer de financer ses activités et réduire davantage le montant de l'encours de sa dette dans un avenir rapproché, tout en maintenant une bonne situation de trésorerie.

Le 9 novembre 2015, cette facilité de crédit a été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2019 selon les mêmes modalités et pourra être prolongée à nouveau tous les ans.

Au 30 septembre 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'établissaient à 263,6 millions \$ (356,1 millions \$ au 30 septembre 2014). Ni le rapatriement ni leur répercussion fiscale n'aura d'incidence sur les liquidités de la Société.

¹ Le fonds de roulement correspond au total des actifs courants moins le total des passifs courants.

² Le 1^{er} octobre 2015, la Société a réglé un autre swap de taux d'intérêt variable contre taux fixe d'un montant nominal de 109 270 000 \$.

4.3. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Nous assumons des obligations contractuelles assorties de dates d'échéance variées. Ces obligations sont principalement liées à la location de locaux, au matériel informatique utilisé pour exécuter les contrats d'impartition et aux ententes de service à long terme. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a diminué de 863,6 millions \$ ses engagements en raison principalement de la réduction de la dette à long terme.

| Type d'engagement | Total | Moins de un an | 2° année et 3° année | 4° année et 5° année | Après 5 ans |
|--|-----------|-------------------|-------------------------|-------------------------|-------------|
| En milliers de dollars canadiens | | | | | |
| Dette à long terme | 2 066 722 | 199 618 | 257 469 | 398 098 | 1 211 537 |
| Intérêts estimatifs sur la dette à long terme | 444 908 | 75 833 | 137 504 | 110 697 | 120 874 |
| Obligation découlant de contrats de location- financement | 57 170 | 31 451 | 19 870 | 4 027 | 1 822 |
| Intérêts estimatifs sur l'obligation découlant de contrats de location-financement | 2 445 | 1 268 | 915 | 215 | 47 |
| Contrats de location simple | | | | | |
| Location de bureaux | 1 061 178 | 261 226 | 416 397 | 238 441 | 145 114 |
| Matériel informatique | 7 767 | 5 177 | 2 578 | 12 | _ |
| Véhicules | 104 444 | 39 303 | 51 102 | 12 383 | 1 656 |
| Ententes de service à long terme et autres ententes | 170 475 | 86 629 | 73 171 | 10 675 | _ |
| Total des obligations contractuelles | 3 915 109 | 700 505 | 959 006 | 774 548 | 1 481 050 |

Le montant des cotisations requises au titre de nos régimes de retraite ne figure pas au tableau ci-dessus étant donné que ces montants sont établis à partir d'évaluations actuarielles effectuées périodiquement aux fins de capitalisation. Nos cotisations au titre des régimes à prestations définies sont estimées à 23,5 millions \$ pour l'exercice 2016, comme il est décrit à la note 17 des états financiers consolidés.

4.4. INSTRUMENTS FINANCIERS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

Nous avons recours à divers instruments financiers pour gérer le risque lié à la fluctuation des taux de change et des taux d'intérêt. Nous n'émettons ni ne détenons d'instruments dérivés aux fins de transaction.

Les écarts de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat global. Tout gain ou toute perte réalisé ou non réalisé sur les instruments de couverture de la dette libellée en dollars américains est aussi comptabilisé à l'état consolidé du résultat global.

La plupart de nos coûts sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Le risque que les variations des taux de change aient une incidence sur nos résultats est atténué en grande partie par une couverture naturelle d'appariement des coûts et des revenus libellés dans la même devise. Dans certains cas où il existe un déséquilibre important entre les coûts engagés et les revenus gagnés dans une monnaie en particulier, la Société pourrait avoir recours à des contrats de change à terme pour couvrir les flux de trésorerie.

Nous détenons les instruments financiers dérivés en cours qui suivent :

Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

 Swaps de devises de 109,7 millions \$ en euros désignés comme un instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe (968,8 millions \$ au 30 septembre 2014).

Couvertures de flux de trésorerie sur une facilité d'emprunt à terme non garantie

- Swap de taux d'intérêt variable contre taux fixe de 109,7 millions \$ (484,4 millions \$ au 30 septembre 2014).

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs

- Contrats de change à terme de 9,0 millions \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et le dollar canadien (32,0 millions \$ US au 30 septembre 2014).
- Contrats de change à terme de 42,3 millions \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et la roupie indienne (75,2 millions \$ US au 30 septembre 2014).
- Contrats de change à terme de 151,9 millions \$ pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar canadien et la roupie indienne (94,6 millions \$ au 30 septembre 2014).
- Contrats de change à terme de 77,1 millions SEK pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre la couronne suédoise et la roupie indienne (142,6 millions SEK au 30 septembre 2014).
- Contrats de change à terme de 7,3 millions € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la roupie indienne (néant au 30 septembre 2014).
- Contrats de change à terme de 25,2 millions £ pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre la livre sterling et la roupie indienne (néant au 30 septembre 2014).
- Contrats de change à terme de 84,0 millions € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la livre sterling (121,1 millions € au 30 septembre 2014).
- Contrats de change à terme de 5,0 millions € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la couronne suédoise (15,0 millions € au 30 septembre 2014).
- Contrats de change à terme de 7,0 millions € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et le dirham marocain (néant au 30 septembre 2014).

Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

- Swaps de taux d'intérêt fixe contre taux variable de 250,0 millions \$ US (250,0 millions \$ US au 30 septembre 2014).

4.5. INDICATEURS DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE ET DES SOURCES DE FINANCEMENT

| Aux 30 septembre | 2015 | 2014 |
|---|-----------|-----------|
| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages | | |
| Rapprochement de la dette nette et de la dette à long terme, incluant la tranche courante : | | |
| Dette nette | 1 779 623 | 2 113 299 |
| Rajouter : | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 305 262 | 535 715 |
| Placements non courants | 42 202 | 30 689 |
| Dette à long terme, incluant la tranche courante | 2 127 087 | 2 679 703 |
| Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette | 21,7 % | 27,6 % |
| RCP | 17,7 % | 18,8 % |
| RCI | 14,5 % | 14,5 % |
| Délai moyen de recouvrement des créances (en jours) | 44 | 43 |

Nous utilisons le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette comme indicateur de notre levier financier afin d'obtenir d'importants contrats d'impartition, de développer nos centres de prestation de services mondiaux ou à des fins d'acquisition. Le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette est passé de 27,6 % en 2014 à 21,7 % en 2015 en raison de l'amélioration de la trésorerie générée, ce qui a nous permis de réduire notre dette nette de 333,7 millions \$.

Le RCP est une mesure du rendement que nous produisons pour nos actionnaires. Le RCP a diminué, passant de 18,8 % pour l'exercice 2014 à 17,7 % pour l'exercice 2015. Cette diminution est imputable en grande partie à l'incidence de change nette comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ainsi qu'à l'incidence de la date à laquelle les actions subalternes classe A avec droit de vote ont été rachetées.

Le RCI est une mesure de l'efficacité de la Société à répartir les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables. Le taux de RCI s'est élevé à 14,5 % aux 30 septembre 2015 et 2014.

Le délai moyen de recouvrement des créances est passé de 43 jours en 2014 à 44 jours à la fin de l'exercice 2015. On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les revenus différés de la somme des créances clients et des travaux en cours; ainsi, les avances reçues de clients de services d'impartition en contrepartie de travaux à exécuter et les paiements effectués selon les jalons de projets atteints peuvent avoir une incidence sur ce délai. Nous demeurons engagés à gérer notre délai moyen de recouvrement des créances à l'intérieur de notre cible d'au plus 45 jours.

4.6. INSTRUMENTS DE FINANCEMENT HORS BILAN ET GARANTIES

CGI utilise des instruments de financement hors bilan dans le cours normal de ses activités pour diverses transactions comme les contrats de location simple visant les bureaux, le matériel informatique et les véhicules ainsi que l'affacturage des créances clients. De temps à autre, nous concluons des ententes en vertu desquelles nous fournissons à des tiers des garanties de performance opérationnelle ou financière dans le cadre de la vente d'actifs, de cessions d'entreprises et de garanties sur les contrats gouvernementaux et commerciaux.

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite, entre autres, de violations de nos obligations contractuelles, de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale de 10,4 millions \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait devoir être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée relativement à ces garanties n'aurait pas un effet important sur ses états financiers consolidés.

Dans le cours normal de nos activités, nous pouvons fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, nous ne serions responsables des montants des cautionnements de soumission que si nous refusions d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. Nous serions également responsables des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de nos engagements. Au 30 septembre 2015, nous avions engagé un montant total de 52,7 millions \$ dans ces types de cautionnement. À notre connaissance, nous nous conformons à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée relativement à ces garanties n'aurait pas un effet important sur nos résultats ni sur notre situation financière consolidés.

4.7. CAPACITÉ DE LIVRER LES RÉSULTATS

Une situation de trésorerie et des sources de financement suffisantes sont nécessaires pour appuyer les activités continues et exécuter notre stratégie de croissance équilibrée. La Société dispose de sources de financement adéquates grâce à ses flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, à ses facilités de crédit, à ses ententes de crédit à long terme et aux capitaux investis par ses actionnaires. Ces fonds ont été principalement affectés à l'obtention de nouveaux contrats importants d'impartition et de services de gestion déléguée à long terme, à des investissements dans nos solutions d'affaires, à la poursuite d'acquisitions génératrices de valeur, au rachat des actions de CGI et au remboursement de la dette. Les fonds servent également à élargir notre réseau mondial de prestation de services, un nombre croissant de nos clients exigeant des solutions de rechange moins coûteuses. Sur le plan du financement, nous sommes bien placés pour poursuivre, au cours de l'exercice 2016, l'exécution de notre stratégie de croissance qui s'appuie sur quatre piliers.

La participation de dirigeants forts et expérimentés est essentielle pour mener à bien notre stratégie. CGI est dotée d'une équipe de direction solide, formée de membres très compétents qui ont acquis une vaste expérience dans le secteur des TI grâce à des cheminements de carrière et à des rôles de leadership variés. CGI favorise le développement du leadership pour s'assurer que l'ensemble de l'organisation bénéficie d'un apport continuel de savoir et de force. Dans le cadre de la planification de la relève aux postes clés, nous avons créé l'Institut de leadership, notre propre université d'entreprise, afin de développer le leadership, les compétences techniques et les aptitudes de gestion, inspiré par les origines et les traditions de CGI.

Comme le capital humain est le pilier de notre Société, nos professionnels et leur savoir sont essentiels pour offrir un service de qualité à nos clients. Notre programme de ressources humaines offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels, un environnement de travail favorable ainsi que des programmes de formation et de

perfectionnement professionnel afin d'attirer et de retenir les personnes les plus talentueuses. CGI s'informe régulièrement de la satisfaction des employés au moyen d'un sondage à l'échelle de la Société. Par ailleurs, près de 48 000 de nos membres sont également propriétaires de CGI par le biais de notre régime d'achat d'actions. Ainsi, grâce au régime d'achat d'actions et au régime de participation aux profits, tous les membres prennent part au succès de la Société, ce qui permet d'harmoniser les objectifs des membres avec nos buts stratégiques.

Outre nos sources de financement et le talent de notre capital humain, CGI a établi des assises de gestion qui comprennent la régie d'entreprise, des cadres de gestion perfectionnés et un modèle organisationnel pour les processus de ses unités opérationnelles et d'entreprise. Ces assises, de même que les systèmes internes appropriés, permettent d'offrir à nos clients un service de qualité suivant des normes élevées et rigoureuses à l'échelle de toutes nos activités ainsi que davantage de valeur pour nos partenaires. Les activités de CGI maintiennent des certifications appropriées au regard des normes de service de programmes de qualité, notamment l'ISO et le *Capability Maturity Model Integration*.

5. Résultats du quatrième trimestre

5.1. TAUX DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et est exposée à la variation des taux de change. Par conséquent, selon les IFRS, nous évaluons les actifs, les passifs et les opérations en devises étrangères en fonction des divers taux de change. Nous présentons tous les montants en dollars canadiens.

Taux de change moyens

| Pour les trois mois clos les 30 septembre | 2015 | 2014 | Variation |
|---|--------|--------|-----------|
| Dollar américain | 1,3095 | 1,0894 | 20,2 % |
| Euro | 1,4565 | 1,4427 | 1,0 % |
| Roupie indienne | 0,0202 | 0,0180 | 12,2 % |
| Livre sterling | 2,0285 | 1,8175 | 11,6 % |
| Couronne suédoise | 0,1544 | 0,1568 | (1,5) % |
| Dollar australien | 0,9494 | 1,0070 | (5,7) % |

5.2. VARIATION DES REVENUS ET REVENUS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Le tableau qui suit présente la variation de nos revenus sur douze mois, dans l'ensemble et selon les secteurs opérationnels, en isolant l'incidence de la variation des taux de change entre le quatrième trimestre de l'exercice 2015 et le trimestre correspondant de l'exercice 2014. Les revenus par secteur opérationnel pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014 ont été établis à l'aide des taux de change moyens réels de cette période. La variation des taux de change correspond à la différence entre les résultats réels de la période considérée et les résultats de la période considérée convertis selon les taux de change moyens de la période correspondante de l'exercice précédent.

| | | | ion | |
|--|-----------|-----------|----------|-----------------|
| Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre | 2015 | 2014 | \$ | % |
| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages | | | | |
| Total des revenus de CGI | 2 585 275 | 2 483 669 | 101 606 | 4,1 % |
| Variation, compte non tenu de l'incidence des taux de change | (3,1) % | | | |
| Incidence des taux de change | 7,2 % | | | |
| Variation par rapport à la période précédente | 4,1 % | | | |
| ÉU. | | | | |
| Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change | 625 319 | 655 095 | (29 776) | (4,5) % |
| Incidence des taux de change | 126 912 | | | |
| Revenus attribuables au secteur opérationnel ÉU. | 752 231 | 655 095 | 97 136 | 14,8 % |
| Pays nordiques européens | | | | |
| Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change | 369 723 | 382 682 | (12 959) | (3,4) % |
| Incidence des taux de change | (1 614) | | | |
| Revenus attribuables au secteur opérationnel pays nordiques | 368 109 | 202 602 | (14 572) | (2.0) 0/ |
| européens | 300 109 | 382 682 | (14 573) | (3,8) % |
| Canada | | | | |
| Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change | 371 218 | 382 887 | (11 669) | (3,0) % |
| Incidence des taux de change | 606 | 000 007 | (11.060) | (0.0) 0/ |
| Revenus attribuables au secteur opérationnel Canada | 371 824 | 382 887 | (11 063) | (2,9) % |
| France | | | | |
| Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change | 310 327 | 311 999 | (1 672) | (0,5) % |
| Incidence des taux de change | 3 907 | 011 000 | 0.005 | 0.7.0/ |
| Revenus attribuables au secteur opérationnel France | 314 234 | 311 999 | 2 235 | 0,7 % |
| RU. | | | | |
| Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change | 318 004 | 321 682 | (3 678) | (1,1) % |
| Incidence des taux de change | 37 091 | 001 000 | 00.440 | 40.4.0/ |
| Revenus attribuables au secteur opérationnel RU. | 355 095 | 321 682 | 33 413 | 10,4 % |
| ECS | | | | |
| Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change | 294 194 | 318 275 | (24 081) | (7,6) % |
| Incidence des taux de change | 1 527 | 040.075 | (00.554) | (7.4) 0/ |
| Revenus attribuables au secteur opérationnel ECS | 295 721 | 318 275 | (22 554) | (7,1) % |
| Asie-Pacifique | | | | |
| Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change | 118 154 | 111 049 | 7 105 | 6,4 % |
| Incidence des taux de change | 9 907 | 111 012 | 17.010 | 450.00 |
| Revenus attribuables au secteur opérationnel Asie-Pacifique | 128 061 | 111 049 | 17 012 | 15,3 % |

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, les revenus se sont établis à 2 585,3 millions \$, soit une augmentation de 101,6 millions \$, ou 4,1 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice 2014. En devises constantes, nos revenus ont diminué de 76,7 millions \$, ou 3,1 %, alors que les variations des taux de change ont eu une incidence favorable sur nos revenus de 178,3 millions \$, ou 7,2 %.

5.2.1. É.-U.

Les revenus du secteur opérationnel É.-U. se sont établis à 752,2 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une hausse de 97,1 millions \$, ou 14,8 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont diminué de 29,8 millions \$, ou 4,5 %. La variation des revenus s'explique en grande partie par les retards dans l'octroi des prestations de services auprès du gouvernement fédéral et par l'achèvement des projets liés à l'ACA pendant l'exercice 2014, le tout en partie contrebalancé par une proportion croissante des revenus tirés des services et solutions fondées sur la propriété intellectuelle dans le secteur cible services financiers.

Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel É.-U. ont été le secteur gouvernements et le secteur services financiers, qui, ensemble, ont constitué environ 76 % des revenus.

5.2.2. Pays nordiques européens

Les revenus du secteur opérationnel pays nordiques européens se sont établis à 368,1 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une baisse de 14,6 millions \$, ou 3,8 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont diminué de 13,0 millions \$, ou 3,4 %. Cette variation des revenus s'explique en grande partie par la baisse du volume des projets en Suède et au Danemark, partiellement contrebalancée par de nouveaux contrats en Finlande.

Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel pays nordiques européens ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur gouvernements, qui, ensemble, ont constitué 66 % des revenus.

5.2.3. Canada

Les revenus du secteur opérationnel Canada se sont établis à 371,8 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une baisse de 11,1 millions \$, ou 2,9 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2014. La diminution des revenus s'explique en grande partie par la réduction des dépenses des gouvernements, contrebalancée en partie par l'obtention de nouveaux contrats dans le secteur services financiers.

Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel Canada ont été le secteur services financiers et le secteur télécommunications et services publics, qui, ensemble, ont constitué environ 60 % des revenus.

5.2.4. France

Les revenus du secteur opérationnel France se sont établis à 314,2 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, et sont demeurés stables comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice 2014, la hausse des revenus tirés des services-conseils du secteur cible gouvernements ayant aidé à contrebalancer la baisse du volume des projets du secteur cible télécommunications et services publics.

Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel France ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur services financiers, qui, ensemble, ont constitué environ 63 % des revenus.

5.2.5. R.-U.

Les revenus du secteur opérationnel R.-U. se sont établis à 355,1 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une hausse de 33,4 millions \$, ou 10,4 %, comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont diminué de 3,7 millions \$, ou 1,1 %. Cette baisse des revenus est imputable en grande partie à la baisse du volume des travaux relativement à certains clients dans le secteur commercial, plus particulièrement le secteur cible manufacturier, distribution et détail et le secteur cible services financiers, partiellement contrebalancée par l'obtention de nouveaux contrats dans le secteur télécommunications et services publics, ainsi que par des demandes changements supplémentaires apportés à certains contrats de grande envergure.

Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel R.-U. ont été le secteur gouvernements et le secteur télécommunications et services publics, qui, ensemble, ont constitué environ 68 % des revenus.

5.2.6. ECS

Les revenus du secteur opérationnel ECS se sont établis à 295,7 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une baisse de 22,6 millions \$, ou 7,1 %, comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont diminué de 24,1 millions \$ ou 7,6 % en raison d'une baisse du volume des travaux relativement à des contrats existants aux Pays-Bas et, dans une moindre mesure, de la réduction progressive prévue des activités en Suisse et en Amérique latine, à l'exception du Brésil.

Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel ECS ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur télécommunications et services publics, qui, ensemble, ont constitué environ 58 % des revenus.

5.2.7. Asie-Pacifique

Les revenus du secteur opérationnel Asie-Pacifique se sont établis à 128,1 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une hausse de 17,0 millions \$, ou 15,3 %, comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 7,1 millions \$, ou 6,4 %. La variation des revenus s'explique essentiellement par une utilisation accrue de nos centres de prestation de services à l'échelle des secteurs, du fait que nos clients continuent de tirer profit de notre réseau mondial de prestations de services, contrebalancée en partie par l'achèvement de projets en Australie.

Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel Asie-Pacifique ont été le secteur télécommunications et services publics et le secteur manufacturier, distribution et détail, qui, ensemble, ont constitué environ 78 % des revenus.

5.3. BAII AJUSTÉ PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

| Pour les nériedes de trais mais clases les 20 contembre | | | Varia | tion |
|---|---------|---------|----------|-----------|
| Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre | 2015 | 2014 | \$ | % |
| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages | | | | |
| ÉU. | 117 313 | 97 575 | 19 738 | 20,2 % |
| En pourcentage des revenus du secteur opérationnel ÉU. | 15,6 % | 14,9 % | | |
| Pays nordiques européens | 30 176 | 24 829 | 5 347 | 21,5 % |
| En pourcentage des revenus du secteur opérationnel pays nordiques européens | 8,2 % | 6,5 % | | |
| Canada | 77 450 | 87 060 | (9 610) | (11,0) % |
| En pourcentage des revenus du secteur opérationnel Canada | 20,8 % | 22,7 % | | |
| France | 35 806 | 39 143 | (3 337) | (8,5) % |
| En pourcentage des revenus du secteur opérationnel France | 11,4 % | 12,5 % | ` ' | ,,, |
| R-U. | 62 406 | 60 665 | 1 741 | 2,9 % |
| En pourcentage des revenus du secteur opérationnel RU. | 17,6 % | 18,9 % | | _,-,- |
| ECS | 36 886 | 35 274 | 1 612 | 4,6 % |
| En pourcentage des revenus du secteur opérationnel ECS | 12,5 % | 11,1 % | | .,0 /0 |
| Asie-Pacifique | 18 927 | 25 678 | (6 751) | (26,3) % |
| En pourcentage des revenus du secteur opérationnel Asie-Pacifique | 14,8 % | 23.1 % | (0 / 51) | (20,3) /6 |
| , | , | 370 224 | 8 740 | 2.4 % |
| BAll ajusté | 378 964 | | 0 /40 | 2,4 % |
| Marge du BAII ajusté | 14,7 % | 14,9 % | | |

Pour le trimestre considéré, le BAII ajusté a atteint 379,0 millions \$, soit une hausse de 8,7 millions \$, ou 2,4 %, comparativement au quatrième trimestre de l'exercice 2014, alors que la marge est demeurée stable. Compte non tenu des bénéfices non récurrents de 38,9 millions \$ découlant principalement de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition au quatrième trimestre de 2014, le BAII ajusté a augmenté de 47,6 millions \$, et la marge du BAII ajusté est passée de 13,3 % à 14,7 %.

5.3.1. É-U.

Le BAII ajusté de notre secteur opérationnel É.-U. s'est établi à 117,3 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une augmentation de 19,7 millions \$ sur douze mois, alors que la marge a augmenté, pour passer de 14,9 % à 15,6 %. Cette hausse du BAII ajusté et de la marge s'explique essentiellement par une meilleure répartition des revenus tirés des services et solutions fondées sur la propriété intellectuelle dans le secteur cible services financiers, en partie contrebalancée par une dépréciation d'une solution d'affaires de 5,3 millions \$.

5.3.2. Pays nordiques européens

Le BAII ajusté de notre secteur opérationnel pays nordiques européens s'est établi à 30,2 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une augmentation de 5,3 millions \$ sur douze mois. Le BAII ajusté a augmenté de 10,8 millions \$ compte non tenu d'un montant de 5,5 millions \$ lié aux bénéfices non récurrents découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition au cours du quatrième trimestre de 2014. La marge du BAII ajusté s'est établie à 8,2 %, soit une amélioration par rapport à 5,1 % compte non tenu des bénéfices non récurrents du quatrième trimestre de 2014. Cette augmentation du BAII ajusté et de la marge du BAII ajusté est attribuable en grande partie à la réalisation des synergies liées aux coûts découlant de l'intégration de Logica et à un plus grand recours à la délocalisation à l'étranger afin de réduire notre base de coûts.

5.3.3. Canada

Le BAII ajusté du secteur opérationnel Canada a atteint 77,5 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2015, soit une baisse de 9,6 millions \$ sur douze mois principalement imputable à la diminution des revenus, comme il a été mentionné à la section revenus. La marge, quant à elle, a subi l'incidence non récurrente d'un contrat de fournisseur déficitaire totalisant 3,6 millions \$.

5.3.4. France

Le BAII ajusté du secteur opérationnel France a atteint 35,8 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2015, soit une baisse de 3,3 millions \$ sur douze mois. Le BAII ajusté a augmenté de 4,3 millions \$ compte non tenu d'un montant de 7,6 millions \$ découlant des bénéfices non récurrents découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition au cours du quatrième trimestre de 2014. La marge du BAII ajusté est passée de 10,1 % à 11,4 %, compte non tenu des bénéfices non récurrents au quatrième trimestre de 2014. Cette augmentation du BAII ajusté est principalement attribuable aux améliorations de productivité.

5.3.5. R.-U.

Le BAII ajusté du secteur opérationnel R.-U. a totalisé 62,4 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une hausse de 1,7 million \$ sur douze mois, alors que la marge a diminué, pour passer de 18,9 % à 17,6 %. Compte non tenu des bénéfices non récurrents de 11,2 millions \$ découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition et des crédits d'impôt supplémentaires sur les salaires de 4,9 millions \$ au cours du quatrième trimestre de 2014, le BAII ajusté a augmenté de 16,1 millions \$. La marge du BAII ajusté est passée de 13,9 % à 17,6 %, compte non tenu des bénéfices non récurrents du quatrième trimestre de 2014. Cette augmentation du BAII ajusté et de la marge du BAII ajusté est principalement attribuable aux demandes de changements supplémentaires apportés à certains contrats de grande envergure qui ont eu une incidence favorable sur notre rentabilité.

5.3.6. ECS

Le BAII ajusté du secteur opérationnel ECS a totalisé 36,9 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une hausse de 1,6 million \$ sur douze mois, alors que la marge a augmenté, pour passer de 11,1 % à 12,5 %. Compte non tenu des bénéfices non récurrents de 5,2 millions \$ découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition au cours du quatrième trimestre de 2014, le BAII ajusté a augmenté de 6,8 millions \$, alors que la marge du BAII ajusté s'est améliorée, pour passer de 9,4 % à 12,5 %. Cette augmentation s'explique en grande partie par une meilleure répartition des revenus et les améliorations de productivité.

5.3.7. Asie-Pacifique

Le BAII ajusté pour le secteur opérationnel Asie-Pacifique s'est établi à 18,9 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une baisse de 6,8 millions \$ sur douze mois, alors que la marge a diminué, pour passer de 23,1 % à 14,8 %. Compte non tenu des bénéfices non récurrents de 4,5 millions \$ découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition au cours du quatrième trimestre de 2014, le BAII ajusté a diminué de 2,3 millions \$. La marge du BAII ajusté a diminué, pour passer de 19,1 % à 14,8 %, compte non tenu des bénéfices non récurrents du quatrième trimestre de 2014, du fait surtout de l'achèvement de projets en Australie et de la provision liée à un contrat au Moyen-Orient totalisant 2,4 millions \$.

5.4. BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action :

| Bour la médiada da traia maia alaga la 20 antambra | | Variation | | |
|---|-------------|-------------|----------|-----------|
| Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre | 2015 | 2014 | \$ | % |
| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages | | | | |
| BAII ajusté | 378 964 | 370 224 | 8 740 | 2,4 % |
| Moins les éléments suivants : | | | | |
| Coûts connexes à l'intégration | _ | 64 259 | (64 259) | (100,0) % |
| Coûts de restructuration | 35 903 | _ | 35 903 | 100,0 % |
| Charges financières nettes | 23 984 | 22 787 | 1 197 | 5,3 % |
| Bénéfice avant impôt sur les bénéfices | 319 077 | 283 178 | 35 899 | 12,7 % |
| Charge d'impôt sur les bénéfices | 86 188 | 69 470 | 16 718 | 24,1 % |
| Taux d'imposition effectif | 27,0 % | 24,5 % | | 2,5 % |
| Bénéfice net | 232 889 | 213 708 | 19 181 | 9,0 % |
| Marge | 9,0 % | 8,6 % | | |
| Nombre moyen pondéré d'actions | | | | |
| Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à vote multiple (de base) | 309 337 317 | 310 320 352 | | (0,3) % |
| Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à vote multiple (dilué) | 318 572 873 | 319 540 764 | | (0,3) % |
| Bénéfice par action (en dollars) | | | | |
| Bénéfice de base par action | 0,75 | 0,69 | 0,06 | 8,7 % |
| Bénéfice dilué par action | 0,73 | 0,67 | 0,06 | 9,0 % |

Pour le trimestre considéré, la croissance du bénéfice avant impôt sur les bénéfices de 35,9 millions \$ s'explique en grande partie par la hausse du BAII ajusté de 8,7 millions \$, comme il est décrit à la section 5.3 du présent document, et l'incidence favorable nette des coûts connexes à l'intégration et des coûts de restructuration totalisant 28,4 millions \$.

Pour le quatrième trimestre de 2015, la charge d'impôt sur les bénéfices s'est établie à 86,2 millions \$, soit une augmentation de 16,7 millions \$, comparativement à 69,5 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014. Notre taux d'imposition effectif, quant à lui, est passé de 24,5 % à 27,0 %. L'augmentation du taux d'imposition est attribuable principalement à l'amélioration de la rentabilité du secteur opérationnel É.-U. où les taux d'imposition en vigueur sont plus élevés.

Le bénéfice net s'est élevé à 232,9 millions \$, soit une hausse de 19,2 millions \$, comparativement à 213,7 millions \$ pour l'exercice précédent.

Le tableau de la page 42 présente la comparaison du taux d'imposition par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, compte non tenu de l'incidence des coûts connexes à l'intégration, des coûts de restructuration et des bénéfices découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition.

Au cours du trimestre considéré, 5 050 402 actions subalternes classe A avec droit de vote ont été rachetées, alors que 566 025 options sur actions ont été exercées.

5.4.1. Bénéfice net et bénéfice par action avant les éléments spécifiques

Le tableau ci-dessous présente les comparaisons sur douze mois avant les éléments spécifiques, notamment les coûts connexes à l'intégration, les coûts de restructuration, les bénéfices découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition et les ajustements fiscaux :

| Pour les périodes de trais mais clases les 20 centembre | | | Varia | ation |
|---|-------------|-------------|----------|-----------|
| Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre | 2015 | 2014 | \$ | % |
| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages | | | | |
| Bénéfice avant impôt sur les bénéfices | 319 077 | 283 178 | 35 899 | 12,7 % |
| Rajouter: | | | | |
| Coûts connexes à l'intégration | _ | 64 259 | (64 259) | (100,0) % |
| Coûts de restructuration | 35 903 | _ | 35 903 | _ |
| Déduire : | | | | |
| Impact de la variation de provisions liées à l'acquisition ¹ | _ | 33 991 | (33 991) | (100,0) % |
| Bénéfice avant impôt sur les bénéfices avant les éléments spécifiques | 354 980 | 313 446 | 41 534 | 13,3 % |
| Marge | 13,7 % | 12,6 % | | |
| Charge d'impôt sur les bénéfices | 86 188 | 69 470 | 16 718 | 24,1 % |
| Rajouter : | | | | |
| Impôt déductible sur les coûts connexes à l'intégration | _ | 15 075 | (15 075) | (100,0) % |
| Impôt déductible sur les coûts de restructuration | 8 352 | _ | 8 352 | 100,0 % |
| Déduire : | | | | |
| Impôt sur l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition | _ | 5 091 | (5 091) | (100,0) % |
| Charge d'impôt sur les bénéfices avant les éléments spécifiques | 94 540 | 79 454 | 15 086 | 19,0 % |
| Taux d'imposition effectif avant les éléments spécifiques | 26,6 % | 25,3 % | | |
| Bénéfice net avant les éléments spécifiques | 260 440 | 233 992 | 26 448 | 11,3 % |
| Marge du bénéfice net | 10,1 % | 9,4 % | | |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation | | | | |
| Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à vote multiple (de base) | 309 337 317 | 310 320 352 | | (0,3) % |
| Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à vote dilué (dilué) | 318 572 873 | 319 540 764 | | (0,3) % |
| Bénéfice par action avant les éléments spécifiques (en dollars) | | | | |
| Bénéfice de base par action | 0,84 | 0,75 | 0,09 | 12,0 % |
| Bénéfice dilué par action | 0,82 | 0,73 | 0,09 | 12,3 % |

L'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition est présenté à la page 25.

5.5. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Au 30 septembre 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 305,3 millions \$. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie pour les trimestres clos les 30 septembre 2015 et 2014.

| Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre | 2015 | 2014 | Variation |
|---|-----------|----------|-----------|
| En milliers de dollars canadiens | | | |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles | 451 310 | 412 000 | 39 310 |
| Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement | (79 339) | (66 439) | (12 900) |
| Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement | (366 092) | 47 138 | (413 230) |
| Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 34 688 | 11 724 | 22 964 |
| Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 40 567 | 404 423 | (363 856) |

5.5.1. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Pour le quatrième trimestre de 2015, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont élevés à 451,3 millions \$, comparativement à 412,0 millions \$ au quatrième trimestre de 2014, soit 17,5 % des revenus par rapport à 16,6 % pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

| Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre | 2015 | 2014 | Variation |
|--|---------------|---------------|-----------------|
| En milliers de dollars canadiens | | | |
| Bénéfice net | 232 889 | 213 708 | 19 181 |
| Amortissement | 107 565 | 107 877 | (312) |
| Autres ajustements ¹ | <u>18 247</u> | <u>37 156</u> | <u>(18 909)</u> |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement | 358 701 | 358 741 | (40) |
| Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement : | | | |
| Créances clients, travaux en cours et revenus différés | 104 019 | 177 898 | (73 879) |
| Fournisseurs et autres créditeurs, rémunération à payer, provisions et passifs non courants | (63 589) | (143 327) | 79 738 |
| Autres ² | 52 179 | 18 688 | 33 491 |
| Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement | 92 609 | 53 259 | 39 350 |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles | 451 310 | 412 000 | 39 310 |

Les autres ajustements comprennent la charge d'impôt différé, la perte (le gain) de change et la charge au titre des paiements fondés sur des actions.

L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles était attribuable en grande partie à une amélioration du fonds de roulement et à une croissance du bénéfice net, comme il est décrit à la section 5.4 du présent document. Le moment des rentrées et des sorties du fonds de roulement aura toujours une incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

² Comprend les charges payées d'avance et autres actifs, les actifs financiers non courants, les obligations au titre des prestations de retraite, les instruments financiers dérivés et l'impôt sur les bénéfices.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2015, les flux de trésorerie nets de 92,6 millions \$ provenant des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont principalement attribuables :

- aux flux de trésorerie provenant des créances clients, travaux en cours et revenus différés de 104,0 millions \$
 s'expliquent principalement par la baisse de deux jours du délai moyen de recouvrement des créances, qui est passé
 de 46 jours au troisième trimestre de 2015 à 44 jours au quatrième trimestre de 2015.
- aux flux de trésorerie affectés aux fournisseurs et autres créditeurs, à la rémunération à payer, aux provisions et passifs non courants de 63,6 millions \$ découlant en grande partie de l'utilisation nette des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus et de la réduction des charges à payer au titre des vacances, le tout contrebalancé en partie par une augmentation nette au titre des provisions relatives aux coûts de restructuration.

5.5.2. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

| Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre | 2015 | 2014 | Variation |
|--|-----------|-----------|-----------|
| En milliers de dollars canadiens | | | |
| Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie | _ | (380 357) | 380 357 |
| Variation nette de la dette à long terme | (120 772) | 448 754 | (569 526) |
| | (120 772) | 68 397 | (189 169) |
| Règlement des instruments financiers dérivés | (23 293) | (37 716) | 14 423 |
| Rachat d'actions subalternes classe A avec droit de vote | (229 041) | _ | (229 041) |
| Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote | 7 014 | 16 457 | (9 443) |
| Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement | (366 092) | 47 138 | (413 230) |

Au cours du quatrième trimestre de 2015, un montant de 120,8 millions \$ a été affecté à la réduction de l'encours de notre dette à long terme, dont une grande partie, soit 121,9 millions \$, a servi à faire des remboursements sur notre facilité d'emprunt à terme non garantie. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la dette à long terme avait augmenté de 68,4 millions \$ en raison principalement d'une émission par voie de placement privé, en partie contrebalancée par le remboursement de facilités de crédit.

Au cours du quatrième trimestre de 2015, nous avons racheté 4 850 402 actions subalternes classe A avec droit de vote en contrepartie de 229,0 millions \$ dans le cadre de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la Société n'a racheté aucune action subalterne classe A avec droit de vote.

Au cours du quatrième trimestre de 2015, nous avons reçu un produit de 7,0 millions \$ à la suite de l'exercice d'options sur actions, comparativement à un montant de 16,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

6. Sommaire des huit derniers trimestres

| A.v. data indimotor at v | | | | | | | | |
|---|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Aux dates indiquées et pour les périodes de trois mois closes à ces dates | 30 sept. 2015 | 30 juin 2015 | 31 mars 2015 | 31 déc. 2014 | 30 sept. 2014 | 30 juin 2014 | 31 mars 2014 | 31 déc. 2013 |
| En millions de dollars canadiens, | sauf indicatio | n contraire | | | | | | |
| Croissance | | | | | | | | |
| Carnet de commandes | 20 711 | 19 697 | 20 000 | 20 175 | 18 237 | 18 781 | 19 476 | 19 253 |
| Nouveaux contrats | 2 856 | 2 227 | 2 253 | 4 304 | 2 049 | 2 451 | 2 850 | 2 818 |
| Ratio nouveaux contrats/facturation | 110,5 % | 87,0 % | 86,6 % | 169,4 % | 82,5 % | 91,9 % | 105,4 % | 106,5 % |
| Ratio nouveaux contrats/facturation des douze derniers mois | 113,2 % | 106,4 % | 107,4 % | 112,1 % | 96,8 % | 101,4 % | 105,3 % | 100,8 % |
| Revenus | 2 585,3 | 2 559,4 | 2 601,2 | 2 541,3 | 2 483,7 | 2 667,0 | 2 704,3 | 2 644,7 |
| Croissance sur douze mois | 4,1 % | (4,0) % | (3,8) % | (3,9) % | 1,0 % | 3,9 % | 7,0 % | 4,4 % |
| Croissance en devises constantes | (3,1) % | (3,5) % | (3,5) % | (6,0) % | (3,4) % | (3,9) % | (2,3) % | (1,9) % |
| Rentabilité | | | | | | | | |
| BAII ajusté | 379,0 | 371,2 | 363,1 | 344,0 | 370,2 | 342,2 | 341,5 | 302,9 |
| Marge du BAII ajusté | 14,7 % | 14,5 % | 14,0 % | 13,5 % | 14,9 % | 12,8 % | 12,6 % | 11,5 % |
| Bénéfice net avant les éléments spécifiques | 260,4 | 257,2 | 251,2 | 236,3 | 234,0 | 229,8 | 229,6 | 200,1 |
| Marge du bénéfice net avant les éléments spécifiques | 10,1 % | 10,1 % | 9,7 % | 9,3 % | 9,4 % | 8,6 % | 8,5 % | 7,6 % |
| Bénéfice dilué par action avant les éléments spécifiques (en dollars) | 0,82 | 0,80 | 0,78 | 0,74 | 0,73 | 0,72 | 0,72 | 0,63 |
| Bénéfice net | 232,9 | 257,2 | 251,2 | 236,3 | 213,7 | 225,1 | 230,9 | 189,8 |
| Marge du bénéfice net | 9,0 % | 10,1 % | 9,7 % | 9,3 % | 8,6 % | 8,4 % | 8,5 % | 7,2 % |
| Bénéfice dilué par action (en dollars) | 0,73 | 0,80 | 0,78 | 0,74 | 0,67 | 0,71 | 0,73 | 0,60 |
| Situation de trésorerie | | | | | | | | |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles | 451,3 | 214,1 | 284,7 | 339,2 | 412,0 | 345,9 | 350,7 | 66,3 |
| En pourcentage des revenus | 17,5 % | 8,4 % | 10,9 % | 13,3 % | 16,6 % | 13,0 % | 13,0 % | 2,5 % |
| Délai moyen de recouvrement des créances (en jours) | 44 | 46 | 41 | 42 | 43 | 47 | 47 | 55 |
| Structure du capital | | | | | | | | |
| Dette nette | 1 779,6 | 1 791,4 | 1 869,8 | 1 924,5 | 2 113,3 | 2 389,0 | 2 678,2 | 2 890,4 |
| Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette | 21,7 % | 22,7 % | 24,4 % | 25,1 % | 27,6 % | 32,6 % | 35,6 % | 38,9 % |
| Rendement des capitaux propres | 17,7 % | 18,2 % | 18,4 % | 18,9 % | 18,8 % | 18,1 % | 17,9 % | 16,0 % |
| Rendement du capital investi | 14,5 % | 14,8 % | 14,6 % | 14,7 % | 14,5 % | 13,3 % | 13,4 % | 12,7 % |
| Bilan | | | | | | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements courants | 305,3 | 264,7 | 223,5 | 489,6 | 535,7 | 131,3 | 133,8 | 206,5 |
| Total de l'actif | 11 787,3 | 11 190,4 | 10 985,8 | 11 171,9 | 11 234,1 | 11 162,2 | 11 560,4 | 11 801,0 |
| Passifs financiers non courants | 1 896,4 | 1 765,8 | 2 067,7 | 2 451,5 | 2 748,4 | 2 164,8 | 2 562,4 | 2 796,6 |

Certains facteurs entraînent des variations trimestrielles qui ne sont pas forcément représentatives des résultats futurs de la Société. Premièrement, les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils ont un caractère saisonnier, et les résultats trimestriels de ces activités sont touchés par certains éléments comme les vacances et le nombre de jours fériés au cours d'un trimestre donné. Les variations saisonnières se font moins sentir dans le cas des contrats d'impartition, y compris les contrats de gestion des processus d'affaires. Deuxièmement, le volume de travail émanant de certains clients peut varier d'un trimestre à l'autre en fonction de leur cycle économique et du caractère saisonnier de leurs propres activités. Troisièmement, les économies que nous réalisons pour un client dans le cadre d'un contrat d'impartition peuvent réduire temporairement nos revenus, car ces économies ne sont pas nécessairement compensées sur-le-champ par une augmentation des travaux réalisés pour ce client.

En règle générale, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont susceptibles de fluctuer considérablement d'un trimestre à l'autre en fonction du moment où d'importants clients effectuent leurs paiements mensuels, des besoins de liquidités associés aux grandes acquisitions, aux contrats et projets d'impartition, ainsi que du moment de remboursement de divers crédits d'impôt, de versement des primes de participation aux bénéfices attribuées aux membres et de paiement des frais de réorganisation.

Les mouvements des taux de change peuvent également occasionner des écarts trimestriels à mesure que le pourcentage de la croissance de nos activités dans d'autres pays évolue. L'incidence de ces écarts touche principalement nos revenus et, dans une moindre mesure, notre marge nette étant donné que nous tirons parti de couvertures naturelles.

7. Modifications de normes comptables

Les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2015 comprennent tous les ajustements que la direction de CGI juge nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière, des résultats des activités et des flux de trésorerie de la Société.

MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. L'IFRS 15 annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. La norme entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2018 pour la Société, et l'application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 - Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases, soit le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture, du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} octobre 2018. L'application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

8. Principales estimations comptables

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2015. Certaines de ces normes comptables, présentées ci-après, exigent que la direction fasse des estimations et pose des jugements qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres et sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Ces estimations comptables sont considérées comme principales, car, pour les faire, la direction doit formuler des jugements subjectifs ou complexes fondés sur des renseignements intrinsèquement incertains, et parce qu'elles pourraient avoir une incidence importante sur notre situation financière, sur l'évolution de notre situation financière ou sur nos résultats opérationnels.

| Éléments sur lesquels les estimations ont une incidence | Bilans consolidés | États consolidés du résultat | | | |
|--|----------------------|------------------------------|---|--|--|
| | | Revenus | Coûts des services et frais de vente et d'administration | Charge d'impôt sur les bénéfices | |
| Comptabilisation des revenus ¹ | ✓ | ✓ | ✓ | | |
| Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus | ✓ | | ✓ | | |
| Dépréciation du goodwill | ✓ | | ✓ | | |
| Charge d'impôt sur les bénéfices | ✓ | | | ✓ | |
| Litiges et réclamations | ✓ | ✓ | ✓ | | |

A une incidence sur le bilan par les créances clients, travaux en cours et revenus différés.

Comptabilisation des revenus

Accords comprenant des éléments multiples

Lorsqu'un accord vise la prestation d'éléments multiples, la valeur totale de l'accord est répartie séparément entre chaque élément identifiable en fonction de son prix de vente relatif au moment de la conclusion du contrat. La Société passe en revue au moins tous les ans sa meilleure estimation du prix de vente, laquelle est établie au moyen d'une fourchette de prix raisonnables pour les différents services et produits offerts par la Société d'après l'information disponible sur le marché local. L'information utilisée pour établir la fourchette repose principalement sur les derniers contrats conclus et la conjoncture économique. Tout changement dans la fourchette pourrait avoir une incidence importante sur la répartition de la valeur totale de l'accord ainsi que sur le montant des revenus comptabilisés et le moment de leur comptabilisation.

Accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours des périodes où les services sont fournis. La Société utilise surtout les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Les gestionnaires de projet font le suivi et réévaluent au moins une fois par mois les prévisions relativement aux projets. Les prévisions sont revues pour tenir compte de facteurs comme les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier et des complications imprévues dans l'exécution des travaux. Les prévisions dépendent également des risques du marché, comme la disponibilité et le maintien en poste de professionnels de TI qualifiés ou de la capacité des sous-traitants à

remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. Dans la mesure où le nombre d'heures de travail et les coûts de la main-d'œuvre réels diffèrent des estimations, les ajustements des revenus par suite de la revue des coûts à engager pour achever les projets sont pris en compte dans la période au cours de laquelle les faits entraînant la révision sont connus. Lorsqu'il est prévu que les coûts seront supérieurs aux revenus, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus sont comptabilisées comme il est décrit ci-après.

Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus

Des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus peuvent survenir en raison de coûts additionnels qui n'avaient pas été prévus au moment de la conclusion du contrat. Les gestionnaires font le suivi de leurs projets et services respectifs mensuellement. Ils passent notamment en revue les indicateurs suivants : les résultats financiers réels, la satisfaction du client, et les livrables et coûts de tiers.

De plus, l'équipe des services d'évaluation des ententes de CGI effectue une évaluation mensuelle en bonne et due forme du portefeuille de projets de CGI pour tous les contrats ayant une valeur supérieure à un seuil établi. Les examens reposent sur un ensemble défini de risques et de catégories d'évaluation permettant la production de rapports détaillés sur l'état réel de la prestation et de la situation financière, lesquels sont passés en revue avec la haute direction. En raison de la variabilité des indicateurs passés en revue et du fait que les estimations reposent sur un grand nombre de variables, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus peuvent changer.

Dépréciation du goodwill

La valeur comptable du goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre ou avant si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. Pour déterminer si un test de dépréciation du goodwill est nécessaire, la direction passe en revue chaque trimestre différents facteurs, comme l'évolution de l'environnement technologique ou du marché, les modifications apportées aux hypothèses utilisées pour établir le coût moyen pondéré du capital et la performance réelle par rapport à la performance financière prévue.

La valeur recouvrable de chaque secteur a été établie conformément à la valeur d'utilité calculée qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction. Cependant, des facteurs comme notre capacité d'introduire et de livrer de nouveaux services et solutions d'affaires, un cycle de vente prolongé, la nature cyclique des achats de services et de produits informatiques, la nature de l'entreprise d'un client et de sa structure ont une incidence sur les flux de trésorerie futurs, et les résultats réels peuvent différer des flux de trésorerie futurs utilisés dans le cadre d'un test de dépréciation du goodwill. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul des tests de dépréciation du goodwill sont présentées à la note 12 des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 30 septembre 2015. À ce jour, le goodwill n'a pas été ajusté pour dépréciation. Au 30 septembre 2015, la juste valeur de chacun des secteurs représentait entre 150 % et 360 % de sa valeur comptable.

Charge d'impôt sur les bénéfices

Des actifs d'impôt différés sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées et des différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables. La Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. Les estimations de bénéfices imposables sont fondées sur les prévisions par territoire qui sont alignées sur les hypothèses relatives au test de dépréciation du goodwill, sur une base non actualisée. De plus, la direction tient compte de facteurs comme les taux d'imposition quasi adoptés, l'historique d'un bénéfice imposable et la disponibilité des stratégies fiscales. En raison du caractère incertain et variable des facteurs susmentionnés, les actifs d'impôt différé peuvent changer. La direction passe en revue ses hypothèses chaque trimestre et ajuste les actifs d'impôt différé, le cas échéant.

La Société est assujettie à l'impôt dans de nombreux territoires. La détermination définitive de l'impôt applicable à bon nombre d'opérations et de calculs est incertaine, lorsque le sens de la loi ou l'application de celle-ci dans le cadre d'une

opération sont incertains. Dans ces situations, la Société pourrait passer en revue ses pratiques administratives ou consulter les autorités fiscales ou des fiscalistes pour connaître l'interprétation des lois fiscales. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un avantage d'impôt ou réduit un passif d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir ou que le passif d'impôt n'est plus probable. La provision pour une position fiscale incertaine est constituée à l'aide des meilleures estimations quant au montant prévu de payer en se fondant sur l'évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents et peut changer. L'examen des hypothèses est réalisé trimestriellement.

Litiges et réclamations

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations tiennent compte de la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et du degré de probabilité d'une issue défavorable. La direction passe en revue tous les trimestres les hypothèses et les faits relatifs aux litiges et aux réclamations en cours, fait appel aux services d'un conseiller juridique externe, au besoin, et ajuste la provision en conséquence. La Société doit se conformer aux lois de nombreux territoires, ce qui accroît la complexité de la provision pour examen de litiges. Du fait que l'issue des litiges et réclamations est impossible à prédire, ces provisions peuvent varier. Les ajustements faits à la provision des litiges et réclamations sont présentés dans la période au cours de laquelle les faits entraînant un ajustement sont connus.

9. Intégrité de la présentation des résultats

Il incombe à la direction de maintenir des systèmes d'information, des procédures et des mécanismes de contrôle appropriés, garantissant que les renseignements diffusés à l'intérieur et à l'extérieur de la Société sont complets et fiables.

La politique d'entreprise de CGI en matière de communication de l'information, document que la Société a officiellement entériné, vise à sensibiliser les membres du conseil d'administration, la haute direction et les employés à l'égard de l'approche de CGI en matière de communication de l'information.

Il incombe au conseil d'administration, en vertu de sa charte et des lois sur les valeurs mobilières qui régissent les obligations d'information continue de CGI, de veiller à ce que CGI se conforme à son obligation d'information continue en temps opportun ainsi qu'à l'intégrité des systèmes de contrôle interne et de gestion de l'information de la Société. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise du Comité d'audit et de gestion des risques.

Le Comité d'audit et de gestion des risques de CGI se compose entièrement d'administrateurs indépendants respectant les exigences de la Bourse de New York et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières en matière d'indépendance et d'expérience. Le Comité assume notamment les rôles et les responsabilités suivants : a) l'examen de tous les documents d'information au public contenant de l'information financière auditée ou non auditée concernant CGI; b) l'identification et l'examen des risques financiers et opérationnels auxquels la Société est exposée, l'examen des diverses politiques et pratiques de la Société prévues pour la gestion de ces risques et la présentation de façon régulière, au conseil d'administration de l'information concernant la gestion des risques; c) l'examen et l'évaluation de l'efficacité des conventions et méthodes comptables portant sur l'information financière de CGI; d) l'examen et la surveillance des procédures, programmes et politiques de contrôle interne de CGI, ainsi que l'évaluation du caractère adéquat et de l'efficacité de ceux-ci; e) l'examen et le caractère suffisant des ressources d'audit interne de CGI, y compris le mandat et les objectifs de l'auditeur interne; f) la recommandation au conseil d'administration à l'égard de la nomination des auditeurs externes, l'affirmation de leur indépendance, l'examen des modalités de leur mandat, l'évaluation de la qualité de leur rendement et le maintien de discussions continues avec ceux-ci; g) l'examen de toutes les opérations avec une personne reliée conformément aux règles de la Bourse de New York et autres lois et règlements applicables; h) l'examen des procédures d'audit, y compris l'étendue proposée des audits menés par les auditeurs externes; et i) l'exécution de toute autre fonction telle qu'elle est habituellement attribuée à un comité d'audit ou conférée par le conseil d'administration. Pour formuler des recommandations au conseil d'administration relativement à la nomination annuelle de l'auditeur externe, le Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration réalise une évaluation annuelle de l'auditeur externe, conformément aux recommandations de Comptables professionnels agréés du Canada. L'évaluation officielle est réalisée avant l'assemblée générale annuelle des actionnaires et est réalisée en collaboration avec des membres clés du personnel de CGI.

La Société a évalué, en date du 30 septembre 2015, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction du cadre établi dans le document intitulé Internal Control – Integrated Framework, publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission (cadre de 2013 du COSO), sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information et que les contrôles internes à l'égard de l'information financière étaient appropriés et efficaces, et qu'ils procurent un degré raisonnable d'assurance que les renseignements importants sur la Société et ses filiales consolidées leur seraient communiqués par d'autres personnes au sein de ces entités.

10. Environnement du risque

10.1. RISQUES ET INCERTITUDES

Nous envisageons les perspectives d'avenir à long terme de la Société avec confiance. Néanmoins, il faut tenir compte des risques et incertitudes décrits ci-dessous, qui pourraient avoir une incidence sur notre capacité de réaliser notre vision stratégique et nos objectifs de croissance. Les facteurs suivants devraient être pris en considération lors de l'évaluation du potentiel de la Société à titre de placement.

10.1.1. Risques de marché

Risque économique

L'intensité des activités de nos clients, qui est tributaire de la conjoncture économique, a une incidence sur nos résultats opérationnels. Nous ne pouvons prédire ni les répercussions de la conjoncture économique sur nos revenus futurs ni le moment où une reprise marquée surviendra. Durant les périodes de récession, nos clients et nos clients éventuels peuvent annuler, réduire ou reporter des contrats en cours, ou encore retarder l'octroi de nouveaux mandats. Généralement, les entreprises réduisent aussi l'ampleur des projets informatiques qu'elles entreprennent durant les périodes de difficultés économiques, ce qui se traduit par une réduction du nombre d'implantations technologiques et de l'importance des mandats. En raison du nombre plus restreint de mandats durant un ralentissement, la concurrence s'intensifie ordinairement. Il peut alors arriver que les prix diminuent si certains concurrents, surtout ceux qui disposent de ressources financières importantes, réduisent leurs tarifs pour maintenir ou accroître leur part du marché. De telles circonstances pourraient déclencher des ajustements de prix visant à respecter les dispositions de nos contrats relatives à l'étalonnage. Ces facteurs pourraient entraîner une baisse de nos revenus et de notre rentabilité.

10.1.2. Risques liés à notre secteur d'activité

Concurrence pour l'obtention des contrats

CGI évolue dans un marché mondial où la concurrence entre les fournisseurs de services en TI est vive. Certains de nos concurrents ont de plus grandes ressources financières, de meilleures capacités de mise en marché et de vente ou une plus grande portée dans certaines régions, ce qui leur permet de mieux livrer concurrence pour les nouveaux contrats. Dans certains marchés spécialisés, régionaux ou métropolitains, nos concurrents sont des petites entreprises qui possèdent des capacités spécialisées et qui peuvent fournir des services plus efficacement sur le plan économique. Certains de nos concurrents ont une plus grande présence que nous dans des pays où les coûts sont moins élevés, ce qui peut leur permettre d'offrir des services dans le monde entier à des conditions plus favorables. L'intensification de la concurrence parmi les entreprises de services en TI se traduit souvent par une pression sur les prix. Rien ne garantit que nous réussirons à fournir suffisamment de services de qualité à prix concurrentiel pour nous permettre de maintenir ou d'accroître notre part de marché.

Disponibilité et conservation de professionnels de TI qualifiés

Le personnel qualifié fait l'objet d'une forte demande au sein du secteur des TI. De ce fait, le recrutement et la conservation d'un nombre suffisant de personnes possédant les connaissances et les habiletés souhaitées peuvent s'avérer difficiles. Par conséquent, nous devons continuer d'attirer et de fidéliser des professionnels hautement compétents et d'établir un plan de relève efficace. Si nos programmes complets visant le recrutement et la conservation de professionnels qualifiés et dévoués ne nous permettent pas d'avoir un nombre suffisant d'employés bien formés, qualifiés et détenant les cotes de sécurité gouvernementales appropriées nécessaires pour servir les besoins de nos

clients, nous pourrions devoir nous tourner vers la sous-traitance ou les mutations pour combler l'écart. Si le plan de relève ne nous permet pas d'identifier les personnes ayant du potentiel ou de développer les personnes clés, nous pourrions les perdre et serions dans l'obligation de recruter et de former de nouvelles ressources, ce qui pourrait entraîner une perte de revenus ou une hausse des coûts et exercerait une pression sur notre marge.

Capacité de l'entreprise de développer et d'élargir sa gamme de services pour suivre l'évolution de la demande et les tendances technologiques

En raison de l'évolution rapide du secteur des TI et de la baisse constante des coûts d'acquisition et de maintien d'une infrastructure de TI, nous devons anticiper la transformation des besoins de nos clients. Pour ce faire, nous devons adapter nos services et nos solutions de manière à conserver et à améliorer notre avantage concurrentiel et à préserver notre capacité à fournir des services rentables. La concurrence est féroce sur le marché des services et des solutions que nous offrons, et rien ne garantit que nous réussirons à croître et à adapter nos activités en temps opportun. Si nous tirons de l'arrière, notre capacité à garder nos clients et à en attirer de nouveaux pourrait en souffrir, ce qui pourrait exercer des pressions sur nos revenus, notre marge bénéficiaire et les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles connexes.

Risque d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui

Malgré nos efforts, les mesures que nous mettons en place pour nous assurer que nos services et nos offres ne portent pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui pourraient ne pas être efficaces, et, par conséquent, il peut arriver que des poursuites alléguant une violation de ces droits soient intentées contre nous ou nos clients. Nous établissons des contrats de licence visant le droit d'utiliser la propriété intellectuelle et pouvons par ailleurs consentir des indemnisations à l'égard de la responsabilité et des dommages-intérêts résultant des réclamations de tiers touchant des manquements relativement aux brevets, droits d'auteur, marques de commerce ou secrets commerciaux concernant notre propriété intellectuelle, nos logiciels ou d'autres solutions mises au point pour nos clients. Dans certaines circonstances, le montant de ces demandes d'indemnisation pourrait être plus élevé que les revenus provenant du client. Les réclamations et les poursuites visant la propriété intellectuelle pourraient entraîner des coûts élevés et des pertes de temps importantes, ternir notre réputation, nous obliger à conclure des ententes supplémentaires en matière de redevances et de licences, ou nous empêcher d'offrir certaines solutions ou certains services. Si nous étions empêchés de vendre ou d'utiliser des solutions ou des services incorporant un logiciel ou une technologie faisant l'objet d'un litige, cela pourrait nous faire perdre des revenus ou nous obliger à assumer des charges supplémentaires afin de modifier ces solutions avant de les intégrer à de nouveaux projets.

Clauses d'étalonnage dans certains contrats

Certains contrats d'impartition permettent aux clients d'utiliser, pour certains services précisés dans le contrat, des mécanismes d'établissement des prix fondés sur l'étalonnage des prix exigés, pour des services similaires, par d'autres fournisseurs formant un groupe de comparaison. Ces mécanismes devraient tenir compte des caractéristiques uniques de l'environnement de chaque client, et, si les résultats indiquent la présence d'un écart supérieur au seuil de tolérance convenu, nous pouvons être tenus de travailler avec le client afin d'établir une nouvelle grille de prix pour les services. Rien ne garantit que l'utilisation de ces mécanismes dégagera des données exactes et fiables, y compris des données sur l'établissement des prix, ce qui pourrait exercer des pressions sur nos revenus, notre marge bénéficiaire et nos flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Risques liés à la protection de nos droits de propriété intellectuelle

Notre réussite est tributaire, entre autres, de notre capacité de protéger nos méthodes, processus, savoir-faire, outils et techniques exclusifs, ainsi que toute autre propriété intellectuelle dont nous nous servons pour fournir nos services. En

règle générale, les solutions d'affaires de CGI sont protégées par le droit d'auteur, et elles sont brevetées dans certains cas. Bien que CGI prenne des mesures raisonnables pour protéger et faire valoir ses droits de propriété intellectuelle, rien ne garantit que ces mesures seront adéquates ou qu'il sera possible de les faire respecter. Le coût lié au respect de nos droits peut être considérable et peut ne pas s'avérer viable sur le plan économique. En outre, il peut arriver que les lois de certains pays où nous exerçons nos activités ne protègent pas entièrement nos droits de propriété intellectuelle. Malgré nos efforts, les mesures que nous prenons pour protéger nos droits de propriété intellectuelle peuvent s'avérer insuffisantes pour prévenir ou décourager l'atteinte à ces droits ou empêcher l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle. Il peut aussi arriver que nous ne détections pas l'utilisation non autorisée de notre propriété intellectuelle ou que nous ne prenions pas les mesures convenables pour assurer le respect de nos droits de propriété intellectuelle.

10.1.3. Risques liés à notre entreprise

Risques associés à notre stratégie de croissance

La stratégie de croissance et d'acquisition de CGI se définit en fonction de quatre piliers de croissance : premièrement, la croissance interne grâce à l'obtention de nouveaux contrats, aux prolongations et aux renouvellements dans les secteurs de l'impartition et de l'intégration de systèmes; deuxièmement, l'obtention de contrats d'impartition de grande envergure; troisièmement, les acquisitions d'entreprises de plus petite taille ou servant des créneaux particuliers; et quatrièmement, les acquisitions transformationnelles.

Notre capacité de prospérer grâce à la croissance interne et à l'obtention de nouveaux contrats d'impartition de grande envergure est contrariée par un certain nombre de facteurs qui échappent à notre contrôle, notamment l'allongement de notre cycle de ventes pour d'importants contrats d'impartition.

Notre capacité de prospérer grâce aux acquisitions d'entreprises servant des créneaux particuliers et aux acquisitions transformationnelles dépend de notre capacité d'identifier des cibles d'acquisition appropriées et d'évaluer correctement le potentiel de ces transactions à la lumière de nos objectifs financiers et opérationnels. Nous ne pouvons pas garantir que nous continuerons de trouver des cibles d'acquisition appropriées, que nous réaliserons de nouvelles acquisitions qui satisfont à nos critères économiques ni que les sociétés que nous acquerrons s'intégreront harmonieusement à CGI et augmenteront tangiblement la valeur de l'entreprise conformément aux attentes.

Si nous ne pouvons pas mettre en œuvre notre stratégie de croissance et d'acquisition, nous ne pourrons probablement pas conserver nos taux de croissance historiques ou prévus.

Variabilité des résultats financiers

Notre capacité de maintenir et d'accroître nos revenus dépend non seulement de la mise en œuvre de notre stratégie de croissance et d'acquisition, mais aussi d'un certain nombre d'autres facteurs, notamment notre capacité d'introduire et de livrer de nouveaux services et de nouvelles solutions d'affaires, un cycle de vente prolongé, la nature cyclique des achats de services et de produits informatiques, la nature de l'entreprise d'un client et la structure des contrats avec les clients. Ces facteurs, et bien d'autres, rendent difficile la prévision des résultats financiers pour une période donnée.

Fluctuations liées aux secteurs d'activité

Les acquisitions et d'autres transactions peuvent faire fluctuer la composition de nos revenus en ce qui a trait à l'apport relatif des projets de plus courte durée (les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils) et à celui des contrats de plus longue durée (les mandats d'impartition). Si le poids relatif des projets d'intégration de systèmes et de services-conseils augmentait, il pourrait en résulter une variation plus prononcée des revenus d'un trimestre à l'autre.

Risque financier et risque opérationnel associés aux marchés internationaux

Nous gérons des activités dans de nombreux pays du monde. L'envergure de nos activités nous rend tributaires de plusieurs facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats : les fluctuations des taux de change (voir la rubrique « Risque de change »); le fardeau résultant de l'obligation d'observer un grand nombre de lois nationales et locales différentes (voir la rubrique « Risque associé à la réglementation »), les incertitudes liées à la diversité des cultures et des pratiques commerciales dans les différentes régions du monde; l'instabilité politique, sociale et économique, y compris les menaces liées au terrorisme, au désordre civil, à la guerre, aux catastrophes naturelles et aux pandémies. N'importe lequel des risques auxquels nos activités internationales nous exposent ou l'ensemble de ces risques pourraient se réaliser et provoquer une baisse de notre rentabilité.

Défis organisationnels associés à notre envergure

Nous devons transmettre notre culture, nos normes, nos valeurs de base, nos contrôles internes et nos politiques à l'échelle des entreprises acquises et les maintenir dans nos activités existantes. Toutefois, communiquer et gérer ces normes dans une vaste organisation mondiale comporte de nombreux défis et s'avère un long processus. Les entreprises acquises peuvent se montrer réfractaires au changement et tenir aux anciennes méthodes, normes et pratiques, ce qui pourrait nuire à notre capacité d'agir sur les occasions d'affaires. Il faut également tenir compte des différences culturelles des divers pays qui peuvent faire obstacle aux nouvelles idées ou à l'adoption de notre vision stratégique. Si nous ne réussissons pas à tisser des liens étroits à l'échelle de la Société, nous pourrions ne pas être en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

Impôts et taxes

En estimant notre impôt sur les bénéfices à payer, la direction utilise des principes comptables pour déterminer les positions fiscales qui sont susceptibles d'être soutenues par les administrations fiscales pertinentes. Nous ne pouvons cependant affirmer avec certitude que nos avantages fiscaux futurs ou notre passif d'impôt seront considérablement différents de nos estimations ou de nos attentes. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s'appliquent à nos activités changent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux futurs et les passifs d'impôt futur dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les bénéfices futurs, les taux d'imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d'activité dans les différents pays où nous menons nos activités. De plus, nos déclarations d'impôt font continuellement l'objet de révision par les administrations fiscales pertinentes; ce sont ces administrations fiscales qui détermineront le montant réel de l'impôt à payer ou à recevoir, ou de tous les avantages fiscaux futurs ou passifs d'impôt futur ou de toute charge d'impôt sur les bénéfices que nous pourrions comptabiliser à la longue. L'un ou l'autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence négative importante sur notre bénéfice net ou sur nos flux de trésorerie nets en nuisant à nos activités et à notre rentabilité, à la disponibilité des crédits d'impôt, au coût des services que nous offrons et à la disponibilité des déductions pour pertes opérationnelles dans le cadre du développement de notre infrastructure mondiale de prestation des services.

Risque de crédit associé aux créances clients et travaux en cours

La facturation et le recouvrement d'une manière efficace et en temps opportun des montants qui nous sont dus nous permettent de maintenir nos flux de trésorerie et notre bénéfice net provenant des activités opérationnelles. Les provisions que nous constituons à l'égard du manque à gagner prévu sont fondées sur des estimations faites par la direction et sur notre évaluation de la solvabilité de nos clients, facteurs qui pourraient s'avérer inadéquats à la lumière des résultats réels. Si nous ne fournissons pas nos services conformément aux modalités de nos contrats et selon les attentes raisonnables des clients, et si nous ne facturons pas nos services correctement et en temps opportun, nos recouvrements peuvent en souffrir, ce qui peut nuire directement à nos revenus, à notre bénéfice net et à nos flux de trésorerie. En outre, un ralentissement économique prolongé peut pousser bon nombre de nos clients à suspendre ou à reporter leurs projets,

freiner leur capacité à payer pour les services déjà rendus et, éventuellement, entraîner un manquement à leurs obligations en vertu des contrats existants, chacune de ces éventualités pouvant donner lieu à une baisse des revenus et nuire à nos perspectives.

Changements importants touchant les principales entreprises clients, résultant par exemple de l'évolution de leur situation financière, de fusions ou d'acquisitions d'entreprises

Le regroupement de nos clients en raison de fusions et d'acquisitions peut entraîner une perte ou une baisse de nos activités si la nouvelle société confie ses besoins en TI à un autre fournisseur de services ou décide d'internaliser ces fonctions. Si les besoins en TI d'un client s'accroissent en raison d'acquisitions ou d'activités, nous pourrions ne plus avoir la portée géographique ou la masse critique pour servir le client efficacement, ce qui se traduirait par la perte du client et nuirait à nos perspectives. Rien ne garantit que nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance visant à maintenir et à accroître notre portée géographique et notre masse critique dans les marchés que nous ciblons.

Risque de résiliation anticipée des contrats

Si nous n'exécutons pas nos mandats conformément aux ententes contractuelles conclues avec nos clients, certains pourraient décider de résilier leurs contrats avant la date d'échéance prévue, ce qui aurait pour effet de réduire notre bénéfice ainsi que nos flux de trésorerie et pourrait avoir une incidence sur la valeur de notre carnet de commandes. En outre, certains de nos contrats d'impartition comportent des dispositions permettant aux clients de les résilier pour des raisons de commodité, en cas de changement d'intention de leur part ou en cas de changement de contrôle de CGI. La résiliation anticipée de contrats peut également découler de l'exercice d'un droit légal ou de circonstances qui échappent à notre volonté ou à celle de nos clients et qui empêchent la poursuite du contrat. En cas de résiliation anticipée, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les coûts liés au contrat incorporés à l'actif ni d'éliminer les coûts récurrents engagés dans le cadre du contrat.

Risques liés à l'estimation des coûts

Pour que nous puissions dégager des marges acceptables, il faut que nous sachions établir les prix de nos services en nous fondant sur une estimation exacte des coûts et des heures de travail nécessaires pour réaliser les projets ou exécuter les contrats d'impartition à long terme. De plus, une partie substantielle de nos contrats visant la réalisation de projets est exécutée en contrepartie de prix fixes. Dans ces cas, la facturation des travaux s'effectue selon les modalités du contrat signé avec le client, et les revenus sont constatés en fonction du pourcentage de l'effort engagé par rapport aux coûts totaux estimés pour la durée du contrat. Nos estimations se fondent sur notre appréciation de l'efficacité avec laquelle nous pourrons déployer nos méthodes et nos professionnels pour réaliser le contrat considéré, conformément au Cadre de gestion du partenariat client (le « Cadre ») de CGI, un ensemble structuré de processus qui comporte des normes élevées de gestion des contrats devant être appliquées à l'échelle de la Société. Si nous n'appliquons pas le Cadre adéquatement, si nous ne réussissons pas à estimer correctement le temps ou les ressources nécessaires pour remplir nos obligations au titre d'un contrat, ou si des facteurs imprévus surviennent, y compris certains facteurs indépendants de notre volonté, il peut y avoir des répercussions sur les coûts ou les calendriers de réalisation, ce qui nous empêcherait d'atteindre les marges bénéficiaires prévues.

Risques liés aux ententes de collaboration et aux contrats de sous-traitance

Nous dégageons des revenus importants des contrats que nous concluons en collaboration avec d'autres fournisseurs. Dans le cadre de certaines ententes de collaboration, nous sommes le principal fournisseur, tandis que dans d'autres, le sous-traitant. Dans les deux cas, nous comptons sur les relations que nous avons établies avec d'autres fournisseurs pour créer des possibilités d'affaires, et nous envisageons de continuer dans cette voie. Lorsque nous sommes le principal fournisseur, nous devons maintenir de bonnes relations avec d'autres fournisseurs, à défaut de quoi nous pourrions

éprouver du mal à attirer des collaborateurs compétents. Parallèlement, si nous sommes le sous-traitant et que nos relations sont compromises, d'autres fournisseurs pourraient réduire le volume de travail qu'ils nous accordent, l'accorder à un concurrent ou offrir les services directement au client pour nous faire concurrence. Dans tous les cas, notre entreprise, nos perspectives, notre situation financière et nos résultats des activités pourraient être touchés.

Capacité de nos partenaires de respecter leurs engagements

En raison de l'envergure et de la complexité croissantes des contrats, il se peut que nous devions nous appuyer sur des sous-traitants externes, y compris des fournisseurs de logiciels et de matériel, pour remplir nos engagements. Le cas échéant, notre réussite dépend de la capacité de ces tiers à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. Si nos partenaires ne s'acquittent pas de leurs obligations, notre aptitude à exécuter un contrat peut être compromise, ce qui peut avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité.

Risque associé aux garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des ententes qui peuvent comporter des engagements d'indemnisation ou des garanties lors de transactions telles que la prestation de services-conseils ou de services d'impartition, la cessation d'activités commerciales, les contrats de location ou la constitution d'engagements financiers. Ces engagements d'indemnisation ou garanties peuvent nous obliger à dédommager nos cocontractants des coûts ou des pertes résultant de diverses circonstances telles que le défaut de respecter les engagements ou la violation d'une garantie, l'atteinte aux droits de propriété intellectuelle, les réclamations qui peuvent surgir dans le cadre de la prestation des services ou des poursuites qui pourraient être entamées contre les cocontractants.

Risque associé aux taux d'utilisation des ressources humaines

Si nous voulons maintenir notre marge bénéficiaire, nous devons gérer, dans chacune des régions géographiques, la charge de travail de nos professionnels, qui doivent avoir un taux d'utilisation élevé, tout en étant assez disponibles pour nous permettre d'affecter des employés additionnels aux nouveaux contrats. Pour maintenir un taux d'utilisation efficace, nous devons prévoir la charge de travail de nos professionnels, tout en gérant adéquatement les programmes de recrutement, de formation et de restructuration, et les taux de départs naturels. Si nous échouons à cette tâche ou si nous sommes limités en ce sens par les lois et les règlements en vigueur, particulièrement en Europe, nos taux d'utilisation pourraient diminuer, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et notre rentabilité. Inversement, un manque de ressources entraverait nos occasions d'affaires et notre capacité d'accroître nos revenus.

Risque associé à la concentration de la clientèle

Nous dégageons une tranche considérable de nos revenus des services que nous fournissons au gouvernement fédéral des États-Unis et à ses organismes gouvernementaux, et nous comptons continuer dans cette voie. Si une importante agence publique fédérale des États-Unis limitait, réduisait ou éliminait le travail qu'elle nous accorde, nous pourrions être dans l'incapacité de récupérer les revenus perdus par du travail attribué par d'autres agences ou clients, ce qui pourrait nuire de manière marquée à notre entreprise, à nos perspectives, à notre situation financière et à nos résultats des activités. Même si, selon les IFRS, un gouvernement national et ses ministères et organismes gouvernementaux ne représentent qu'un seul client, notre clientèle du secteur gouvernemental des États-Unis est très diversifiée, puisque nous avons des contrats en vigueur avec de nombreux ministères et organismes gouvernementaux différents.

Risque associé aux affaires émanant des administrations publiques

Les réorientations des politiques de dépenses publiques ou des priorités budgétaires des gouvernements pourraient avoir une incidence directe sur nos résultats financiers. Plusieurs facteurs sont susceptibles de réduire l'ampleur de nos

activités auprès des administrations publiques, notamment : la réduction des contrats accordés par les gouvernements à des firmes de services-conseils et de services en TI; une diminution substantielle des dépenses touchant l'ensemble des gouvernements ou certains ministères ou organismes gouvernementaux en particulier; l'adoption de nouvelles lois/mesures visant les sociétés qui fournissent des services aux gouvernements; les délais d'acquittement de nos factures par les bureaux de paiement gouvernementaux; la conjoncture économique et politique en général. Ces facteurs et d'autres pourraient avoir pour effet de diminuer nos revenus futurs en incitant les ministères et organismes gouvernementaux à diminuer leurs contrats d'achat, à exercer leur droit de mettre fin à des contrats, à émettre des ordres de suspension temporaire des travaux ou à s'abstenir d'exercer leur droit de renouveler des contrats. En cas de réduction des dépenses des gouvernements ou de compressions budgétaires au sein de ces ministères et organismes, il pourrait arriver que la rentabilité continue de ces contrats ou la possibilité d'obtenir des contrats supplémentaires des mêmes sources soient compromises.

Risque associé à la réglementation

Nos activités internationales nous obligent à être conformes aux lois de nombreux territoires, notamment les lois sur la corruption, les restrictions commerciales, l'immigration, les impôts, les valeurs mobilières, l'antitrust, la confidentialité des données et les relations de travail. L'obligation d'observer ces différentes exigences de partout dans le monde représente un défi et mobilise d'importantes ressources. Le caractère parfois contradictoire des lois et des règlements, l'absence, dans certains territoires, de lois efficaces pour protéger nos droits de propriété intellectuelle, les restrictions sur la circulation de trésorerie et d'autres actifs, les restrictions touchant l'importation ou l'exportation de certaines technologies, ou les restrictions visant le rapatriement des bénéfices, ce qui aurait pour effet de réduire nos bénéfices, peuvent nous exposer à des amendes pour non-respect et nuire à notre réputation.

Nos activités auprès du gouvernement fédéral des États-Unis et de ses organismes gouvernementaux doivent être conformes aux lois et règlements complexes liés aux contrats conclus avec des administrations publiques. Ces lois, notamment, s'assurent du respect de l'intégrité du processus d'approvisionnement, imposent des exigences à l'égard de l'information à fournir et régissent les questions relatives à la sécurité nationale. Par exemple, nous faisons régulièrement l'objet de vérifications par des organismes gouvernementaux américains relativement à l'observation de ces règles. Si nous ne sommes pas conformes aux exigences, nous pourrions nous voir imposer des pénalités et des sanctions, y compris la résiliation du contrat, la suspension des paiements, la suspension ou l'interdiction de faire affaire avec le gouvernement fédéral et des amendes.

Poursuites liées à nos travaux

Nous créons, déployons et entretenons des solutions en TI qui sont souvent essentielles aux activités commerciales de nos clients. Il peut arriver que des retards imprévus, des renégociations, de nouvelles exigences des clients ou des retards dans la réalisation des projets nous empêchent de réaliser de grands projets de la manière prévue. En outre, les solutions que nous créons peuvent comporter des défauts qui nuisent à leur performance, ne pas répondre aux besoins de nos clients ou ne pas offrir un service acceptable. De tels problèmes pourraient donner lieu à des poursuites qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités commerciales, sur nos résultats opérationnels, sur notre situation financière et sur notre réputation professionnelle. Nous veillons à inclure de manière raisonnable dans nos contrats des dispositions limitant le risque de poursuites liées à nos services et aux applications que nous élaborons. Nous pourrions ne pas toujours être en mesure d'inclure de telles dispositions. Néanmoins, lorsque nous réussissons à le faire, il se pourrait que ces dispositions ne nous protègent pas adéquatement ou ne soient pas applicables dans certaines circonstances ou en vertu des lois en vigueur à certains endroits.

Risques associés à l'information et à l'infrastructure

Dans le cadre de nos activités, les applications et les renseignements de nos clients, y compris les renseignements exclusifs et les renseignements personnels qu'ils gèrent, doivent souvent être traités et enregistrés sur nos réseaux et nos systèmes, ainsi que dans des centres de traitement des données que nous gérons. Nous traitons et enregistrons également des renseignements exclusifs relatifs à nos activités ainsi que des renseignements personnels relatifs à nos membres. La perte, le vol ou la destruction des renseignements numériques et de matériel connexe, de même que la défaillance du matériel ou des systèmes, peuvent entraîner l'interruption temporaire de nos services. Les causes de ces défaillances peuvent découler de l'erreur humaine dans un cadre de fonctionnement normal, d'entretien ou de mise à niveau ainsi que d'actes de piratage, de vandalisme (y compris les attaques par déni de service et les virus), de vol et d'accès non autorisé (les « risques associés à la cybersécurité »), ainsi que de pannes de courant et surtensions, inondations, incendies, catastrophes naturelles ou de nombreuses autres causes. Les risques associés à la cybersécurité, y compris les intrusions effectuées par des agences du secteur privé ou gouvernementales bien organisées et bien financées, constituent un risque en croissance qui est de plus en plus répandu. Les incidents liés à la cybersécurité exposent des failles jusque-là inconnues et peuvent être indécelables pendant une longue période. Comme bien d'autres entreprises, nous faisons l'objet de cyberattaques et nous nous attendons à faire face à un nombre accru d'attaques à l'avenir. Les mesures que nous prenons pour nous protéger contre tous les risques associés à l'infrastructure informatique, y compris les contrôles physiques et logiques d'accès aux locaux et aux renseignements, peuvent ne pas prévenir la perte, le vol ou la destruction des renseignements ni les interruptions de service. Ces événements peuvent entraîner une perte financière découlant des coûts liés aux mesures de réparation, des litiges, des réclamations et des dommages, exposer la Société à des sanctions gouvernementales, et ternir notre marque et notre réputation.

Risque d'atteinte à notre réputation

Notre capacité à livrer concurrence efficacement dans le marché des services en TI dépend de la réputation de CGI à titre de fournisseur de services et de partenaire à long terme compétent et digne de confiance. La nature de nos activités nous expose au potentiel de perte et de destruction des renseignements de nos clients, d'accès non autorisé à ceux-ci ou d'interruptions temporaires de service. Selon la nature des renseignements ou des services en question, ces événements peuvent nuire à la perception de la Société sur le marché. Le cas échéant, notre capacité d'attirer de nouveaux clients et de conserver les clients existants pourrait s'en ressentir, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et nos bénéfices.

Risques associés à l'intégration de nouvelles activités

La direction doit consacrer beaucoup de temps et d'attention à l'intégration des nouvelles activités découlant de notre stratégie d'acquisition ou d'importants contrats d'impartition. Le temps que consacrent les membres de la direction aux activités d'intégration peut nuire à leurs tâches habituelles, ce qui pourrait exercer une pression sur les revenus et les bénéfices tirés de nos activités existantes. De plus, la tâche que la direction est appelée à accomplir afin d'instaurer des normes, des mécanismes de contrôle, des procédures et des politiques uniformes dans toutes les nouvelles activités afin de les harmoniser avec nos unités opérationnelles existantes est fort complexe et potentiellement accaparante. Les activités d'intégration peuvent occasionner des difficultés opérationnelles, des charges et des obligations inattendues. Si nous ne réussissons pas à exécuter notre stratégie d'intégration en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts, nous aurons de la difficulté à atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

Risques liés au contrôle interne

En raison des limites qui lui sont inhérentes, y compris le contournement des contrôles ou la fraude, le contrôle interne ne peut fournir à la Société qu'une assurance raisonnable quant à la détection et à la prévention des anomalies. Si la Société n'est pas en mesure de concevoir, de mettre en œuvre, de faire le suivi et de maintenir des contrôles internes efficaces

pour l'ensemble de ses environnements d'affaires, l'efficacité de ses activités pourrait diminuer, ce qui se traduirait par une baisse des revenus et de la rentabilité, et l'exactitude de son information financière pourrait être compromise.

Risques de liquidité et de financement

La croissance future de la Société dépend du succès de sa stratégie d'entreprise, laquelle dépend, quant à elle, de la capacité de la Société de stimuler la croissance interne et de conclure des acquisitions d'entreprises. De par sa nature, notre stratégie de croissance exige que nous financions les investissements nécessaires au moyen de la trésorerie provenant de nos activités, de montants empruntés en vertu de nos conventions de crédit existantes et éventuelles, ainsi que de l'émission d'actions à même notre capital-actions en faveur des contreparties aux opérations ou du grand public. L'obtention du financement nécessaire dépend de la capacité des marchés financiers à satisfaire nos besoins en temps opportun, en fonction de taux d'intérêt et de cours raisonnables qui s'inscrivent dans le cadre d'objectifs rentables. La hausse des taux d'intérêt, la volatilité du cours de nos actions et la capacité de nos prêteurs actuels à satisfaire nos besoins en liquidités sont autant de facteurs qui peuvent restreindre notre accès au financement dont nous avons besoin. Si nous ne sommes pas en mesure d'obtenir le financement nécessaire, nous pourrions ne pas atteindre nos objectifs de croissance.

Risque de change

La plupart de nos revenus et de nos frais sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Les variations des taux de change ont une incidence sur les résultats de nos activités étant donné qu'ils sont présentés en dollars canadiens. Ce risque est réduit en partie par une couverture naturelle de rapprochement des charges et des revenus libellés dans la même devise et l'utilisation de dérivés dans notre stratégie de couverture. Ces couvertures naturelles pourraient diminuer à mesure que nous continuons notre croissance internationale. Aussi, en raison de l'utilisation de contrats de couverture, nous courons le risque que les institutions financières ne s'acquittent pas de leurs obligations aux termes de nos instruments financiers. À l'exception des produits financiers utilisés dans le cadre de notre stratégie de couverture, nous ne participons pas au marché des instruments financiers dérivés.

Le dollar canadien est à la fois notre monnaie fonctionnelle et notre monnaie de présentation. Par conséquent, nos placements, nos activités et nos actifs américains, européens et asiatiques sont exposés à la variation nette des taux de change. La volatilité des taux de change peut avoir une incidence négative sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

10.2. POURSUITES JUDICIAIRES

La Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, d'audits, de réclamations et de litiges dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces procédures pourraient entraîner des coûts importants. Même si l'issue de ces questions est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur sa situation financière, sur les résultats de ses activités ou sur sa capacité à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc. (800) 564-6253

Relations avec les investisseurs

Lorne Gorber

Vice-président exécutif, Communications et relations avec les investisseurs

Téléphone : (514) 841-3355 lorne.gorber@cgi.com

1350, boulevard René-Lévesque Ouest 15^e étage Montréal (Québec) H3G 1T4 Canada [Page laissée intentionnellement en blanc]

[Page laissée intentionnellement en blanc]

DÉCLARATION CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION D'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction du Groupe CGI inc. (la « Société ») est responsable de la préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ainsi que de leur intégrité. Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et opérationnelle présentée ailleurs dans le rapport de gestion est conforme aux états financiers consolidés connexes.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection des actifs de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les états financiers consolidés de la Société sont soumis à un audit par les auditeurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.dont le rapport est présenté ci-après. Les auditeurs indépendants ont été nommés par les actionnaires de la Société afin de réaliser un audit intégré des états financiers consolidés de la Société et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. De plus, le Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration passe en revue les obligations d'information financière et supervise le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information financière de la Société.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent régulièrement les auditeurs indépendants ainsi que la direction pour discuter des contrôles internes dans le processus d'information financière et des questions relatives à l'audit et à l'information financière, et formulent des recommandations appropriées au conseil d'administration. Les auditeurs indépendants peuvent communiquer librement et en tout temps avec le Comité d'audit et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion et les a approuvés.

François Boulanger

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

Michael E. Roach

Le 10 novembre 2015

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Tous les contrôles internes comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même lorsque le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

À la fin de l'exercice 2015 de la Société, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction du cadre établi dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre 2013 du COSO). Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2015, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2015 a été auditée par les auditeurs indépendants de la Société, comme il est énoncé dans leur rapport figurant à la page 66.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

Michael E. Roach

Le 10 novembre 2015

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. (la « Société ») en date du 30 septembre 2015, en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre 2013 du COSO) (les « critères du COSO »). Il incombe à la direction de la Société de maintenir l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et de procéder à l'évaluation de l'efficacité de celui-ci, tel qu'il est inclus dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en nous fondant sur notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été maintenue à tous les égards importants. Notre audit a consisté à acquérir une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, à évaluer le risque qu'une faiblesse importante existe, à tester et à évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne basé sur l'évaluation du risque, et à mettre en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires selon les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend les conventions et les procédures qui : 1) ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société; 3) fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. Les projections de toute évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures sont également assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux conventions ou aux procédures diminue.

À notre avis, la Société maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 30 septembre 2015, selon les critères du COSO.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, des états financiers consolidés de la Société au 30 septembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date. Notre rapport, daté du 10 novembre 2015, exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers.

Ernst & young s.r.l./s.e.N.C.R.L.

Montréal, Canada Le 10 novembre 2015

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A122227

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LES **ÉTATS FINANCIERS**

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe CGI inc. (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 30 septembre 2015 et 2014, et les états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comprend également des tests des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés et l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe CGI inc. aux 30 septembre 2015 et 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autres points

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. en date du 30 septembre 2015, fondé sur les critères établis dans le document intitulé Internal Control – Integrated Framework, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre 2013 du COSO), et notre rapport daté du 10 novembre 2015 exprime une opinion sans réserve sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Ernst & young s.r.l. S.E.N.C.R.L. Ernst & Young s.r.l./s.E.N.C.R.L.

Montréal, Canada Le 10 novembre 2015

États consolidés du résultat

Pour les exercices clos les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

| | 2015 | 2014 |
|--|------------|------------|
| | \$ | \$ |
| Revenus | 10 287 096 | 10 499 692 |
| Charges opérationnelles | | |
| Coûts des services et frais de vente et d'administration (note 23) | 8 819 055 | 9 129 791 |
| Coûts connexes à l'intégration (note 26b) | _ | 127 341 |
| Coûts de restructuration (note 13) | 35 903 | _ |
| Charges financières nettes (note 25) | 92 857 | 99 268 |
| Perte de change | 10 733 | 13 042 |
| | 8 958 548 | 9 369 442 |
| Bénéfice avant impôt sur les bénéfices | 1 328 548 | 1 130 250 |
| Charge d'impôt sur les bénéfices (note 16) | 350 992 | 270 807 |
| Bénéfice net | 977 556 | 859 443 |
| Bénéfice par action (note 21) | | |
| Bénéfice de base par action | 3,14 | 2,78 |
| Bénéfice dilué par action | 3,04 | 2,69 |

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)

| | 2015 | 2014 |
|---|-----------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Bénéfice net | 977 556 | 859 443 |
| Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) : | | |
| Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger | 599 650 | 221 279 |
| Pertes nettes sur les instruments financiers dérivés ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger | (246 662) | (100 869) |
| Gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie | 17 708 | 20 729 |
| Gains nets non réalisés sur les placements disponibles à la vente | 142 | 941 |
| Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) : | | |
| Pertes de réévaluation nettes sur les régimes à prestations définies | (1 236) | (35 311) |
| Autres éléments du résultat global | 369 602 | 106 769 |
| Résultat global | 1 347 158 | 966 212 |

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Aux 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)

| | 2015 | 2014 |
|--|------------|------------|
| | \$ | \$ |
| Actif | | |
| Actifs courants | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4) | 305 262 | 535 715 |
| Créances clients (note 5) | 1 097 863 | 1 036 068 |
| Travaux en cours | 873 099 | 807 989 |
| Instruments financiers dérivés courants (note 31) | 26 567 | 9 397 |
| Charges payées d'avance et autres actifs courants | 160 638 | 174 137 |
| Impôt sur les bénéfices | 5 702 | 8 524 |
| Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients | 2 469 131 | 2 571 830 |
| Fonds détenus pour des clients (note 6) | 496 397 | 295 754 |
| Total des actifs courants | 2 965 528 | 2 867 584 |
| Immobilisations corporelles (note 7) | 473 109 | 486 880 |
| Coûts liés à des contrats (note 8) | 189 235 | 156 540 |
| Immobilisations incorporelles (note 9) | 568 811 | 630 074 |
| Autres actifs non courants (note 10) | 69 353 | 74 158 |
| Actifs financiers non courants (note 11) | 122 820 | 84 077 |
| Actifs d'impôt différé (note 16) | 261 431 | 323 416 |
| Goodwill (note 12) | 7 136 983 | 6 611 323 |
| . , | 11 787 270 | 11 234 052 |
| | | |
| Passif | | |
| Passifs courants | | 4 000 000 |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 1 113 636 | 1 060 380 |
| Rémunération à payer | 571 883 | 583 979 |
| Instruments financiers dérivés courants (note 31) | 28 106 | 4 588 |
| Revenus différés | 416 329 | 457 056 |
| Impôt sur les bénéfices | 159 562 | 156 283 |
| Provisions (note 13) | 94 398 | 143 309 |
| Tranche courante de la dette à long terme (note 14) | 230 906 | 80 367 |
| Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients | 2 614 820 | 2 485 962 |
| Obligations liées aux fonds des clients | 492 965 | 292 257 |
| Total des passifs courants | 3 107 785 | 2 778 219 |
| Provisions non courantes (note 13) | 62 637 | 70 586 |
| Dette à long terme (note 14) | 1 896 181 | 2 599 336 |
| Autres passifs non courants (note 15) | 277 223 | 308 387 |
| Instruments financiers dérivés non courants (note 31) | 225 | 149 074 |
| Passifs d'impôt différé (note 16) | 170 987 | 155 972 |
| Obligations au titre des prestations de retraite (note 17) | 190 063 | 183 753 |
| | 5 705 101 | 6 245 327 |
| Capitaux propres | | |
| Bénéfices non distribués | 3 057 578 | 2 356 008 |
| Cumul des autres éléments du résultat global (note 18) | 598 226 | 228 624 |
| Capital-actions (note 19) | 2 254 245 | 2 246 197 |
| Surplus d'apport | 172 120 | 157 896 |
| | 6 082 169 | 4 988 725 |
| | 11 787 270 | 11 234 052 |

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil

Michael E. Roach

Administrateur

Serge Godin
Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)

| | Bénéfices non distribués | Cumul des autres éléments du résultat global | Capital- actions | Surplus d'apport | Total des capitaux propres |
|--|-----------------------------|---|---------------------|---------------------|----------------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au 30 septembre 2014 | 2 356 008 | 228 624 | 2 246 197 | 157 896 | 4 988 725 |
| Bénéfice net | 977 556 | _ | _ | _ | 977 556 |
| Autres éléments du résultat global | _ | 369 602 | _ | _ | 369 602 |
| Résultat global | 977 556 | 369 602 | _ | _ | 1 347 158 |
| Charges au titre des paiements fondés sur des actions | _ | _ | _ | 30 414 | 30 414 |
| Incidence de l'impôt liée aux options sur actions | _ | _ | _ | 5 952 | 5 952 |
| Exercice d'options sur actions (note 19) | _ | _ | 67 028 | (13 474) | 53 554 |
| Exercice des unités d'actions liées au rendement (« UAR ») (note 19) | _ | _ | 8 668 | (8 668) | _ |
| Rachat d'actions subalternes classe A (note 19) | (275 986) |) — | (56 549) | _ | (332 535) |
| Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 19) | _ | _ | (11 099) | _ | (11 099) |
| Solde au 30 septembre 2015 | 3 057 578 | 598 226 | 2 254 245 | 172 120 | 6 082 169 |

| | Bénéfices non distribués | Cumul des autres éléments du résultat global | Capital- actions | Surplus d'apport | Total des capitaux propres |
|--|-----------------------------|---|---------------------|---------------------|----------------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Solde au 30 septembre 2013 | 1 551 956 | 121 855 | 2 240 494 | 141 392 | 4 055 697 |
| Bénéfice net | 859 443 | _ | _ | _ | 859 443 |
| Autres éléments du résultat global | _ | 106 769 | _ | _ | 106 769 |
| Résultat global | 859 443 | 106 769 | _ | _ | 966 212 |
| Charges au titre des paiements fondés sur des actions | _ | _ | _ | 31 716 | 31 716 |
| Incidence de l'impôt liée aux options sur actions | _ | _ | _ | 3 269 | 3 269 |
| Exercice d'options sur actions (note 19) | _ | _ | 83 305 | (18 380) | 64 925 |
| Exercice des UAR (note 19) | _ | _ | 583 | (583) | _ |
| Rachat d'actions subalternes classe A (note 19) | (55 391) | _ | (56 077) | _ | (111 468) |
| Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 19) | _ | _ | (23 016) | _ | (23 016) |
| Revente d'actions subalternes classe A détenues en | | | | | |
| fiducie (note 19) | _ | _ | 908 | 482 | 1 390 |
| Solde au 30 septembre 2014 | 2 356 008 | 228 624 | 2 246 197 | 157 896 | 4 988 725 |

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)

| | 2015 | 2014 |
|---|-------------|-------------|
| | \$ | \$ |
| Activités opérationnelles | A== ==A | 050 440 |
| Bénéfice net | 977 556 | 859 443 |
| Ajustements pour : | | |
| Amortissement (note 24) | 424 044 | 444 232 |
| Charge d'impôt différé (note 16) | 61 718 | 54 360 |
| (Gain) perte de change | (2 681) | 17 751 |
| Charges au titre des paiements fondés sur des actions | 30 414 | 31 716 |
| Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 27) | (201 741) | (232 667) |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles | 1 289 310 | 1 174 835 |
| Activités d'investissement | | |
| Variation nette des placements courants | _ | 73 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (122 492) | (181 471) |
| Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles | 12 910 | 13 673 |
| Ajouts de coûts liés à des contrats | (78 815) | (73 900) |
| Ajouts d'immobilisations incorporelles | (71 357) | (77 726) |
| Produit tiré de la vente d'immobilisations incorporelles | 2 345 | · |
| Acquisition de placements non courants | (14 995) | (15 059) |
| Produit tiré de la vente de placements non courants | 10 259 | 6 880 |
| Paiements provenant des montants à recevoir à long terme | 5 018 | 6 377 |
| Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement | (257 127) | (321 153) |
| Activités de financement | | |
| Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie | _ | (283 049) |
| Augmentation de la dette à long terme | 62 506 | 1 021 918 |
| Remboursement de la dette à long terme | (964 072) | (1 047 261) |
| Règlement des instruments financiers dérivés (note 31) | (121 615) | (37 716) |
| Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 19) | (11 099) | (23 016) |
| Revente d'actions subalternes classe A détenues en fiducie | _ | 1 390 |
| Rachat d'actions subalternes classe A (note 19) | (323 069) | (111 468) |
| Émission d'actions subalternes classe A | 53 686 | 65 138 |
| Flux de trésorerie affectés aux activités de financement | (1 303 663) | (414 064) |
| Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | 41 027 | (10 102) |
| (Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (230 453) | 429 516 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | 535 715 | 106 199 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (note 4) | 305 262 | 535 715 |

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 27).

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. Description des activités

Le Groupe CGI inc. (la « Société »), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, gère des services en technologies de l'information (« TI »), ainsi que des services en gestion des processus d'affaires, afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée. Les services de la Société comprennent la gestion des TI et des fonctions d'affaires (« impartition »), l'intégration de systèmes, des services-conseils, ainsi que la vente de solutions d'affaires. La Société a été constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec), qui a été remplacée par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), sanctionnée le 14 février 2011, et ses actions sont négociées sur le marché. Le siège social et les bureaux de la direction de la Société sont situés au 1350, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T4, Canada.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme pour toutes les périodes présentées.

Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration le 10 novembre 2015.

3. Sommaire des principales méthodes comptables

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition et elles le demeurent jusqu'à la date de perte de contrôle sur les filiales.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui a trait à certains actifs et passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur comme il est décrit ci-après.

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres, sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation de jugements et d'estimations, les résultats réels pourraient différer.

Les jugements et estimations importants concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière pourraient présenter un risque important d'ajustements significatifs de la valeur comptable des éléments suivants au cours du prochain exercice : les actifs d'impôt différé, la comptabilisation des revenus, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, la dépréciation du goodwill, les provisions pour incertitudes fiscales et les litiges et réclamations.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS (SUITE)

Les jugements posés par la direction, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont les suivants :

Accords comprenant des éléments multiples

Afin d'évaluer si les livrables aux termes d'un accord sont des éléments identifiables séparément, la direction doit exercer son jugement. Un élément est considéré comme étant identifiable séparément s'il a une valeur en soi pour le client. En premier lieu, la Société examine les clauses du contrat afin de déterminer si le livrable est accepté séparément par le client. Puis, la Société évalue si le livrable aurait pu être fourni par un autre fournisseur et s'il aurait été possible pour le client de décider de ne pas faire l'acquisition du livrable.

Actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes pourront être imputées. La direction doit exercer son jugement en ce qui concerne la présence d'incertitudes relativement au calendrier des bénéfices imposables futurs requis pour comptabiliser un actif d'impôt différé. La Société comptabilise un avantage d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir. En établissant ce jugement, la Société tient compte des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures disponibles.

Une description des estimations figure dans les rubriques respectives des notes des états financiers consolidés et à la note 3, « Sommaire des principales méthodes comptables ».

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS

La Société génère des revenus essentiellement au moyen de la prestation de services en TI et en gestion des processus d'affaires, tel qu'il est indiqué à la note 1.

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise les revenus lorsque les conditions suivantes sont satisfaites : il y a des preuves claires de l'existence d'un accord; il est possible d'évaluer de façon fiable le montant des revenus et des charges connexes; il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Société; le degré d'avancement des travaux peut être mesuré de façon fiable lorsque des services sont fournis et les risques et avantages importants inhérents à la propriété, dont notamment le contrôle effectif, sont transférés aux clients lorsque des biens sont vendus. Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des remises, rabais pour quantités et taxes de vente connexes.

Certains accords de la Société peuvent comprendre des clauses d'acceptation par le client. Chaque clause est étudiée pour déterminer si le processus de génération des bénéfices est terminé lorsque le service est rendu. Il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une acceptation formelle du client pour comptabiliser les revenus à condition que la Société fasse la démonstration objective que les critères stipulés dans les clauses d'acceptation sont remplis. Parmi les critères revus, notons les accords semblables signés par le passé, si ces clauses sont uniques au client ou si elles s'appliquent à tous les accords, la durée des modalités d'acceptation et les antécédents spécifiques au client.

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels, le matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Les facteurs généralement considérés pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent sont si la Société est le principal obligé du client, si elle ajoute une valeur significative au bien ou au service du fournisseur et si elle assume des risques de livraison et de crédit.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Prix de vente relatif

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens, qui sont décrits ci-dessous. Lorsqu'un accord vise la prestation d'éléments multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque élément identifiable séparément en fonction de son prix de vente relatif. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente de chaque élément, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des éléments semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société. La meilleure estimation du prix de vente est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges. La méthode de comptabilisation des revenus appropriée est appliquée à chaque élément identifiable séparément, comme il est mentionné ci-après.

Impartition

Les revenus tirés des accords d'impartition et de gestion des processus d'affaires sont en général comptabilisés au prix contractuel à mesure que les services sont fournis, sauf s'il existe une meilleure facon de mesurer la performance ou la prestation de services.

Intégration de systèmes et services-conseils

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis, tandis que ceux qui sont fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés.

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours des périodes où les services sont fournis. La Société utilise les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour fournir le service, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre ou aux heures déjà engagées pour évaluer le pourcentage des revenus gagnés. La direction révise régulièrement les estimations sous-jacentes au total des coûts de main-d'œuvre ou au nombre total d'heures de travail prévues. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne sont comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés qui sont susceptibles d'être recouvrables.

Les revenus tirés d'accords liant la rémunération aux gains réalisés par le client sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que les bénéfices résultant de ces accords généreront la valeur sur laquelle la comptabilisation des revenus repose.

Licences d'utilisation de logiciels

La plupart des accords visant la vente de licences d'utilisation de logiciels comprennent d'autres services, comme l'implantation, la personnalisation et l'entretien. Dans le cas de ces accords, les revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés à la livraison s'il a été déterminé que le logiciel est un élément identifiable séparément. Dans le cas contraire, il est combiné aux services d'implantation et de personnalisation et est comptabilisé comme il est indiqué au paragraphe « Intégration de systèmes et de services-conseils » ci-dessus. Les revenus tirés des services d'entretien des licences vendues et implantées sont comptabilisés de façon proportionnelle sur la durée de la période d'entretien.

Travaux en cours et revenus différés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants percus avant la prestation des services ou la livraison des biens sont classés dans les revenus différés.

Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus

Des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus peuvent survenir en raison de coûts additionnels liés à des contrats qui n'avaient pas été prévus au moment de la conclusion du contrat. Les pertes relatives à un contrat correspondent à l'excédent des coûts estimatifs sur le total des revenus estimatifs du contrat. Les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle il est établi qu'une perte est probable. La perte prévue est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés, et l'excédent est comptabilisé dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements courants dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de déclarations fiscales et de services de règlement, la Société recueille les fonds aux fins du versement des salaires, des impôts et des règlements; conserve temporairement ces fonds jusqu'au moment du paiement; verse les fonds aux employés des clients, aux administrations fiscales compétentes et aux porteurs des demandes de règlement; produit les déclarations fiscales destinées au gouvernement fédéral et aux gouvernements locaux; et prend en charge la correspondance et les révisions réglementaires en découlant. Les fonds détenus pour des clients comprennent des obligations non courantes et de la trésorerie. La Société présente séparément ces fonds détenus pour des clients des obligations relatives à ces fonds. Les fonds détenus pour des clients sont classés comme actifs courants puisque, selon les intentions de la direction, ils sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients, lesquels seront remboursés dans un délai de un an à partir de la date du bilan consolidé.

Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés lors de la cession des obligations non courantes sont comptabilisés dans les revenus de la période au cours de laquelle ils sont gagnés, puisque le recouvrement, la garde et le versement de ces fonds sont des facteurs décisifs dans la prestation de ces services.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, y compris celles visées par des contrats de location-financement, sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

| Immeubles | 10 à 40 ans |
|-----------------------------------|---|
| Améliorations locatives | Durée d'utilité ou durée du bail, selon la moindre des deux |
| Mobilier, agencements et matériel | 3 à 20 ans |
| Matériel informatique | 3 à 5 ans |

CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsque les modalités du contrat transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont initialement comptabilisés dans des immobilisations corporelles à un montant égal à la juste valeur des actifs loués ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux à payer au titre de la location au commencement du contrat de location, puis sont amortis sur la durée d'utilité économique de l'actif ou, si elle est inférieure, sur la durée du contrat de location. La portion en capital des paiements futurs au titre de la location est comprise dans la dette à long terme au bilan consolidé. L'intérêt est passé en charges dans les états consolidés du résultat de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde du passif.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont passés en charges dans les états consolidés du résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les incitatifs dans les contrats de location simple, visant généralement les locaux, sont comptabilisés en diminution de la charge locative sur la durée du contrat de location.

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS

Les coûts liés à des contrats sont principalement engagés dans le cadre de l'acquisition et de la mise en œuvre de contrats d'impartition à long terme. Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des coûts de transition et des incitatifs.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS (SUITE)

Coûts de transition

Les coûts de transition comprennent principalement les coûts liés à l'installation des systèmes et des processus engagés après l'obtention des contrats d'impartition. Pour les contrats de services en gestion des processus d'affaires, les coûts comprennent principalement les coûts liés à la conversion des applications du client sur les plates-formes de la Société. Les coûts de transition se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, qui comprend la rémunération et les avantages du personnel connexes, de même que les frais de sous-traitance.

Incitatifs

Des incitatifs sont occasionnellement accordés aux clients lors de la signature de contrats d'impartition. Ces incitatifs sont accordés sous la forme de paiements en trésorerie.

Coûts préalables aux contrats

Les coûts liés à l'acquisition ou à la mise en œuvre de contrats d'impartition à long terme qui sont engagés préalablement à l'obtention des contrats concernés sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés, sauf dans les cas où il est pratiquement certain que les contrats seront octroyés et que les coûts sont directement liés à l'acquisition du contrat. En ce qui concerne les contrats d'impartition, la Société est pratiquement certaine qu'un contrat sera octroyé si la Société est choisie par le client après un appel d'offres, mais avant la signature du contrat.

Amortissement des coûts liés à des contrats

Les coûts liés à des contrats sont amortis selon le mode linéaire à mesure que les services sont fournis. Les coûts de transition et les coûts préalables aux contrats, s'il y a lieu, sont inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration, et les incitatifs sont amortis en réduction des revenus.

Perte de valeur des coûts liés à des contrats

Lorsqu'il est prévu qu'un contrat ne sera pas rentable, la perte prévue est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés. L'excédent de la perte prévue sur les coûts liés au contrat capitalisés est comptabilisé à titre de pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants. Si le contrat redevient rentable à une date ultérieure, la perte de valeur préalablement comptabilisée doit être reprise. Tout d'abord, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus doivent être reprises, et s'il reste encore une rentabilité prévue supplémentaire, alors toute perte de valeur préalablement appliquée aux coûts liés au contrat capitalisés doit être reprise. La reprise de la perte de valeur est limitée afin que la valeur comptable des coûts liés à un contrat ne soit supérieure ni à leur valeur recouvrable ni à leur valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à leur égard au cours d'exercices antérieurs.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de logiciels pour utilisation interne, de solutions d'affaires, de licences d'utilisation de logiciels et de relations clients. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés au coût. Les solutions d'affaires développées en interne et offertes sur le marché sont capitalisées si elles répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les logiciels pour utilisation interne développés en interne sont capitalisés s'ils répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique et financière et si la Société démontre sa capacité et son intention de les utiliser. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires, les licences d'utilisation de logiciels et les relations clients acquis lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisés initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, ce qui implique l'établissement d'estimations à propos des flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

Amortissement des immobilisations incorporelles

La Société amortit les immobilisations incorporelles selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative :

| Logiciels pour utilisation interne | 2 à 7 ans |
|-------------------------------------|------------|
| Solutions d'affaires | 2 à 10 ans |
| Licences d'utilisation de logiciels | 3 à 8 ans |
| Relations clients et autres | 2 à 10 ans |

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill est revue pour dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La Société évalue, à chaque date de clôture, si de tels événements ou changements de circonstances se sont produits. La valeur comptable des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtes à être utilisées et du goodwill font l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre.

Tests de dépréciation

S'il existe un indice de dépréciation ou si un actif doit être soumis à un test de dépréciation annuel, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif appartient pour déterminer le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la cession et sa valeur d'utilité pour la Société. La Société a principalement recours à la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la cession, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte lorsque disponibles. S'il est estimé que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable doit être réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

Le goodwill acquis par suite d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises en question. Le groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies correspond aux secteurs opérationnels de la Société. Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, le groupe d'UGT qui représente, au sein de la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill doit faire l'objet d'un suivi par la direction est le niveau du secteur opérationnel.

La valeur recouvrable de chaque secteur a été établie conformément au calcul de la valeur d'utilité qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction couvrant une période de cinq ans, puisque la Société génère des revenus principalement au moyen de contrats à long terme. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité sont le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme des flux de trésorerie opérationnels nets. Pour formuler ces hypothèses, la direction a pris en compte la conjoncture économique et son incidence sur les taux de croissance et d'actualisation prévus. Les projections de flux de trésorerie reflètent les attentes de la direction quant au rendement du secteur opérationnel et les perspectives de croissance du marché du secteur opérationnel. Le taux d'actualisation affecté à un secteur opérationnel est le coût moyen pondéré du capital (« CMPC »). La direction tient compte de facteurs comme la prime de risque pays, le taux sans risque, la prime relative à la taille et le coût de la dette pour calculer le CMPC. Les pertes de valeur comptabilisées se rapportant au goodwill ne peuvent pas être reprises à des périodes ultérieures.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL (SUITE)

Tests de dépréciation (suite)

Pour les actifs autres que le goodwill ayant subi une perte de valeur, la Société évalue, à chaque date de clôture, s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours d'exercices antérieurs. Le montant de la reprise est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les placements non courants, lesquels sont présentés dans les actifs financiers non courants, sont composés d'obligations qui sont classées comme étant non courantes selon les intentions de la direction.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration découlant de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. La Société comptabilise le goodwill comme étant l'excédent du coût d'acquisition sur les immobilisations corporelles et incorporelles identifiables nettes acquises et des passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition. La juste valeur affectée aux immobilisations corporelles et incorporelles acquises et aux passifs pris en charge repose sur les hypothèses faites par la direction. Ces hypothèses portent notamment sur les flux de trésorerie futurs attendus des immobilisations incorporelles, soit les relations clients, les solutions d'affaires et les marques de commerce. Le goodwill préliminaire comptabilisé comprend la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société qui découlent principalement de la réduction des coûts et de nouvelles occasions d'affaires. L'établissement de la juste valeur est basé sur les estimations relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles acquises ainsi qu'aux litiges, aux provisions pour pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, aux autres contrats déficitaires et aux réserves pour éventualités assumés. Les estimations incluent la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation. Les variations ultérieures de la juste valeur sont portées au coût d'acquisition si elles constituent des ajustements au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser douze mois, correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle toute l'information importante nécessaire à l'établissement des justes valeurs est disponible. Toute autre variation ultérieure est comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le bénéfice dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions et des UAR.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges au cours de la période à laquelle ils sont engagés. Les frais de développement de logiciels, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges au cours de la période à laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent aux critères de capitalisation spécifiques relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

CRÉDITS D'IMPÔT

Pour la comptabilisation des crédits d'impôt, la Société utilise l'approche par le résultat, selon laquelle les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à l'ensemble des conditions rattachées à la subvention. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux charges opérationnelles sont comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la Société des montants qu'elle s'attend à recevoir et font l'objet d'une vérification par les administrations fiscales.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices est comptabilisé d'après la méthode axée sur le bilan.

L'impôt sur les bénéfices exigible est comptabilisé relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporelles déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel la Société s'attend à recouvrer ou à régler les différences. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'état du résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes peuvent être imputées. Une fois cette évaluation réalisée, la Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. De telles estimations sont fondées sur les prévisions par administration fiscale sur une base non actualisée. La direction tient compte de facteurs comme le bénéfice imposable prévu, l'historique d'un bénéfice imposable et la disponibilité des stratégies fiscales.

La Société est assujettie à l'impôt dans de nombreuses administrations fiscales et il existe des transactions et des calculs pour lesquels le montant d'impôt définitif est incertain. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un avantage d'impôt ou réduit un passif d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir ou que le passif d'impôt n'est plus probable. La provision pour positions fiscales incertaines est constituée en ayant recours à la meilleure estimation du montant qui devrait être payé en se fondant sur l'évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents, tels que l'expérience tirée de vérifications fiscales antérieures ou l'interprétation des règlements fiscaux.

PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions de la Société constituent des passifs correspondant aux contrats de location des locaux libérés par la Société, des provisions pour litiges et réclamations survenant dans le cours normal des activités, et des passifs relatifs au démantèlement liés à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location simple. La Société comptabilise aussi des provisions pour restructuration rattachées aux regroupements d'entreprises et aux coûts de cessation d'emploi engagés dans le cadre des efforts de la Société pour améliorer sa productivité.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont actualisées au moyen d'un taux courant avant impôt lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif. L'augmentation de la provision pour refléter le passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières.

La Société comptabilise les provisions pour les contrats de location déficitaires qui se composent des coûts estimatifs liés aux locaux inoccupés. La provision reflète la valeur actualisée des paiements de loyer qui excèdent les revenus de sous-location prévus sur la durée restante du contrat de location.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

PROVISIONS (SUITE)

Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations portent sur la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et sur le degré de probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles visés par des contrats de location simple qui contiennent des clauses exigeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives.

Des provisions pour restructuration, constituées d'indemnités de départ, sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'activité ou une partie de l'activité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes, des calendriers appropriés, et qu'il a été communiqué aux personnes concernées.

CONVERSION DES DEVISES

Les états financiers consolidés de la Société sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Soldes et transactions en devises

Les revenus, les charges et les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Établissements à l'étranger

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société, les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant la période. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est la même que celle de la Société, les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan, et les actifs et passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les revenus et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains et pertes de change de ces établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régimes d'options réglées en instruments de capitaux propres

La Société maintient un régime d'options sur actions et d'UAR réglées en instruments de capitaux propres qui sont versées à titre de rémunération à des employés et à des tiers fournissant des services à la Société.

La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions est déterminée à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes pour les options sur actions, et le cours de clôture des actions subalternes classe A de la Société à la Bourse de Toronto pour les UAR. Le nombre d'options sur actions et d'UAR, dont il est prévu que les droits seront acquis, est estimé à la date d'attribution, puis révisé à chaque date de clôture. Pour établir une estimation de la juste valeur des options sur actions, il faut formuler des hypothèses sur les données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la durée de vie prévue des options et la volatilité prévue du cours des actions. La juste valeur ajustée pour tenir compte des attentes relativement aux conditions liées au rendement et aux taux d'extinction attendus est comptabilisée en résultat comme une charge au titre des paiements fondés sur des actions, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport, sur la base de l'acquisition graduelle des droits au cours de la période d'acquisition des droits.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (SUITE)

Régimes d'options réglées en instruments de capitaux propres (suite)

Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur des options sur actions comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions. Lorsque les UAR sont exercées, leur juste valeur comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions.

Régime d'achat d'actions

La Société administre un régime d'achat d'actions pour les employés admissibles. Selon ce régime, la Société verse des cotisations correspondant à celles effectuées par les employés jusqu'à un pourcentage maximal du salaire de l'employé. Les cotisations versées par la Société sont comptabilisées au titre des salaires et autres coûts des membres dans les coûts des services et frais de vente et d'administration.

Unités d'actions différées réglées en trésorerie

La Société administre un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») pour rémunérer les membres du conseil d'administration. Une charge égale au cours de clôture des actions subalternes classe A de la Société à la Bourse de Toronto à la date d'attribution de chaque UAD est comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration et un passif correspondant est comptabilisé à titre de rémunération à payer. Après la date d'attribution, le passif au titre des UAD est réévalué pour tenir compte des variations ultérieures de la juste valeur des actions de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur. Par la suite, les actifs financiers classés comme des prêts et créances, et les passifs financiers classés comme autres passifs, sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs et passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du bénéfice net et classés comme disponibles à la vente, sont par la suite évalués à leur juste valeur.

Les instruments financiers peuvent être désignés au moment de la comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du bénéfice net si l'un des critères suivants est respecté : i) l'instrument financier comprend un ou plusieurs dérivés incorporés qui, autrement, auraient été comptabilisés séparément, ii) la désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui surviendrait de l'évaluation de l'actif ou du passif financier ou de la comptabilisation des gains et des pertes sur ceux-ci selon des bases différentes ou iii) l'actif financier et le passif financier font partie d'un groupe d'actifs ou de passifs financiers qui est géré et dont la performance s'apprécie sur la base de la juste valeur, selon une gestion des risques ou une stratégie d'investissement documentée. Les gains et pertes liés aux réévaluations périodiques des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les gains et pertes non réalisés, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sur les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés sur la vente des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'émission des actifs et passifs financiers. Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des actifs et des passifs financiers autres que ceux classés dans les instruments désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance, ou si l'actif est transféré et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation. Le transfert remplit les conditions de décomptabilisation si la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété a été transférée.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

La Société a effectué le classement suivant :

Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments financiers dérivés (sauf s'ils sont admissibles à la comptabilité de couverture). De plus, les actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants ont été désignés par la direction à la juste valeur par le biais du bénéfice net au moment de leur comptabilisation initiale, étant donné que ce classement reflète la stratégie d'investissement de la direction.

Prêts et créances

Les créances clients, la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients et les montants à recevoir à long terme comptabilisés dans les actifs financiers non courants.

Disponibles à la vente

Les obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et dans les placements non courants comptabilisés dans les actifs financiers non courants.

Autres passifs

Les fournisseurs et autres créditeurs, la rémunération à payer, la dette à long terme et les obligations liées aux fonds des clients.

Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées au bilan sont classées selon les niveaux suivants :

- Niveau 1 : un cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : les données autres que les cours visés au niveau 1, mais qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement; et
- Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus, et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la date de clôture de présentation de l'information financière. Le gain ou la perte qui en découle est comptabilisé dans les états consolidés du résultat, à moins que le dérivé ne soit désigné comme instrument de couverture et qu'il ne soit jugé efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation dans les états consolidés du résultat repose sur la nature de la relation de couverture.

À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion des risques qui sous-tendent la couverture. La documentation porte sur l'identification de l'instrument de couverture, la transaction ou l'élément couvert, la nature du risque couvert et la façon dont la Société appréciera l'efficacité de l'instrument de couverture à compenser, par ses variations de juste valeur, l'exposition aux variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuables au risque couvert. Ces couvertures devraient être hautement efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie et sont appréciées de manière continue afin d'établir si, dans les faits, elles ont été hautement efficaces au cours des périodes de présentation de l'information financière pour lesquelles elles ont été désignées.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE (SUITE)

Les flux de trésorerie liés aux transactions de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à la position couverte.

Les instruments financiers dérivés utilisés comme éléments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés à titre d'instruments financiers dérivés courants, d'actifs financiers non courants ou d'instruments financiers dérivés non courants. Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés, la Société utilise des modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés reposant sur des données observables sur le marché.

COUVERTURES DES INVESTISSEMENTS NETS

Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a recours aux swaps de devises et aux dettes à long terme libellées en devises pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe. Les gains ou pertes de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat global. Dans la mesure où la couverture est inefficace, ces écarts sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Lorsque l'investissement net faisant l'objet de la couverture est cédé, le montant qui s'y rattache dans les autres éléments du résultat global est alors transféré dans le bénéfice net, au titre des gains ou des pertes découlant de la cession.

COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs

La Société a conclu divers contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des taux de change.

Couverture de flux de trésorerie sur une facilité d'emprunt à terme non garantie

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de couvrir le risque lié aux flux de trésorerie de la facilité d'emprunt à terme non garantie à taux variable. En vertu des swaps de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt variable, mais rembourse un taux d'intérêt fixe sur le montant notionnel.

Les couvertures susmentionnées ont été documentées en tant que couvertures de flux de trésorerie, et aucun élément de la juste valeur des contrats dérivés n'est exclu de l'appréciation ou de l'évaluation de l'efficacité des couvertures. La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée à titre d'autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est reclassée des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

COUVERTURES DE JUSTE VALEUR

Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque lié à la juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine à taux fixe. En vertu du swap de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt fixe, mais rembourse un taux d'intérêt variable sur le montant notionnel.

Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées à titre de charges financières dans les états consolidés du résultat. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuable au risque couvert sont comptabilisées à titre d'ajustement de la valeur comptable des billets de premier rang non garantis en devise américaine, et sont aussi inscrites au titre des charges financières dans les états consolidés du résultat. Si les éléments couverts sont décomptabilisés, la juste valeur non amortie est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés du résultat.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société administre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies et à prestations définies.

Le coût des régimes à cotisations définies est passé en charges dans les états consolidés du résultat en fonction des cotisations payables par la Société au cours de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, l'obligation au titre des prestations définies est calculée par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les obligations au titre des prestations de retraite dans le bilan consolidé représentent la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies réduite de la juste valeur des actifs au titre du régime. Les actifs au titre des prestations de retraite sont comptabilisés dans la mesure où la Société peut bénéficier de remboursements ou d'une réduction des cotisations futures. Les régimes de retraite qui sont capitalisés à même le paiement des primes d'assurance sont traités comme des régimes à cotisations définies, sauf si la Société a une obligation soit de verser directement les prestations lorsqu'elles deviennent exigibles, soit de verser d'autres montants si les actifs accumulés auprès de l'assureur ne couvrent pas tous les avantages futurs du personnel. Dans ces circonstances, le régime est traité comme un régime à prestations définies.

Les contrats d'assurance sont traités comme des actifs de régime d'un régime à prestations définies si les produits du contrat :

- ne peuvent servir qu'à financer les avantages du personnel;
- sont hors de portée des créanciers de la Société; et
- ne peuvent pas être restitués à la Société, sauf si ces produits représentent un surplus d'actifs non nécessaires au respect de l'ensemble des obligations relatives aux avantages du personnel ou constituent un remboursement des avantages du personnel déjà payés par la Société.

Les contrats d'assurance qui ne respectent pas les critères susmentionnés sont traités comme des investissements non courants et sont inscrits à leur juste valeur comme des actifs financiers non courants dans le bilan consolidé.

Pour calculer le coût des régimes à prestations définies et leur valeur actualisée à l'aide d'évaluations actuarielles, il est nécessaire de formuler des hypothèses sur les taux d'actualisation, les augmentations salariales futures et des prestations de retraite, les taux d'inflation et la mortalité. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et dont l'échéance se rapproche de celle de l'obligation de retraite concernée.

Le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les coûts des services et frais de vente et d'administration des états consolidés du résultat. L'intérêt net calculé d'après le taux d'actualisation appliqué au passif ou à l'actif net au titre du montant net des prestations définies est comptabilisé comme une charge financière nette ou un revenu financier net. Si les avantages d'un régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une compression, la modification de l'avantage qui en résulte ayant trait à un service passé ou bien le gain ou la perte lié à la compression est comptabilisé immédiatement dans l'état consolidé du résultat. Les gains ou les pertes sur le règlement d'un régime à prestations définies sont comptabilisés au moment du règlement.

Les réévaluations des régimes à prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, les changements dans l'effet du plafonnement de l'actif ainsi que le rendement des actifs des régimes à l'exclusion du montant compris dans l'intérêt net sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies. Les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont réalisées.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. L'IFRS 15 annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. La norme entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2018 pour la Société, et l'application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 - Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases, soit le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture, du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation.* La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} octobre 2018. L'application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

| | Au 30 septembre 2015 | Au 30 septembre 2014 |
|---------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | \$ | \$ |
| Trésorerie | 305 262 | 265 715 |
| Équivalents de trésorerie | _ | 270 000 |
| | 305 262 | 535 715 |

5. Créances clients

| | Au 30 septembre 2015 | Au 30 septembre 2014 |
|---------------------|-------------------------|-------------------------|
| | \$ | \$ |
| Clients (note 31) | 889 192 | 873 466 |
| Autres ¹ | 208 671 | 162 602 |
| | 1 097 863 | 1 036 068 |

Les autres créances comprennent les crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques, les autres crédits d'impôt pour la recherche et le développement ainsi que la création d'emplois et de croissance économique. Les crédits d'impôt représentent un montant d'environ 139 972 000 \$ et 113 511 000 \$ des autres créances respectivement pour les exercices 2015 et 2014.

Les crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques au Québec permettent aux sociétés ayant un établissement dans la province de Québec, qui exercent des activités admissibles dans le secteur de la technologie, d'obtenir un crédit d'impôt remboursable égal à 24 % des salaires admissibles, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ par année par employé admissible jusqu'au 31 décembre 2025. Pour tous les salaires admissibles engagés après le 26 mars 2015, en plus du crédit d'impôt remboursable de 24 %, un crédit d'impôt non remboursable de 6 % est désormais disponible, ce qui porte le maximum du crédit d'impôt à 25 000 \$ par an par employé.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

6. Fonds détenus pour des clients

| | Au | Au |
|-------------------------------------|-------------------|-------------------|
| | 30 septembre 2015 | 30 septembre 2014 |
| | \$ | \$ |
| Trésorerie | 299 433 | 97 577 |
| Obligations non courantes (note 31) | 196 964 | 198 177 |
| | 496 397 | 295 754 |

7. Immobilisations corporelles

| | Terrains et immeubles | Améliorations locatives | Mobilier, agencements et matériel | Matériel informatique | Total |
|---|-----------------------|----------------------------|---|--------------------------|-----------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Coût | | | | | |
| Au 30 septembre 2014 | 72 357 | 205 242 | 150 419 | 603 646 | 1 031 664 |
| Ajouts | 6 542 | 4 556 | 8 944 | 120 434 | 140 476 |
| Cessions/mises hors service | _ | (13 491) | (10 693) | (108 695) | (132 879) |
| Écart de conversion | 5 533 | 13 287 | 11 277 | 50 248 | 80 345 |
| Au 30 septembre 2015 | 84 432 | 209 594 | 159 947 | 665 633 | 1 119 606 |
| Amortissement cumulé | | | | | |
| Au 30 septembre 2014 | 10 142 | 125 381 | 72 790 | 336 471 | 544 784 |
| Amortissement (note 24) | 3 183 | 26 982 | 20 723 | 122 778 | 173 666 |
| Cessions/mises hors service | _ | (13 444) | (10 497) | (92 367) | (116 308) |
| Écart de conversion | 1 264 | 8 300 | 6 105 | 28 686 | 44 355 |
| Au 30 septembre 2015 | 14 589 | 147 219 | 89 121 | 395 568 | 646 497 |
| Valeur comptable nette au 30 septembre 2015 | 69 843 | 62 375 | 70 826 | 270 065 | 473 109 |

| | Terrains et Améliorations immeubles locatives | | Mobilier, agencements et matériel | Matériel informatique | Total |
|---|---|---------|---|-----------------------|-----------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Coût | | | | | |
| Au 30 septembre 2013 | 62 077 | 193 221 | 160 394 | 466 312 | 882 004 |
| Ajouts | 8 962 | 10 630 | 19 926 | 155 939 | 195 457 |
| Cessions/mises hors service | _ | (6 932) | (38 420) | (34 984) | (80 336) |
| Écart de conversion | 1 318 | 8 323 | 8 519 | 16 379 | 34 539 |
| Au 30 septembre 2014 | 72 357 | 205 242 | 150 419 | 603 646 | 1 031 664 |
| Amortissement cumulé | | | | | |
| Au 30 septembre 2013 | 6 670 | 99 015 | 75 628 | 225 548 | 406 861 |
| Amortissement (note 24) | 3 275 | 29 669 | 26 811 | 127 131 | 186 886 |
| Cessions/mises hors service | _ | (6 920) | (35 105) | (24 077) | (66 102) |
| Écart de conversion | 197 | 3 617 | 5 456 | 7 869 | 17 139 |
| Au 30 septembre 2014 | 10 142 | 125 381 | 72 790 | 336 471 | 544 784 |
| Valeur comptable nette au 30 septembre 2014 | 62 215 | 79 861 | 77 629 | 267 175 | 486 880 |

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

7. Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles comprennent les actifs suivants acquis aux termes de contrats de location-financement :

| | | Au 30 se | ptembre 2015 | | Au 30 se | eptembre 2014 | | | |
|-----------------------------------|--------|------------------------------|--------------|---------|----------------------|------------------------------|--|--|--|
| | Coût | Amortissement Coût cumulé | | Coût | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette | | | |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | | | |
| Mobilier, agencements et matériel | 14 033 | 7 953 | 6 080 | 15 522 | 8 744 | 6 778 | | | |
| Matériel informatique | 85 318 | 53 533 | 31 785 | 93 375 | 61 783 | 31 592 | | | |
| | 99 351 | 61 486 | 37 865 | 108 897 | 70 527 | 38 370 | | | |

8. Coûts liés à des contrats

| | | Au 30 septembre 2015 | | | | eptembre 2014 | | |
|---------------------|-----------|------------------------|------------------------------|-----------|------------------------|------------------------------|--|--|
| | A Coût | mortissement cumulé | Valeur comptable nette | A Coût | mortissement cumulé | Valeur comptable nette | | |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | | |
| Coûts de transition | 414 604 | 235 640 | 178 964 | 356 704 | 209 186 | 147 518 | | |
| Incitatifs | 100 811 | 90 540 | 10 271 | 101 291 | 92 269 | 9 022 | | |
| | 515 415 | 326 180 | 189 235 | 457 995 | 301 455 | 156 540 | | |

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

9. Immobilisations incorporelles

| | Logiciels pour utilisation interne acquis | Logiciels pour utilisation interne développés en interne | Solutions d'affaires acquises | Solutions d'affaires développées en interne | Licences d'utilisation de logiciels | Relations clients et autres | Total |
|---|---|---|-------------------------------------|--|---|-----------------------------------|-----------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Coût | | | | | | | |
| Au 30 septembre 2014 | 102 686 | 50 736 | 126 715 | 310 486 | 164 461 | 896 359 | 1 651 443 |
| Ajouts | 2 241 | 7 269 | 369 | 38 100 | 38 409 | _ | 86 388 |
| Cessions/mises hors service | (17 206) | (2 902) | (7 691) | (5 050) | (40 373) | (26 213) | (99 435) |
| Écart de conversion | 5 238 | 237 | 8 977 | 44 504 | 11 598 | 84 521 | 155 075 |
| Au 30 septembre 2015 | 92 959 | 55 340 | 128 370 | 388 040 | 174 095 | 954 667 | 1 793 471 |
| Amortissement cumulé | | | | | | | |
| Au 30 septembre 2014 | 69 447 | 42 143 | 99 778 | 195 085 | 100 920 | 513 996 | 1 021 369 |
| Amortissement (note 24) | 10 666 | 3 125 | 10 391 | 25 460 | 30 664 | 106 000 | 186 306 |
| Dépréciation (note 24) | _ | _ | _ | 5 289 | _ | _ | 5 289 |
| Cessions/mises hors service | (17 206) | (2 902) | (7 691) | (5 050) | (38 028) | (26 213) | (97 090) |
| Écart de conversion | 3 574 | 98 | 8 340 | 26 734 | 7 060 | 62 980 | 108 786 |
| Au 30 septembre 2015 | 66 481 | 42 464 | 110 818 | 247 518 | 100 616 | 656 763 | 1 224 660 |
| Valeur comptable nette au 30 septembre 2015 | 26 478 | 12 876 | 17 552 | 140 522 | 73 479 | 297 904 | 568 811 |

| | Logiciels pour utilisation interne acquis | Logiciels pour utilisation interne développés en interne | Solutions d'affaires acquises | Solutions d'affaires développées en interne | Licences d'utilisation de logiciels | Relations clients et autres | Total |
|---|---|---|-------------------------------------|--|---|-----------------------------------|-----------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Coût | | | | | | | |
| Au 30 septembre 2013 | 105 002 | 45 371 | 123 850 | 260 072 | 130 448 | 862 004 | 1 526 747 |
| Ajouts | 4 226 | 6 499 | 114 | 34 759 | 41 790 | _ | 87 388 |
| Cessions/mises hors service | (12 170) | (1 307) | (603) | (1 984) | (12 449) | _ | (28 513) |
| Écart de conversion | 5 628 | 173 | 3 354 | 17 639 | 4 672 | 34 355 | 65 821 |
| Au 30 septembre 2014 | 102 686 | 50 736 | 126 715 | 310 486 | 164 461 | 896 359 | 1 651 443 |
| Amortissement cumulé | | | | | | | |
| Au 30 septembre 2013 | 63 211 | 40 184 | 84 644 | 164 963 | 82 885 | 382 695 | 818 582 |
| Amortissement (note 24) | 14 264 | 2 996 | 12 568 | 21 467 | 26 874 | 114 523 | 192 692 |
| Cessions/mises hors service | (12 170) | (1 118) | (121) | (1 980) | (12 197) | _ | (27 586) |
| Écart de conversion | 4 142 | 81 | 2 687 | 10 635 | 3 358 | 16 778 | 37 681 |
| Au 30 septembre 2014 | 69 447 | 42 143 | 99 778 | 195 085 | 100 920 | 513 996 | 1 021 369 |
| Valeur comptable nette au 30 septembre 2014 | 33 239 | 8 593 | 26 937 | 115 401 | 63 541 | 382 363 | 630 074 |

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. Autres actifs non courants

| | Au 30 septembre 2015 | Au 30 septembre 2014 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| | \$ | \$ |
| Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes de retraite à prestations définies et des contrats d'assurance-vie – droit au remboursement (note 17) | 24 225 | 22 415 |
| Actifs au titre des prestations de retraite (note 17) | 9 096 | 8 737 |
| Frais de financement différés | 3 286 | 4 474 |
| Contrats de maintenance non courants | 14 971 | 15 004 |
| Dépôts | 9 747 | 11 773 |
| Autres | 8 028 | 11 755 |
| | 69 353 | 74 158 |

11. Actifs financiers non courants

| | Au 30 septembre 2015 | Au 30 septembre 2014 |
|--|-------------------------|-------------------------|
| | \$ | \$ |
| Actifs au titre du régime de rémunération différée (note 17) | 38 238 | 31 151 |
| Placements non courants (note 31) | 42 202 | 30 689 |
| Montants à recevoir à long terme | 11 609 | 7 403 |
| Actifs financiers dérivés (note 31) | 30 771 | 14 834 |
| | 122 820 | 84 077 |

12. Goodwill

Jusqu'au 30 juin 2015, la direction a passé en revue les résultats opérationnels de la Société dans les sept secteurs opérationnels suivants : États-Unis (« É.-U. »); Nord et Sud de l'Europe et Amérique du Sud (« NSEAS »); Canada; France (y compris le Luxembourg et le Maroc) (« France »); Royaume-Uni (« R.-U. »); Centre et Est de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne) (« CEE ») et Asie-Pacifique (y compris l'Australie, l'Inde et les Philippines) (« Asie-Pacifique »). À compter du 1^{er} juillet 2015, la gestion de la Société se fait au moyen des sept secteurs opérationnels suivants : É.-U.; pays nordiques européens; Canada; France; R.-U.; est, centre et sud de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne) (« ECS ») et Asie-Pacifique. La Société a raffiné la présentation de son information de gestion et sa structure de gestion conformément au modèle d'affaires axé sur la proximité de ses clients, ce qui a entraîné le transfert des activités du sud de l'Europe et du Brésil du secteur opérationnel pays nordiques européens vers le secteur opérationnel ECS.

En raison des changements apportés aux secteurs opérationnels, la Société a réaffecté le goodwill aux UGT révisées en fonction des justes valeurs relatives. La Société a terminé le test de dépréciation annuel au 30 septembre 2015 et n'a constaté aucune perte de valeur.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. Goodwill (suite)

Les variations du goodwill se présentaient comme suit :

| | ÉU. | NSEAS | Pays nordiques européens | Canada | France | RU. | CEE | ECS | Asie- Pacifique | Total |
|---|-----------|-------------|--------------------------------|-----------|---------|---------|-----------|---------|--------------------|-----------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Au 30 septembre 2014 | 1 491 912 | 1 272 823 | _ | 1 111 702 | 820 219 | 891 890 | 722 996 | _ | 299 781 | 6 611 323 |
| Réaffectation du goodwill aux nouvelles UGT | _ | (1 237 102) | 1 143 452 | _ | _ | _ | (710 837) | 804 487 | _ | _ |
| Écart de conversion | 287 881 | (35 721) | 71 541 | _ | 46 469 | 100 772 | (12 159) | 60 626 | 6 251 | 525 660 |
| Au 30 septembre 2015 | 1 779 793 | _ | 1 214 993 | 1 111 702 | 866 688 | 992 662 | _ | 865 113 | 306 032 | 7 136 983 |

Hypothèses clés relatives au test de dépréciation du goodwill

Les hypothèses clés utilisées pour les UGT sont présentées dans le tableau suivant :

| Au 30 septembre 2015 | ÉU. | Pays nordiques européens | Canada | France | RU. | ECS | Asie- Pacifique |
|---|------|--------------------------------|--------|--------|-----|------|--------------------|
| | % | % | % | % | % | % | % |
| Hypothèses | | | | | | | |
| CMPC avant impôt | 11,3 | 11,4 | 9,0 | 10,6 | 9,9 | 10,8 | 19,5 |
| Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités opérationnelles nets ¹ | 2,0 | 1,8 | 2,0 | 1,9 | 1,8 | 1,7 | 2,0 |
| | | | | | | | |
| | , | | | | | | Asie- |

| Au 30 septembre 2014 | ÉU. | NSEAS | Canada | France | RU. | CEE | Asie- Pacifique |
|---|------|-------|--------|--------|------|------|--------------------|
| | % | % | % | % | % | % | % |
| Hypothèses | | | | | | | |
| CMPC avant impôt | 11,2 | 12,2 | 9,0 | 10,6 | 10,2 | 10,6 | 21,7 |
| Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités opérationnelles nets ¹ | 2,0 | 1,9 | 2,0 | 1,9 | 1,8 | 1,6 | 2,0 |

¹ Le taux de croissance à long terme est établi en fonction des recherches publiées de l'industrie.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13. Provisions

| | Contrats de location déficitaires ^{1, 4} | Litiges et réclamations ² | Passifs relatifs au démantèlement ³ | Restructuration ⁴ | Total |
|---|---|--------------------------------------|--|------------------------------|----------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Au 30 septembre 2014 | 45 649 | 31 593 | 44 781 | 91 872 | 213 895 |
| Provisions additionnelles | 8 468 | 4 902 | 362 | 32 836 | 46 568 |
| Montants utilisés | (15 262) | (2 919) | (489) | (70 416) | (89 086) |
| Renversement de montants non utilisés | (2 957) | (9 803) | (8 875) | _ | (21 635) |
| Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques | 319 | _ | 431 | _ | 750 |
| Écart de conversion | 3 266 | 386 | 2 543 | 348 | 6 543 |
| Au 30 septembre 2015 | 39 483 | 24 159 | 38 753 | 54 640 | 157 035 |
| Tranche courante | 15 408 | 24 159 | 7 460 | 47 371 | 94 398 |
| Tranche non courante | 24 075 | _ | 31 293 | 7 269 | 62 637 |

| | Contrats de location déficitaires ^{1, 4} | Litiges et réclamations ² | Passifs relatifs au démantèlement ³ | Restructuration ⁴ | Total |
|---|---|--------------------------------------|--|------------------------------|-----------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Au 30 septembre 2013 | 94 022 | 65 418 | 54 256 | 118 389 | 332 085 |
| Provisions additionnelles | 14 118 | 3 351 | 1 770 | 100 354 | 119 593 |
| Montants utilisés | (44 174) | (14 133) | (1 560) | (122 130) | (181 997) |
| Renversement de montants non utilisés | (24 275) | (24 984) | (12 574) | (6 081) | (67 914) |
| Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques | 605 | _ | 525 | _ | 1 130 |
| Écart de conversion | 5 353 | 1 941 | 2 364 | 1 340 | 10 998 |
| Au 30 septembre 2014 | 45 649 | 31 593 | 44 781 | 91 872 | 213 895 |
| Tranche courante | 17 203 | 31 593 | 8 542 | 85 971 | 143 309 |
| Tranche non courante | 28 446 | _ | 36 239 | 5 901 | 70 586 |

Au 30 septembre 2015, l'échéancier des sorties de fonds liées à ces provisions s'échelonnait entre un an et huit ans (entre un an et neuf ans au 30 septembre 2014) et elles étaient actualisées selon un taux moyen pondéré de 0,85 % (1,35 % au 30 septembre 2014).

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société avait engagé des coûts d'intégration de 94 273 000 \$, qui étaient comptabilisés dans la provision pour restructuration, et 1 503 000 \$ ont été comptabilisés dans la provision pour contrats de location déficitaires (note 26b).

Au 30 septembre 2015, les litiges et réclamations comprenaient des provisions pour risques fiscaux (autres que ceux attribuables à l'impôt sur les bénéfices), litiges contractuels, réclamations d'employés et autres de respectivement 9 854 000 \$, 6 405 000 \$ et 7 900 000 \$ (de respectivement 15 661 000 \$, 7 433 000 \$ et 8 499 000 \$ au 30 septembre 2014). Le renversement de montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux de risques fiscaux et des réclamations d'employés.

Au 30 septembre 2015, les passifs relatifs au démantèlement étaient fondés sur des flux de trésorerie attendus de 39 574 000 \$ (45 834 000 \$ au 30 septembre 2014) et ont été actualisés selon un taux d'intérêt moyen pondéré de 1,13 % (0,94 % au 30 septembre 2014). L'échéancier du paiement de ces obligations s'échelonnait entre un an et huit ans au 30 septembre 2015 (entre un an et neuf ans au 30 septembre 2014). Le renversement de montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux.

⁴ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a annoncé un programme de restructuration d'environ 60 000 000 \$ afin de favoriser la réalisation des avantages liés à des mesures d'amélioration de la productivité et d'autres mesures de réduction des coûts qui devraient se traduire par des économies pendant l'exercice 2016. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a engagé 35 903 000 \$ liés au programme annoncé, dont un montant de 32 836 000 \$ a été comptabilisé dans la provision pour restructuration et un montant de 3 067 000 \$ a été comptabilisé dans la provision pour contrats de location déficitaires.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

14. Dette à long terme

| | Au 30 septembre 2015 | Au 30 septembre 2014 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| | \$ | \$ |
| Billets de premier rang non garantis en devise américaine remboursables par tranches de 113 892 \$ (85 000 \$ US) en 2016, de 187 586 \$ (140 000 \$ US) en 2018 et de 334 975 \$ (250 000 \$ US) en 2021 ¹ | 640 693 | 522 220 |
| Billets de premier rang non garantis remboursables par tranches de 53 596 \$ (40 000 \$ US) en 2019, 73 695 \$ (55 000 \$ US) en 2021, 401 970 \$ (300 000 \$ US) en 2024, 468 965 \$ (350 000 \$ US) en 7 versements annuels de 50 000 \$ US de 2018 à 2024 et de 127 143 \$ (85 000 €) en 2021 ² | 1 124 487 | 954 317 |
| Facilité d'emprunt à terme non garantie ³ | 129 222 | 1 001 752 |
| Obligations remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2019, portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,70 % (3,01 % en 2014) | 152 078 | 117 680 |
| Obligations en vertu de contrats de location-financement remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2020, portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,48 % (3,66 % en 2014) | 57 170 | 61 698 |
| Autre dette à long terme | 23 437 | 22 036 |
| | 2 127 087 | 2 679 703 |
| Tranche courante | 230 906 | 80 367 |
| | 1 896 181 | 2 599 336 |

La Société dispose d'un montant de 1 500 000 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie échéant en décembre 2018. Cette facilité porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux LIBOR ou au taux préférentiel du Canada majoré d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. Au 30 septembre 2015, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité. De plus, un montant de 43 224 000 \$ de cette facilité a été donné en garantie de diverses lettres de crédit émises aux clients et à des tiers. Le 9 novembre 2015, cette facilité a été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2019 et pourra être prolongée à nouveau tous les ans. Toutes les autres modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires, demeurent inchangées. La facilité de crédit renouvelable non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2015, la Société respectait ces clauses restrictives.

- Au 30 septembre 2015, un montant de 636 453 000 \$ avait été prélevé, plus les réévaluations à la juste valeur se rapportant à des swaps de taux d'intérêt désignés comme des couvertures de juste valeur de 4 740 000 \$, moins les frais de financement de 500 000 \$. Le financement par voie de placement privé obtenu auprès d'investisseurs institutionnels américains comprenait trois tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine, d'une échéance moyenne pondérée de 4,4 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 4,57 % (4,57 % en 2014). Les billets de premier rang non garantis en devise américaine contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2015, la Société respectait ces clauses restrictives.
- Au 30 septembre 2015, un montant de 1 125 369 000 \$ avait été prélevé, moins les frais de financement de 882 000 \$. Le placement privé comprend quatre tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine, et une tranche de billets de premier rang non garantis en euros, avec une échéance moyenne pondérée de 6,9 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,62 % (3,62 % en 2014). Les billets de premier rang non garantis en devise américaine contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2015, la Société respectait ces clauses restrictives.
- Au 30 septembre 2015, un montant de 129 385 000 \$ avait été prélevé, moins les frais de financement de 163 000 \$. La facilité d'emprunt à terme non garantie expire en mai 2016. Elle porte intérêt au taux des acceptations bancaires et au taux LIBOR majoré d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. Au 30 septembre 2015, cette marge s'établissait à 1,25 % pour la tranche au taux LIBOR et au taux des acceptations bancaires et le taux d'intérêt moyen pondéré était de 2,05 % (2,76 % en 2014). La facilité d'emprunt à terme non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2015, la Société respectait ces clauses restrictives.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a remboursé par anticipation et sans pénalité la tranche échéant en mai 2016 de la facilité d'emprunt à terme non garantie pour un montant total de 879 669 000 \$. À la suite de ces transactions, la Société a réglé les swaps connexes de taux d'intérêt variable contre taux fixe d'un montant nominal de 265 400 000 \$ ainsi que des swaps de devises variable-variable connexes d'un montant nominal de 859 070 000 \$ (note 31). Le 1^{er}octobre 2015, la Société a réglé, sans aucune incidence importante, un swap de taux d'intérêt variable contre taux fixe d'un montant nominal de 109 270 000 \$ à la suite du remboursement d'une tranche de la facilité d'emprunt à terme non garantie le 29 septembre 2015.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

14. Dette à long terme (suite)

Les remboursements de capital sur la dette à long terme pour les prochains exercices, à l'exclusion des couvertures de juste valeur et des frais de financement, se répartissent comme suit :

| | \$ |
|---|-----------|
| Moins de un an | 199 618 |
| De un an à deux ans | 159 330 |
| De deux ans à cinq ans | 496 237 |
| Plus de cinq ans | 1 211 537 |
| Total des remboursements de capital sur la dette à long terme | 2 066 722 |

| Versements minimaux en vertu des contrats de location-financement : | Capital | Intérêts | Versement |
|---|---------|----------|-----------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Moins de un an | 31 451 | 1 268 | 32 719 |
| De un an à deux ans | 13 875 | 617 | 14 492 |
| De deux ans à cinq ans | 10 022 | 513 | 10 535 |
| Plus de cinq ans | 1 822 | 47 | 1 869 |
| Total des versements minimaux en vertu des contrats de location-financement | 57 170 | 2 445 | 59 615 |

15. Autres passifs non courants

| | Au 30 septembre 2015 | Au 30 septembre 2014 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| | \$ | \$ |
| Revenus différés | 167 576 | 151 989 |
| Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus ¹ | 4 431 | 42 804 |
| Passifs au titre du régime de rémunération différée (note 17) | 40 940 | 34 620 |
| Loyers différés | 56 165 | 67 169 |
| Autres | 8 111 | 11 805 |
| | 277 223 | 308 387 |

La tranche courante des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs s'élevait à 51 008 000 \$ au 30 septembre 2015 (84 747 000 \$ au 30 septembre 2014).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur les bénéfices

| | Exercices clos les 30 septembre | |
|---|---------------------------------|----------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Charge d'impôt exigible | | |
| Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré | 302 813 | 250 403 |
| Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt des exercices antérieurs | (13 539) | (33 956) |
| Total de la charge d'impôt exigible | 289 274 | 216 447 |
| Charge d'impôt différé | | |
| Charge d'impôt différé afférente à l'établissement et à la reprise de différences temporelles | 76 953 | 60 488 |
| Charge (recouvrement) d'impôt différé afférent(e) aux changements des taux d'imposition | 1 456 | (1 520) |
| Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt différé des exercices antérieurs | (901) | 23 948 |
| Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant | (15 790) | (28 556) |
| Total de la charge d'impôt différé | 61 718 | 54 360 |
| Total de la charge d'impôt sur les bénéfices | 350 992 | 270 807 |

Le taux d'imposition effectif de la Société sur les bénéfices tirés des activités poursuivies est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

| | Exercices clos les 30 septembre | |
|---|---------------------------------|-------|
| | 2015 | 2014 |
| | % | % |
| Taux d'imposition de la Société prévu par la loi | 26,9 | 26,9 |
| Effet des écarts des taux d'imposition étrangers | 0,3 | (0,3) |
| Entente finale avec les autorités fiscales et échéance des délais de prescription | (1,1) | (0,9) |
| Éléments non déductibles et exempts d'impôt | 0,5 | 0,2 |
| Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant | (1,2) | (2,5) |
| Incidence des coûts connexes à l'intégration | _ | (0,1) |
| Charge d'impôt minimale | 0,9 | 0,8 |
| Incidence de la variation des taux d'imposition sur les actifs et passifs d'impôt différé | 0,1 | (0,1) |
| Taux d'imposition effectif | 26,4 | 24,0 |

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur les bénéfices (suite)

La continuité des soldes d'impôt différé se détaille comme suit :

| | Au 30 septembre 2014 | Comptabilisé dans le bénéfice | Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global | Comptabilisé dans les capitaux propres | Écart de conversion et autres | Au 30 septembre 2015 |
|---|----------------------------|-------------------------------------|---|---|-------------------------------------|----------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Fournisseurs et autres créditeurs et | | | | | | |
| autres passifs non courants | 79 971 | (14 397) | _ | _ | 7 909 | 73 483 |
| Avantages fiscaux découlant des reports | | | | | | |
| prospectifs de pertes fiscales | 269 134 | (58 650) | _ | _ | 13 913 | 224 397 |
| Rémunération à payer | 57 406 | (7 846) | _ | (386) | 8 265 | 57 439 |
| Obligations au titre des prestations | | | | | | |
| de retraite | 35 315 | (3 267) | (519) | _ | 962 | 32 491 |
| Provision pour créances douteuses | 3 827 | 210 | _ | _ | 363 | 4 400 |
| Immobilisations corporelles, coûts | | | | | | |
| liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non | | | | | | |
| courants | (160 592) | 27 278 | _ | _ | (12 406) | (145 720) |
| Travaux en cours | (56 068) | (1 992) | _ | _ | (10 107) | (68 167) |
| Goodwill | (46 757) | 211 | _ | _ | (8 261) | (54 807) |
| Crédits d'impôt remboursables sur | | | | | | |
| les salaires | (17 966) | (3 165) | _ | _ | _ | (21 131) |
| Couvertures de flux de trésorerie | (2 417) | (33) | (11 176) | _ | (435) | (14 061) |
| Autres passifs | 5 591 | (67) | (2 578) | | (826) | 2 120 |
| Impôt différé, montant net | 167 444 | (61 718) | (14 273) | (386) | (623) | 90 444 |

| | Au 30 septembre 2013 | Comptabilisé dans le bénéfice | Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global | Comptabilisé dans les capitaux propres | Écart de conversion et autres | Au 30 septembre 2014 |
|--|----------------------------|-------------------------------------|---|---|-------------------------------------|----------------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Fournisseurs et autres créditeurs et autres passifs non courants | 69 497 | 6 685 | _ | _ | 3 789 | 79 971 |
| Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales | 300 536 | (44 065) | _ | _ | 12 663 | 269 134 |
| Rémunération à payer | 68 908 | (5 356) | _ | (9 542) | 3 396 | 57 406 |
| Obligations au titre des prestations de retraite | 21 958 | 726 | 12 940 | _ | (309) | 35 315 |
| Provision pour créances douteuses | 5 274 | (1 445) | _ | _ | (2) | 3 827 |
| Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants | (150 418) | (2 432) | | | (7 742) | (160 592) |
| Travaux en cours | (43 217) | (9 762) | _ | _ | (3 089) | (56 068) |
| Goodwill | (41 326) | (2 798) | _ | _ | (2 633) | (46 757) |
| Crédits d'impôt remboursables sur | | | | | | |
| les salaires | (21 821) | 3 855 | _ | _ | _ | (17 966) |
| Couvertures de flux de trésorerie | 4 173 | (1 424) | (5 247) | _ | 81 | (2 417) |
| Autres passifs | (676) | 1 656 | 2 182 | _ | 2 429 | 5 591 |
| Impôt différé, montant net | 212 888 | (54 360) | 9 875 | (9 542) | 8 583 | 167 444 |

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur les bénéfices (suite)

Les montants au titre de l'impôt différé sont présentés comme suit dans les bilans consolidés :

| | Au 30 septembre 2015 | Au 30 septembre 2014 |
|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | \$ | \$ |
| Actifs d'impôt différé | 261 431 | 323 416 |
| Passifs d'impôt différé | (170 987) | (155 972) |
| | 90 444 | 167 444 |

Au 30 septembre 2015, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales opérationnelles totalisant 1 104 894 000 \$ (1 339 836 000 \$ au 30 septembre 2014), dont une tranche de 131 980 000 \$ (152 700 000 \$ au 30 septembre 2014) vient à échéance à diverses dates jusqu'en 2032 et une autre de 972 914 000 \$ (1 187 136 000 \$ au 30 septembre 2014) n'a pas de date d'échéance. La Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 267 350 000 \$ (331 650 000 \$ au 30 septembre 2014) découlant des reports prospectifs de pertes ainsi qu'une provision pour moins-value de 48 653 000 \$ (62 516 000 \$ au 30 septembre 2014). L'actif d'impôt différé net d'un montant de 218 697 000 \$ (269 134 000 \$ au 30 septembre 2014) représente le montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable en raison du renversement du passif d'impôt différé et des bénéfices imposables futurs. Les pertes non comptabilisées s'élevaient à 167 100 000 \$ (233 100 000 \$ au 30 septembre 2014).

Au 30 septembre 2015, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales non opérationnelles totalisant 663 275 000 \$ (378 658 000 \$ au 30 septembre 2014) n'ayant pas de date d'échéance. La Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 130 903 000 \$ (81 484 000 \$ au 30 septembre 2014) découlant des reports prospectifs de pertes ainsi qu'une provision pour moins-value de 125 203 000 \$ (81 484 000 \$ au 30 septembre 2014). L'actif d'impôt différé net d'un montant de 5 700 000 \$ (néant \$ au 30 septembre 2014) représente le montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable en raison du renversement du passif d'impôt différé et des bénéfices imposables futurs. Les pertes non comptabilisées s'élevaient à 634 800 000 \$ (378 700 000 \$ au 30 septembre 2014).

Au 30 septembre 2015, la Société n'avait pas comptabilisé de passifs d'impôt différé sur les bénéfices non distribués de ses filiales à l'étranger s'ils étaient considérés comme réinvestis indéfiniment, à moins qu'il soit probable que ces différences temporaires se renversent. Si ces bénéfices étaient distribués sous forme de dividendes ou autrement, la Société pourrait être assujettie à des impôts. Les différences temporaires associées aux filiales à l'étranger pour lesquelles un passif d'impôt différé n'a pas été comptabilisé s'établissent à 2 031 729 000 \$ (1 434 101 000 \$ au 30 septembre 2014).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'établissaient à 263 607 000 \$ au 30 septembre 2015 (356 147 000 \$ au 30 septembre 2014). La répercussion fiscale et l'impact dû au rapatriement n'auront pas d'incidence importante sur les liquidités de la Société.

La loi du Royaume-Uni sur la finance 2015-16 a été publiée et elle a été quasi adoptée le 26 octobre 2015. Cette loi prévoit une baisse du taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni, qui passera de 20 % à 19 % à partir du 1^{er} avril 2017, et de 19 % à 18 % à partir du 1^{er} avril 2020. Par conséquent, la Société comptabilisera une charge d'impôt supplémentaire d'environ 6 000 000 \$ en raison de la réévaluation de ses actifs d'impôt différé.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel

La Société administre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi notamment des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies ainsi que d'autres régimes d'avantages du personnel.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société administre des régimes à prestations définies principalement au profit de ses employés au Royaume-Uni, en Allemagne et en France et des régimes moins importants dans d'autres pays. Ces prestations sont fondées sur le salaire donnant droit à pension et sur le nombre d'années de service. Les régimes au Royaume-Uni et en Allemagne sont capitalisés à même les actifs détenus dans des fonds distincts. Le régime en France est non capitalisé.

Les régimes à prestations définies exposent la Société au risque de taux d'intérêt, au risque d'inflation, au risque de longévité, au risque de change, et au risque de placement sur le marché.

La description qui suit traite principalement des régimes enregistrés au Royaume-Uni, en Allemagne et en France.

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la Société a trois régimes à prestations définies distincts : le régime de retraite de CMG, le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica.

Le régime de retraite de CMG est fermé aux nouveaux membres et les membres existants n'acquièrent plus de droits. Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est encore ouvert, mais seulement aux employés qui sont issus de la fonction publique et qui disposent de régimes protégés. Le régime de retraite à prestations définies de Logica a été créé sur le modèle du régime en vigueur dans le secteur de l'électricité et vise les employés qui ont travaillé pour National Grid and Welsh Water dont les avantages étaient protégés.

Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica sont des régimes à cotisations patronales et salariales.

Les fiduciaires sont les dépositaires des régimes de retraite à prestations définies et sont responsables d'administrer ceux-ci, y compris les stratégies de placement. Les fiduciaires passent périodiquement en revue les politiques de placement et de répartition de l'actif. Ainsi, la politique du régime de retraite de CMG vise la répartition suivante : 35 % d'actifs axés sur le rendement, comme des actions, et 65 % d'une combinaison d'actifs, comme des obligations et des placements axés sur le passif, tels que des fonds de placement; la politique du régime de retraite à prestations définies de Logica est d'investir 25 % des actifs au titre du régime dans des actions et 75 % dans des obligations; la politique du régime de retraite et d'assurance-vie de Logica vise à investir 20 % des actifs au titre du régime dans des actions et 80 % dans des obligations.

En vertu de la *Pension Act 2014* du Royaume-Uni, des évaluations actuarielles formelles et complètes doivent être réalisées au moins tous les trois ans dans le but de déterminer le montant des cotisations que la Société devrait verser pour que le régime respecte son objectif défini par la loi, compte tenu des actifs déjà détenus. Dans l'intervalle, les fiduciaires doivent obtenir des mises à jour sur la capitalisation estimative sauf si le régime compte moins de 100 membres.

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation du régime de retraite de CMG et du régime de retraite et d'assurance-vie de Logica sont réalisées en septembre 2015 et les résultats devraient être disponibles d'ici la fin de l'année civile 2016. Entre-temps, conformément à la dernière évaluation actuarielle de la capitalisation des régimes, la Société continue de participer au régime de retraite de CMG en versant un montant de 3 645 000 \$ par trimestre pour couvrir le déficit et d'environ 405 000 \$ pour couvrir les frais d'administration.

La dernière évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation du régime de retraite à prestations définies de Logica a été réalisée en juin 2014 et faisait état d'un déficit de 3 645 000 \$. Pour éliminer ce déficit, la Société versera un montant de 122 000 \$ par mois sur une période de 18 mois et un montant de 12 000 \$ pour couvrir les frais d'administration. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, conformément à l'évaluation actuarielle précédente, la Société a versé des montants de 113 000 \$ par mois pour couvrir le déficit et d'environ 11 000 \$ par mois pour couvrir les frais d'administration.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Allemagne

En Allemagne, la Société a de nombreux régimes de retraite à prestations définies qui sont tous fermés aux nouveaux membres. Dans la majorité des régimes, les prestations sont versées sous forme de rente mensuelle à la retraite des employés. Dans quelques régimes, les employés recevront une prestation sous forme de montant forfaitaire au moment de leur départ à la retraite. Environ la moitié des régimes sont liés par d'anciennes conventions collectives. Il n'existe aucune exigence obligatoire en matière de capitalisation. Les régimes sont capitalisés au moyen des cotisations de la Société. Dans le cas de certains régimes, des polices d'assurance sont souscrites pour capitaliser les régimes de retraite. Celles-ci ne sont pas admissibles à titre d'actifs au titre du régime et sont présentées à titre de droit au remboursement.

France

En France, les prestations de retraite sont versées en vertu des dispositions du Code du Travail. Au moment de leur départ à la retraite, les employés recevront une prestation (en fonction du salaire et de leur ancienneté au sein de la Société) sous la forme d'un montant forfaitaire.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Le tableau suivant présente les montants au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inclus dans les bilans consolidés :

| Au 30 septembre 2015 | RU. | Allemagne | France | Autres | Total |
|--|--|--|---|---|---|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Obligations au titre des prestations définies | (753 583) | (82 380) | (49 603) | (48 727) | (934 293) |
| Juste valeur des actifs de régimes | 726 224 | 12 046 | _ | 15 056 | 753 326 |
| | (27 359) | (70 334) | (49 603) | (33 671) | (180 967) |
| Juste valeur du droit au remboursement | _ | 23 074 | _ | 1 151 | 24 225 |
| Passif net comptabilisé dans le bilan | (27 359) | (47 260) | (49 603) | (32 520) | (156 742) |
| Présenté à titre de : | | | | | |
| Autres actifs non courants (note 10) | | | | | |
| Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement | _ | 23 074 | _ | 1 151 | 24 225 |
| Actifs au titre des prestations de retraite | 9 096 | _ | _ | _ | 9 096 |
| Obligations au titre des prestations de retraite | (36 455) | (70 334) | (49 603) | (33 671) | (190 063) |
| Obligations au title des prestations de retraite | | | | | |
| Obligations at title des prestations de retraite | (27 359) | (47 260) | (49 603) | (32 520) | (156 742) |
| Au 30 septembre 2014 | RU. | Allemagne | France | Autres | Total |
| Au 30 septembre 2014 | RU. | Allemagne \$ | France | Autres \$ | Total \$ |
| Au 30 septembre 2014 Obligations au titre des prestations définies | RU. \$ (643 857) | Allemagne \$ (78 035) | France | Autres \$ (49 370) | Total \$ (813 802) |
| Au 30 septembre 2014 | RU. \$ (643 857) 601 313 | Allemagne \$ (78 035) 11 582 | France \$ (42 540) | Autres \$ (49 370) 25 891 | Total \$ (813 802) 638 786 |
| Au 30 septembre 2014 Obligations au titre des prestations définies Juste valeur des actifs de régimes | RU. \$ (643 857) | Allemagne \$ (78 035) 11 582 (66 453) | France | Autres \$ (49 370) 25 891 (23 479) | Total \$ (813 802) 638 786 (175 016) |
| Au 30 septembre 2014 Obligations au titre des prestations définies | RU. \$ (643 857) 601 313 | Allemagne \$ (78 035) 11 582 | France \$ (42 540) | Autres \$ (49 370) 25 891 | Total \$ (813 802) 638 786 |
| Au 30 septembre 2014 Obligations au titre des prestations définies Juste valeur des actifs de régimes Juste valeur du droit au remboursement Passif net comptabilisé dans le bilan | RU. \$ (643 857) 601 313 (42 544) | Allemagne \$ (78 035) 11 582 (66 453) 21 418 | France \$ (42 540) — (42 540) | Autres \$ (49 370) 25 891 (23 479) 997 | Total \$ (813 802) 638 786 (175 016) 22 415 |
| Au 30 septembre 2014 Obligations au titre des prestations définies Juste valeur des actifs de régimes Juste valeur du droit au remboursement | RU. \$ (643 857) 601 313 (42 544) | Allemagne \$ (78 035) 11 582 (66 453) 21 418 | France \$ (42 540) — (42 540) | Autres \$ (49 370) 25 891 (23 479) 997 | Total \$ (813 802) 638 786 (175 016) 22 415 |
| Au 30 septembre 2014 Obligations au titre des prestations définies Juste valeur des actifs de régimes Juste valeur du droit au remboursement Passif net comptabilisé dans le bilan Présenté à titre de : Autres actifs non courants (note 10) Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement | RU. \$ (643 857) 601 313 (42 544) — (42 544) | Allemagne \$ (78 035) 11 582 (66 453) 21 418 (45 035) | France \$ (42 540) — (42 540) | Autres \$ (49 370) 25 891 (23 479) 997 (22 482) | Total \$ (813 802) 638 786 (175 016) 22 415 (152 601) |
| Au 30 septembre 2014 Obligations au titre des prestations définies Juste valeur des actifs de régimes Juste valeur du droit au remboursement Passif net comptabilisé dans le bilan Présenté à titre de : Autres actifs non courants (note 10) Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit | RU. \$ (643 857) 601 313 (42 544) | Allemagne \$ (78 035) 11 582 (66 453) 21 418 (45 035) | France \$ (42 540) — (42 540) | Autres \$ (49 370) 25 891 (23 479) 997 (22 482) | Total \$ (813 802) 638 786 (175 016) 22 415 (152 601) |

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

| Obligations au titre des prestations définies | RU. | Allemagne | France | Autres | Total |
|---|----------|-----------|---------|----------|----------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Au 30 septembre 2014 | 643 857 | 78 035 | 42 540 | 49 370 | 813 802 |
| Obligations éteintes à la liquidation | _ | _ | _ | (15 201) | (15 201) |
| Gain à la liquidation | _ | _ | _ | (1 819) | (1 819) |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 1 102 | 938 | 3 253 | 3 303 | 8 596 |
| Charge d'intérêts | 25 883 | 1 936 | 1 005 | 1 875 | 30 699 |
| Pertes actuarielles (gains actuariels) attribuables à des variations des hypothèses financières ¹ | 14 421 | 1 206 | (2 884) | 4 134 | 16 877 |
| Pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹ | 5 496 | _ | 4 556 | 1 568 | 11 620 |
| Pertes actuarielles (gains actuariels) lié(e)s à l'expérience ¹ | 2 120 | (2 328) | (928) | 1 171 | 35 |
| Coût des services passés | _ | _ | (343) | (103) | (446) |
| Cotisations des participants au régime | 196 | _ | _ | 143 | 339 |
| Prestations payées dans le cadre du régime | (15 380) | (448) | _ | (925) | (16 753) |
| Prestations payées directement par l'employeur | _ | (1 732) | (152) | (1 647) | (3 531) |
| Écart de conversion ¹ | 75 888 | 4 773 | 2 556 | 6 858 | 90 075 |
| Au 30 septembre 2015 | 753 583 | 82 380 | 49 603 | 48 727 | 934 293 |
| Obligation au titre des prestations définies des régimes non capitalisés | _ | _ | 49 603 | 26 891 | 76 494 |
| Obligation au titre des prestations définies des régimes capitalisés | 753 583 | 82 380 | _ | 21 836 | 857 799 |
| Au 30 septembre 2015 | 753 583 | 82 380 | 49 603 | 48 727 | 934 293 |

Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

| Obligations au titre des prestations définies | RU. | Allemagne | France | Autres | Total |
|---|----------|-----------|--------|-----------|-----------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Au 30 septembre 2013 | 521 505 | 64 655 | 29 970 | 434 783 | 1 050 913 |
| Obligations éteintes à la liquidation | _ | _ | _ | (383 816) | (383 816) |
| Gain à la liquidation | _ | _ | _ | (8 449) | (8 449) |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 1 103 | 864 | 2 805 | 2 998 | 7 770 |
| Charge d'intérêts | 24 495 | 2 336 | 1 099 | 2 541 | 30 471 |
| Pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses financières ¹ | 42 766 | 11 491 | 6 929 | 3 304 | 64 490 |
| Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹ | _ | _ | _ | (48) | (48) |
| Pertes actuarielles (gains actuariels) lié(e)s à l'expérience ¹ | 16 531 | (194) | 2 211 | (1 117) | 17 431 |
| Coût des services passés | _ | _ | (128) | _ | (128) |
| Cotisations des participants au régime | 228 | 52 | _ | 245 | 525 |
| Prestations payées dans le cadre du régime | (11 789) | (403) | _ | (2 147) | (14 339) |
| Prestations payées directement par l'employeur | _ | (1 427) | (495) | (974) | (2 896) |
| Écart de conversion ¹ | 49 018 | 661 | 149 | 2 050 | 51 878 |
| Au 30 septembre 2014 | 643 857 | 78 035 | 42 540 | 49 370 | 813 802 |
| Obligation au titre des prestations définies des régimes non capitalisés | _ | _ | 42 540 | 18 736 | 61 276 |
| Obligation au titre des prestations définies des régimes capitalisés | 643 857 | 78 035 | _ | 30 634 | 752 526 |
| Au 30 septembre 2014 | 643 857 | 78 035 | 42 540 | 49 370 | 813 802 |

Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Liquidation

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, le régime à prestations définies de Stichting Pensioenfonds CMG aux Pays-Bas a été liquidé puisque la Société a conclu un accord avec une société d'assurance pour couvrir les prestations résiduelles et qu'elle n'était plus exposée aux risques découlant de ce régime. Les obligations et les actifs éteints à la liquidation ont totalisé 366 311 000 \$.

En Norvège, un régime à prestations définies a cessé d'exister et a été remplacé par un régime à cotisations définies en 2014. Le régime a été liquidé lorsque chaque membre a reçu une police d'assurance individuelle libérée. Les obligations et les actifs éteints à la liquidation ont totalisé 17 505 000 \$ et la Société a comptabilisé un gain à la liquidation de 8 449 000 \$ à l'égard de cette transaction.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

| Actifs des régimes et droit au remboursement | RU. | Allemagne | France | Autres | Total |
|--|----------|-----------|--------|----------|----------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Au 30 septembre 2014 | 601 313 | 33 000 | _ | 26 888 | 661 201 |
| Actifs distribués sur liquidation | _ | _ | _ | (15 201) | (15 201) |
| Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime | 24 287 | 818 | _ | 1 204 | 26 309 |
| Cotisations de l'employeur | 17 975 | 2 191 | 152 | 1 863 | 22 181 |
| Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts ¹ | 27 586 | 84 | _ | 376 | 28 046 |
| Cotisations des participants au régime | 196 | _ | _ | 143 | 339 |
| Prestations payées dans le cadre du régime | (15 380) | (1 154) | _ | (925) | (17 459) |
| Prestations payées directement par l'employeur | _ | (1 732) | (152) | (1 214) | (3 098) |
| Frais d'administration payés dans le cadre du régime | (2 161) | _ | _ | (6) | (2 167) |
| Écart de conversion ¹ | 72 408 | 1 913 | _ | 3 079 | 77 400 |
| Au 30 septembre 2015 | 726 224 | 35 120 | _ | 16 207 | 777 551 |
| Actifs des régimes | 726 224 | 12 046 | _ | 15 056 | 753 326 |
| Droit au remboursement | _ | 23 074 | _ | 1 151 | 24 225 |
| Au 30 septembre 2015 | 726 224 | 35 120 | _ | 16 207 | 777 551 |

| Actifs des régimes et droit au remboursement | RU. | Allemagne | France | Autres | Total |
|---|----------|-----------|--------|-----------|-----------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Au 30 septembre 2013 | 491 717 | 30 773 | _ | 405 359 | 927 849 |
| Actifs distribués sur liquidation | _ | _ | _ | (383 816) | (383 816) |
| Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime | 23 430 | 1 123 | _ | 1 635 | 26 188 |
| Cotisations de l'employeur | 17 396 | 2 031 | 495 | 4 251 | 24 173 |
| Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts 1 | 35 646 | 597 | _ | (521) | 35 722 |
| Cotisations des participants au régime | 228 | 52 | _ | 245 | 525 |
| Prestations payées dans le cadre du régime | (11 789) | (403) | _ | (2 147) | (14 339) |
| Prestations payées directement par l'employeur | _ | (1 427) | (495) | (457) | (2 379) |
| Frais d'administration payés dans le cadre du régime | (1 566) | _ | _ | (6) | (1 572) |
| Écart de conversion ¹ | 46 251 | 254 | _ | 2 345 | 48 850 |
| Au 30 septembre 2014 | 601 313 | 33 000 | _ | 26 888 | 661 201 |
| Actifs des régimes | 601 313 | 11 582 | _ | 25 891 | 638 786 |
| Droit au remboursement | _ | 21 418 | _ | 997 | 22 415 |
| Au 30 septembre 2014 | 601 313 | 33 000 | _ | 26 888 | 661 201 |

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les actifs des régimes à la fin de l'exercice se composaient de ce qui suit :

| Au 30 septembre 2015 | RU. | Allemagne | France | Autres | Total |
|----------------------|---------|-----------|--------|--------|---------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Actions cotées | 180 891 | _ | _ | _ | 180 891 |
| Obligations cotées | 331 677 | _ | _ | 141 | 331 818 |
| Biens immobiliers | 37 740 | _ | _ | _ | 37 740 |
| Trésorerie | 43 490 | _ | _ | 10 | 43 500 |
| Autres ¹ | 132 426 | 12 046 | _ | 14 905 | 159 377 |
| | 726 224 | 12 046 | _ | 15 056 | 753 326 |

| Au 30 septembre 2014 | RU. | Allemagne | France | Autres | Total |
|----------------------|---------|-----------|--------|--------|---------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Actions cotées | 216 044 | _ | _ | 190 | 216 234 |
| Obligations cotées | 352 305 | _ | _ | 9 543 | 361 848 |
| Biens immobiliers | 29 897 | _ | _ | 1 371 | 31 268 |
| Trésorerie | 3 067 | _ | _ | 215 | 3 282 |
| Autres ¹ | _ | 11 582 | _ | 14 572 | 26 154 |
| | 601 313 | 11 582 | _ | 25 891 | 638 786 |

Se compose principalement de divers contrats d'assurance et de fonds de placement cotés qui couvrent des obligations au titre des prestations définies.

Les actifs des régimes ne comprennent pas les actions ordinaires de la Société, les biens immobiliers occupés par celle-ci ou tout autre actif utilisé par la Société.

Le tableau suivant présente la charge 1 comptabilisée dans les états consolidés du résultat :

| | Exercices clos les 30 septembre | |
|--|---------------------------------|---------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 8 596 | 7 770 |
| Gain à la liquidation | (1 819) | (8 449) |
| Coût des services passés | (446) | (128) |
| Intérêts nets sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies | 4 390 | 4 283 |
| Frais d'administration | 2 167 | 1 572 |
| | 12 888 | 5 048 |

La charge a été comptabilisée à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration totalisant 6 331 000 \$ et de charges financières totalisant 6 557 000 \$ (comptabilisée à titre de recouvrement des coûts des services et frais de vente et d'administration totalisant 807 000 \$ et de charges financières totalisant 5 855 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2014).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles (moyennes pondérées) à la date de présentation de l'information financière. Les taux d'actualisation, les augmentations salariales et de prestations de retraite futures, les taux d'inflation et les taux de mortalité présumés ont tous une incidence importante sur l'évaluation comptable.

| Au 30 septembre 2015 | RU. | Allemagne | France | Autres |
|---|------|-----------|--------|--------|
| | % | % | % | % |
| Taux d'actualisation | 3,78 | 2,40 | 2,40 | 4,93 |
| Augmentations salariales futures | 3,27 | 2,50 | 3,14 | 4,66 |
| Augmentations des prestations de retraite futures | 3,21 | 2,00 | _ | _ |
| Inflation | 3,27 | 2,00 | 2,00 | 3,29 |
| Au 30 septembre 2014 | RU. | Allemagne | France | Autres |
| | % | % | % | % |
| Taux d'actualisation | 3,85 | 2,50 | 2,50 | 4,20 |
| Augmentations salariales futures | 3,25 | 2,50 | 4,05 | 5,50 |
| Augmentations des prestations de retraite futures | 3,10 | 1,80 | _ | _ |
| Inflation | 3,25 | 2,00 | 2,00 | 2,90 |

La longévité moyenne après l'âge de 65 ans d'un membre âgé actuellement de 45 ans ou de 65 ans se présente comme suit :

| Au 30 septembre 2015 | RU. | Allemagne |
|---|-------|-----------|
| | (en a | innées) |
| Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans | | |
| Hommes | 22,4 | 19,0 |
| Femmes | 24,4 | 23,0 |
| Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans | | |
| Hommes | 24,1 | 22,0 |
| Femmes | 26,3 | 26,0 |

| Au 30 septembre 2014 | RU. | Allemagne |
|---|-------|-----------|
| | (en a | nnées) |
| Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans | | |
| Hommes | 22,4 | 19,0 |
| Femmes | 23,8 | 23,0 |
| Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans | | |
| Hommes | 24,4 | 22,0 |
| Femmes | 25,9 | 25,4 |

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles (suite)

Les hypothèses à l'égard des statistiques futures de mortalité sont établies d'après des conseils actuariels qui tiennent compte des statistiques et des résultats techniques publiés dans chaque pays. Pour l'exercice clos les 30 septembre 2015, les hypothèses relatives à la mortalité pour les principaux pays reposent sur les tables de mortalité après le départ à la retraite suivantes : 1) au Royaume-Uni, 100 % selon le S2PxA (année de naissance), plus les projections du modèle CMI_2014 avec un taux d'amélioration annuel à long terme d'au moins 1,25 %; 2) en Allemagne, selon le Heubeck RT2005G; et, 3) en France selon l'INSEE TVTD 2008-2010.

Le tableau suivant présente la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements dans les principales hypothèses actuarielles :

| Au 30 septembre 2015 | RU. | Allemagne | France |
|--|----------|-----------|---------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation | (32 458) | (2 832) | (2 154) |
| Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation | 34 580 | 2 990 | 2 275 |
| Augmentations salariales futures de 0,25 % | 759 | 58 | 2 274 |
| Diminutions salariales futures de 0,25 % | (747) | (57) | (2 163) |
| Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite | 14 804 | 1 452 | _ |
| Diminution de 0,25 % des prestations de retraite | (14 089) | (1 390) | _ |
| Augmentation de 0,25 % de l'inflation | 25 155 | 1 452 | 2 274 |
| Diminution de 0,25 % de l'inflation | (23 829) | (1 390) | (2 163) |
| Augmentation de un an de l'espérance de vie | 17 627 | 2 145 | 395 |
| Diminution de un an de l'espérance de vie | (17 656) | (1 927) | (426) |

| Au 30 septembre 2014 | RU. | Allemagne | France |
|--|----------|-----------|---------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation | (28 480) | (2 757) | (1 849) |
| Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation | 30 292 | 2 913 | 1 952 |
| Augmentations salariales futures de 0,25 % | 931 | 642 | 1 999 |
| Diminutions salariales futures de 0,25 % | (913) | (568) | (1 900) |
| Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite | 8 759 | 1 120 | _ |
| Diminution de 0,25 % des prestations de retraite | (9 248) | (1 081) | _ |
| Augmentation de 0,25 % de l'inflation | 22 873 | 1 152 | 1 999 |
| Diminution de 0,25 % de l'inflation | (21 707) | (1 098) | (1 900) |
| Augmentation de un an de l'espérance de vie | 15 039 | 2 482 | 250 |
| Diminution de un an de l'espérance de vie | (15 124) | (2 517) | (264) |

L'analyse de sensibilité qui précède repose sur une méthode qui extrapole l'incidence de modifications raisonnables apportées aux principales hypothèses à la fin de l'exercice sur les obligations au titre des prestations définies.

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies se présente comme suit :

| Exercices | clos | les | 30 | septembre |
|-----------|------|-----|----|-----------|
| | | | | |

| | 2015 | 2014 |
|-------------|---------|-------|
| | (en anr | iées) |
| Royaume-Uni | 19 | 19 |
| Allemagne | 15 | 15 |
| France | 18 | 18 |
| Autres | 14 | 14 |

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

La Société s'attend à cotiser 23 524 000 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice, dont 19 383 000 \$ aux régimes du Royaume-Uni et 4 141 000 \$ à d'autres régimes. Les cotisations tiendront compte des nouvelles prestations constituées et des paiements de recouvrement du déficit.

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société administre également des régimes de retraite à cotisations définies. Dans certains pays, les cotisations sont versées dans les régimes de retraite gouvernementaux. Le coût des régimes de retraite à cotisations définies s'est élevé à 211 405 000 \$ en 2015 (217 980 000 \$ en 2014).

De plus, en Suède, la Société cotise au régime multiemployeurs, le régime de retraite d'Alecta SE, lequel est un régime de retraite à prestations définies. Ce régime de retraite est classé à titre de régime à cotisations définies, étant donné qu'il n'existe pas d'informations suffisantes pour le comptabiliser à titre de régime à prestations définies. Alecta est dans l'incapacité d'établir exactement la répartition des actifs et des provisions pour chaque employeur. La quote-part de la Société du total des cotisations s'élevait à 0,71 % et ses adhérents représentent 0,61 % du nombre total des adhérents actifs au régime.

Alecta utilise un ratio de capitalisation collectif pour déterminer l'excédent ou le déficit du régime de retraite. Tout excédent ou déficit du régime touchera le montant des cotisations futures à payer. La capitalisation collective représente l'écart entre les actifs d'Alecta et les engagements envers les titulaires de polices et les personnes assurées. La solvabilité collective peut généralement varier entre 125 % et 155 % avec une cible de 140 %. Au 30 septembre 2015, le ratio de capitalisation collectif d'Alecta s'établissait à 148 % (146 % en 2014). La charge au titre du régime s'est élevée à 38 052 000 \$ en 2015 (45 044 000 \$ en 2014). La Société s'attend à cotiser 36 012 000 \$ au régime au cours du prochain exercice.

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société maintient des régimes de rémunération différée pour certains membres de la direction aux États-Unis et en Allemagne, ainsi que des régimes de congé d'ancienneté pour ses employés en Australie. Certains régimes comprennent des actifs qui seront utilisés pour financer les passifs. Au 30 septembre 2015, le passif au titre de la rémunération différée totalisait 40 940 000 \$ (34 620 000 \$ au 30 septembre 2014) et les actifs au titre de la rémunération différée totalisaient 38 238 000 \$ (31 151 000 \$ au 30 septembre 2014).

Pour le régime de rémunération différée aux États-Unis, une fiducie a été établie afin que les actifs au titre du régime soient distincts; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont sous réserve des droits des créanciers ordinaires de la Société. Ces actifs, composés de placements, changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur des passifs liés au régime sont égaux au changement de la valeur des actifs. Les actifs de la fiducie ainsi que les passifs connexes totalisaient 37 439 000 \$ au 30 septembre 2015 (31 151 000 \$ au 30 septembre 2014).

Les actifs et les passifs des régimes de rémunération différée sont présentés respectivement dans les actifs financiers non courants et les autres passifs non courants.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

18. Cumul des autres éléments du résultat global

| | Au 30 septembre 2015 | Au 30 septembre 2014 |
|--|-------------------------|-------------------------|
| | \$ | \$ |
| Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net : | | |
| Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 72 873 \$ au 30 septembre 2015 (31 986 \$ au 30 septembre 2014) | 1 111 339 | 511 689 |
| Pertes nettes sur les instruments financiers dérivés ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 75 316 \$ au 30 septembre 2015 (37 024 \$ au 30 septembre 2014) | (485 245) | (238 583) |
| Gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 13 732 \$ au 30 septembre 2015 (2 162 \$ au 30 septembre 2014) | 32 228 | 14 520 |
| Gains nets non réalisés sur les placements disponibles à la vente, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 925 \$ au 30 septembre 2015 (942 \$ au 30 septembre 2014) | 2 718 | 2 576 |
| Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net : | | |
| Pertes de réévaluation nettes sur les régimes à prestations définies, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 19 820 \$ au 30 septembre 2015 (18 728 \$ au 30 septembre 2014) | (62 814) | (61 578) |
| | 598 226 | 228 624 |

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, des gains nets non réalisés de 9 092 000 \$, auparavant classés dans les autres éléments du résultat global, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 4 101 000 \$, ont été reclassés au bénéfice net au titre des instruments financiers dérivés qui ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie (gains nets non réalisés de 22 000 \$, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 133 000 \$, pour l'exercice clos le 30 septembre 2014).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Capital-actions

Autorisé, nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

Actions privilégiées de premier rang, comportant un droit de vote par action, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, sur les actions subalternes classe A et sur les actions classe B.

Actions privilégiées de second rang, sans droit de vote, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A et les actions classe B.

Actions subalternes classe A, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B, sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B se concrétisent.

Actions classe B, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A quant au versement de dividendes et convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A.

Au cours des exercices 2015 et 2014, les actions subalternes classe A et les actions classe B ont évolué comme suit :

| | Actions subalternes classe A | | Actions classe B | | | Total |
|---|------------------------------|---------------------|------------------|---------------------|-------------|---------------------|
| | Nombre | Valeur comptable | Nombre | Valeur comptable | Nombre | Valeur comptable |
| | | \$ | | \$ | | \$ |
| Au 30 septembre 2013 | 277 149 380 | 2 194 075 | 33 272 767 | 46 419 | 310 422 147 | 2 240 494 |
| Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ¹ | 4 999 544 | 83 305 | _ | _ | 4 999 544 | 83 305 |
| UAR exercées ² | _ | 583 | _ | _ | _ | 583 |
| Rachetées et annulées ³ | (2 837 360) | (56 077) | _ | _ | (2 837 360) | (56 077) |
| Achetées et détenues en fiducie ⁴ | _ | (23 016) | _ | _ | _ | (23 016) |
| Revente d'actions détenues en fiducie ⁴ | _ | 908 | _ | _ | _ | 908 |
| Au 30 septembre 2014 | 279 311 564 | 2 199 778 | 33 272 767 | 46 419 | 312 584 331 | 2 246 197 |
| Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ¹ | 3 187 455 | 67 028 | _ | _ | 3 187 455 | 67 028 |
| UAR exercées ² | _ | 8 668 | _ | _ | _ | 8 668 |
| Rachetées et annulées ³ | (6 725 735) | (54 918) | _ | _ | (6 725 735) | (54 918) |
| Rachetées et non annulées ³ | _ | (1 631) | _ | _ | _ | (1 631) |
| Achetées et détenues en fiducie ⁴ | _ | (11 099) | _ | _ | _ | (11 099) |
| Au 30 septembre 2015 | 275 773 284 | 2 207 826 | 33 272 767 | 46 419 | 309 046 051 | 2 254 245 |

La valeur comptable des actions subalternes classe A comprend un montant de 13 474 000 \$ (18 380 000 \$ en 2014) qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur du coût de rémunération cumulé lié aux options sur actions exercées au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a racheté 6 925 735 actions subalternes classe A dans le cadre de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie de 332 535 000 \$, et l'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 275 986 000 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Au 30 septembre 2015, 200 000 des actions subalternes classe A rachetées d'une valeur comptable de 1 631 000 \$ et d'une valeur d'achat de 9 466 000 \$ était détenues par la Société et avaient été annulées et payées après la date de clôture (néant au 30 septembre 2014).

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société a racheté 2 490 660 actions subalternes classe A auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec pour une contrepartie en trésorerie de 100 000 000 \$. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 46 675 000 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, il a été tenu compte des actions rachetées dans le calcul de la limite globale annuelle que la Société pouvait racheter dans le cadre de l'offre publique de rachat précédente dans le cours normal des activités. De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société a racheté 346 700 actions subalternes classe A dans le cadre de l'offre publique de rachat précédente pour une contrepartie en trésorerie de 11 468 000 \$. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 8 716 000 \$ a été imputé aux bénéfices non distribués.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, 316 857 UAR ont été exercées (22 858 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014), dont la juste valeur moyenne comptabilisée de 8 668 000 \$ (583 000 \$ au 30 septembre 2014) a été retirée du surplus d'apport. Au 30 septembre 2015, 1 719 827 actions subalternes classe A étaient détenues en fiducie en vertu du régime d'UAR (1 748 149 au 30 septembre 2014) (note 20b).

³ Le 28 janvier 2015, le conseil d'administration de la Société a approuvé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société permettant à celle-ci de racheter sur le marché libre, aux fins d'annulation, jusqu'à 19 052 207 actions subalternes classe A par l'entremise de la Bourse de Toronto. Les actions subalternes classe A peuvent être rachetées dès le 11 février 2015 jusqu'au 10 février 2016 au plus tard, ou plus tôt si la Société complétait le rachat ou décidait de mettre fin à l'offre publique de rachat avant son échéance.

Le fiduciaire, conformément aux modalités du régime d'UAR et d'un contrat de fiducie, a acheté sur le marché libre 288 535 actions subalternes classe A de la Société pour une contrepartie en trésorerie de 11 099 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015 (619 888 actions subalternes classe A en contrepartie de 23 016 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014).

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, le fiduciaire n'a vendu aucune action subalterne classe A étant détenues en fiducie. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, le fiduciaire a vendu sur le marché libre 35 576 actions subalternes classe A qui étaient détenues en fiducie. L'excédent du produit sur la valeur comptable des actions subalternes classe A, de l'ordre de 482 000 \$, s'est traduit par une augmentation du surplus d'apport.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions

a) Options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le conseil d'administration peut, à son gré, attribuer à certains employés, dirigeants et administrateurs de la Société et de ses filiales des options sur actions leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A de la Société. Le prix d'exercice est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture des actions subalternes classe A à la Bourse de Toronto le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent généralement acquis sur une période de quatre ans après la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs, et les options sur actions doivent être exercées dans un délai de dix ans, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2015, 40 428 628 actions subalternes classe A étaient réservées pour émission en vertu du régime d'options sur actions.

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs à toutes les options sur actions en cours attribuées par la Société :

| | | 2015 | | 2014 |
|--|------------------|--|------------------|--|
| | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré par action | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré par action |
| | | \$ | | \$ |
| En cours au début de l'exercice | 19 728 106 | 22,88 | 20 209 569 | 16,45 |
| Attribuées | 7 061 519 | 44,20 | 5 973 451 | 37,15 |
| Exercées | (3 187 455) | 16,80 | (4 999 544) | 12,99 |
| Éteintes | (2 972 778) | 35,85 | (1 438 920) | 26,45 |
| Échues | _ | _ | (16 450) | 7,85 |
| En cours à la fin de l'exercice | 20 629 392 | 29,23 | 19 728 106 | 22,88 |
| Pouvant être exercées à la fin de l'exercice | 10 612 717 | 18,55 | 8 890 504 | 14,13 |

Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions exercées en 2015 s'établissait à 46,48 \$ (37,78 \$ en 2014).

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours attribuées par la Société au 30 septembre 2015 :

| | | | Options en cours | Options pouvant | être exercées |
|-----------------------------------|---------------------|--|--|---------------------|--|
| Fourchette des prix d'exercice | Nombre d'options | Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années) | Prix d'exercice moyen pondéré | Nombre d'options | Prix d'exercice moyen pondéré |
| \$ | | | \$ | | \$ |
| 7,72 à 8,55 | 265 918 | 0,85 | 7,95 | 265 918 | 7,95 |
| 9,05 à 10,05 | 1 475 235 | 3,01 | 9,31 | 1 475 235 | 9,31 |
| 10,11 à 11,95 | 346 363 | 2,07 | 11,35 | 346 363 | 11,35 |
| 12,54 à 14,41 | 1 858 765 | 4,00 | 12,56 | 1 858 765 | 12,56 |
| 14,48 à 16,63 | 2 033 612 | 5,00 | 15,48 | 2 033 612 | 15,48 |
| 19,28 à 22,52 | 674 422 | 6,00 | 19,76 | 674 422 | 19,76 |
| 23,65 à 32,57 | 4 061 989 | 7,22 | 23,89 | 2 891 610 | 23,89 |
| 34,68 à 38,79 | 2 986 864 | 8,39 | 37,25 | 1 037 193 | 36,97 |
| 39,47 à 56,69 | 6 926 224 | 9,60 | 44,29 | 29 599 | 51,32 |
| | 20 629 392 | 7,17 | 29,23 | 10 612 717 | 18,55 |

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions (suite)

a) Options sur actions (suite)

La juste valeur des options sur actions attribuées au cours de l'exercice et les hypothèses moyennes pondérées utilisées aux fins du calcul de leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes sont comme suit :

| | Exercices clos les 30 septemb | | |
|---|-------------------------------|-------|--|
| | 2015 | 2014 | |
| Juste valeur à la date d'attribution (\$) | 9,38 | 7,98 | |
| Rendement du dividende (%) | 0,00 | 0,00 | |
| Volatilité prévue (%) ¹ | 24,90 | 23,92 | |
| Taux d'intérêt sans risque (%) | 0,98 | 1,53 | |
| Durée prévue (en années) | 4,00 | 4,00 | |
| Prix d'exercice (\$) | 44,20 | 37,15 | |
| Cours de l'action (\$) | 44,20 | 37,15 | |

La volatilité prévue a été établie selon les formules statistiques et l'historique hebdomadaire moyen des prix de clôture quotidiens sur la période de la durée de vie prévue de l'option.

b) Unités d'actions liées au rendement

En vertu du régime d'UAR, le conseil d'administration peut attribuer aux cadres supérieurs et à d'autres employés clés (« participants ») des UAR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A pour chaque UAR. Les conditions liées à l'acquisition des droits et au rendement sont établies par le conseil d'administration à la date d'attribution. Les UAR expirent le jour ouvrable précédant le 31 décembre de la troisième année civile suivant la fin de l'exercice au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Les droits rattachés aux UAR attribuées s'acquièrent annuellement sur une période de quatre ans à partir de la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs.

Les actions subalternes classe A achetées dans le cadre du régime d'UAR sont détenues en fiducie à l'intention des participants. La fiducie considérée comme une entité structurée est consolidée dans les états financiers consolidés de la Société, et le coût des actions achetées est comptabilisé en réduction du capital-actions (note 19).

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs au nombre d'UAR en cours attribuées par la Société :

| En cours au 30 septembre 2015 | 1 719 827 |
|-------------------------------|-----------|
| Éteintes | (241 465) |
| Exercées | (316 857) |
| Attribuées ¹ | 530 000 |
| En cours au 30 septembre 2014 | 1 748 149 |
| Éteintes | (35 576) |
| Exercées | (22 858) |
| Attribuées ¹ | 619 888 |
| En cours au 30 septembre 2013 | 1 186 695 |

Les UAR attribuées en 2015 étaient assorties d'une juste valeur à la date d'attribution de 37,84 \$ par unité (36,15 \$ en 2014).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions (suite)

c) Régime d'achat d'actions

En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse un montant correspondant à un pourcentage des cotisations de base des employés, jusqu'à concurrence de 3,5 %. Un employé peut verser des cotisations additionnelles en excédent des cotisations de base; toutefois, la Société ne verse pas des cotisations d'un montant égal si l'employé verse des cotisations additionnelles. Les cotisations de l'employé et celles de la Société sont versées à un administrateur indépendant du régime qui achète des actions subalternes classe A sur le marché libre au nom des employés par l'entremise de la Bourse de Toronto ou de la Bourse de New York.

d) Régime d'unités d'actions différées

Les membres externes du conseil d'administration (« participants ») peuvent recevoir tout ou une partie de leurs jetons de présence en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis immédiatement et doivent être exercés au plus tard le 15 décembre de l'année civile qui suit immédiatement l'année civile au cours de laquelle le participant cesse d'agir à titre d'administrateur. Chaque UAD donne le droit au porteur de recevoir un paiement en trésorerie égal au cours de clôture des actions subalternes classe A à la Bourse de Toronto à la date de paiement. Au 30 septembre 2015, il y avait 124 354 UAD en cours (144 020 UAD au 30 septembre 2014).

e) Charges au titre des paiements fondés sur des actions

La charge au titre des paiements fondés sur des actions comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration est la suivante :

| | Exercices clos les 30 septembre | | |
|--------------------------|---------------------------------|---------|--|
| | 2015 | 2014 | |
| | \$ | \$ | |
| Options sur actions | 17 027 | 18 383 | |
| UAR | 13 387 | 13 333 | |
| Régime d'achat d'actions | 78 342 | 69 500 | |
| UAD | 2 307 | 1 109 | |
| | 111 063 | 102 325 | |

21. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base et dilué par action pour les exercices clos les 30 septembre :

| | | | 2015 | | | 2014 |
|--|-----------------|---|------------------------|-----------------|--|------------------------|
| | Bénéfice net | Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹ | Bénéfice par action | Bénéfice net | Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹ | Bénéfice par action |
| | \$ | | \$ | \$ | | \$ |
| De base | 977 556 | 311 477 555 | 3,14 | 859 443 | 308 743 126 | 2,78 |
| Incidence nette des options sur actions et | | | | | | |
| UAR dilutives ² | | 9 944 889 | | | 10 184 611 | |
| | 977 556 | 321 422 444 | 3,04 | 859 443 | 318 927 737 | 2,69 |

2046

2014

Les 6 925 735 actions subalternes classe A rachetées et les 1 719 827 actions subalternes classe A détenues en fiducie au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015 (respectivement 2 837 360 et 1 748 149 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la date de la transaction.

Le calcul du résultat dilué par action exclut 3 801 637 options sur actions pour l'exercice clos le 30 septembre 2015 (5 648 757 pour l'exercice clos le 30 septembre 2014) puisqu'elles étaient antidilutives.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

22. Contrats de construction en cours

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours des périodes où les services sont fournis. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne doivent être comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés qui sont susceptibles d'être recouvrables.

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la livraison des biens ou la prestation des services sont classés dans les revenus différés.

Le statut des contrats de construction en cours de la Société à la fin de la période de présentation de l'information financière était le suivant :

| | Au 30 septembre 2015 | Au 30 septembre 2014 |
|---|-------------------------|-------------------------|
| | \$ | \$ |
| Comptabilisés à titre de : | | |
| Revenus de l'exercice | 1 416 488 | 1 575 593 |
| Comptabilisés à titre de : | | |
| Montants à recevoir des clients aux termes de contrats de construction ¹ | 351 246 | 289 838 |
| Montants à payer aux clients aux termes de contrats de construction | (90 973) | (153 962) |

Au 30 septembre 2015, les retenues pour les travaux sous contrat en cours s'élevaient à 65 989 000 \$ (50 425 000 \$ au 30 septembre 2014).

23. Coûts des services et frais de vente et d'administration

| | Exercices clos les 30 septembre | | |
|---|---------------------------------|-----------|--|
| | 2015 | 2014 | |
| | \$ | \$ | |
| Salaires et autres coûts liés aux membres ¹ | 6 050 985 | 6 215 991 | |
| Honoraires professionnels et autres coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle | 1 220 994 | 1 260 955 | |
| Coûts liés au matériel informatique, aux logiciels et aux centres de traitement des données | 708 206 | 786 360 | |
| Coûts immobiliers | 390 728 | 398 560 | |
| Amortissement (note 24) | 418 011 | 435 775 | |
| Autres charges opérationnelles | 30 131 | 32 150 | |
| | 8 819 055 | 9 129 791 | |

Déduction faite des crédits d'impôt de 113 416 000 \$ en 2015 (121 114 000 \$ en 2014).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

24. Amortissement

| | Exercices clos les 30 septembr | |
|--|--------------------------------|------------------|
| | 2015 | 2014 |
| | \$ | \$ |
| Amortissement des immobilisations corporelles ¹ | 173 666 | 186 886 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 186 306 | 192 692 |
| Dépréciation des immobilisations incorporelles | 5 289 | _ |
| Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition | 52 750 | 56 197 |
| Inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration (note 23) | 418 011 | 435 775 |
| Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présenté à titre de réduction des revenus) | 3 327 | 5 889 |
| Amortissement des frais de financement différés (présenté dans les charges financières) | 1 188 | 1 185 |
| Amortissement des primes et escomptes sur les placements liés aux fonds détenus pour des clients (présenté sur la base du montant net à titre de réduction des | 4.540 | 4 000 |
| revenus) | 1 518 424 044 | 1 383 444 232 |

L'amortissement des immobilisations corporelles acquises aux termes de contrats de location-financement s'est élevé à 16 895 000 \$ en 2015 (23 822 000 \$ en 2014).

L'amortissement comprend un montant total de 5 289 000 \$ au titre d'une dépréciation liée à une solution d'affaires qui ne devait plus générer d'avantages économiques futurs et qui est intégrée dans le secteur opérationnel É.-U.

25. Charges financières nettes

| | Exercices clos les 30 septembre | | |
|--|---------------------------------|---------|--|
| | 2015 | 2014 | |
| | \$ | \$ | |
| Intérêts sur la dette à long terme | 86 252 | 92 581 | |
| Charges financières nettes liées aux régimes à prestations définies nets (note 17) | 6 557 | 5 855 | |
| Autres charges financières | 766 | 2 842 | |
| Charges financières | 93 575 | 101 278 | |
| Revenus financiers | (718) | (2 010) | |
| | 92 857 | 99 268 | |
| | | | |

26. Investissements dans les filiales

a) Acquisitions et cessions

Il n'y a eu aucune acquisition ni cession importante au cours des exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014.

b) Coûts connexes à l'intégration

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a payé un montant totalisant 74 363 000 \$ lié au programme d'intégration de Logica plc (« Logica ») (162 535 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014).

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société a comptabilisé des charges de 127 341 000 \$ liées au programme de 551 500 000 \$ annoncé auparavant. Ce montant comprenait des coûts d'intégration nets de 94 273 000 \$ pour des mises à pied effectuées afin d'aligner les activités de Logica sur le modèle opérationnel de la Société (note 13), des coûts liés à des contrats de location déficitaires de 1 503 000 \$ (note 13) et d'autres coûts d'intégration de 31 565 000 \$.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

27. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établit comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

| | 2015 | 2014 |
|--|-----------|-----------|
| | \$ | \$ |
| Créances clients | 23 335 | 205 945 |
| Travaux en cours | 23 553 | 161 270 |
| Charges payées d'avance et autres actifs | 39 157 | 42 555 |
| Actifs financiers non courants | 979 | (4 230) |
| Fournisseurs et autres créditeurs | (36 720) | (113 537) |
| Rémunération à payer | (46 399) | (151 573) |
| Revenus différés | (72 405) | (158 026) |
| Provisions | (63 385) | (132 735) |
| Passifs non courants | (57 665) | (65 840) |
| Obligations au titre des prestations de retraite | 444 | (17 181) |
| Instruments financiers dérivés | (919) | (650) |
| Impôt sur les bénéfices | (11 716) | 1 335 |
| | (201 741) | (232 667) |

b) Les activités opérationnelles, d'investissement et de financement hors trésorerie liées aux activités s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

| | 2015 | 2014 |
|---|----------|----------|
| | \$ | \$ |
| Activités opérationnelles | | |
| Créances clients | (67) | (199) |
| Charges payées d'avance et autres actifs | _ | (3 792) |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 17 774 | _ |
| | 17 707 | (3 991) |
| Activités d'investissement | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (20 044) | (12 878) |
| Ajouts d'immobilisations incorporelles | (13 720) | (1 074) |
| Ajouts d'actifs financiers non courants | (5 608) | (7 788) |
| | (39 372) | (21 740) |
| Activités de financement | | |
| Augmentation des obligations en vertu de contrats de location-financement | 20 336 | 24 458 |
| Augmentation des obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement | 10 728 | 1 074 |
| Émission d'actions | 67 | 199 |
| Rachat d'actions subalternes classe A (note 19) | (9 466) | _ |
| | 21 665 | 25 731 |

c) Les intérêts payés et reçus et l'impôt sur les bénéfices payé sont classés dans les activités opérationnelles et s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

| | 2015 | 2014 |
|------------------------------|---------|---------|
| | \$ | \$ |
| Intérêts payés | 88 894 | 103 127 |
| Intérêts reçus | 273 | 903 |
| Impôt sur les bénéfices payé | 289 405 | 182 531 |

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Information sectorielle

Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion actuelle (note 12). La Société a révisé de manière rétrospective l'information sectorielle des périodes correspondantes afin de la rendre conforme à la structure de l'information sectorielle entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2015.

| | | | | | | Exercice c | los le 30 se _l | ptembre 2015 |
|--|-----------|--------------------------------|-----------|-----------|-----------|------------|---------------------------|--------------|
| | ÉU. | Pays nordiques européens | Canada | France | RU. | ECS | Asie- Pacifique | |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Revenus sectoriels | 2 813 127 | 1 638 985 | 1 533 719 | 1 283 387 | 1 331 287 | 1 211 228 | 475 363 | 10 287 096 |
| Bénéfice avant les coûts de restructuration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹ | 454 325 | 153 841 | 343 692 | 146 615 | 163 603 | 118 141 | 77 091 | 1 457 308 |
| Coûts de restructuration | | | | | | | | (35 903) |
| Charges financières nettes | | | | | | | | (92 857) |
| Bénéfice avant impôt sur les bénéfices | | | | | | | | 1 328 548 |

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, l'amortissement total de 422 856 000 \$ inclus dans les secteurs opérationnels É.-U., pays nordiques européens, Canada, France, R.-U., ECS et Asie-Pacifique était de respectivement 115 367 000 \$, 66 910 000 \$, 69 152 000 \$, 31 933 000 \$, 71 888 000 \$, 42 722 000 \$ et 24 884 000 \$.

| | | | | | | Exercice | clos le 30 se | ptembre 2014 |
|---|-----------|--------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|--------------------|--------------|
| | ÉU. | Pays nordiques européens | Canada | France | RU. | ECS | Asie- Pacifique | Total |
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Revenus sectoriels | 2 664 876 | 1 826 091 | 1 638 320 | 1 333 792 | 1 283 847 | 1 327 682 | 425 084 | 10 499 692 |
| Bénéfice avant les coûts connexes à l'intégration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹ | 303 515 | 164 721 | 361 136 | 155 695 | 164 977 | 138 656 | 68 159 | 1 356 859 |
| Coûts connexes à l'intégration | | | | | | | | (127 341) |
| Charges financières nettes | | | | | | | | (99 268) |
| Bénéfice avant impôt sur les bénéfices | | | | | | | | 1 130 250 |

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2014, l'amortissement total de 443 047 000 \$ inclus dans les secteurs opérationnels É.-U., pays nordiques européens, Canada, France, R.-U., ECS et Asie-Pacifique était de respectivement 114 106 000 \$, 70 168 000 \$, 84 403 000 \$, 34 575 000 \$, 75 853 000 \$, 40 939 000 \$, 23 003 000 \$.

Les méthodes comptables de chaque secteur opérationnel sont identiques à celles décrites à la rubrique sommaire des principales méthodes comptables (note 3). Les revenus intersectoriels sont évalués de la même manière que si ces revenus provenaient de tiers.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les immobilisations corporelles, les coûts liés à des contrats et les immobilisations incorporelles selon leur emplacement géographique :

| | Au 30 septembre 2015 | Au 30 septembre 2014 |
|----------------|-------------------------|-------------------------|
| | \$ | \$ |
| ÉU. | 304 571 | 296 587 |
| Canada | 243 838 | 254 240 |
| RU. | 267 714 | 240 455 |
| France | 85 752 | 101 477 |
| Suède | 92 823 | 98 496 |
| Finlande | 53 168 | 58 245 |
| Allemagne | 53 176 | 56 958 |
| Pays-Bas | 35 912 | 44 454 |
| Reste du monde | 94 201 | 122 582 |
| | 1 231 155 | 1 273 494 |

Le tableau suivant présente les revenus selon l'emplacement géographique du client :

| | 2015 | 2014 |
|----------------|------------|------------|
| | \$ | \$ |
| ÉU. | 2 985 577 | 2 803 326 |
| Canada | 1 507 326 | 1 614 511 |
| RU. | 1 419 276 | 1 391 943 |
| France | 1 259 975 | 1 309 568 |
| Suède | 847 737 | 913 110 |
| Finlande | 637 564 | 665 845 |
| Pays-Bas | 462 616 | 527 010 |
| Allemagne | 382 276 | 384 765 |
| Reste du monde | 784 749 | 889 614 |
| | 10 287 096 | 10 499 692 |

INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services fournis par la Société :

| | 2015 | 2014 |
|--|------------|------------|
| | \$ | \$ |
| Impartition | | |
| Technologies de l'information | 4 543 278 | 4 342 370 |
| Gestion des processus d'affaires | 1 042 352 | 1 118 117 |
| Intégration de systèmes et services-conseils | 4 701 466 | 5 039 205 |
| | 10 287 096 | 10 499 692 |

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Les contrats conclus avec le gouvernement fédéral américain et ses diverses agences, inclus dans le secteur États-Unis, représentaient 1 437 877 000 \$ (14 %) des revenus pour l'exercice clos le 30 septembre 2015 (1 404 093 000 \$ (13,4 %) pour l'exercice clos le 30 septembre 2014).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

29. Transactions avec les parties liées

a) Transactions avec des filiales

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation. La Société détient la totalité des titres de participation de ses principales filiales.

Les principales filiales de la Société, dont les revenus représentent plus de 3 % des revenus consolidés, selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique, sont les suivantes :

| Nom de la filiale | Pays de constitution en société |
|--|---------------------------------|
| CGI Technologies and Solutions Inc. | États-Unis |
| CGI Federal Inc. | États-Unis |
| CGI Suomi Oy | Finlande |
| CGI Sverige AB | Suède |
| Conseillers en gestion et informatique CGI Inc. | Canada |
| CGI Information Systems and Management Consultants Inc. | Canada |
| CGI France SAS | France |
| CGI IT UK Limited | Royaume-Uni |
| CGI Nederland BV | Pays-Bas |
| CGI Deutschland Ltd & Co KG | Allemagne |
| CGI Information Systems and Management Consultants Private Limited | Inde |

b) Rémunération des dirigeants clés

La rémunération des dirigeants clés, soit le vice-président exécutif et chef de la direction financière, le chef des opérations et les membres du conseil d'administration, y compris le président et chef de la direction, était comme suit :

| | 2015 | 2014 |
|--------------------------------------|--------|--------|
| | \$ | \$ |
| Avantages du personnel à court terme | 5 087 | 4 972 |
| Paiements fondés sur des actions | 15 165 | 15 609 |

30. Engagements, éventualités et garanties

a) Engagements

Au 30 septembre 2015, les engagements de la Société, en vertu de contrats de location simple venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2025 et visant principalement la location de locaux et de matériel informatique utilisé dans des contrats d'impartition, totalisaient environ 1 173 389 000 \$. Les paiements minimaux futurs exigibles au titre de la location en vertu de contrats de location simple non résiliables sont dus comme suit :

| | \$ |
|------------------------|---------|
| Moins de un an | 305 706 |
| De un an à deux ans | 258 102 |
| De deux ans à cinq ans | 462 811 |
| Plus de cinq ans | 146 770 |

La majorité des contrats de location sont renouvelables à l'échéance de la période de location aux taux du marché. Les coûts de location passés en charges au cours de l'exercice ont été de 290 713 000 \$ (306 428 000 \$ en 2014), déduction faite des revenus de sous-location de 29 256 000 \$ (26 128 000 \$ en 2014). Au 30 septembre 2015, le total des paiements minimaux futurs au titre de la sous-location que la Société s'attend à recevoir dans le cadre de contrats de sous-location non résiliables était de 97 442 000 \$ (100 745 000 \$ au 30 septembre 2014).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Engagements, éventualités et garanties

a) Engagements (suite)

La Société a conclu des ententes de service à long terme et d'autres ententes représentant un engagement total de 170 475 000 \$. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces ententes sont dus comme suit :

| | \$ |
|------------------------|--------|
| Moins de un an | 86 629 |
| De un an à deux ans | 45 504 |
| De deux ans à cinq ans | 38 342 |
| Plus de cinq ans | _ |

b) Éventualités

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, de vérifications, de règlements et de litiges, liés essentiellement à des risques fiscaux, à des litiges contractuels et à des réclamations d'employés, dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement de l'une ou l'autre de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur les résultats opérationnels ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales. Les réclamations dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisées dans les provisions (note 13).

De plus, la Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec le gouvernement des États-Unis. Ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues, et, de temps à autre, des agences du gouvernement américain enquêtent afin de s'assurer que la Société mène ses activités conformément à ces exigences. Généralement, le gouvernement peut modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à sa convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand projet avec le gouvernement pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur les résultats opérationnels et sur la situation financière de la Société.

c) Garanties

Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite de violations de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale d'environ 10 373 000 \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. Au 30 septembre 2015, aucun montant n'avait été comptabilisé dans les bilans consolidés pour ces engagements d'indemnisation. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas un effet important sur ses états financiers consolidés.

Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, la Société ne serait responsable des cautionnements de soumission que si elle refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. Au 30 septembre 2015, la Société avait engagé un montant total de 52 659 000 \$ dans ces types de cautionnement. À sa connaissance, la Société se conforme à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence importante sur les résultats opérationnels consolidés ou la situation financière de la Société.

De plus, la Société a émis des lettres de crédit totalisant 92 678 000 \$ en plus des lettres de crédit couvertes par la facilité de crédit renouvelable non garantie (note 14). Ces garanties sont nécessaires dans certains des contrats de la Société avec les clients.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers

ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les passifs financiers évalués au coût amorti classés selon la hiérarchie des justes valeurs sont présentés dans le tableau ci-après:

| | | Au 30 | septembre 2015 | Au 30 | septembre 2014 | |
|--|----------|------------------|----------------|------------------|----------------|--|
| | Niveau | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur | |
| | | \$ | \$ | \$ | \$ | |
| Passifs financiers dont la juste valeur est présentée | | | | | | |
| Autres passifs | | | | | | |
| Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros | Niveau 2 | 1 765 180 | 1 839 478 | 1 476 537 | 1 528 724 | |
| Facilité d'emprunt à terme non garantie | Niveau 2 | 129 222 | 129 385 | 1 001 752 | 1 005 792 | |
| Autre dette à long terme | Niveau 2 | 23 437 | 22 049 | 22 036 | 20 276 | |
| | | 1 917 839 | 1 990 912 | 2 500 325 | 2 554 792 | |

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs sont présentés dans le tableau ci-après :

| | Niveau | Au 30 septembre 2015 | Au 30 septembre 2014 |
|--|----------|----------------------|----------------------|
| | | \$ | \$ |
| Actifs financiers Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net | | | |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | Niveau 2 | 305 262 | 535 715 |
| Actifs au titre du régime de rémunération différée | Niveau 1 | 38 238 | 31 151 |
| | | 343 500 | 566 866 |
| Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture | | | |
| Instruments financiers dérivés courants | Niveau 2 | 26 567 | 9 397 |
| Instruments financiers dérivés non courants | Niveau 2 | 30 771 | 14 834 |
| | | 57 338 | 24 231 |
| Disponibles à la vente | | | |
| Obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients | Niveau 2 | 196 964 | 198 177 |
| Placements non courants | Niveau 2 | 42 202 | 30 689 |
| | | 239 166 | 228 866 |
| Passifs financiers | | | |
| Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture | | | |
| Instruments financiers dérivés courants | Niveau 2 | 28 106 | 4 588 |
| Instruments financiers dérivés non courants | Niveau 2 | 225 | 149 074 |
| | | 28 331 | 153 662 |

Au cours des exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014, aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Le tableau suivant résume la juste valeur des instruments financiers dérivés en cours :

| | Comptabilisés dans les instruments financiers dérivés | Au 30 septembre 2015 | Au 30 septembre 2014 |
|--|--|-------------------------------|----------------------------------|
| Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger | | \$ | \$ |
| Swaps de devises de 109 730 \$ en euros désignés comme instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe (968 800 \$ au 30 septembre 2014) | Passifs courants Passifs non courants | 22 2 <u>97</u> | 136 203 |
| Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs | | | |
| Contrats de change à terme de 9 000 \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et le dollar canadien (32 000 \$ US au 30 septembre 2014) | Passifs courants Passifs non courants | 2 478 — | 1 651 605 |
| Contrats de change à terme de 42 296 \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et la roupie indienne (75 216\$ US au 30 septembre 2014) | Actifs courants Actifs non courants Passifs courants Passifs non courants | 1 388 1 284 1 220 86 | 1 226 1 586 1 963 1 153 |
| Contrats de change à terme de 151 916 \$ pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar canadien et la roupie indienne (94 600 \$ au 30 septembre 2014) | Actifs courants Actifs non courants Passifs courants Passifs non courants | 14 795 16 212 — | 4 276 5 937 475 45 |
| Contrats de change à terme de 77 100 couronnes suédoises pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre la couronne suédoise et la roupie indienne (142 600 couronnes suédoises au 30 septembre 2014) | Actifs courants Actifs non courants Passifs courants Passifs non courants | 1 279 879 — | 1 16 32 |
| Contrats de change à terme de 7 300 € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la roupie indienne (néant € au 30 septembre 2014) | Passifs courants | 441 | _ |
| Contrat de change à terme de 25 200 £ pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre la livre sterling et la roupie indienne (néant £ au 30 septembre 2014) | Actifs courants Actifs non courants Passifs courants Passifs non courants | 59 12 47 139 | = |
| Contrat de change à terme de 84 000 € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la livre sterling (121 100 € au 30 septembre 2014) | Actifs courants Actifs non courants | 9 044 8 254 | 3 894 7 311 |
| Contrats de change à terme de 5 000 € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la couronne suédoise (15 000 € au 30 septembre 2014) | Passifs courants Passifs non courants | 339 — | 483 183 |
| Contrats de change à terme de 7 000 € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et le dirham marocain (néant € au 30 septembre 2014) | Actifs courants Passifs courants | 2 198 | Ξ |
| Couvertures de flux de trésorerie sur une facilité d'emprunt à terme non garantie | | | |
| Swaps de taux d'intérêt variable contre taux fixe de 109 730 \$ (484 400 \$ au 30 septembre 2014) | Passifs courants Passifs non courants | 1 086 | 943 |
| Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine | | | |
| Swaps de taux d'intérêt fixe contre taux variable de 250 000 \$ US (250 000 \$ US au 30 septembre 2014) | Actifs non courants Passifs non courants | 4 130 — | 9 910 |

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers sont les suivantes :

- La juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros, de la facilité d'emprunt à terme non garantie et des autres dettes à long terme est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions;
- La juste valeur des obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et des placements non courants est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen des données de marché observables, comme les courbes de taux d'intérêt ou les écarts de crédit, ou en fonction de transactions similaires dans des conditions de concurrence normale;
- La juste valeur des contrats de change à terme est établie au moyen des taux de change à terme à la fin de la période de présentation de l'information financière;
- La juste valeur des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt est établie d'après les données du marché (principalement les courbes de taux d'intérêt, des taux de change et des taux d'intérêt) pour calculer la valeur actualisée de tous les flux estimés;
- La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est établie au moyen des cours observables.

Au 30 septembre 2015, aucun changement n'avait été apporté aux techniques d'évaluation.

La Société estime qu'une tranche d'environ 21 316 000 \$ des gains nets cumulés non réalisés sur les instruments financiers dérivés qui ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie au 30 septembre 2015 sera reclassée dans les états consolidés du résultat au cours des 12 prochains mois.

Les relations de couverture de la Société ont été efficaces au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché englobe plusieurs catégories de risques. La variation des facteurs de risque, tels que le risque de taux d'intérêt et le risque de change, a une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur une tranche de sa dette à long terme (note 14) et détient des swaps de taux d'intérêt pour atténuer ce risque sur la facilité d'emprunt à terme non garantie. En vertu des swaps de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt variable, et verse un taux d'intérêt fixe sur le montant notionnel. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a réglé les swaps de taux d'intérêt variable contre taux fixe dont le montant notionnel était de 265 400 000 \$ à la suite du remboursement de la facilité d'emprunt à terme non garantie.

La Société a également des swaps de taux d'intérêt selon lesquels elle obtient un taux d'intérêt fixe et verse un taux d'intérêt variable sur le montant notionnel de ses billets de premier rang non garantis en devise américaine. Ces swaps servent à couvrir le risque de variation de la juste valeur de la dette.

La Société analyse régulièrement son exposition au risque de taux d'intérêt en utilisant divers scénarios afin de simuler le refinancement ou le renouvellement de positions existantes. D'après ces scénarios, une variation de 1 % du taux d'intérêt n'aurait pas eu une incidence importante sur le bénéfice net et le résultat global.

Risque de change

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change. La Société réduit ce risque principalement grâce à la dette libellée en devises et à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La Société a recours à des contrats de change à terme pour couvrir des flux de trésorerie attendus ou des flux de trésorerie contractuels dans d'autres devises que la monnaie fonctionnelle de ses filiales. La Société a conclu des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des divers taux de change relativement aux revenus futurs en dollars américains, en dollars canadiens, en euros, en couronnes suédoises et en livres sterling.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change (suite)

La Société couvre une partie de la conversion en dollars canadiens de ses investissements nets dans ses établissements aux États-Unis et en Europe grâce à la facilité d'emprunt à terme non garantie, aux billets de premier rang en devise américaine et aux billets non garantis en euros.

La Société couvre également une partie de la conversion de ses investissements nets dans ses établissements en Europe avec des swaps de devises fixe-fixe et variable-variable. Ces swaps convertissent les paiements d'intérêts fixes et variables en dollars canadiens en paiements d'intérêts fixes et variables en euros liés au montant notionnel. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a réglé des swaps de devises variable-variable dont le montant notionnel était de 859 070 000 \$ (184 900 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2014) pour un montant net de 121 615 000 \$ (28 924 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2014). La perte sur règlements a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et sera transférée au bénéfice net au moment de la cession de l'investissement net.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société a conclu un contrat de change à terme aux fins de la couverture de l'investissement net dans ses établissements aux États-Unis. Par la suite, le contrat de change à terme a été réglé pour un montant de 8 792 000 \$. La perte sur règlement a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et sera transférée dans le bénéfice net au moment de la cession de l'investissement net.

Les relations de couverture sont désignées et documentées à leur mise en place, et leur efficacité fait l'objet d'appréciations trimestrielles au cours de l'exercice.

La Société est soumise principalement aux risques liés à la fluctuation de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling. Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat global de la Société à une appréciation de 10 % de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar canadien. L'analyse de sensibilité sur le bénéfice net présente l'incidence des instruments financiers libellés en devises et tient compte d'un ajustement de conversion, à la fin de la période, en fonction d'une appréciation de 10 % des taux de change. L'analyse de sensibilité sur les autres éléments du résultat global présente l'incidence d'une appréciation de 10 % des taux de change sur la juste valeur des contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sur les couvertures des investissements nets.

| | | 2015 | | | | | 2014 | |
|---|---|-------------------------------------|------------------------|--------------------------------------|---|-------------------------------------|------------------------|--------------------------------------|
| | Incidence de la couronne suédoise | Incidence du dollar américain | Incidence de l'euro | Incidence de la livre sterling | Incidence de la couronne suédoise | Incidence du dollar américain | Incidence de l'euro | Incidence de la livre sterling |
| Augmentation (diminution) du bénéfice net | 12 | (2 095) | (6 014) | (3 645) | (402) | (1 178) | 7 787 | (73) |
| Diminution des autres éléments du résultat global | (1 223) | (170 039) | (41 048) | (6 149) | (2 171) | (149 474) | (143 468) | _ |

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure d'acquitter ses passifs financiers à leur échéance ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, en faisant des prélèvements sur ses facilités de crédit ainsi qu'en émettant des titres de créance et des actions. L'un des objectifs principaux de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidité grâce à une gestion active des actifs, des passifs et des flux de trésorerie.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (suite)

Le tableau suivant présente la valeur comptable et les échéances contractuelles des portions du capital et des intérêts des principaux passifs financiers. Tous les montants libellés en devises aux termes d'un contrat sont présentés sous la forme de montants équivalents en dollars canadiens selon le taux de change au comptant de la fin de la période.

| Au 30 septembre 2015 | Valeur comptable | Flux de trésorerie contractuels | Moins d'un an | De un an à deux ans | De deux ans à cinq ans | Plus de cinq ans |
|--|---------------------|---------------------------------------|------------------|------------------------|---------------------------|------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Passifs financiers non dérivés | | | | | | |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 1 113 636 | 1 113 636 | 1 113 636 | _ | _ | _ |
| Rémunération à payer | 571 883 | 571 883 | 571 883 | | _ | _ |
| Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros | 1 765 180 | 2 196 917 | 70 053 | 181 860 | 618 368 | 1 326 636 |
| Facilité d'emprunt à terme non garantie | 129 222 | 131 161 | 131 161 | | _ | _ |
| Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement | 152 078 | 159 839 | 63 901 | 43 991 | 51 552 | 395 |
| Obligations en vertu de contrats de location- financement | 57 170 | 59 615 | 32 719 | 14 492 | 10 535 | 1 869 |
| Autre dette à long terme | 23 437 | 23 711 | 10 335 | 3 916 | 4 079 | 5 381 |
| Obligations liées aux fonds des clients | 492 965 | 492 965 | 492 965 | _ | _ | _ |
| Passifs (actifs) financiers dérivés Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs | (48 260) | | | | | |
| Sorties de fonds | | 5 094 | 4 840 | 254 | _ | _ |
| (Entrées de fonds) | | (57 516) | (27 374) | (19 461) | (10 681) | _ |
| Swaps de devises | 22 297 | | | | | |
| Sorties de fonds | | 134 049 | 134 049 | _ | _ | _ |
| (Entrées de fonds) | | (112 276) | (112 276) | _ | _ | _ |
| Swaps de taux d'intérêt | (3 044) | | | | | |
| Sorties de fonds | | 631 605 | 232 764 | 11 612 | 34 836 | 352 393 |
| (Entrées de fonds) | | (663 713) | (236 804) | (16 715) | (50 146) | (360 048) |
| | 4 276 564 | 4 686 970 | 2 481 852 | 219 949 | 658 543 | 1 326 626 |

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

| Au 30 septembre 2014 | Valeur comptable | Flux de trésorerie contractuels | Moins d'un an | De un an à deux ans | De deux ans à cinq ans | Plus de cinq ans |
|--|---------------------|---------------------------------------|------------------|------------------------|---------------------------|------------------|
| | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ | \$ |
| Passifs financiers non dérivés | | | | | | |
| Fournisseurs et autres créditeurs | 1 060 380 | 1 060 380 | 1 060 380 | _ | _ | _ |
| Rémunération à payer | 583 979 | 583 879 | 583 879 | _ | _ | _ |
| Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros | 1 476 537 | 1 912 490 | 58 900 | 58 900 | 571 595 | 1 223 095 |
| Facilité d'emprunt à terme non garantie | 1 001 752 | 1 051 603 | 27 732 | 1 023 871 | _ | _ |
| Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement | 117 680 | 124 475 | 42 838 | 36 394 | 45 243 | _ |
| Obligations en vertu de contrats de location- financement | 61 698 | 64 397 | 33 813 | 21 323 | 9 261 | _ |
| Autre dette à long terme | 22 036 | 22 036 | 8 286 | 3 726 | 3 562 | 6 462 |
| Obligations liées aux fonds des clients | 292 257 | 292 257 | 292 257 | _ | _ | _ |
| Passifs (actifs) financiers dérivés Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs | (17 625) | | | | | |
| Sorties de fonds | | 6 959 | 4 731 | 2 113 | 115 | _ |
| (Entrées de fonds) | | (26 041) | (9 658) | (9 415) | (6 968) | _ |
| Swaps de devises | 136 203 | | | | | |
| Sorties de fonds | | 1 140 662 | 21 686 | 1 118 976 | _ | _ |
| (Entrées de fonds) | | (1 023 136) | (32 566) | (990 570) | _ | _ |
| Swaps de taux d'intérêt | 10 853 | , | , , | , , | | |
| Sorties de fonds | | 848 249 | 16 687 | 498 726 | 28 697 | 304 139 |
| (Entrées de fonds) | | (879 626) | (20 053) | (502 440) | (41 950) | (315 183) |
| | 4 745 750 | 5 178 584 | 2 088 912 | 1 261 604 | 609 555 | 1 218 513 |

Au 30 septembre 2015, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements non courants totalisant 347 464 000 \$ (566 404 000 \$ au 30 septembre 2014). Elle disposait également d'un montant de 1 456 776 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie (1 463 280 000 \$ au 30 septembre 2014). Les fonds détenus pour des clients, totalisant 496 397 000 \$ (295 754 000 \$ au 30 septembre 2014), couvraient intégralement les obligations liées aux fonds des clients. Au 30 septembre 2015, les créances clients totalisaient 1 097 863 000 \$ (1 036 068 000 \$ au 30 septembre 2014). Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec le calendrier de paiement des obligations, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

RISQUE DE CRÉDIT

La Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'une contrepartie ne puisse pas régler intégralement les montants à payer à la Société à leur échéance. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients et les placements non courants. Le risque de crédit maximal correspond en général à la valeur comptable de ces éléments présentée aux bilans consolidés.

Les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements très liquides, comme les dépôts sur le marché monétaire et les dépôts à terme, de même que les acceptations bancaires et les billets de dépôt au porteur émis par de grandes banques (note 4). La Société a déposé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation, et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

La Société court un risque de crédit lié aux placements non courants en raison de l'incapacité éventuelle des emprunteurs à respecter les modalités rattachées à leurs obligations. La Société atténue ce risque en investissant principalement dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A ou plus.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

La Société a des créances clients issues de diverses industries, dont des agences gouvernementales, le secteur financier, les télécommunications, le secteur manufacturier et les services publics, qui ne sont pas concentrées dans un secteur géographique en particulier. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques pouvant avoir une incidence sur les créances clients. Toutefois, la direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients. Dans l'ensemble, la direction ne croit pas qu'une industrie ou une région géographique en soi représente un risque de crédit important pour la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'âge des créances clients en souffrance :

| | 2015 | 2014 |
|---------------------------------------|---------|---------|
| | \$ | \$ |
| En règle | 737 332 | 716 435 |
| En souffrance de 1 jour à 30 jours | 84 425 | 86 796 |
| En souffrance de 31 à 60 jours | 28 825 | 29 133 |
| En souffrance de 61 à 90 jours | 13 046 | 15 012 |
| En souffrance depuis plus de 90 jours | 30 741 | 30 982 |
| | 894 369 | 878 358 |
| Provision pour créances douteuses | (5 177) | (4 892) |
| | 889 192 | 873 466 |

La valeur comptable des créances clients est réduite par une provision et le montant de la perte est comptabilisé dans les états consolidés du résultat à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration. Lorsque le solde d'une créance est considéré comme irrécouvrable, il est porté en réduction de la provision pour créances douteuses. Les recouvrements ultérieurs de montants antérieurement radiés sont portés en réduction des coûts des services et frais de vente et d'administration dans les états consolidés du résultat.

32. Gestion du risque de capital

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Les objectifs principaux du processus de gestion des risques de la Société visent à s'assurer que les risques sont correctement identifiés et que le capital est suffisant, compte tenu des risques présents.

La Société gère son capital de manière à assurer que les ressources en capital sont adéquates tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres. Au 30 septembre 2015, le total du capital géré s'élevait à 8 556 720 000 \$ (8 234 832 000 \$ 30 septembre 2014). Le capital géré de la Société se compose de dette à long terme, incluant la tranche courante (note 14), de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4), de placements non courants (note 11) et de capitaux propres. La Société structure son capital en fonction de la croissance prévue des affaires et de l'évolution de l'environnement économique. Lorsque des besoins en capitaux sont spécifiés, la direction de la Société propose des transactions en capital au Comité d'audit et de gestion des risques et au conseil d'administration de la Société afin d'obtenir leur approbation. La politique de gestion du risque de capital est identique à celle des périodes précédentes.

La Société fait un suivi du capital en révisant diverses mesures financières, incluant les suivantes :

- Dette nette/capitalisation
- Dette/BAIIA

La dette nette, la capitalisation et le BAIIA sont des mesures additionnelles. La dette nette représente la dette (incluant la tranche courante et la juste valeur des instruments financiers dérivés) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements non courants. La capitalisation est définie par les capitaux propres plus la dette. Le BAIIA est la somme du bénéfice tiré des activités poursuivies avant l'impôt sur les bénéfices, les charges d'intérêts sur la dette à long terme, l'amortissement, les coûts connexes à l'intégration et les coûts de restructuration. La Société croit que les résultats des ratios internes actuels correspondent aux objectifs de la direction en matière de capital.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Gestion du risque de capital (suite)

La Société est assujettie à des clauses restrictives imposées par des tiers touchant ses billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros et sa facilité d'emprunt à terme non garantie. Les ratios sont les suivants :

- Un ratio de levier financier, qui est le ratio de la dette totale sur le BAIIA pour les quatre derniers trimestres¹;
- Un ratio de couverture des intérêts et des loyers, qui est le ratio de BAIIAL pour les quatre derniers trimestres sur le total des charges d'intérêts et des loyers et charges locatives opérationnelles pour la même période. Le BAIIAL, qui est une mesure non conforme aux PCGR, est calculé comme du BAIIA avant les charges locatives¹;
- En ce qui concerne les billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros, une valeur nette minimale est exigée, selon laquelle les capitaux propres, déduction faite des écarts de conversion inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global, ne doivent pas être inférieurs à un seuil spécifié.

Ces ratios sont calculés sur une base consolidée.

La Société se conforme aux clauses restrictives et fait un suivi continu de celles-ci. Les ratios sont aussi revus par le Comité d'audit et de gestion des risques sur une base trimestrielle. La Société n'est soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée par des tiers.

¹ Dans l'éventualité d'une acquisition, l'information financière historique disponible de la société acquise sera utilisée dans le calcul des ratios.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Inscription boursière

Introduction en bourse : 1986 Bourse de Toronto, avril 1992 : GIB.A Bourse de New York, octobre 1998 : GIB

Nombre d'actions en circulation au 30 septembre 2015 :

275 773 284 actions subalternes classe A

33 272 767 actions classe B

Haut/bas du cours de l'action du 1er octobre 2014

au 30 septembre 2015:

| | BOURSE DE TORONTO (\$ CA) | BOURSE DE NEW YORK (\$ US) |
|-------|---------------------------|----------------------------|
| Haut: | 57,69 | 46,30 |
| Bas: | 36,35 | 31,99 |

Les attestations du chef de la direction et du chef de la direction financière de CGI concernant la qualité de la divulgation financière de la Société selon les exigences de l'Instrument National 52-109 sont déposées auprès des autorités en valeurs mobilières Canadiennes sur SEDAR (sedar.com); les attestations similaires selon la Règle 13a-14 de la Exchange Act of 1934 et de l'article 302 de la Sarbanes-Oxley Act of 2002 des États-Unis figurent en annexe à notre rapport 40-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis sur EDGAR (sec.gov); et l'attestation exigée par l'article 303A.12 du NYSE Listed Company Manual est déposée auprès de la Bourse de New York. Les pratiques de CGI en matière de gouvernance ne diffèrent pas de façon significative de celles qui incombent aux sociétés domestiques américaines aux termes des conditions d'inscription à la cote de la Bourse de New York, et sont divulguées dans le rapport du Comité de régie d'entreprise qui figure dans la Circulaire de la direction de CGI qui est déposée auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui est disponible sur SEDAR et sur EDGAR, respectivement, ainsi que sur le site internet de CGI (cgi.com).

Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Agent des transferts et agent comptable des registres

Services aux investisseurs Computershare 100 University Avenue, 9° étage Toronto, Ontario M5J 2Y1 Téléphone : 1-800-564-6253

www.centredesinvestisseurs.com/service

Relations avec les investisseurs

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'entreprise, des exemplaires de ce rapport ou toute autre information financière, veuillez communiquer avec nous :

Groupe CGI inc.

Relations avec les investisseurs

Courriel : ir@cgi.com Twitter : CGI IR

Web: cgi.com/investisseurs

1350, boulevard René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec) H3G 1T4

Canada

Tél.: 514-841-3200

Assemblée générale annuelle des actionnaires

Le mercredi 27 janvier 2016 à 11 heures Le Ritz-Carlton Montréal Salon Ovale 1228 Sherbrooke Ouest Montréal (Ouébec) H3G 1H6

Montréal (Québec) H3G 1H6

Canada

L'assemblée annuelle des actionnaires de CGI sera diffusée en direct sur cgi.com/investisseurs. Les directives détaillées pour la visionner seront données sur le site de CGI. Les actionnaires désirant voter par téléphone ou sur Internet pourront le faire en suivant les directives contenues dans la circulaire de la direction de CGI.

Une version en ligne du rapport annuel de CGI est offerte sur CGI.com/investisseurs.

CGI's 2015 annual report is available in English at cgi.com/investors.





Fondée en 1976, CGI est l'une des plus importantes entreprises de services en technologies de l'information (TI) et en gestion des processus d'affaires au monde. Grâce à ses 65 000 professionnels répartis dans 40 pays, CGI aide ses clients à devenir des organisations numériques axées sur leurs clients. Nous offrons des services-conseils en management ainsi que des services d'intégration de systèmes et de gestion déléguée de grande qualité. Ces services sont conjugués à plus de 150 solutions de propriété intellectuelle et aux options mondiales de prestation de services les mieux adaptées en vue d'aider nos clients à réduire leurs coûts d'exploitation et à réinvestir les économies réalisées dans la réussite de leur transformation numérique. CGI affiche un bilan inégalé de 95 % de projets réalisés selon les échéances et budgets prévus. Nos équipes s'arriment aux stratégies numériques des clients afin d'obtenir des résultats probants sur toute la ligne.

CGI

La force de l'engagement™

cgi.com